Rapport Annuel 2001/2002

ALSTOM

Conseil d'Administration

Pierre Bilger
Président Directeur Général
William Purves
Vice-Président
Jean-Paul Béchat
Candace Beinecke
James B. Cronin
Klaus Esser
Jean-Pierre Halbron
Patrick Kron
George Simpson

Voir Gouvernement d'entreprise page 22-23.

Chiffres clés de l'exercice 2001/2002

Exercice clos le 31 mars

CHIFFRES CLÉS (en millions d'euros)	1999/ 2000	2000/ 2001	**2001/ 2002**
Carnet de commandes	23 701	39 429	**35 815**
Commandes reçues	17 259	25 727	**22 686**
Chiffre d'affaires	16 229	24 550	**23 453**
Résultat opérationnel	729	1 151	**941**
Marge opérationnelle	4,5 %	4,7 %	**4,0 %**
Résultat net avant écarts d'acquisition	593	564	**211**
Résultat net	349	204	**- 139**
Résultat par action avant écarts d'acquisition (€)*	2,8	2,6	**1.0**
Dividende par action (€)	0,55	0,55	**0 ****
Capitaux propres	1 986	2 090	**1 753**
Dette nette	1139	1 633	**2064**
Dette nette / Capitaux propres	56 %	74 %	**112 %**
Nombre d'employés	120 678	143 014	**118 995**

** Sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 mars 2002.*

*** Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.*

COMMANDES PAR SECTEUR
EXERCICE 2001/02

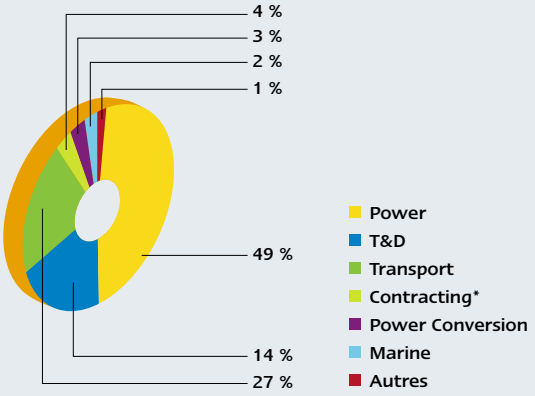

*Cédé au 20 juillet 2001

COMMANDES PAR RÉGION
EXERCICE 2001/02

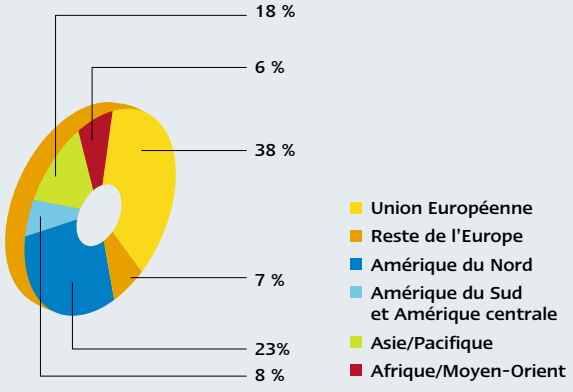

ALSTOM est le spécialiste global des infrastructures pour l'énergie et le transport

Nous sommes présents sur le marché de l'énergie à travers nos activités dans les domaines de la production, de la transmission et de la distribution d'énergie, et sur celui des transports à travers nos activités dans les domaines ferroviaire et maritime.

ALSTOM conçoit, fabrique et assure la maintenance d'une gamme complète de produits et systèmes de haute technologie pour ses clients, et possède une expertise unique de l'intégration des systèmes ainsi que de la maintenance et du service pendant toute leur durée de vie.

Au cours de l'exercice 2001/02, notre chiffre d'affaires s'est élevé à plus de 23 milliards d'euros avec un effectif supérieur à 118 000 personnes et une présence dans plus de 70 pays.

ALSTOM est coté sur les places boursières de Paris, Londres et New York.

Sommaire

p. 01 – Profil d'ALSTOM

p. 02 – Message du Président Directeur Général

p. 08 – **Power**

p. 10 – **Transmission & Distribution**

p. 12 – **Transport**

p. 14 – **Marine**

p. 15 – **Power Conversion**

p. 16 – Présence mondiale

p. 18 – Les hommes et les femmes d'ALSTOM

p. 20 – Technologie et Environnement

p. 22 – Gouvernement d'entreprise

p. 24 – Management

p. 26 – Information aux actionnaires

p. 28 – Comptes consolidés

Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 7 mai 2002, conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

Ce Rapport Annuel pour l'exercice 2001/02 (Document de Référence) est composé de deux documents : la partie Institutionnelle et la partie "Informations Financières".

Message du Président Directeur Général

Pierre Bilger
Président Directeur Général

NOUS AVONS LANCÉ "RESTORE VALUE"
UN PLAN GLOBAL POUR RECRÉER DE LA VALEUR.
IL A POUR OBJECTIF D'AMÉLIORER LA PERFORMANCE
OPÉRATIONNELLE ET FINANCIÈRE DE NOTRE COMPAGNIE

Recréer de la valeur

Nos résultats et l'évolution du cours de l'action au long de l'exercice 2001/02 n'ont pas été satisfaisants. Pour la première fois depuis notre entrée en bourse, nous avons enregistré une perte nette après impôts. Le Conseil d'Administration en a tiré les conséquences et a pris la décision de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires de ne pas verser de dividende cette année.

Trois problèmes opérationnels spécifiques, qui sont principalement à l'origine de notre mauvaise performance en termes de résultat d'exploitation et de cashflow, doivent être traités. En outre, notre bilan doit être renforcé.

Les marchés boursiers ont réagi d'autant plus vivement à ces difficultés opérationnelles et financières que nous sommes entrés dans une période de ralentissement économique, marquée par l'effondrement du marché américain des turbines à gaz et par la faillite sans précédent d'Enron.

Pour traiter ces problèmes et retrouver la confiance des investisseurs, nous avons donc lancé un plan global pour recréer de la valeur que nous avons appelé "*Restore Value*". Il a pour objectif d'améliorer rapidement la performance opérationnelle et financière de notre Compagnie, tout en assurant son avenir à long terme.

Trois difficultés opérationnelles

Le premier des trois problèmes opérationnels que nous avons à traiter concerne les turbines à gaz de grande puissance que nous avons héritées d'ABB. Le programme d'amélioration de ces équipements a été mis en œuvre et progresse conformément au plan d'action que je vous avais présenté dans le précédent rapport annuel.

Nous avons aussi rencontré des difficultés importantes dans la mise en œuvre de contrats de trains régionaux au Royaume-Uni. Nous avons été trop lents à prendre en compte les changements que la

Durant les quatre dernières années, nous avons construit avec succès un portefeuille de grande qualité concentré sur les trois marchés prometteurs que sont la production d'énergie, la transmission et la distribution d'électricité et le transport

dérégulation imprimait à notre environnement économique, en particulier en termes de gestion du risque, et à nous y adapter. Cette activité a été réorganisée, le management a été changé, et sur les 119 trains relatifs à ces contrats, les 29 qui n'ont pas encore été livrés le seront d'ici le dernier trimestre 2002. L'impact financier correspondant est pris en compte dans le résultat de l'exercice.

A la fin du mois de septembre 2001, la faillite de l'un des anciens clients de notre Secteur Marine, *Renaissance Cruises*, auquel huit navires avaient été livrés entre 1998 et 2001, a conduit à la mise en jeu des garanties que nous avions consenties. Ces garanties avaient été accordées à l'époque de façon à assurer aux Chantiers de Saint-Nazaire un volume de charge suffisant pour permettre le redressement et la pérennité du Secteur Marine après la disparition des subventions intervenue l'an dernier.

La conséquence directe de notre croissance a été une dégradation significative de notre ratio dette sur fonds propres

Le processus d'affrètement et de vente des navires concernés est désormais bien engagé, ce qui a permis de protéger les intérêts des parties intéressées, la COFACE, les banques prêteuses et ALSTOM.

Après avoir revu le risque global relatif au financement fournisseurs dans ce domaine, les provisions qui lui ont été affectées au cours de cet exercice s'établissent à un montant total de 200 millions d'euros, dont 110 millions d'euros correspondent à la réaffectation de provisions constituées les années précédentes.

Aujourd'hui, notamment parce que la situation du Secteur Marine désormais redressé ne le justifie plus, nous ne consentons plus ce type de garanties et les engagements existants seront progressivement éliminés.

Un bilan tendu

Durant les quatre dernières années, nous avons investi au total 4,5 milliards d'euros dans plusieurs acquisitions importantes. Grâce à ce programme, nous avons construit avec succès un portefeuille de grande qualité concentré sur les trois marchés prometteurs que sont la production d'énergie, la transmission et la distribution d'électricité et le transport.

Nous avons comblé les principales lacunes technologiques identifiées au moment de notre mise en bourse en 1998 (par exemple la technologie des turbines à gaz de grande puissance ou celle des trains pendulaires). Et nous avons grandement amélioré la répartition géographique de nos ventes. Simultanément, nous avons aussi beaucoup désinvesti, pour un total de 2,5 milliards d'euros.

La conséquence directe de notre croissance a été une dégradation significative de notre ratio dette sur fonds propres, évolution qui a été aggravée par

Message du Président Directeur Général

les sorties de cash qu'ont entraîné les difficultés opérationnelles évoquées.

Recréer de la valeur pour l'actionnaire

La conjonction de ces facteurs propres à l'entreprise et la grande nervosité des marchés ont entraîné une forte chute du cours de l'action. Nous avons immédiatement pris les mesures nécessaires pour redresser la situation.

Restore Value est construit autour de trois axes essentiels : le renouvellement et le renforcement de notre équipe de direction, la consolidation de notre bilan, l'amélioration de notre performance opérationnelle

Dès l'annonce des résultats du premier semestre en novembre 2001, j'ai pris l'initiative d'une série d'actions pour renforcer notre performance opérationnelle, générer du cash et ainsi améliorer la structure financière d'ALSTOM.

Dans les mois qui ont suivi, ces premières initiatives ont été amplifiées dans un plan stratégique détaillé, *Restore Value*, qui a été présenté le 14 mars 2002 à nos actionnaires et à la communauté financière. Il incorpore tous nos objectifs stratégiques et financiers pour le court terme et pour les trois prochaines années.

Restore Value est construit autour de trois axes essentiels : le renouvellement et le renforcement de notre équipe de direction, la consolidation de notre bilan, l'amélioration de notre performance opérationnelle.

Notre objectif essentiel est la génération de cash

Renforcer le management

Au cours du dernier exercice, notre organisation a été renouvelée et renforcée. Plusieurs changements sont intervenus dans le management à la fois au niveau central et dans les Secteurs. Philippe Jaffré, qui a rejoint ALSTOM en février 2002 comme Conseiller du Président Directeur Général, sera nommé Directeur Financier à partir de juillet 2002, à la suite du départ de François Newey.

Le Secteur Power a été complètement intégré à la suite de son rachat à ABB et les structures de nos Secteurs Transmission & Distribution (T&D) et Transport ont été réorganisées. De façon plus générale, l'intégration entre le niveau central et les Secteurs, le contrôle des risques ont été considérablement renforcés.

Consolider le bilan

Améliorer la "culture du cash" à travers la Compagnie pour renforcer notre bilan, tel est l'objectif essentiel à moyen et long terme de *Restore Value*. Le programme *"Cash for Growth"* est entièrement dévolu à cet impératif. L'inclusion du cash comme indicateur principal dans le système de rémunération et de motivation des cadres opérationnels illustre aussi cette priorité.

Nous espérons générer un cash flow opérationnel cumulé de 1,3 milliard d'euros au cours des trois prochains exercices.

En avril, nous avons conclu un accord portant sur 850 millions d'euros de lignes de crédit complémentaires avec nos principales banques et nous avons

renégocié les termes de référence de la plupart de nos autres emprunts. Nous avons également lancé un projet de cession de nos actifs immobiliers, dont nous attendons 750 millions d'euros. Par ailleurs, nous nous séparerons d'un certain nombre d'activités qui ne sont pas indispensables à la mise en œuvre de notre stratégie, cessions dont nous attendons 900 millions d'euros. Ces projets de cessions ne concernent pas un Secteur dans son intégralité, mais plutôt des éléments de Secteurs. Enfin, nous avons annoncé notre intention de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dès que possible après la publication des résultats annuels de cet exercice, en fonction des conditions du marché.

€ 2,1 milliards

provenant des cessions immobilières, de cessions d'activités non essentielles et d'une augmentation de capital

Au total, les opérations du plan *Restore Value* – cessions immobilières, cessions d'activités non essentielles, augmentation de capital – devraient nous permettre de lever environ 2,1 milliards d'euros pendant cet exercice, et donc de réduire très significativement notre endettement d'ici fin mars 2003.

Améliorer la performance opérationnelle

Nous augmenterons notre rentabilité par quatre moyens: améliorer le "mix" de nos activités pour nous concentrer sur celles qui connaissent les plus fortes marges et les plus forts taux de croissance ; continuer à améliorer la productivité, et en particulier à diminuer les coûts de structure ; accélérer la mise en place de nos programmes d'excellence dont les plus importants sont "*Quality Focus 6 Sigma*" et "*Cash for Growth*"; et finalement régler rapidement les trois problèmes opérationnels spécifiques évoqués auparavant.

Dans le *Secteur Power*, nous renforçons progressivement nos positions dans les turbines à gaz, en résolvant nos difficultés sur les GT 24/26 et en lançant de nouveaux produits, plus compétitifs, pour augmenter notre part de marché. Dans cette perspective, l'accord de coopération technologique que nous avons signé avec Rolls-Royce en février 2002 représente une amélioration significative de notre potentiel technique. En parallèle, nous avons réussi à augmenter nos ventes sur les autres équipements qui ont fait leurs preuves, comme les GT11N2 et les GT13E2.

Nous nous attendons à court terme à un ralentissement de la demande pour les équipements de production d'électricité et à un accroissement de la pression concurrentielle, en particulier dans les turbines à gaz. Nous réagissons à cette perspective en nous concentrant sur les segments de marché à forte croissance : les turbines à gaz industrielles (moins de 50MW) ; les activités de service à fortes marges pour lesquelles nous pouvons tirer parti de notre base installée considérable ; les équipements de protection de l'environnement, en réponse aux régulations mondiales de plus en plus strictes sur les émissions. A moyen terme, nous considérons que le marché des équipements de production d'énergie continuera à croître.

Message du Président Directeur Général

Dans le *Secteur T&D*, où la dérégulation des marchés de l'électricité poursuit ses effets, nous nous concentrerons sur les solutions "intelligentes" à fortes marges – les nouveaux systèmes de contrôle des réseaux dérégulés et les systèmes de *trading* associés– et sur les services, que nos clients sous-traitent de plus en plus souvent. T&D travaillera à maintenir sa position concurrentielle en renforçant son offre de produits, et en étendant sa couverture géographique, notamment aux USA et en Chine.

Nos résultats pour l'exercice 2001/02 ont été globalement décevants

Dans les trois prochaines années, T&D devrait améliorer considérablement sa performance grâce à sa nouvelle organisation qui lui permettra de rapides progrès dans ces marchés en pleine croissance.

Dans le *Secteur Transport*, notre première priorité est de résoudre définitivement les difficultés rencontrées dans nos contrats de trains régionaux au Royaume-Uni, afin de rétablir rapidement la rentabilité du Secteur durant l'exercice 2002/03.

Nous tirerons profit de marchés en pleine croissance dans une industrie des transports consolidée, en nous concentrant sur les activités de signalisation et de service, toutes deux à forte valeur ajoutée, tout en continuant à nous développer dans le marché nord-américain particulièrement prometteur. Nous avons en particulier l'intention de renforcer notre forte position dans le nouveau standard européen de signalisation ferroviaire, l'ERTMS. Nous voulons aussi affermir notre position dans le matériel roulant grâce à un programme ambitieux de réduction des coûts et d'amélioration de la qualité.

Un carnet de commandes de € 36 milliards

Le marché des navires de croisière s'est repris après les difficultés rencontrées fin 2001, et les perspectives de retour des commandes se confirment. Marine, avec un carnet de commandes rempli jusqu'à fin 2004, devrait maintenir sa forte position dans la croisière en combinant innovation et réduction des coûts et saisir des opportunités notamment sur le marché des méthaniers.

Résultats de l'exercice 2001/02

Nos résultats pour l'exercice 2001/2002 ont été globalement décevants.

Les commandes de 22,7 milliards d'euros sont, sur une base comparable, en recul de 9 % par rapport au très haut niveau de l'an dernier. Le carnet de commandes est stable à environ 36 milliards d'euros, représentant 19 mois de ventes. Les ventes à 23,4 milliards d'euros sont également restées stables.

Le résultat opérationnel, de 941 millions d'euros, correspond à une marge de 4 %, contre 4,7 % l'an passé du fait de l'impact des difficultés rencontrées.

Le résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition est passé de 564 millions d'euros à 211 millions d'euros, principalement en raison de frais financiers et de restructuration plus élevés et de la provision pour financement fournisseurs du Secteur Marine. Nous enregistrons une perte nette après amortissement des écarts d'acquisition de 139 millions d'euros.

A la fin du mois de mars 2002, comme prévu, l'endettement net a été stabilisé par rapport à la fin septembre 2001, à 2,1 milliards d'euros. Il montre néanmoins une augmentation d'environ 400 millions d'euros par rapport à la fin du mois de mars 2001.

Prenant en considération la situation financière à court terme de la Compagnie, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires de ne verser aucun dividende pour cet exercice, même si la politique d'ALSTOM reste pour l'avenir de distribuer un tiers du résultat net consolidé. Je sais que c'est un sacrifice pour nos actionnaires mais il contribuera à renforcer la valeur de l'entreprise et, donc, à terme à mieux valoriser l'investissement qu'ils ont consenti.

ALSTOM, à juste titre, sera jugé sur sa capacité à tenir les objectifs de son plan de création de valeur à court et à moyen terme

Perspectives

Aujourd'hui, malgré les difficultés rencontrées au cours de cet exercice, ALSTOM est une Compagnie globale, dotée d'un portefeuille d'activités concentré en termes de marchés et équilibré en termes géographiques. Ces activités bénéficient de fortes positions sur le marché mondial et toutes sont désormais propriétaires des technologies clés nécessaires à leur développement. Les compétences communes à l'ensemble de la Compagnie dans les domaines de l'ingénierie, de la gestion de projet, du service, sont de solides fondations sur lesquelles nous pouvons construire notre avenir.

Le Comité Exécutif et le management à tous les niveaux ont été associés à la définition des objectifs de *Restore Value*, sur lesquels ils sont pleinement engagés. Le succès du plan dépendra aussi, bien sûr, de la contribution de chacun de nos employés à travers le monde. Je saisis cette opportunité pour me réjouir de la motivation qui est la leur pour offrir le meilleur service possible à nos clients et pour les remercier pour leur travail intense au cours de l'année écoulée.

ALSTOM, à juste titre, sera jugé sur sa capacité à tenir les objectifs de son plan de *Restore Value* à court et à moyen terme : une marge opérationnelle de 6 %, un cash flow égal à l'EBIT, un ratio dette sur fonds propres de 20 % à fin mars 2005.
Je suis convaincu que ce plan est réalisable, que ses objectifs seront atteints et qu'en conséquence au terme de sa mise en œuvre, la valeur de la Compagnie sera reconnue.

Pierre Bilger

Power

NOUS NOUS CONCENTRONS SUR L'AMÉLIORATION DE NOTRE PERFORMANCE ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME *QUALITY FOCUS 6 SIGMA*

Accord technologique à long terme avec Rolls-Royce signé en février 2002

• L'accès à la technologie des moteurs d'avions de Rolls-Royce – technologies à très haute température, aérodynamique avancée et matériaux haute résistance/haute température – devrait renforcer notre position sur le marché des turbines à gaz de grande puissance et permettre des économies d'échelle en matière de R&D.

Turbines à gaz de grande puissance GT24/GT26 : retour à des niveaux de performance compétitifs

• Progression satisfaisante du programme de stabilisation et d'amélioration de la technologie GT24/GT26.

• Commande, d'une valeur de 280 millions d'euros, pour deux turbines à gaz GT26 pour la deuxième phase d'une centrale électrique à Singapour.

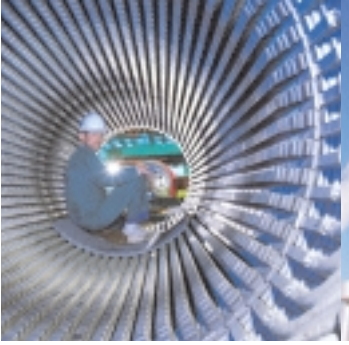

CHIFFRE D'AFFAIRES
en millions d'euros

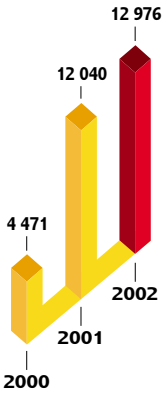

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
en millions d'euros

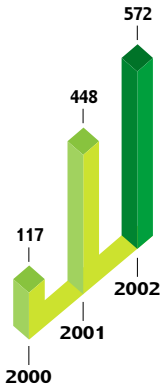

EMPLOYÉS

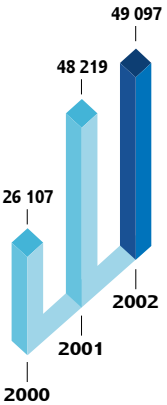

Exercice clos le 31 mars

Demande soutenue de centrales à cycle combiné

• Plus de € 650 millions de commandes reçues au Brésil pour des centrales à cycle combiné basées sur les turbines à gaz de grande puissance GT11N2.
• Importants contrats de turbines GT13E2.
• Importantes prises de commandes de turbines à vapeur, d'alternateurs et de grandes chaudières de récupération (HRSG), pour des centrales à cycle combiné alimentées au gaz, essentiellement aux États-Unis.

Dynamisme du secteur pétrole & gaz

• Croissance importante de la demande de turbines à gaz industrielles, avec un total d'environ 120 unités vendues en Europe et au Moyen-Orient.
• Confirmation de la réussite commerciale des turbines à gaz à haut rendement Cyclone et GTX100.

Maintien de la forte croissance de l'activité service

• Plus de 100 nouveaux contrats d'exploitation et de maintenance (O&M) au cours de l'exercice.
• Importantes commandes de modernisation de turbines à vapeur au Canada, aux Etats-Unis, en Italie et en Inde. Conclusion de contrats importants en Pologne pour la réhabilitation des centrales au charbon de Turow et de Patnow ; maintien de la demande pour la modernisation de chaudières.
• Forte percée sur le marché du service dans le domaine hydroélectrique, avec des contrats O&M de 5 ans pour une centrale brésilienne et de 10 ans pour une centrale algérienne.
• Poursuite du développement du portail e-service pour les commandes de pièces détachées et de services, l'inventaire des stocks et la planification des arrêts.
Plus de 640 clients sont d'ores et déjà enregistrés et près de 16 % de l'ensemble des transactions aux États-Unis sont désormais gérées via ce portail.

Accent mis sur les produits respectueux de l'environnement

• Importante commande aux États-Unis pour notre technologie leader de combustion propre du charbon en lit fluidisé circulant (LFC), associée à des systèmes de contrôle des émissions. Commande d'une chaudière LFC de 300 MW en Italie, qui sera la plus grande de ce type au monde.
• Tests réussis pour la turbine à gaz Typhoon alimentée à la biomasse. Commande clés en main de deux centrales à biomasse de 20 MW en Allemagne.
• Notre système innovant de réduction des émissions SCONOx™, fourni dans le cadre d'un projet de centrale alimentée au gaz, facilitera la mise en conformité avec la législation californienne très stricte en matière d'environnement.
* Lancement de la nouvelle gamme de produits Mini-Aqua™ pour la petite hydraulique, sur le marché en pleine croissance de la production d'énergie renouvelable – 55 commandes confirmées à ce jour.

Priorités stratégiques

• Nous poursuivons le développement d'activités à forte marge, telles que le service client, les turbines à gaz industrielles et les équipements de protection de l'environnement. Cela devrait compenser partiellement l'impact du repli à court terme de la demande mondiale d'équipements de production d'énergie, qui a fait suite à la fin de la "ruée vers le gaz" aux États-Unis.
• Nous mettons toujours plus l'accent sur l'amélioration de nos performances en réduisant notre structure de coût, en améliorant la gestion du cash et en donnant la priorité à la qualité et à l'amélioration des processus. *Quality Focus 6 Sigma* est un levier essentiel pour garantir la livraison de nos produits et services dans les délais et avec les normes de qualité les plus élevées.

Transmission & Distribution

NOUS ÉLARGISSONS NOTRE COUVERTURE COMMERCIALE MONDIALE ET NOUS RENFORÇONS NOTRE POSITION DE LEADER MONDIAL

Nouvelle organisation internationale

• Afin de répondre aux besoins d'un marché de l'énergie en pleine déréglementation, nous mettons en place une organisation qui va transformer le Secteur T&D d'une entité axée sur les produits en une activité centrée sur des solutions globales. L'organisation commerciale nouvellement mise en place a contribué à augmenter nos commandes de 11 % par rapport à l'exercice précédent.

Expansion vers de nouveaux marchés

• Acquisition de la société Bitronics Inc., basée aux États-Unis, spécialiste des équipements de mesure. Cette acquisition nous permet de compléter notre gamme de produits et, par conséquent, de renforcer notre position sur le marché de la protection et du contrôle.

• Prise de participation dans trois nouvelles joint-ventures en Chine, sur les marchés de la protection

CHIFFRE D'AFFAIRES
en millions d'euros

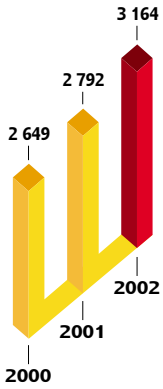

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
en millions d'euros

EMPLOYÉS

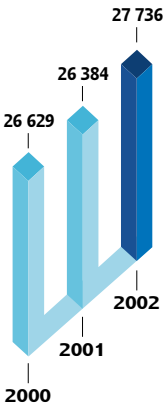

Exercice clos le 31 mars

et du contrôle, des transformateurs de puissance et des transformateurs de mesure.

• Acquisition d'une société de transformateurs de puissance à Canoes, Brésil, pour compléter notre gamme de produits et renforcer notre présence sur le marché brésilien.

Leader en gestion de l'énergie

• Plus de 55 % des ventes de systèmes de gestion d'énergie proviennent de l'Amérique du Nord, où notre présence a été sensiblement renforcée dans les domaines de la vente en gros et de la distribution de l'énergie.

• Livraison, pour Midwest Independent System Operator (Midwest ISO), d'un système intégré unique prenant en charge leurs différentes activités, depuis la gestion en temps réel du trafic de transmission et des transactions jusqu'aux règlements et à la facturation, en passant par un reporting conforme aux règles de la Federal Energy Regulatory Commission, et une planification à long terme.

• Fourniture d'un système d'information et de contrôle clés en main au réseau d'électricité de la région Est de l'Inde. La commande comprend 12 centres de contrôle et 164 unités de terminaux à distance.

• D'importants opérateurs au Moyen-Orient, en Asie/Pacifique et au Brésil ont adopté notre produit phare, la plate-forme SCADA E-Terra™.

Création de deux nouveaux Business axés sur les solutions

• Global Services : Nous avons regroupé toutes les ressources de services existantes au sein de T&D, afin de développer un réseau d'experts consultants et proposer une activité de service sur site.

• Distributed Energy : Ce nouveau Business a été mis en place pour associer l'expertise du Secteur Power (sur les marchés des centrales de production de petite taille) et celle du Secteur T&D (expertise de l'intégration des systèmes de distribution, connexion au réseau moyenne tension et conception de réseaux de distribution) afin de mieux servir le marché de l'énergie décentralisée.

Priorités stratégiques

• Nous poursuivons le renforcement de notre avantage concurrentiel sur les produits conventionnels de T&D par des efforts de R&D, une rationalisation des produits et l'amélioration des processus de production.

• Nous continuons à améliorer la répartition de notre portefeuille d'activités par le développement permanent de solutions intelligentes, de conseil en réseaux et d'activités d'énergie décentralisée. Notre objectif est de passer d'une activité orientée produits à une activité orientée services et systèmes et de miser sur notre position de leader dans le domaine de la gestion de l'énergie et des services.

• Nous poursuivons notre développement géographique et renforçons notre présence sur les marchés en croissance tels que les États-Unis et la Chine.

Transport

NOUS NOUS RENFORÇONS DANS LES MARCHÉS EN PLEINE CROISSANCE, NOTAMMENT LA SIGNALISATION ET LE SERVICE

Réussite de Transport Information Solutions

• Homologation de notre technologie compatible ERTMS (*European Rail Train Management System*) auprès des réseaux ferroviaires européens.

• Enregistrement de la plus importante commande à ce jour de technologie ERTMS. Elle concerne la signalisation et les systèmes de contrôle-commande de trains pour les chemins de fer suisses, et confirme notre position stratégique dominante dans ce domaine en Europe.

Maintien de notre position en Europe

• Commande de 18 rames de TGV Duplex pour la SNCF et nouvelles commandes, assorties d'options, de locomotives électriques pour le fret et de trains régionaux. Un consortium dirigé par ALSTOM a

CHIFFRE D'AFFAIRES
en millions d'euros

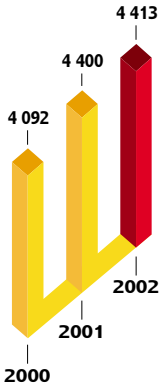

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
en millions d'euros

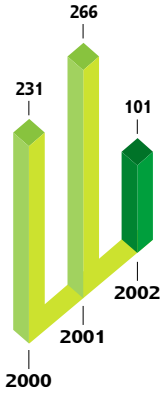

EMPLOYÉS

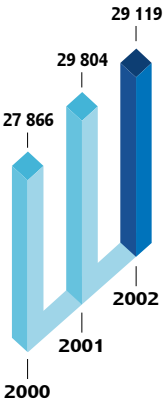

Exercice clos le 31 mars

également remporté une commande importante pour la nouvelle génération de voitures de métro de la RATP.

- Commande supplémentaire de tramways CITADIS™ pour la ville de Bordeaux, France et nouvelle commande de la ville de Kassel, Allemagne. Kassel a choisi la première version tram-train de CITADIS™ pour son transport urbain et suburbain.
- Obtention d'un contrat clés en main pour un nouveau système de tramway à Barcelone, Espagne, et commandes pour la fourniture et la maintenance de trains régionaux espagnols à grande vitesse ainsi que pour l'alimentation électrique de la ligne à grande vitesse Madrid-Lérida.
- Début de la livraison d'un parc de 53 trains pendulaires à la société britannique Virgin Trains. Ces trains seront les pièces maîtresses de la rénovation de la West Coast Main Line au Royaume-Uni.

Réussite en Amérique du Nord et dans la région Asie/Pacifique

- Création d'une activité spécialisée pour servir le marché américain en pleine expansion.
- Contrat avec la New Jersey Transit Corporation (NJT) pour la fourniture de locomotives diesel-électriques pour le transport de passagers, ainsi que la fourniture de pièces de rechange.
- Commande de systèmes de traction ONIX™ par la ville de New York pour équiper 350 nouvelles voitures de métro.
- Prise en charge de la gestion et de l'exploitation de la plus grande installation de maintenance et de rénovation de Canadian Pacific Railway, située à Calgary pour une période de 10 ans.
- Contrats complémentaires pour la Circle Line de la Land Transport Authority de Singapour, un projet de métro sans conducteur entièrement automatisé. ALSTOM fournit donc aujourd'hui l'intégralité du système, qui sera le plus grand métro automatique du monde.
- Contrat de sept ans avec TranzRail, en Nouvelle-Zélande, pour la maintenance de 295 locomotives.

Priorités stratégiques

- Avancées significatives dans le règlement des retards de livraison de certains contrats de trains régionaux au Royaume-Uni. Des actions correctrices importantes ont été prises pour rétablir la situation. Les dernières livraisons dans le cadre de ces contrats sont prévues courant 2002.
- Nous exploitons le dynamisme des marchés européens, et la croissance du marché américain où nous pensons disposer d'un fort avantage concurrentiel.
- Nous continuons à faire évoluer notre portefeuille produit en développant nos activités de services et de signalisation.
- Nous améliorons la rentabilité des activités matériel roulant par la rationalisation des coûts.
- Nous amplifions notre avantage technologique en améliorant nos gammes de produits. Nous testons par exemple de nouvelles technologies pour le futur AGV, une nouvelle génération de trains à très grande vitesse.

Marine

NOUS CONSERVONS NOTRE POSITION DE LEADER DANS LE DOMAINE DES PAQUEBOTS DE CROISIÈRE ET NOTRE CARNET DE COMMANDES EST PLEIN JUSQU'À FIN 2004

CHIFFRE D'AFFAIRES
en millions d'euros

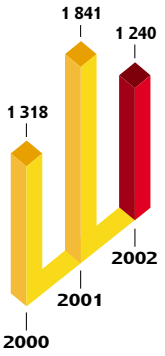

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
en millions d'euros

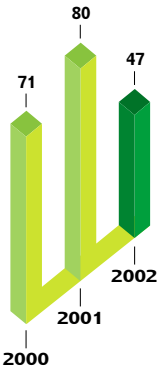

EMPLOYÉS

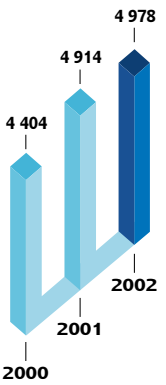

Reprise après une année difficile

• Le marché des croisières, qui a connu une très forte baisse après le 11 septembre 2001, enregistre une reprise beaucoup plus rapide que prévue avec une demande soutenue de navires de croisière.

• Le croisiériste Renaissance Cruises, auquel nous avons livré huit paquebots au cours des trois dernières années, avec certaines garanties de financement fournisseur, a invoqué fin septembre le chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. En collaboration avec les banques prêteuses et la COFACE, nous cherchons actuellement des affréteurs ou des acquéreurs pour ces navires afin de protéger nos intérêts financiers communs. La situation progresse de façon satisfaisante.

Leader de la construction de ferries rapides et de paquebots de croisière de qualité

Au cours de l'exercice 2001/02, nous avons commencé la construction du *Queen Mary 2*, le plus grand paquebot de croisière au monde. Par ailleurs, nous avons livré :

• *European Vision*, paquebot de croisière de 750 cabines, à Festival Cruises ;

• *Summit*, paquebot de croisière de 1 000 cabines et troisième navire de la série *Millennium*, à Celebrity Cruises ;

• *Aeolos Kenteris* et *Aeolos Express II*, à la compagnie grecque NEL ;

• Après la clôture de l'exercice, *European Stars*, paquebot de croisière de 783 cabines et navire jumeau de *European Vision*.

Commandes pour les marchés en croissance : méthaniers et navires militaires

• Commande d'un méthanier de 74 000 mètres cubes pour Gaz de France, avec option pour un navire jumeau. Ces navires seront équipés d'un nouveau système de propulsion Diesel-électrique et intégreront une technique d'isolation innovante pour le stockage du gaz liquide.

• Commande de deux barges de débarquement pour la Marine nationale française, en tant que sous-traitant du chantier naval militaire français, DCN International.

• Livraison de la frégate *Mohammed V* pour la Marine Royale du Maroc et livraison prévue cette année de *l'Hassan II* qui fait partie de la même commande.

Priorités stratégiques

• Après le succès du programme CAP 21, CAP 21+ a été lancé cette année dans le cadre du programme *Quality Focus*. CAP 21+ est axé sur la réduction des coûts, l'amélioration permanente de la qualité et de l'innovation.

• Maintien de notre position de leader mondial reconnu dans le domaine des paquebots de croisière et diversification sur le marché militaire en tirant parti de l'excellence de nos technologies de construction navale.

Exercice clos le 31 mars

Power Conversion

NOUS INTÉGRONS LE SECTEUR POWER CONVERSION AU SECTEUR T&D POUR ÉLARGIR L'ACCÈS AUX MARCHÉS DE L'ÉNERGIE

CHIFFRE D'AFFAIRES
en millions d'euros

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
en millions d'euros

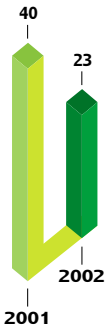

EMPLOYÉS

Une grande diversité de produits

- Un consortium comprenant Rolls-Royce et ALSTOM a fourni des systèmes de propulsion électrique Mermaid™, pour des paquebots de croisière destinés à Celebrity Cruises et Festival Cruises. Dans le cadre de ce consortium, nous avons fourni les composants électriques.
- Achèvement de la modernisation d'une chaîne de traitement pour le métallurgiste allemand Rasselstein Hoesch.
- Livraison d'entraînements de compresseurs basés sur la technologie Symphony™ pour la nouvelle centrale à gaz de Westcoast Energy à Kwoen au Canada.
- Livraison des premiers éléments d'une plate-forme d'essai de systèmes de propulsion électrique de navires pour les marines nationales française et britannique.

Des contrats clés en Europe

- Commande de BAE Systems pour la propulsion et la production d'électricité des destroyers anti-aériens Type 45 de la Marine Royale britannique.
- Le CERN, organisation européenne pour la recherche nucléaire, a commandé à un consortium dont nous faisons partie le tiers des aimants supraconducteurs dipôles nécessaires pour le nouvel accélérateur de particules européen.
- Commande de 412 convertisseurs d'éoliennes, soit le double de l'exercice précédent.

... et dans le monde entier

- Commande d'équipements électriques et d'automatisation clés en main pour le nouveau complexe de laminage à froid de Vega do Sul au Brésil.
- La société américaine NASSCO a commandé les systèmes de propulsion électrique et d'automatisation du quatrième pétrolier Class Alaska de British Petroleum.
- Fourniture et installation à venir des systèmes de contrôle et d'automatisation des lignes de parachèvement de Angang New Steel, Ningbo Baoxin Stainless Steel et Wuhan Iron & Steel en Chine.

Exercice clos le 31 mars

ALSTOM PRÉSENT
PARTOUT
DANS LE MONDE

Présence mondiale

ALSTOM est organisé en Secteurs, qui ont une responsabilité mondiale dans leurs domaines respectifs. Chaque Secteur avec les Segments, Business, Unités et entités légales qui le composent, est dirigé par un Président, sous la responsabilité du Président Directeur Général d'ALSTOM.

ALSTOM dispose d'un réseau international qui coordonne les activités commerciales et marketing de la Compagnie et représente ALSTOM au travers de bureaux dans le monde entier. Le réseau international est organisé en cinq régions géographiques : Europe de l'Ouest, Europe de l'Est et du Nord, Amériques, Asie/Pacifique et Afrique/Moyen-Orient. Il couvre plus de 170 pays par le biais de plus de 50 bureaux.

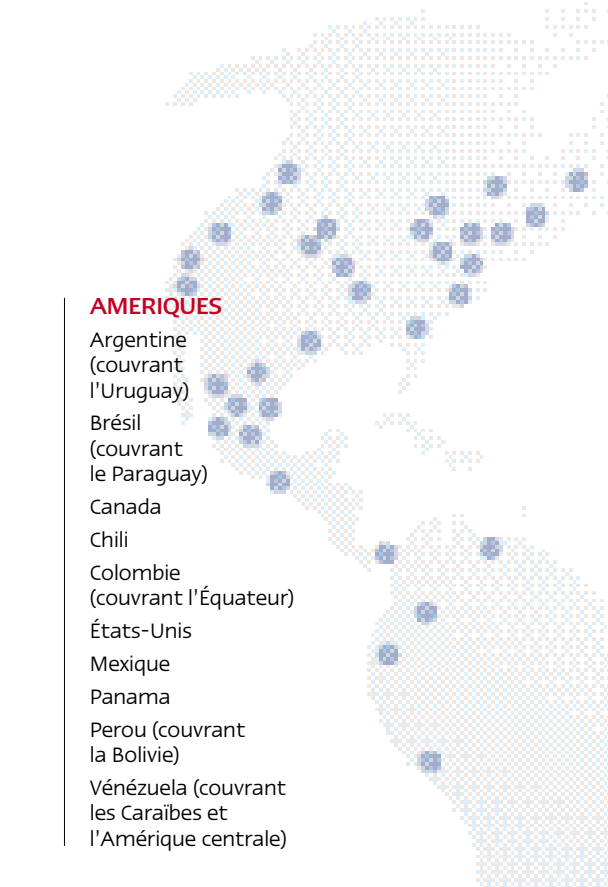

AMERIQUES

Argentine (couvrant l'Uruguay)
Brésil (couvrant le Paraguay)
Canada
Chili
Colombie (couvrant l'Équateur)
États-Unis
Mexique
Panama
Perou (couvrant la Bolivie)
Vénézuela (couvrant les Caraïbes et l'Amérique centrale)

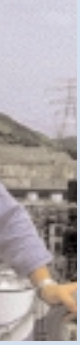

EUROPE DE L'OUEST

Allemagne
Autriche
Belgique
(couvrant le Luxembourg)
Danemark
Espagne
France
Grèce
Irlande
Italie
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suisse

EUROPE DE L'EST ET DU NORD

Finlande
Hongrie
(couvrant la Slovaquie)
Kazakhstan
(couvrant le Turkménistan, l'Ouzbekistan et le Kirghizistan)
Norvège
Pologne
République Tchèque
(couvrant la Slovaquie)
Roumanie (couvrant la Moldavie)
Suède
Russie
Turquie

AFRIQUE/ MOYEN-ORIENT

Afrique du Sud
(couvrant l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe)
Algerie
Arabie Saoudite
Côte d'Ivoire
(couvrant l'Afrique Centrale et Occidentale)
Égypte
Émirats Arabes
(couvrant le Bahrein, le Koweit, Oman, le Qatar et le Yémen)
Iran
Jordanie
(couvrant l'Irak, le Liban et la Syrie)
Maroc
(couvrant la Mauritanie)
Tunisie

ASIE/PACIFIQUE

Australie
Chine
Corée du Sud
Inde
Indonésie
Japon
Malaisie
Nouvelle-Zélande
Philippines
Singapour
Taïwan
Thaïlande
Vietnam

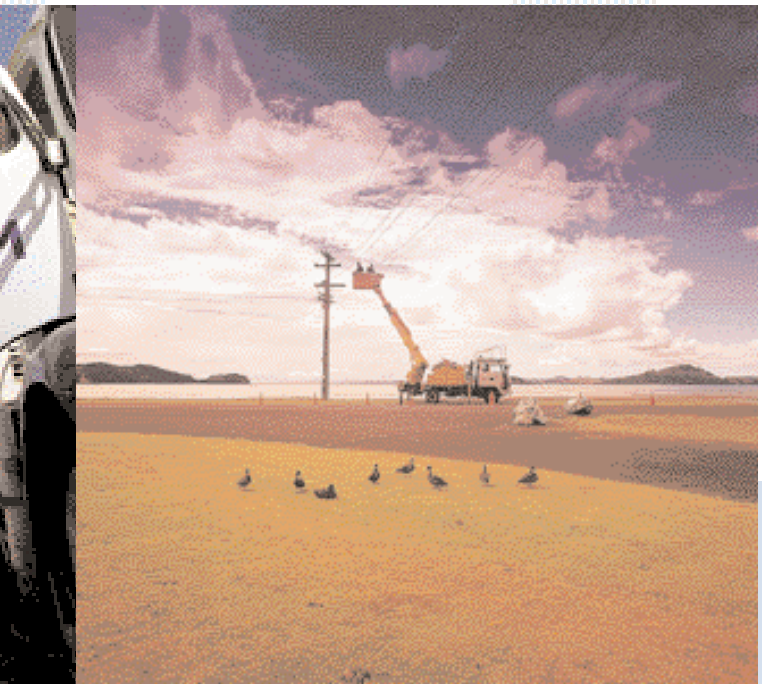

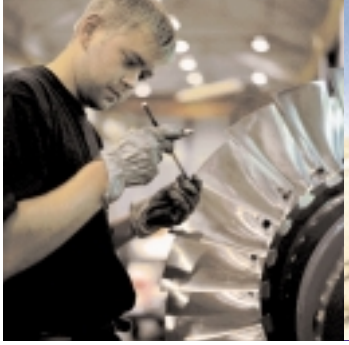

Les hommes et les femmes d'ALSTOM

NOUS AVONS CONTINUÉ À FAVORISER L'ÉVOLUTION INDIVIDUELLE DES CARRIÈRES DE NOS COLLABORATEURS PAR LE BIAIS DE NOTRE PROGRAMME D'ÉVALUATION DES PERFORMANCES ET DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE. LES PROCÉDURES DE GESTION DES PERFORMANCES INDIVIDUELLES SONT DÉSORMAIS BIEN ÉTABLIES ET SYSTÉMATIQUEMENT MISES EN ŒUVRE DANS L'ENSEMBLE DE LA COMPAGNIE.

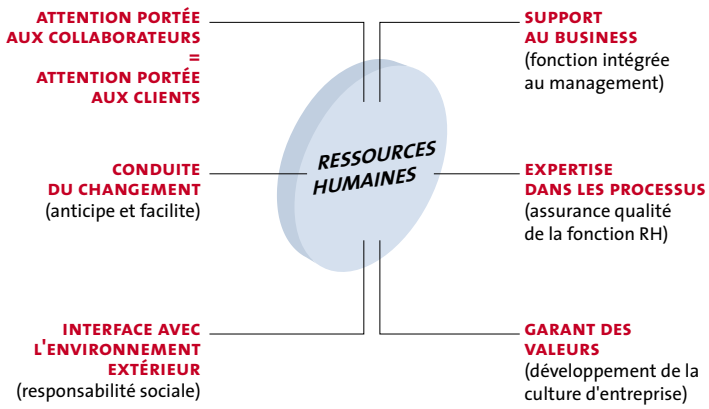

Des équipes multiculturelles aux talents multiples

• Parce que nous sommes une société mondiale, nous estimons que nos ressources multinationales sont l'une des clés de notre réussite. Nos managers sont formés à travailler avec des équipes internationales et les affectations à l'étranger sont un facteur essentiel du transfert de compétences entre les différentes unités. Nous encourageons activement la mobilité internationale de nos responsables : on compte plus de 1 000 expatriés parmi les ingénieurs et cadres d'ALSTOM.

Programmes d'excellence

• *Quality Focus* est le fondement d'un système de management global qui utilise des leviers spécifiques pour améliorer les performances de la Compagnie pour la satisfaction client.

• Un élément majeur de ce programme est *6 Sigma*, une méthodologie visant à éliminer les défauts des processus dans la production, les services et les fonctions.

• Les initiatives qualité du Secteur Power, qui comprennent différentes "meilleures pratiques"

issues d'ABB, ont été intégrées à notre programme *Quality Focus*. Le programme unique qui en résulte est désormais déployé à un rythme soutenu dans l'ensemble de la Compagnie.

• L'accélération de la mise en œuvre de *6 Sigma* dans toute l'organisation a compté parmi les réalisations majeures de l'exercice 2001/02. La formation a été dispensée à tous les niveaux, du Directeur jusqu'à l'opérateur en atelier. Fin février 2002, un tiers des dirigeants d'ALSTOM avait participé à une session spécifique, 290 salariés assuraient une fonction de "Black Belts" de *Quality Focus 6 Sigma*, et 670 autres celle de "Green Belts".

• Dans le cadre de notre programme *"Cash for Growth"*, 1 500 cadres dirigeants ont suivi des formations lors de l'année fiscale 2001, et 2 000 responsables ont suivi des formations appliquées à la gestion de projet, à la fabrication, aux achats et à la finance. Par ailleurs, 200 "Cash Winners" ont été nommés au cours de l'année et les méthodes testées au cours du programme pilote sont maintenant appliquées dans plus de 50 % des Unités.

Utiliser le Web pour améliorer notre efficacité

• Au cours de l'exercice 2001/02, nous avons lancé l'initiative *ALSTOM Learning Institute*. Cet institut de formation comprend entre autres un centre de formation en ligne sur Internet qui permet à nos collaborateurs d'accéder facilement à une formation sur mesure. Possédant actuellement une bibliothèque de 59 cours certifiés, l'institut propose également les *Advanced Management Seminars* et les *International Development Centres* destinés aux personnes à haut potentiel et aux nouveaux talents.

• L'expertise et l'expérience sont partagées dans l'ensemble de la Compagnie au moyen d'outils Internet, telles que *e-recruitment*, *Jobs Online* et notre annuaire mondial. Les e-technologies sont pour nous l'un des meilleurs moyens de moderniser notre fonction ressources humaines et nous permettent d'être plus réactifs dans nos procédures, de réduire les tâches administratives, et de développer de meilleures relations de travail de proximité avec les responsables d'équipes et les employés.

• Nous développons la mise en œuvre de *ALSTOM People System* pour faciliter la gestion systématique des performances et des compétences et proposer un service de support intégré dans toutes nos procédures Ressources Humaines.

EMPLOYÉS

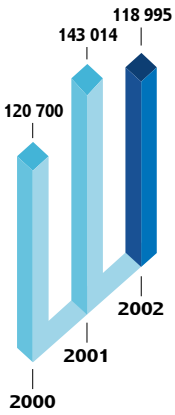

Exercice clos le 31 mars

EMPLOYÉS PAR RÉGION
AU 31 MARS 2002

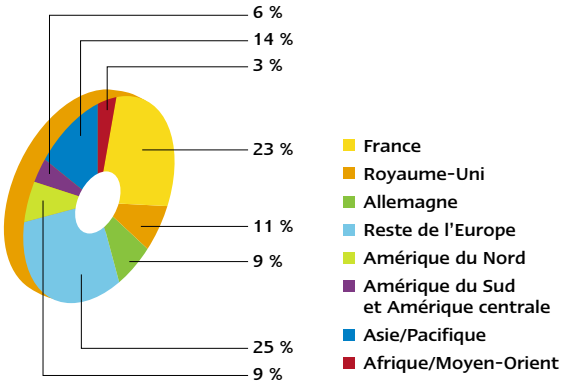

EMPLOYÉS PAR SECTEUR
AU 31 MARS 2002

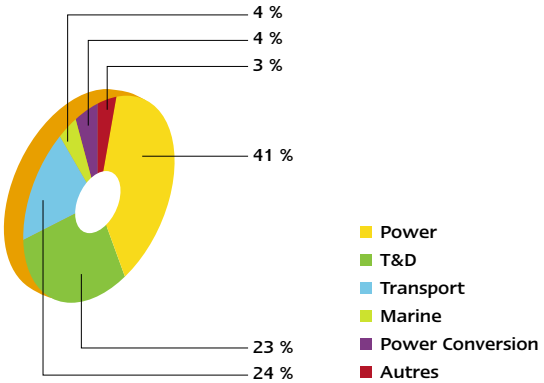

Technologie et Environnement

NOUS REPOUSSONS SANS CESSE LES LIMITES DE NOS ACTIVITÉS :
NOUS RECHERCHONS UN MEILLEUR RENDEMENT, UN PLUS HAUT NIVEAU DE QUALITÉ, DE NOUVELLES FAÇONS DE FAIRE MIEUX, TOUT EN GARDANT TOUJOURS À L'ESPRIT LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Turbines à gaz à faibles émissions

• La future génération de systèmes avancés de turbines destinées aux grandes centrales à cycle combiné aura un rendement encore supérieur. Elle devra garantir une réduction des émissions de CO_2 et une plus grande rentabilité économique. Ce résultat ne peut être atteint qu'avec des températures d'admission sensiblement plus élevées, ce qui implique en principe une augmentation des émissions de NO_x. Les récentes avancées technologiques en matière de matériaux, de systèmes de refroidissement et de techniques de combustion à faibles taux de NO_x rendent toutefois ces températures plus élevées compatibles avec un contrôle des émissions de NO_x.

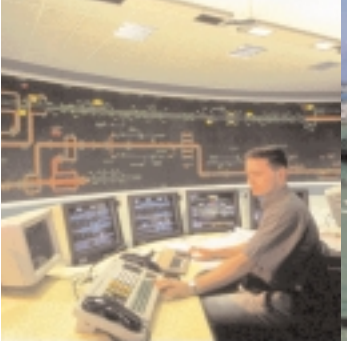

Concepts avancés de centrales à combustion propre du charbon

• Nous étudions la faisabilité et la rentabilité des concepts avancés de centrales basés sur trois différents types de chambres de combustion du charbon : charbon pulvérisé, lit fluidisé circulant et lit mobile. L'objectif est de produire de futures centrales au charbon avec un rendement pouvant atteindre 50 %, c'est à dire qui convertissent en électricité 50 % de la valeur énergétique du combustible utilisé par la centrale. À titre de comparaison, les centrales au charbon actuelles ont un rendement de 40 %. Le projet évaluera les cycles à vapeur, le rendement de l'installation, la conception des chaudières et le rendement global des centrales.

Plus de capacité, moins de matières premières

• Notre Secteur T&D a lancé une nouvelle gamme d'interrupteurs à vide (12 kV à 38 kV) qui visent à optimiser les performances de coupure, et par conséquent, les dimensions de ces interrupteurs. Par rapport aux concepts traditionnels, notre nouvelle technologie d'interrupteurs à vide divise par cinq l'énergie consommée pour la fabrication des interrupteurs et par trois les matières premières nécessaires (cuivre, céramiques).

Système de métro entièrement automatisé

• Le Secteur Transport a développé AXONIS™, un système de métro entièrement automatisé, adaptable aux différents besoins de transport urbain. L'exploitation entièrement automatisée exige les plus hauts niveaux de sécurité, de fiabilité et de disponibilité. Pour les garantir, AXONIS™ intègre plusieurs sous-systèmes éprouvés, comme les sous-systèmes mécaniques, électriques et de contrôle-commande de train. Le système de contrôle-commande de train est issu de notre gamme URBALIS™ et permet d'introduire des trains supplémentaires sur le réseau aux heures de pointe, et ce dans des intervalles de temps beaucoup plus courts. On augmente ainsi rapidement la capacité de transport de passagers. Cette technologie a été mise en œuvre sur la North East Line du métro de Singapour.

Interopérabilité des trains en Europe

• Depuis dix ans, les gouvernements européens ont redoublé d'efforts pour parvenir à l'interopérabilité ferroviaire et permettre aux trains de traverser les frontières sans s'arrêter ou sans devoir être équipés de multiples systèmes de signalisation. Aujourd'hui, chaque pays possède ses propres normes de gestion du trafic ferroviaire. Pour en finir avec les incompatibilités actuelles, le projet ERTMS *(European Rail Train Management System)* a été mis en place avec pour objectif de créer des normes de signalisation uniques sur toute l'Europe.

• ALSTOM est impliqué dans le projet ERTMS depuis son origine et a été choisi par l'Union européenne pour diriger un programme de R&D destiné à la conception de nouveaux produits. La solution que nous proposons, ATLAS™, a déjà été testée avec succès dans quatre pays européens. Nous avons récemment signé un contrat avec les chemins de fer suisses pour la plus importante fourniture d'équipements à ce jour, intégrant cette technologie reconnue.

Innovations dans l'isolation de méthaniers à membranes

• ALSTOM a développé une expertise dans le domaine de l'isolation des cuves contenant du gaz naturel liquéfié (GNL), qui doit être transporté par voie maritime à une température de – 163° C. À cette température, la moindre fuite provoquerait des fissures dans la coque, et l'étanchéité des cuves est essentielle. ALSTOM est spécialiste des cuves à membranes et poursuit ses efforts de R&D pour améliorer les concepts de propulsion et d'isolation ainsi que les formes de coques.

Gouvernement d'entreprise

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 7 mai 2002.

PIERRE BILGER

Président Directeur Général
Né le 27 mai 1940 à Colmar, en France. Nationalité : Française. Nommé le 14 mai 1998. M. Pierre Bilger a débuté sa carrière au Ministère de l'Économie et des Finances (1967-1982), puis a assumé entre 1982 et 1987 diverses responsabilités au sein d'Alcatel dont il fut nommé Directeur Général Adjoint en 1987. M. Pierre Bilger a rejoint la Compagnie en 1987 alors qu'elle s'appelait ALSTHOM et a participé à la création de GEC ALSTHOM dont il devint Président du Directoire en 1991 avant d'être nommé Président Directeur Général d'ALSTOM en 1998.

Autres mandats et fonctions :
M. Pierre Bilger est administrateur d'ALSTOM UK Ltd et d'ALSTOM GmbH. Il est administrateur de la Société Générale depuis janvier 1999 et membre de l'"International Advisory Board" de l'alliance Renault-Nissan depuis janvier 2000. Il est également Président du Directoire de la fondation de droit néerlandais Stichting Preference Shares Renault-Nissan depuis avril 2002.
Nombre d'actions ALSTOM possédées : 60 000.
Mandat expirant en 2004.

WILLIAM PURVES (*)

Vice-Président
Né le 27 décembre 1931 à Kelso, au Royaume-Uni. Nationalité : Anglaise. Nommé le 17 juin 1998 en qualité d'administrateur à compter du 25 juin 1998.

Autres mandats et fonctions :
Sir William Purves est Président de la société Hakluyt & Company Ltd., administrateur de Shell Transport & Trading Company Ltd., Worldwide Shipping and Investment Company Ltd., Reuters Founders Share Company Ltd., Trident Safeguards Ltd., et de Scottish Medicine Ltd. Il est également membre de l'International Advisory Council du Chief Executive de Hong Kong et de Textron Inc.
Nombre d'actions ALSTOM possédées: 500.
Mandat expirant en 2004.

JEAN-PAUL BÉCHAT (*)

Né le 2 février 1942 à Montlhéry, en France. Nationalité : Française. Nommé le 15 Janvier 2001 en qualité d'administrateur à compter du 14 mai 2001.

Autres mandats et fonctions :
M. Jean Paul Béchat est Président Directeur Général de Snecma. Il est administrateur des sociétés Messier-Dowty International Ltd., France Télécom, Natexis Banques Populaires et SOGEPA. Il est Président d'honneur du GIFAS Président de l'AECMA depuis octobre 2001. Il a été nommé par le gouvernement français membre du Conseil Économique de la Défense et du Conseil Général de l'Armement.
Nombres d'actions ALSTOM possédées : 2 000.
Mandat expirant en 2004.

CANDACE BEINECKE

Née le 26 novembre 1946, aux Etats-Unis. Nationalité : Américaine. Nommée le 24 juillet 2001 en qualité d'administrateur.

Autres mandats et fonctions :
Mme Candace Beinecke est Président de Hughes Hubbard & Reed LLP, USA, depuis 1999, mandataire de First Eagle Funds, USA depuis 1998 et administrateur de First Eagle SoGen, Inc., USA et de First Eagle SoGen Variables Funds, Inc., USA depuis 1999.
Nombre d'actions ALSTOM possédées : 100.
Mandat expirant en 2007.

GEORGE SIMPSON (*)

Né le 2 juillet 1942 à Dundee, au Royaume-Uni. Nationalité : Anglaise. Nommé le 14 mai 1998 en qualité d'administrateur.

Autres mandats et fonctions :
Lord Simpson est administrateur de la société Nestlé S.A.
Nombres d'actions ALSTOM possédées : 655.
Mandat expirant en 2004.

JAMES B. CRONIN (*)

Né le 14 octobre 1937 à Greenford, au Royaume-Uni. Nationalité : Anglaise. Nommé le 14 mai 2001 en qualité d'administrateur. M. James B. Cronin a été nommé Directeur Général et membre du Directoire de GEC ALSTHOM N.V. en 1989 et était Deputy Chief Executive Officer d'ALSTOM jusqu'en juin 2000.

Autres mandats et fonctions :
M. James B. Cronin est administrateur de AWG plc.
Nombres d'actions ALSTOM possédées : 13666.
Mandat expirant en 2002.

KLAUS ESSER (*)

Né le 21 novembre 1947 à Oberhausen, en Allemagne. Nationalité : Allemande. Nommé le 17 juin 1998 en qualité d'administrateur à compter du 25 juin 1998.

Autres mandats et fonctions :
Dr Klaus Esser est associé de General Atlantic Partners LLC. Il est Président du Conseil de Surveillance de la société Apollis AG, membre du Conseil de Surveillance de la société Victoria Versicherung AG et de la société GWI AG.
Nombres d'actions ALSTOM possédées : 200.
Mandat expirant en 2004.

JEAN-PIERRE HALBRON (*)

Né le 31 août 1936 à Paris, en France. Nationalité : Française. Nommé le 14 mai 1998 en qualité d'administrateur.

Autres mandats et fonctions :
M. Jean-Pierre Halbron est Directeur Général d'Alcatel. Il est Président Directeur Général d'Electro Banque, Président du Conseil d'Administration d'Alcatel Finance Inc., Président du Conseil d'Administration d'Alcatel USA Inc. et administrateur des sociétés Alcatel, Alcatel USA Holdings Corp., Alcatel USA LP, Inc., et Alcatel Finance Australia Ltd. Il est également membre du Conseil de Surveillance de la société Alcatel Deutschland GmbH.
Nombres d'actions ALSTOM possédées : 10 000.
Mandat expirant en 2002.

PATRICK KRON (*)

Né le 26 septembre 1953, en France. Nationalité : Française. Nommé le 24 juillet 2001 en qualité d'administrateur.

Autres mandats et fonctions :
M. Patrick Kron est Président du Directoire d'Imerys depuis 1998 et administrateur de Carbone Lorraine depuis 1993. Il est Président Directeur Général de Mircal (France), Président d'Imerys USA, Inc. (États-Unis) et d'Imerys UK Limited, Président et Administrateur Délégué de Plibrico International SA (Luxembourg), Président du Beirat de Plibrico GmbH, membre du Conseil de Surveillance de Treibacher Schleifmittel AG (Autriche), et administrateur de C-E Minerals, Inc. (États-Unis) et de Timcal SA (Suisse).
Nombres d'actions ALSTOM possédées : 1 500.
Mandat expirant en 2007.

(*) administrateur indépendant.

Le Conseil d'Administration, constitué de neuf administrateurs dont cinq ne sont pas de nationalité française, s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice clos le 31 mars 2002. Le taux moyen de participation au Conseil d'Administration a été de 93 %.
La proportion des administrateurs indépendants, au sens du dernier rapport Viénot, c'est-à-dire n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Compagnie ou son groupe qui peut compromettre leur liberté de jugement, excède largement la proportion du tiers recommandée par ce rapport.
Le Conseil d'Administration comprend ainsi sept administrateurs indépendants, un administrateur ayant une fonction exécutive, le Président Directeur Général, M. Pierre Bilger, et un administrateur, Mme Candace Beinecke, qui est Président du cabinet d'avocats américain, Hughes Hubbard & Reed, l'un des cabinets conseil de la Compagnie.
Dès juin 1998, le Conseil d'Administration a décidé la création d'un comité d'audit et d'un comité de nominations et de rémunération, dont les présidents sont, depuis l'origine, des administrateurs indépendants.
La composition du Conseil d'Administration a évolué au cours de l'exercice.
L'Assemblée Générale mixte du 24 juillet 2001 a ratifié les cooptations intervenues en cours d'exercice, de M. Jean-Paul Béchat, M. James B. Cronin et de M. Paolo Scaroni pour la durée restant à courir des mandats de M. de Larosière de Champfeu, M. John Mayo et de M. Serge Tchuruk respectivement. Elle a également nommé, pour une durée de 6 ans, Mme Candace Beinecke et M. Patrick Kron. Ces modifications ont amené le Conseil d'Administration à réviser la composition de ses comités le 24 juillet 2001. Le 8 janvier 2002, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de M. Paolo Scaroni qui n'a pas été remplacé.
Les mandats de M. Jean-Pierre Halbron et de M. James B. Cronin venant à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001/02, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale, sur les recommandations du comité de nominations et de rémunération, le renouvellement du mandat de M. James B. Cronin et le remplacement de M. Jean-Pierre Halbron par M. Georges Chodron de Courcel. M. Jean-Pierre Halbron avait fait savoir au Conseil d'Administration qu'il ne souhaitait pas que son mandat soit proposé au renouvellement.
Faisant application des recommandations en matière de gouvernement d'entreprise, le Conseil d'Administration a également décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de réduire pour l'avenir la durée du mandat des administrateurs de six à quatre ans.
Sous réserve de l'accord de cette même Assemblée Générale, les statuts de la Compagnie vont être mis à jour conformément aux modifications introduites par la loi relatives aux nouvelles régulations économiques. En particulier le Conseil d'Administration aura désormais le choix entre le maintien dans son état actuel de la fonction de Président Directeur Général ou la création de deux fonctions distinctes de Président du Conseil d'Administration d'une part, et de Directeur Général d'autre part. En application de la nouvelle loi, la décision sera prise au cours du premier Conseil d'Administration qui suivra l'Assemblée Générale.

Le Comité d'Audit

- Dr Klaus Esser, Président
- James B. Cronin (*)
- Jean-Pierre Halbron
- Patrick Kron(*)

L'ensemble des membres du comité d'audit sont indépendants.

Le comité examine :

– la pertinence et la qualité des projets des comptes consolidés et sociaux annuels ainsi que des comptes semestriels ;
– les rapports des commissaires aux comptes ;
– les procédures internes en matière d'audit et de contrôle financier ;
– les procédures internes en matière d'analyse des risques ;
– de manière générale, tout sujet de nature comptable ou financière ;
– les candidatures des commissaires aux comptes et leur programme de travail.

Le Comité d'Audit s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice 2001/02 afin de procéder à l'examen des comptes semestriels et annuels, à l'audition des commissaires aux comptes et des responsables de la Compagnie sur les procédures internes en matière d'audit, de contrôle financier et d'analyses des risques. Le taux de participation de ses membres aux réunions a été de 88 %.

Le Comité de Nominations et de Rémunération

- Sir William Purves, Président
- Jean-Paul Béchat (*)
- Candace Beinecke (*)
- Pierre Bilger
- Lord Simpson

Il comprend trois membres indépendants dont son Président.

Le comité examine :

– la rémunération des membres du Comité Exécutif ;
– les principes de répartition des jetons de présence ;
– les plans de stock-options et d'actionnariat des salariés ;
– les plans de succession pour les principaux responsables de la Compagnie et les propositions de nomination d'administrateurs.

Le Comité s'est réuni à 5 reprises au cours de l'exercice 2001/02 afin de procéder à l'examen de la rémunération du Président Directeur Général (en son absence), des membres du Comité Exécutif ainsi que celle des administrateurs, d'examiner les propositions de plans de stock options et d'actionnariat salariés. Il a également revu les plans de succession pour les principaux responsables de la Compagnie et les propositions de nomination de nouveaux administrateurs. Sur chacun de ces sujets, le Comité a établi des recommandations. Le taux de participation de ses membres aux réunions a été de 91 %.

Ces deux Comités rendent systématiquement compte de leurs travaux et de leurs observations au Conseil d'Administration.

(*) nommés membres par le Conseil d'Administration du 24 juillet 2001.

Management

Comité Exécutif*

PIERRE BILGER
Président Directeur Général

PATRICK BOISSIER
Président,
Secteur Marine

NICK SALMON
Directeur Général

ALEXIS FRIES
Président,
Secteur Power

PHILIPPE JAFFRÉ
Conseiller du Président Directeur Général
(Directeur Financier à partir de juillet 2002)

PHILIPPE JOUBERT
Président,
Secteur Transmission & Distribution

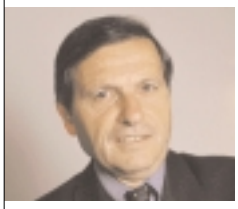

FRANÇOIS NEWEY
Directeur Financier
(jusqu'à juillet 2002)

MICHEL MOREAU
Président,
Secteur Transport

ANDREW P. HIBBERT
Directeur Juridique

* Au 7 mai 2002.

FONCTIONS CORPORATE

Juridique
Chris Murray

Comptabilité
James Milner

Finance
Marc Haestier

Relations Investisseurs
Robert Shaw,
Elisabeth Rocolle-Teyssier

Contrôle de Gestion
Florence Denizeau

Gestion des Risques
Richard Hadley

Fiscalité
Ian Kellitt

Trésorerie
Roger Joerg

Ressources Humaines
Kees Kruit

Communication
Jean-Georges Micol

Direction Industrielle
Jacques Léger

Informatique
Jean-Pierre Dehez

Asssurance
Hervé Borel

Fusions & Acquisitions
Jean-Charles Samy

Stratégie
Bertrand Dusseiller

Technologie
John Loughhead

SECTEUR POWER

Président
Alexis Fries

Juridique
Donna Vitter

Finance
Patrice Mantz

Ressources Humaines
Keith Tipson

Industrial Processes
Patrick Bikard

Segments

Boilers & Environment
Philippe Soulié

Customer Service
Walter Gränicher

Gas Turbine
Mike Barrett

Hydro Power
Bertrand de Saint-Julien

Industrial Turbine
Leif Nilsson

Steam Power Plant
Robert Oegerli (par intérim)

SECTEUR TRANSMISSION & DISTRIBUTION

Président
Philippe Joubert

Juridique
Denise Van Hentenryk

Finance
Henri Poupart-Lafarge

Ressources Humaines
Dominique Simon

Direction Commerciale
Michel Augonnet

Business

Distribution
Stephen Burgin

Energy Automation & Information Solutions
Laurent Demortier

Network Planning
Riaan Marshall

Transmission
Kurt Hakansson

SECTEUR TRANSPORT

Président
Michel Moreau

Présidents adjoints
Gérard Blanc
Charles Carlier

Juridique
Fred Einbinder

Finance
Roland Kientz

Ressources Humaines
Diane Jones

Qualité
Dieter List

Technologie
François Lacôte

Segments

Americas - Rolling Stock
Stephan Rambaud-Measson

Intercity - Rolling Stock
Jan Kreminski

Service
Charles Carlier

Systems
Charles Carlier

Transit - Rolling Stock
Marc Granger

Transport Information Solutions
Bruce Alspach

SECTEUR MARINE

Président
Patrick Boissier

Directeur des Opérations
Laurent Castaing

Finance & Juridique
Bruno Gamby

Ressources Humaines
Philippe Bouquet-Nadaud

Commercial
Georges Lesavre

ORGANISATION PAYS

Etienne Dé

Afrique/Moyen-Orient
Marc Chagnas

Amériques
Pedro Solé

Asie/Pacifique
Lawrence Hoskins

Europe du Nord et de l'Est
Sven Karlin

Europe de l'Ouest
Philippe Delaboudinière

Project & Export Finance
François Salvini

Présidents Pays (les 15 pays les plus importants)

Allemagne
Karl-Heinz Stupperich

Australie
Sandy Elliot

Brésil
José-Luiz Alquéres

Canada
Pierre Martin

Chine
Geoffrey Ball

Espagne
Antonio Oporto

États-Unis
Mike Barnoski

France
Robert Mahler

Inde
Krishna Pillai

Italie
Luigi Marauta

Mexique
Alain Toubiana

Pologne
Jakub Radulski

Royaume-Uni
Paul Barron

Suède
Lars Josefsson

Suisse
Paul Schneebeli

Information aux actionnaires

AGENDA DE L'ACTIONNAIRE

1er avril 2002

Début de l'exercice 2002/03 d'ALSTOM

7 mai 2002

Annonce des résultats de l'exercice 2001/02

3 juillet 2002

Assemblée Générale (sur deuxième convocation)

16 juillet 2002*

Commandes et chiffre d'affaires du 1er trimestre de l'exercice 2002/03

7 novembre 2002*

Résultats du 1er semestre de l'exercice 2002/03

16 janvier 2003*

Commandes et chiffre d'affaires du 3e trimestre de l'exercice 2002/03

31 mars 2003

Clôture de l'exercice 2002/03

16 mai 2003*

Résultats de l'exercice 2002/03

** Dates provisoires.*

Performance de l'action

• Les actions d'ALSTOM sont cotées sur les bourses de Paris, Londres et New York. A Londres et à New York, les actions sont respectivement cotées sous forme de UK Depository Receipts et d'American Depository Receipts. ALSTOM ne fait plus partie du CAC 40, premier indice boursier français, depuis le 3 avril 2002.

Bourse de Paris (en €)

Volume ('000 actions)

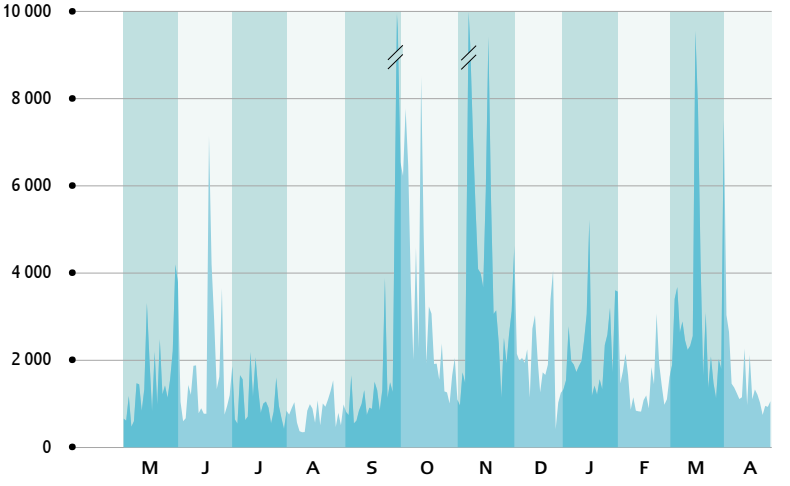

Période du 1er avril 2001 au 31 mars 2002	Paris
Moyenne journalière des transactions	2 375 835
• Cours le plus haut	€ 36,00
• Cours le plus bas	€ 11,46
• Dernier cours (31 mars 2002)	€ 15,40
• Capitalisation boursière (31 mars 2002)	€ 3 302 millions

http://www.alstom.com

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT*

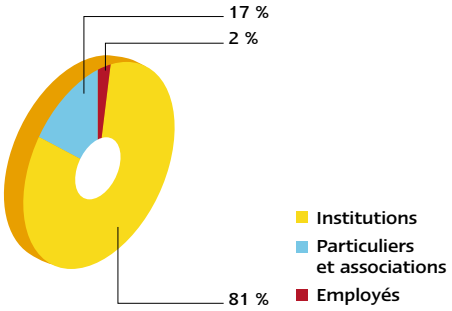

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE *

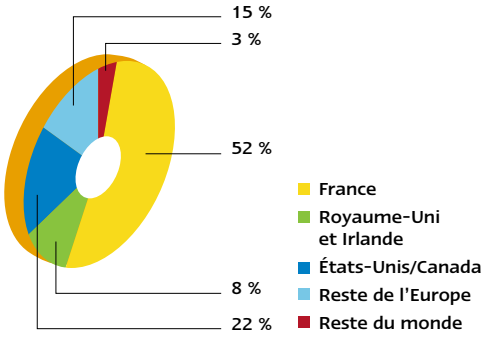

RÉPARTTION DES ACTIONNAIRES INSTITUTIONNELS PAR REGION *

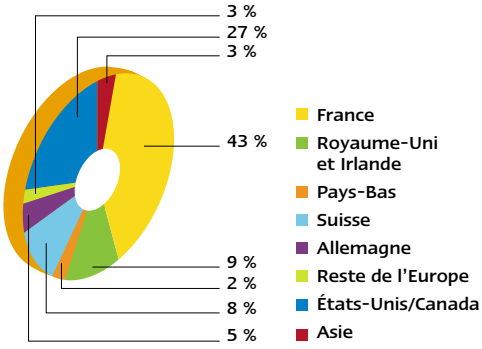

* Exercice clos le 31 mars (estimation)

Au 31 mars 2002, le capital d'ALSTOM s'élève à € 1 292 324 754, divisé en 215 387 459 actions d'une valeur nominale de € 6, toutes de même catégorie et entièrement libérées.
À la connaissance de la Compagnie et sur la base des déclarations reçues, Franklin Resources Inc. est le seul actionnaire dont la participation dépasse 5 % du total des actions en circulation.

Communication avec nos actionnaires

- ALSTOM diffuse des informations et organise des présentations et des conférences téléphoniques à intervalles réguliers afin d'informer ses actionnaires, ainsi que les marchés financiers, de ses résultats, et de mieux faire comprendre les activités et la stratégie de la Compagnie. Toutes ces informations sont disponibles sur notre site Internet.
- Les actionnaires individuels ont accès à ces informations par le biais de notre "Lettre aux Actionnaires" et sont conviés à des réunions en province et à des visites de sites.
- Les présentations et annonces de résultats sont disponibles sur notre site Internet, de même que le contenu des conférences investisseurs auxquelles nous participons.
- Les conférences d'analystes sont diffusées en direct sur notre site Internet.
- Notre site propose également une information en temps réel sur le cours de l'action, les communiqués de presse récents et les événements pour les actionnaires ainsi qu'un guide pratique de l'actionnaire ALSTOM et un service d'information par e-mail.

Visitez nos sites

http://www.alstom.com (site en anglais)
http://www.alstom.fr (site en français)

Contactez-nous

Notre équipe de Relations Investisseurs, basée à Paris, est à votre disposition pour répondre à vos questions en anglais et en français. Contactez-nous par téléphone, fax ou e-mail (voir ci-dessous).
Les détenteurs d'actions ALSTOM sous forme de UK Depository Receipts (UKDR) peuvent contacter notre agent dépositaire au Royaume-Uni, Lloyds-TSB Registrars, au 0870 600 3964.
Les détenteurs d'actions ALSTOM sous forme d'American Depository Receipts (ADR) peuvent contacter notre agent dépositaire, la Bank of New York, au 1 888 BNY ADRS (appel gratuit).

ALSTOM RELATIONS INVESTISSEURS
Tél. (France) : 0 800 50 90 51 (numéro vert)
Tél. (International) : + 33 1 47 55 25 78
Fax : + 33 1 47 55 28 61
e-mail : investor.relations@chq.alstom.com

Sommaire

p. 29 – Comptes de résultat consolidés

p. 30 – Bilans consolidés

p. 32 – Tableau de flux de trésorerie nette consolidés

Comptes de résultat consolidés

en millions €	Notes *	Exercice clos le 31 mars 2000	2001	2002
CHIFFRE D'AFFAIRES		**16 228,6**	**24 549,7**	**23 452,8**
Coût des ventes		(12 976,8)	(20 428,0)	(19 621,9)
Frais commerciaux		(904,0)	(1 139,7)	(1 078,2)
Frais de recherche et développement		(506,0)	(628,7)	(575,4)
Frais généraux et administratifs		(1 112,4)	(1 201,9)	(1 236,3)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		**729,4**	**1 151,4**	**941,0**
Autres produits (charges), nets	(3)	72,4	(255,7)	(476,9)
Amortisssement des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles acquises	(6)	(244,0)	(360,2)	(350,3)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**557,8**	**535,5**	**113,8**
Résultat financier	(4)	(62,3)	(116,0)	(207,5)
RESULTAT AVANT IMPOT		**495,5**	**419,5**	**(93,7)**
Impôt sur les bénéfices	(5)	(118,7)	(174,5)	(9,7)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence		(12,7)	(3,8)	0,8
Dividendes sur actions préférentielles remboursables d'une filiale		–	–	(13,9)
Intérêts minoritaires		(15,0)	(37,5)	(22,9)
RÉSULTAT NET		**349,1**	**203,7**	**(139,4)**
Résultat net par action en €				
Normal et dilué		1,6	0,9	(0,6)
Avant amortissement des écarts d'acquisition – normal et dilué		2,8	2,6	1,0

** Les notes relatives aux tableaux peuvent être consultées dans le Rapport Annuel 2001/2002 d'ALSTOM – Informations Financières.*

Bilan consolidé

en millions €	Notes *	Exercice clos le 31 mars 2000	2001	**2002**
ACTIF				
Écarts d'acquisition, nets	(6)	**3 810,4**	**5 310,8**	**4 612,4**
Autres immobilisations incorporelles acquises, nettes	(6)	–	1 186,7	1 169,6
Immobilisations corporelles, nettes	(7)	**2 162,6**	**2 787,7**	**2 788,1**
Titres des sociétés mises en équivalence et autres participations	(8)	257,2	323,1	301,0
Autres immobilisations, nettes	(9)	1 104,5	1 300,8	1 326,3
Écarts d'acquisition et autres immobilisations, nets		**7 334,7**	**10 909,1**	**10 197,4**
Impôts différés	(5)	**1 090,8**	**1 842,8**	**2 144,0**
Stocks et travaux en cours, nets	(10)	3 327,2	6 049,7	5 592,6
Clients et comptes rattachés, nets	(11)	4 545,4	7 028,7	4 730,0
Autres créances, nettes	(12)	1 959,3	2 816,1	3 304,1
Total des créances, nettes		**9 831,9**	**15 894,5**	**13 626,7**
Quasi disponibilités et placements à court terme	(13)	174,5	496,4	331,3
Disponibilités	(14)	2 246,6	2 523,6	1 904,4
Disponibilités et quasi disponibilités		2 421,1	3 020,0	2 235,7
TOTAL ACTIF		**20 678,5**	**31 666,4**	**28 203,8**

** Les notes relatives aux tableaux peuvent être consultées dans le Rapport Annuel 2001/2002 d'ALSTOM – Informations Financières.*

en millions €	Notes *	Exercice clos le 31 mars 2000	2001	**2002**
PASSIF				
Capitaux propres		**1 986,0**	**2 090,4**	**1 752,5**
(dont différences de conversion)		(46,2)	(61,1)	(141,1)
Intérêts minoritaires	(15)	**32,9**	**102,3**	**91,1**
Actions préférentielles remboursables	(16)	**–**	**205,0**	**205,0**
Titres subordonnés à durée indéterminée	(17)	**–**	**250,0**	**250,0**
Provisions pour risques et charges	(18)	**3 254,4**	**4 590,8**	**3 849,2**
Provisions pour engagements de retraite	(19)	**667,0**	**1 058,3**	**994,0**
Emprunts obligataires et autres emprunts		2 739,0	4 491,1	4 088,6
Découverts bancaires		820,7	161,8	211,2
Dettes financières	(20)	**3 559,7**	**4 652,9**	**4 299,8**
(dont long terme)		(998,9)	(1 722,5)	(2 762,9)
Impôts différés	(5)	**569,8**	**857,7**	**704,3**
Avances et acomptes reçus	(22)	3 538,2	7 783,2	5 955,6
Fournisseurs et comptes rattachés		3 645,8	6 539,9	5 564,1
Charges à payer sur contrats et autres dettes	(21)	3 424,7	3 535,9	4 538,2
Total autres dettes		**10 608,7**	**17 859,0**	**16 057,9**
TOTAL PASSIF		**20 678,5**	**31 666,4**	**28 203,8**
Engagements hors bilan	(26)	7 290,8	15 560,6	12 833,2

** Les notes relatives aux tableaux peuvent être consultées dans le Rapport Annuel 2001/2002 d'ALSTOM – Informations Financières.*

Tableau de flux de trésorerie nette consolidés

en millions €	Exercice clos le 31 mars 2000	2001	2002
Variation de la trésorerie d'exploitation			
Résultat net	349,1	203,7	(139,4)
Intérêts minoritaires	15,0	37,5	22,9
Ajustements permettant de réconcilier le résultat avant intérêts minoritaires à la variation de la trésorerie nette d'exploitation :			
Dotations nettes aux provisions et amortissements des actifs	566,3	854,1	792,1
Variation nette des provisions pour engagements de retraite	16,3	114,8	(51,0)
(Plus-values) moins-values nettes sur cessions d'actifs	(711,8)	0,4	(197,9)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	15,7	3,8	0,4
Variation des impôts différés	73,8	(36,0)	(86,4)
Variation nette des actifs et passifs circulants :			
Diminution (augmentation) des stocks et travaux en cours, nets	(132,4)	(1 462,4)	54,0
Diminution (augmentation) des créances clients et autres créances, nettes	(946,5)	(609,2)	668,1
Augmentation (diminution) des provisions sur contrats	142,1	(813,4)	(947,9)
Augmentation (diminution) des autres provisions	127,8	(144,1)	2,5
Augmentation (diminution) des provisions pour restructuration	(52,0)	(525,8)	(122,7)
Augmentation (diminution) des avances et acomptes reçus	(1 853,9)	2 602,6	(1 254,6)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs, charges à payer sur contrats et autres dettes	1 662,5	(42,1)	680,7
Augmentation (diminution) de la titrisation de créances futures	1 167,0	408,2	161,1
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	**439,0**	**592,1**	**(418,1)**
Variation de la trésorerie d'investissement			
Produits de cession des immobilisations corporels	176,1	189,4	118,8
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(585,4)	(568,0)	(550,3)
Diminution (augmentation) des autres immobilisations, nettes	(382,9)	(382,6)	(103,7)
Coûts d'acquisition de titres, nets de la trésorerie nette acquise	(1 292,0)	(1 137,0)	(113,2)
Produits des ventes des titres, nets de la trésorerie nette cédée	825,0	308,1	771,9
Variation nette de la trésorerie d'investissement	**(1 259,2)**	**(1 590,1)**	**123,5**
Variation de la trésorerie de financement			
Augmentation de capital	–	33,2	–
Titres subordonnés à durée indéterminée et actions préférentielles	–	455,0	–
Dividendes payés incluant minoritaires	(111,1)	(118,2)	(136,1)
Variation nette de la trésorerie de financement	**(111,1)**	**370,0**	**(136,1)**
Effet net des variations des taux de conversion	23,5	(20,3)	(12,3)
Autres changements	–	154,0	11,8
Augmentation (diminution) de la trésorerie nette	**(907,8)**	**(494,3)**	**(431,2)**
Trésorerie nette au début de l'exercice(*)	(230,8)	(1 138,6)	(1 632,9)
Trésorerie nette à la fin de l'exercice(*)	**(1 138,6)**	**(1 632,9)**	**(2 064,1)**
Impôts payés	70,2	68,4	154,0
Intérêts reçus	118,7	189,3	160,2
Intérêts payés	165,2	319,2	325,5

** La variation de la trésorerie, au début et à la fin de l'exercice sont présentées nettes de l'endettement à court, moyen et long terme.*

Conception et réalisation
Altedia Editing

Photos : ALSTOM/AFD/Bernd Müller,
ALSTOM/Editing Corporate/Jacques Graf,
ALSTOM/Dominique Desjardins, Antoine Gonin, Philippe Guignard,
Lakeland, Eric Lamperti, Milepost, Neil Ray.
© Alstom 2002

Société Anonyme au capital social de € 1 292 324 754
Siège social : 25, avenue Kléber — 75116 Paris — France
389 058 447 RCS Paris
Internet: www.alstom.com
www.alstom.fr

RAPPORT ANNUEL — INFORMATIONS FINANCIERES
EXERCICE 2001/02

TABLE DES MATIERES

	Page
RAPPORT DE GESTION	3
COMPTES CONSOLIDES	42
DESCRIPTION DES ACTIVITES	85
Présentation générale d'ALSTOM	85
Power	85
Transmission & Distribution	97
Transport	105
Marine	115
Power Conversion	119
RISQUES	124
Principaux facteurs de risques	124
Autres risques	131
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Comptes sociaux	136
Rapport général des Commissaires aux Comptes	143
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	144
Proposition d'affectation du résultat	146
Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	146
Résultat et autres éléments caractéristiques de la société relatifs aux cinq derniers exercices	147
Identité de la Société	148
Dispositions particulières des statuts	148
Capital — Actionnariat—Bourse	151
Administration — Direction — Contrôle	159
Autres informations	161

RAPPORT DE GESTION

Les commentaires ci-dessous doivent être lus en liaison avec nos comptes consolidés de l'exercice 2001/02, les notes relatives à ces comptes consolidés et les sections "Description des Activités" et "Risques" inclus dans ce Rapport Annuel. Au cours des périodes décrites dans cette section, plusieurs opérations d'importance affectant la comparabilité de nos résultats financiers entre les différentes périodes ont eu lieu. Nous vous présentons les données telles qu'elles apparaissent dans nos comptes ainsi que retraitées à périmètre comparable pour faciliter leur comparaison. Les retraitements effectués sont décrits dans la partie "Comptes consolidés au 31 mars 2000, 2001 et 2002" dans le paragraphe relatif aux "Modifications de périmètre" ci-après.

Ce document contient des informations sur les marchés dans lesquels nous opérons (taille, position concurrentielle). Sauf indication contraire, les informations contenues dans ce Rapport Annuel proviennent des estimations que nous avons effectuées.

COMMENTAIRE GENERAL

Depuis notre introduction en bourse en 1998, nous avons été confrontés à la transformation profonde des marchés sur lesquels nous intervenons. La privatisation et la déréglementation de nos marchés, l'évolution de la clientèle, jusqu'alors constituée de grandes entreprises publiques et aujourd'hui davantage constituée de sociétés privées de taille plus modeste, nous ont incités à faire évoluer notre Groupe et à renouveler notre offre de produits, systèmes, prestations de services et solutions. Nous avons développé notre savoir-faire technologique à travers une série d'acquisitions stratégiques, plus particulièrement l'acquisition à ABB des technologies de turbines à gaz de grande puissance et à Fiat Ferroviaria des technologies du train pendulaire. En février 2002, nous avons conclu avec Rolls-Royce un accord de coopération pour développer notre maîtrise des turbines à gaz de grande puissance. Pour l'exercice 2001/02, le Secteur Power représente 57 % de notre chiffre d'affaires, Transport 19 %, Transmission & Distribution (T&D) combiné à Power Conversion 17 % et Marine 6 % (ces chiffres sont calculés sans tenir compte du Secteur Contracting cédé en juillet 2001). Lors de cette évolution du Groupe, nous avons amélioré de manière importante la répartition géographique de nos activités, avec 62 % des ventes de l'exercice 2001/02 réalisées en dehors de l'Europe, dont 34 % aux Amériques (ces chiffres sont calculés sans tenir compte du Secteur Contracting).

Le tableau ci-dessous reprend, sur une base consolidée, nos chiffres financiers et opérationnels clés.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
		(en € millions)	
Carnet de commandes	23 701	39 429	35 815
Commandes reçues	17 259	25 727	22 686
Chiffre d'affaires	16 229	24 550	23 453
Résultat opérationnel	729	1 151	941
Marge opérationnelle	4,5 %	4,7 %	4,0 %
Résultat net après amortissement des survaleurs	349	204	(139)
Bénéfice par action (€)[1]	1,6	0,9	(0,6)

(1) Sur la base du nombre pondéré d'actions existantes le 31 mars 2002.

Les résultats arrêtés au 31 mars 2002 sont décevants. Alors que les commandes et le chiffre d'affaires ont augmenté lors des six premiers mois de l'exercice, le marché s'est détérioré pour les Secteurs Power et Marine au cours de la seconde moitié de l'année à la suite du retournement de tendance observé sur le marché nord-américain, amplifié par les événements tragiques du 11 septembre 2001 et la faillite d'Enron. Le bas niveau d'activité de l'économie mondiale, notamment aux Etats-Unis et au Japon, a également affecté le marché asiatique. Dans cet environnement économique mondial, à périmètre comparable, les commandes enregistrées au cours de l'exercice 2001/02 ont diminué alors que le chiffre d'affaires reste stable par rapport à l'exercice

2000/01. Le carnet de commandes demeure élevé avec € 35,8 milliards au 31 mars 2002, représentant 19 mois de chiffre d'affaires (à l'exclusion des ventes de notre ancien Secteur Contracting). La diminution du carnet de commandes et des ventes est due pour une large part aux cessions du Secteur Contracting et des 51 % détenus dans GT Railway Maintenance Holdings Limited (GTRM), société anglaise de maintenance ferroviaire, ainsi qu'aux commandes et livraisons significativement plus faibles pour le Secteur Marine et à une baisse des commandes de Power. La marge opérationnelle passe de 4,7 % à 4,0 %, principalement en raison des difficultés de réalisation des contrats de trains au Royaume-Uni, de la pression sur les prix pour les activités du Secteur T&D et de la baisse de la marge opérationnelle du Secteur Marine, comme décrit plus loin dans ce Rapport.

La perte nette de l'exercice 2001/02 s'établit à € 139 millions comparée à un bénéfice net de € 204 millions au cours de l'exercice précédent. Cette perte est liée essentiellement à des marges opérationnelles plus faibles, à des coûts de restructuration plus importants, à des provisions constituées pour couvrir le financement des ventes, et à une charge financière, partiellement compensés par des plus-values de cessions. L'endettement net augmente pour passer de € 1,6 milliards au 31 mars 2001 à environ € 2,1 milliards au 31 mars 2002 en raison de problèmes opérationnnels et de la dégradation du besoin en fonds de roulement. La valeur des créances futures titrisées, conformément au programme en cours, passe de € 1,6 milliards au 31 mars 2001 environ à € 1,7 milliards au 31 mars 2002.

Nous avons mis en place un plan stratégique ''*Restore Value*'', présenté plus loin dans ce Rapport, afin de faire face à la détérioration de notre situation financière et des conditions de marché.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les résultats au 31 mars 2002 ont été particulièrement affectés par les trois faits marquants suivants.

Power : Situation sur les turbines à gaz GT 24/26

Le 31 juillet 2000, nous avons annoncé que nous rencontrions des difficultés techniques importantes dans le démarrage des nouvelles turbines à gaz de grande puissance GT 24/26. Ces turbines sont les plus performantes de l'ensemble de notre gamme complète de turbines à gaz, avec des puissances respectives de 179 MW et 262 MW. Elles comptent parmi les produits les plus importants que nous vendons, et sont généralement vendues comme des éléments constitutifs de grands projets de production d'énergie comportant d'autres produits vendus par le Secteur Power. Les turbines à gaz GT 24/26 sont construites à partir de technologies développées par ABB. ABB a démarré la conception et la commercialisation de ces turbines en 1995 et a également conclu des contrats de ventes portant sur celles-ci. Ces turbines reposent sur une conception novatrice et sur une technologie de pointe. Lors de la mise en service de ces turbines en 1999 et 2000, des problèmes techniques importants ont été décelés sur les soixante dix-neuf turbines vendues.

En réponse à ces difficultés techniques, nous avons mis au point et intégré progressivement des modifications sur l'ensemble du parc des GT 24/26. Des négociations pour arriver à des accords transactionnels avec nos clients sont en cours. Nous prévoyons de modifier toutes les turbines en exploitation ainsi que les vingt et une turbines devant être livrées. Nous étudions et testons également d'autres modifications qui devraient encore améliorer la puissance et le rendement de nos turbines pour les années à venir et qui seront effectuées progressivement sur tout le parc. En février 2002, nous avons conclu un accord de technologie avec Rolls-Royce, qui nous permettra d'utiliser leur technologie aéronautique pour le développement de notre gamme de turbines à gaz de grande puissance, en particulier les GT 24/26.

A ce jour, le nombre cumulé d'heures de fonctionnement des turbines en exploitation a dépassé les 250 000 heures. Le programme de modifications est en cours et conforme au planning. Des accords transactionnels ont été conclus ou ne sont pas nécessaires pour cinquante-six turbines. Sur les vingt-trois turbines restantes, des négociations sont en cours pour seize machines (dont cinq pour lesquelles existe un contentieux) et des négociations devront être menées pour les sept autres cas. Les accords conclus avec nos clients comprennent des pénalités ainsi que la modification des turbines pendant une période intermédiaire qui s'étend jusqu'à la mise

en place de modifications portant sur l'amélioration des performances. A cette date, les accords prévoient que les turbines devront satisfaire un niveau de performance spécifié.

Des provisions ont été constituées dans les comptes afin de couvrir tous les coûts nécessaires aux modifications des turbines ainsi que les coûts supplémentaires anticipés pour être conformes aux accords transactionnels avec nos clients, y compris les coûts nécessaires à l'exécution des conditions contractuelles. Nous avons constitué avant le 30 septembre 2000 € 1 625 millions de provisions et de charges à payer relatives aux contrats des 79 turbines GT 24/26. Au 31 mars 2002, les provisions et charges à payer relatives à ces turbines s'élèvent à € 1 440 millions. Voir Notes 6 et 18 aux Comptes consolidés pour l'exercice 2001/02.

Le chiffre d'affaires sur les turbines à gaz GT 24/26 représente environ 14 % du chiffre d'affaires total du secteur Power pour l'exercice 2001/02 et 17 % pour l'exercice 2000/01.

Transport : Trains au Royaume-Uni

En 1997, peu après la privatisation du transport ferroviaire au Royaume-Uni, nous avons reçu cinq commandes, pour un total de cent dix-neuf nouveaux trains régionaux et une valeur totale de € 670 millions. Ces contrats faisaient partie de la première série de commandes suite à la déréglementation du marché du transport ferroviaire au Royaume-Uni.

Les difficultés que nous avons rencontrées sur ces contrats sont isolées mais néanmoins significatives. La déréglementation du transport ferroviaire au Royaume-Uni s'est accompagnée d'un transfert de la responsabilité d'approuver les normes de sécurité relatives aux véhicules ferroviaires à de nouvelles agences administratives, ce qui a eu pour effet de retarder l'obtention des approbations et autorisations administratives nécessaires. De plus, la dérégulation a permis l'entrée d'un nombre important de nouveaux opérateurs sur le marché, dont chacun avait ses propres spécifications techniques et contractuelles. Afin de respecter au mieux nos engagements en terme de calendrier initial de livraison, nous avons dû démarrer la production avant même de recevoir les dernières spécifications et autorisations. Les spécifications finalement publiées furent différentes de ce que nous avions anticipé, ce qui nécessite des modifications longues et coûteuses. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'honorer les calendriers de livraison et nous mettons en place des plans d'actions pour obtenir des clients l'acceptation des trains restant à livrer.

Nous avons réorganisé l'activité et mis en place une nouvelle équipe de direction afin de trouver une solution globale et rapide à ces problèmes. Au 31 mars 2002, 90 des 119 trains CORADIA et JUNIPER commandés par South West Trains, Scotrail, Northwest Trains et Gatwick Express avaient été livrés. Nous espérons livrer les 29 trains restant avant la fin de l'année civile 2002.

Marine : Financement des ventes

Afin de relancer l'activité Marine entre les exercices 1995/96 et 1997/98, nous avions décidé d'accorder une assistance financière à nos clients. Dans l'ensemble de ce document, nous définissons par ''financement des ventes'' (''*vendor financing*'') les montages correspondant à cette assistance. Celle-ci nous a permis d'enregistrer de nombreuses commandes de navires de croisière et d'améliorer la productivité de nos chantiers navals. Elle a consisté en des garanties données aux institutions financières sur les prêts contractés par certains acquéreurs de bateaux de croisière ou de ferries rapides. Au 31 mars 2002, ces garanties concernaient au total treize navires, parmi lesquels six bateaux de croisière livrés à Renaissance Cruises (Renaissance) et sept autres navires pour quatre autres clients. Deux paquebots de croisière ont été par ailleurs fournis à Renaissance sans financement des ventes.

Dès le dépôt de bilan de Renaissance en septembre 2001, nous avons mis en oeuvre avec les établissements prêteurs des moyens pour protéger et entretenir les bateaux et pour restructurer leur financement. Au 30 septembre 2001, notre exposition au risque sur le financement des ventes à Renaissance s'élevait à € 684 millions correspondant à des garanties de financements liés à la livraison des six paquebots de croisière.

Dans le cadre de la restructuration des financements achevée au cours de l'exercice 2001/02, la propriété des six paquebots a été transférée à des filiales de Cruiseinvest Ltd (Jersey), une société dans laquelle nous ne détenons aucune action. Quatre des six paquebots étaient auparavant détenus par quatre sociétés de crédit-bail spécialisées dans lesquelles nous avions un intérêt. Cruiseinvest a financé ces acquisitions par des emprunts bancaires que nous avons garantis pour partie. De plus, nous avons souscrit des obligations subordonnées à recours limité émis par Cruiseinvest, octroyé une ligne de crédit à Cruiseinvest et fait face à certains de nos engagements aux termes de garanties pré-existantes. Le paiement des intérêts au titre des obligations subordonnées est limité aux montants qui seront disponibles après remboursement des prêts bancaires octroyés à Cruiseinvest.

En parallèle, la recommercialisation des bateaux a commencé, avec pour objectif de faire affréter ces bateaux pour une exploitation à long terme ou bien de les vendre à des conditions normales de marché. L'un des bateaux, le R8, a déjà été affrété par P&O Princess. Par ailleurs, d'autres modes d'exploitation pour générer des revenus sur les cinq bateaux restants ont été mis en place. Ainsi, notre risque sur le financement des ventes octroyé à Renaissance, qui s'élevait à € 684 millions au 30 septembre 2001, est de € 432 millions au 31 mars 2002, dont € 195 millions au titre des obligations subordonnées à recours limité, € 40 millions au titre de la ligne de crédit et € 197 millions au titre de garanties. Au 30 septembre 2001, notre risque s'élevait à € 684 millions. Cette exposition est décrite plus en détail dans les Notes 9, 23 et 26 (b) des Comptes consolidés.

En plus de notre exposition au financement des ventes de Renaissance de € 432 millions au 31 mars 2002, notre exposition complémentaire pour le secteur Marine s'élevait à € 612 millions et concerne cinq bateaux de croisière et deux navires à grande vitesse vendus à quatre clients. Notre exposition totale pour le secteur Marine s'élevait ainsi à € 1 044 millions au 31 mars 2002. À ceci s'ajoute une garantie octroyée après le 31 mars 2002 d'un montant total de € 42 millions pour le financement d'un bateau de croisière commandé en 1998 et livré en avril 2002. Il n'y a pas d'autres engagements de financement des ventes portant sur des bateaux de croisière dans notre carnet de commandes.

Au cours de l'exercice 2001/02, nous avons enregistré une provision de € 110 millions pour couvrir notre exposition sur Renaissance Cruises, dont € 56 millions ont été utilisés, laissant une provision disponible de € 54 millions pour la couverture des risques relatifs à Renaissance Cruises. Nous avons également une provision complémentaire de € 90 millions pour couvrir l'ensemble des risques de financement des ventes du Secteur Marine. En conséquence, nous disposons de provisions d'un montant total de € 144 millions au 31 mars 2002 pour couvrir notre exposition sur le financement des ventes du Secteur Marine. Étant donné les provisions constituées antérieurement pour couvrir les risques de ce Secteur et utilisées en partie, l'effet net sur nos résultats consolidés pour l'exercice 2001/02 s'est concrétisé par une charge complémentaire de € 90 millions correspondant à la provision de € 90 millions enregistrée dans nos comptes sous la rubrique ''Autres Produits (Charges), net.''

L'impact de la restructuration Renaissance sur le bilan a été limité, car nous disposions, au 31 mars 2001, de dépôts d'un montant de € 346 millions, affectés à nos garanties initiales (comptabilisés sous la rubrique ''Autres Immobilisations'' en ''dépôts à long terme et retenues de garanties''). Nous avons utilisé ces dépôts pour financer une partie de la restructuration. Au 31 mars 2002, les dépôts correspondant à nos garanties résiduelles s'élevaient à € 169 millions. Voir Note 9 des Comptes consolidés.

RESTORE VALUE

Le 14 mars 2002, nous avons présenté notre plan ''*Restore Value*'', dont les objectifs principaux sont de renforcer la structure de notre bilan et d'améliorer notre capacité à générer de la trésorerie. Renforcer la structure de notre bilan est nécessaire du fait de la détérioration de notre ratio dette sur fonds propres depuis notre introduction en bourse. Cette détérioration est due à des besoins en fonds de roulement plus importants et à des acquisitions majeures réalisées au cours de ces quatre dernières années : création d'ABB ALSTOM Power, acquisition ultérieure de la participation d'ABB et acquisition de Fiat Ferroviaria. Ces acquisitions ont été financées par prélèvement sur nos disponibilités et par des emprunts. Comme décrit ci-dessus, nous avons, de

plus, eu à faire face à des difficultés exceptionnelles telles que celles rencontrées sur les turbines GT 24/26 ou bien sur les retards pris dans les livraisons de trains au Royaume-Uni. La faillite de Renaissance Cruises a mis en évidence la faiblesse de notre structure de bilan. Au cours des trois prochaines années, nous allons nous concentrer sur les segments de marché les plus rentables, améliorer notre efficacité opérationnelle à tous les niveaux et améliorer significativement notre capacité à générer de la trésorerie à travers toutes nos activités.

Le plan "*Restore Value*" se décline sur trois axes : renforcer le management, renforcer la solidité de notre structure de bilan et viser l'excellence opérationnelle.

Renforcer le management

Au cours de l'exercice 2001/02, nous avons procédé à d'importantes modifications d'organisation et renforcé les structures de management aux niveaux Groupe et Secteurs.

Le Secteur Power a été intégré pleinement au Groupe ALSTOM suite à l'acquisition faite auprès d'ABB, et les structures des Secteurs T&D et Transport ont été reconfigurées. De manière générale, les relations entre Corporate et Secteurs ont été renforcées et un contrôle plus strict est mis en œuvre.

Renforcer notre bilan

- *Générer de la trésorerie d'exploitation.* Notre objectif est de générer une trésorerie d'exploitation cumulée de € 1,3 milliards sur les exercices 2002/03 à 2004/05. Ceci dépendra de la performance opérationnelle des Secteurs, ainsi que de notre capacité à réduire les besoins en fonds de roulement ;
- *Restructuration de la dette et amélioration de la liquidité.* Nous avons conclu avec nos banques une modification temporaire des conditions à remplir pour l'octroi et le maintien des prêts ainsi que de la structure et la maturité de notre dette. En mars et avril 2002, nous avons obtenu € 850 millions de lignes supplémentaires de crédit de substitution ;
- *Vente d'actifs immobiliers.* Nous avons l'intention de signer des accords de cession portant sur environ € 750 millions d'actifs immobiliers d'ici décembre 2002. Nous avons identifié les sites pouvant être cédés dans sept pays d'Europe de l'Ouest. Nos conseillers ont travaillé sur un plan de cession en trois étapes : étude de faisabilité, commercialisation et réalisation de la vente. Nous pensons rester les occupants de la plupart des actifs, et ne prévoyons pas d'option d'achat ni de vente. Nous devrions réaliser des économies sur les amortissements et les frais financiers qui devraient permettre de compenser une charge locative plus lourde ;
- *Cession d'activités non stratégiques.* Après une revue stratégique détaillée de notre portefeuille d'activités, nous avons identifié douze activités non stratégiques pouvant être cédées. Ces activités représentent un chiffre d'affaires d'environ € 3,3 milliards pour l'exercice 2001/02. Au 31 mars 2002, nous avons démarré le processus de cession pour neuf de ces douze activités. Compte tenu des économies fiscales, des diminutions de charges financières et des amortissements des survaleurs, nous pensons que l'impact de ces cessions sur le résultat net devrait être négligeable. Si nous réalisons les ventes selon nos hypothèses de prix, nous devrions réaliser une légère plus-value de cession avant impôt. Nous ne prévoyons pas de vendre un Secteur entier mais simplement des activités constitutives de plusieurs Businesses de différents Secteurs ; et
- *Augmentation de capital.* Nous prévoyons une augmentation de capital par émission d'actions avec droits préférentiels de souscription. La date et le montant de l'offre dépendront des conditions de marché et de l'approbation des autorités boursières.

Viser l'excellence opérationnelle

Notre plan stratégique comprend plusieurs objectifs :

- Améliorer notre portefeuille d'activités en mettant l'accent sur les activités à forte croissance et à forte marge au sein de chaque Secteur ;

- Optimiser notre structure de coûts grâce à l'amélioration continue de la productivité et une charge de restructuration annuelle d'environ € 200 millions au cours des trois prochaines années. Nous visons également à réduire les frais de structure d'environ € 250 millions à l'issue d'un plan de trois ans ;
- Améliorer l'excellence opérationnelle par une meilleure gestion des risques et par une attention particulière portée à l'amélioration de la qualité ; et
- Résoudre rapidement les difficultés actuelles que connaissent les Secteurs Power, Transport et Marine.

Stratégie du Secteur Power

Afin de renforcer notre position concurrentielle sur le marché mondial, le Secteur Power poursuit ses efforts pour améliorer sa part de marché et la qualité de ses produits. Les stratégies clés de Power sont les suivantes :

- Accentuer l'effort mis sur l'efficacité opérationnelle en réduisant les coûts de structure, en améliorant la gestion de la trésorerie et en s'attachant à l'amélioration de la qualité et des processus. De plus, le déploiement du programme ''*Quality Focus 6 Sigma*'' visant, dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la performance, à l'excellence opérationnelle, s'accélère. Nous visons, par ce programme à améliorer le respect des délais de livraison de produits et services de haute qualité ;
- Se concentrer sur les activités à forte croissance et à forte marge comme les services, y compris les solutions technologiques de gestion de l'information, les turbines à gaz industrielles et les produits et services réduisant les émissions polluantes ;
- Renforcer notre expertise technologique dans le domaine des turbines à gaz de grande puissance, compte tenu du potentiel représenté par les nouveaux besoins du marché, et ce notamment grâce à l'accord de partenariat technologique à long terme conclu avec Rolls-Royce ; et
- Accroître les dépenses de recherche et développement sur les turbines à gaz afin d'améliorer les produits existants et développer de nouveaux produits compétitifs dans ce Secteur à moyen et long terme.

Stratégie du Secteur T&D

Conformément à sa position de leader sur son marché comme fournisseur de solutions, T&D déploie une stratégie fondée sur trois axes :

- Renforcer le coeur de nos activités de manière à conserver notre avantage concurrentiel sur les produits traditionnels. Il s'agit principalement d'améliorer la rentabilité des produits traditionnels par la rationalisation des produits, des coûts et de la production. De plus, nous construisons les bases qui permettront de croître sur les nouveaux segments de marché ;
- Saisir les opportunités de croissance sur un marché dont les besoins s'orientent plus largement vers les services à valeur ajoutée et les systèmes. Cela concerne l'importance croissante des technologies de l'information, le développement évolution du réseau et d'une activité de services ; et
- Avoir une plus grande couverture géographique et redéployer les forces commerciales afin de répondre aux besoins du marché et d'amplifier la capacité de T&D à servir un marché mondial. Cela nécessite de réaffecter nos forces sur les marchés porteurs et plus particulièrement les Etats-Unis et la Chine.

Réorganisation de T&D

Pour mettre en oeuvre cette stratégie, nous avons mis en place une nouvelle organisation au cours de l'exercice 2001/02. Cette nouvelle organisation, soutenue par le programme de gestion du changement, ''T&D On the Move'', repose sur les principes suivants :

- Une organisation commerciale internationale de vente par pays (''*International Sales and Country Organisation*'' ou ISCO), destinée à offrir à nos clients un seul point de contact pour la totalité de l'offre de T&D et à améliorer l'accès de nos sites de production rationalisés aux marchés mondiaux ;

- Une réorganisation des Businesses permettant d'offrir un large panel de produits et services pour la chaîne de fourniture d'énergie tels que la transformation des tensions, les commutateurs, la protection, les mesures, la gestion des flux d'énergie et les interconnexions entre les réseaux ; et
- Des fonctions support, comme la Stratégie, la Communication et la Finance, fourniront un service commun pour l'ensemble du Secteur, et assurent un contrôle des coûts de tous les Businesses.

Stratégie du Secteur Transport

Nous avons l'intention de consolider nos positions de leader et d'assurer la supériorité de nos produits sur nos marchés par les actions suivantes :

- Tirer parti du dynamisme des marchés européens ;
- Continuer à accroître les activités non manufacturières telles que Service et Signaling ;
- Améliorer la rentabilité et la trésorerie nette d'exploitation de nos activités de matériels roulants, principalement en améliorant notre marge opérationnelle en Europe, tout en maintenant notre part de marché actuelle, et continuer à accroître notre part de marché aux Etats-Unis ; et
- Développer nos avantages technologiques en améliorant la gamme des produits existants.

Stratégie du Secteur Marine

Pour répondre aux difficultés récentes affectant le marché des paquebots de croisière et capitaliser sur la performance de notre technologie de construction navale, notre stratégie pour le Secteur Marine a pour but de :

- Maintenir notre position de leader mondial dans la construction de paquebots de croisière en nous concentrant sur les coûts, la technologie et la qualité.
- Profiter de la croissance sur le marché des méthaniers en nous appuyant sur des solutions technologiques avancées et des associations ou alliances stratégiques, probablement avec un chantier chinois.
- Chercher à bénéficier des opportunités du marché des navires militaires.

Outre, le programme ''*Restore Value*'', Marine a lancé un nouveau programme, ''CAP 21+'', conçu pour capitaliser sur les résultats de sa précédente initiative majeure d'augmentation de la productivité appelée programme CAP 21, lancé en 1997. CAP 21+ se fonde sur les mêmes éléments que ''*Quality Focus*'', notre programme Groupe. Celui-ci met l'accent sur la fiabilité, les performances, les compétences et l'innovation. Nos objectifs exigent une attention accrue sur la recherche et le développement ainsi que la formation et doivent renforcer notre coopération avec nos fournisseurs et sous-traitants. Dans le cadre de ce programme, nous avons également développé un plan baptisé ''CAP performance'' qui nous aidera à optimiser nos relations avec nos fournisseurs et partenaires industriels.

PERSPECTIVES

Dans le cadre du plan ''*Restore Value*'', nous avons fixé un certain nombre d'objectifs financiers internes.

Nos objectifs sont les suivants :

- Accroître la marge opérationnelle de 4 % à une valeur proche de 5 % (sur la base des ventes globalement stables) pour l'exercice 2002/03 et la porter à 6 % d'ici 2005.

  Les objectifs pour chaque secteur sont les suivants :

  — Transport: atteindre une marge opérationnelle de 7 % avant la fin de l'exercice 2004/05 ;

  — Power : atteindre une marge opérationnelle de 6 % avant la fin de l'exercice 2004/05 ;

  — T&D : atteindre une marge opérationnelle de 8 % avant la fin de l'exercice 2004/05 y compris par Power Conversion ;

— Marine : atteindre une marge opérationnelle de 3 % avant la fin de l'exercice 2004/05 et de 5 % avant la fin de l'exercice 2005/06 ;

- Générer une trésorerie nette cumulée d'exploitation de € 1,3 milliards sur la période allant de l'exercice 2002/03 à l'exercice 2004/05, et une variation nette de trésorerie d'exploitation égale au résultat d'exploitation pour l'exercice 2004/05 ; et
- Générer des liquidités de € 2,1 milliards avant la fin de l'exercice 2002/03, par la vente d'actifs immobiliers et d'activités non stratégiques, et par une augmentation de capital.

Ces actions, combinées aux autres initiatives d'amélioration de la trésorerie décrites précédemment, ont pour but de nous permettre d'atteindre un ratio d'endettement (dette nette divisée par la somme des capitaux propres et des intérêts minoritaires) d'environ 20 % à la fin de l'exercice 2004/05.

Le plan ''*Restore Value*'', notre marge opérationnelle réelle et notre position financière pourraient différer des objectifs présentés ci-dessus de manière significative si certains des risques que nous décrivons dans la section ''Risques'', ou d'autres risques inconnus à ce jour, venaient à se concrétiser. Ces risques comprennent, notamment, notre dépendance au niveau mondial vis-à-vis des dépenses d'infrastructure, les risques technologiques liés au lancement de nouveaux produits ainsi que la concurrence touchant nos industries.

EVOLUTIONS RECENTES

En avril 2002, nous avons acquis les 49 % du capital restant d'ALSTOM Ferroviaria Spa. (auparavant dénommée Fiat Ferroviaria Spa.) pour € 154 millions.

En mai 2002, nous avons annoncé que Power avait obtenu un contrat pour la fourniture et la maintenance sur une période de vingt ans d'une centrale au gaz à Dunkerque en France pour Gaz de France. Ces commandes, qui seront enregistrées au cours de l'exercice 2002/03, ont une valeur cumulée d'environ € 450 millions.

Le bateau de croisière *European Stars* a été livré le 24 avril 2002.

COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2000, 2001 ET 2002

Modifications de périmètre

Les acquisitions et cessions d'activité décrites ci-dessous ont impacté d'une manière significative le résultat opérationnel de ces trois dernières années. Le tableau qui suit reprend nos principales acquisitions et prises de participations durant ces périodes. Le chiffre d'affaires et le nombre d'employés correspondent à l'exercice précédent l'acquisition, sauf indication contraire.

Sociétés	Secteurs	Pays/Région	Pourcentage acquis en %	Chiffre d'affaires (en € millions)	Nombre d'employés
Exercice 2001/02					
Bitronics, Inc.	T&D	Etats-Unis	100 %	13	60
Railcare Ltd.	Transport	Royaume-Uni	100 %	53	633
Ansaldo Coemsa SA	T&D/Power	Brésil	100 %	40	516
Exercice 2000/01					
ABB ALSTOM Power(1)	Power	Mondial	50 % restant	7 706	58 000
Norweb Contracting	Contracting/T&D	Royaume-Uni	Actifs	65	300
Scottish Power Contracting	Contracting/T&D	Royaume-Uni	Actifs	100	1 100
Sunvic	Contracting	Allemagne	100 %	81	750
Traxis	Transport	Pays-Bas	100 %	37	240
Fiat Ferroviaria(2)	Transport	Italie	51 %	375	2 200
Faceo (JV avec les filiales de gestion immobilière de Thalès)	Contracting	France	50 %	163	1 000
Exercice 1999/2000					
ABB ALSTOM Power(1)	Power	Mondial	50 %	7 706	58 000
ALSTOM South Africa	Other	Afrique du Sud	50 % restant	187	3 181
Missenard Quint	Contracting	France	100 %	46	434
Electricité et Technique	Contracting	France	100 %	6	32
ALSTOM S.A.	T&D	Brésil	51 %	17	380
ALSTOM Parafoudres (ex Soulé)	T&D	France	100 %	8	55
Télécité Inc.	Transport	Canada	100 %	7	70

(1) 100 % du chiffre d'affaires d'ABB ALSTOM Power pour la période du 1er juillet 1999 au 31 mars 2000.
(2) Fiat Ferroviaria consolidé à partir du 1er octobre 2000.

Le tableau qui suit reprend les principales activités cédées au cours des trois derniers exercices. Le montant des chiffres d'affaires, donné dans ce tableau, correspond aux chiffres d'affaires de l'année précédant la cession.

Sociétés	Secteurs	Pays/Région	Pourcentage cédé	Chiffre d'affaires (en € millions)	Nombre d'employés
Exercice 2001/02					
Secteur Contracting	Contracting	Mondial	100 %	2 485	23 797
GTRM	Transport	Royaume-Uni	51 %	229	4 203
Business ALSTOM Power Boilers (Waste to Energy)	Power	France	100 %	124	155
Exercice 2000/01					
Un certain nombre de Businesses du Secteur Industry	Industry	Mondial	100 %	281	2 800
Exercice 1999/2000					
ALSTOM Gas Turbines S.A. et ALSTOM Gas Turbines GmbH	Power	Mondial	100 %	609	2 500

Power

En application de l'accord signé le 23 mars 1999, nous avons vendu notre activité de turbines à gaz de grande puissance à General Electric (GE) pour un montant net de US$ 912 millions. L'activité de turbines à gaz de grande puissance, cédée à GE, représentait un chiffre d'affaires annuel de € 609 millions au 31 mars 1999. Le

23 mars 1999 nous avons également conclu un accord avec la société ABB afin de créer une société commune, ABB ALSTOM Power. Le 30 juin 1999, nous avons apporté à ABB ALSTOM Power toutes les activités de notre Secteur Energy, à l'exception de l'activité turbines à gaz de grande puissance vendue à GE. ABB a apporté à cette nouvelle société l'ensemble de ses activités de production d'énergie, à l'exception des activités nucléaires et de Combustion Engineering Inc. ainsi que son passif lié à sa responsabilité suite aux problèmes d'amiante. Au moment de la transaction, le montant consolidé des ventes de ABB ALSTOM Power s'élevait à environ € 9,9 milliards, dont € 7,2 milliards pour ABB et environ € 2,7 milliards pour nous. Pour compenser la différence des apports respectifs et atteindre la parité, nous avons versé à ABB une somme de € 1,48 milliards (environ US$ 1,53 milliards au taux de change en vigueur au moment de la transaction), lors de la création de la société commune. Le 11 mai 2000, nous avons acquis les 50 % d'actions détenues par ABB dans ABB ALSTOM Power. Nous avons versé à ABB un montant de € 1,25 milliards en numéraire. Cette transaction inclut la résolution de tous les problèmes relatifs à la constitution de la société ABB ALSTOM Power. Nous avons ainsi acquis au cours de ces deux opérations, la quasi totalité des activités de production d'énergie d'ABB, pour environ € 2,7 milliards.

En raison de ce repositionnement, les chiffres présentés pour les exercices 1999/2000, 2000/01 et 2001/02 ne sont pas directement comparables. Pour l'exercice clos le 31 mars 2000, les données présentées incluent l'ancien Secteur Energie pour la période du 1er avril 1999 au 30 juin 1999 (3 mois) et 50 % d'ABB ALSTOM Power pour la période du 1er juillet 1999 au 31 mars 2000 (9 mois). Les chiffres de l'exercice 2000/01 font apparaître la consolidation d'ABB ALSTOM Power à hauteur de 50 % suivant la méthode proportionnelle, du 1er avril 2000 au 10 mai 2000, puis la consolidation d'ALSTOM Power à 100 % du 11 mai 2000 au 31 mars 2001. Les chiffres de l'exercice 2001/02 tiennent compte de la consolidation à 100 % de Power sur la totalité de l'exercice.

Power Conversion

Power Conversion a été créé le 1er juillet 1999 par la fusion des activités Drive and Controls, Motors and Generators et d'autres activités périphériques qui appartenaient au secteur Industry. Power Conversion remplace Industry au sein de notre structure de reporting depuis le 1er avril 2000. Comme mentionné ci-dessus, nous avons intégré ce Secteur au sein de T&D avec effet au 1er avril 2002.

Contracting

Nous avons vendu le Secteur Contracting le 20 juillet 2001 à CDC Equity Capital (CDC IXIS Group) and Charterhouse Development Capital, chargés du financement dans le cadre d'une opération de rachat de l'activité par ses salariés. Cette opération s'est conclue à un prix de cession de € 756 millions.

Chiffres comparables pour les exercices 2000/01 et 2001/02

Des retraitements ont été effectués afin d'analyser les commandes et le chiffre d'affaires sur une base comparable : les montants correspondant aux acquisitions majeures survenues au cours de l'exercice 2001/02 (Bitronics Inc., Ansaldo Coemsa SA, Railcare Ltd.) sont exclus des chiffres à fin mars 2002. Les commandes reçues et le chiffres d'affaires des activités cédées durant l'exercice (Contracting and GTRM) sont exclues des chiffres à fin mars 2001 et fin mars 2002. ALSTOM Ferroviaria Spa., dont 51 % des parts ont été acquises durant l'exercice 2000/01, et qui a été consolidée par intégration globale à partir du 1er octobre 2000, a été exclue des chiffres des exercices 2000/01 et 2001/02. Concernant Power, les chiffres sont calculés sur une base comparable afin d'estimer l'impact d'une intégration à 100 % de ABB ALSTOM Power, comme si l'achat des 50 % résiduels, avait eu lieu le 1er avril 2000.

	Exercice 2001 réel	Exercice 2001 comparable	Exercice 2002 réel	Exercice 2002 comparable	Variation sur une base historique	Variation sur une base comparable
			(en € millions)			
Commandes reçues						
Power	11 502	12 069	11 033	11 033	-4 %	-9 %
T&D	2 882	2 882	3 210	3 142	11 %	9 %
Transport	5 558	5 054	6 154	5 242	11 %	4 %
Marine	1 835	1 835	462	462	-75 %	-75 %
Power Conversion	737	737	667	667	-10 %	-10 %
Contracting	2 840	0	909	0	-68 %	
Autres[1]	373	373	251	251	-33 %	-33 %
Total	25 727	22 950	22 686	20 797	-12 %	-9 %
Chiffre d'affaires						
Power	12 040	12 591	12 976	12 976	8 %	3 %
T&D	2 792	2 792	3 164	3 096	13 %	11 %
Transport	4 400	3 753	4 413	3 780	0 %	1 %
Marine	1 841	1 841	1 240	1 240	-33 %	-33 %
Power Conversion	617	617	650	650	5 %	5 %
Contracting	2 485	0	759	0	-70 %	
Autres[1]	375	375	251	251	-33 %	-33 %
Total	24 550	21 969	23 453	21 993	-4 %	0 %

(1) Les chiffres des exercices 2000/01 et 2001/02 correspondent aux commandes reçues et chiffre d'affaires des entités en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Inde, non répartis par Secteur.

Effet de change

Au cours de l'exercice 2001/02, l'effet de change n'a pas eu d'impact significatif sur nos résultats. Il est de moins de 1 % sur nos commandes et chiffres d'affaires et pratiquement sans effet sur le résultat. L'impact est plus important sur le Secteur Power qui a une implantation plus étendue en dehors de la zone euro, en particulier aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Les effets de change ont ainsi augmenté le montant du chiffre d'affaires du Secteur Power, et diminué le chiffre d'affaires principalement pour les Secteurs T&D et Transport.

Carnet de commandes

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Power	8 161	17 740	15 404
T&D	2 077	2 104	2 255
Transport	7 137	13 124	14 505
Marine	3 712	3 706	2 928
Power Conversion	n/a	667	668
Contracting	1 660	1 872	n/a
Autres[1]	954	216	55
Total ALSTOM	23 701	39 429	35 815

(1) Les chiffres de l'exercice 1999/2000 correspondent au carnet de commandes de notre ancien Secteur Industry de € 954 millions. Les chiffres des exercices 2000/01 et 2001/02 correspondent au carnet de commandes des entités en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, et Inde, non réparties par Secteur.

Notre carnet de commandes au 31 mars 2002 s'élève à € 35,8 milliards, une diminution de € 3,6 milliards à la suite principalement de la cession de Contracting et GTRM. En neutralisant l'impact de Contracting et GTRM, le carnet de commandes augmente en raison principalement de Transport et T&D, en partie compensé par une baisse dans le Secteur Marine. Le carnet de commandes exprimé en mois de chiffre d'affaires (calculé en divisant le carnet de commandes par un douzième du chiffre d'affaires annuel) reste stable et représente environ 19 mois de chiffres d'affaires, hors Contracting. Le carnet de commandes au 31 mars 2002 comprend € 5,8 milliards de contrats de maintenance.

Notre carnet de commandes inclut un ensemble de commandes fermes concernant des contrats court terme, en particulier pour le Secteur T&D et nos diverses activités de services, et des contrats à long terme en particulier pour les Secteurs Power, Marine et Transport. Nos contrats à court terme se traduisent en général en chiffre d'affaires dans l'année qui suit l'enregistrement de la commande, alors que les contrats à long terme génèrent du chiffre d'affaires en moyenne sur une période de trois ans après l'enregistrement de la commande. Pour certains contrats de maintenance, cette période peut atteindre jusqu'à dix ans, et parfois davantage.

Commandes reçues

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	**2001**	**2002**
	(en € millions)		
Power	5 569	11 502	11 033
T&D	2 532	2 882	3 210
Transport	3 918	5 558	6 154
Marine	1 623	1 835	462
Power Conversion	n/a	737	667
Contracting	2 283	2 840	909
Autres[(1)]	1 334	373	251
Total ALSTOM	17 259	25 727	22 686

(1) Les chiffres de l'exercice 1999/2000 comprennent € 1 017 millions de commandes de notre ancien Secteur Industry et € 317 millions de commandes des entités en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Inde, non réparties par Secteur. Les chiffres des exercices 2000/01 et 2001/02 représentent les commandes des entités Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Inde.

Les commandes reçues durant l'exercice 2001/02 ont baissé en raison de la vente de Contracting et GTRM et de l'absence de commandes d'un montant significatif chez Marine, après un exercice 2000/01 exceptionnel. Ceci a été en partie compensé par une augmentation dans les Secteurs Transport et T&D. Les commandes du Secteur Power ont baissé. Au cours de l'exercice 2000/01, les commandes s'élevaient à € 25 727 millions**,** une augmentation de 49 % par rapport à l'exercice précédent, due principalement à l'intégration à 100 % de Power.

Nous travaillons dans plus de soixante-dix pays à travers le monde. Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique des commandes reçues par destination et par période.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Commandes reçues:			
Union Européenne	7 776	9 536	8 517
dont			
France	2 618	3 485	3 139
Royaume-Uni	1 678	1 246	1 720
Allemagne	1 335	1 648	1 330
Reste de l'Europe	778	1 967	1 579
Amérique du Nord	3 785	6 416	5 161
dont			
Etats-Unis	3 186	4 736	4 370
Amérique Centrale et du Sud	1 034	1 567	1 832
Asie/Pacifique	2 762	3 955	4 162
Afrique/Moyen-Orient	1 124	2 286	1 435
Total ALSTOM	17 259	25 727	22 686

Durant l'exercice 2001/02, la répartition géographique des commandes a été globalement la même qu'au cours de l'exercice 2000/01.

L'Europe reste la région la plus importante avec 45 % du total des commandes reçues, mais a cependant diminué de 12 % par rapport à l'exercice 2000/01. Cette baisse résulte principalement de la vente de Contracting et GTRM, qui avaient chacune une présence forte en Europe, notamment au Royaume-Uni, en Allemagne et en France, et de la baisse des commandes de Power dans cette région au cours de l'exercice 2001/02. En dépit de l'effet de la cession de Contracting, les commandes augmentent en France grâce à des hausses de € 506 millions pour Transport et € 317 millions pour Marine.

Durant l'exercice 2001/02, la baisse en Amérique du Nord est due principalement à Transport et Marine (qui a gagné la commande d'un montant exceptionnel pour le *Queen Mary 2* en 2001). Cette baisse a été en partie compensée par T&D, tandis que les commandes reçues par le Secteur Power diminuent légèrement.

La croissance en Amérique Centrale et en Amérique du Sud durant l'exercice 2001/02 a été particulièrement forte chez Power et T&D et en partie compensée par Transport.

L'activité de Power, Transport et T&D explique, en grande partie, la croissance en Asie/Pacifique dont l'impact a été compensé par la vente de Contracting.

La baisse en Afrique/Moyen-Orient est due à Power et Transport, où plusieurs grands projets ont été enregistrés au cours de l'exercice 2000/01. Cette région constitue un marché en croissance pour T&D.

Power

L'évolution du marché pour Power a été caractérisée au cours de l'exercice 2001/02 par la fin de la flambée des commandes dans le domaine des turbines à gaz aux Etats-Unis. La chute d'Enron a augmenté la pression sur les producteurs indépendants et les constructeurs de centrales électriques. En conséquence, nous pensons que la libéralisation du marché peut ralentir en raison des difficultés posées par la déréglementation. La demande sous-jacente à long terme devrait continuer à augmenter en raison de la croissance économique et de la nécessité de remplacer le matériel arrivé en fin de vie. Nous prévoyons également que les développements sur les marchés de la consommation et sur les marchés industriels devraient augmenter la demande d'électricité sur le long

terme grâce à l'augmentation de l'automatisation, des moteurs électriques, des systèmes d'entraînement, du transport de l'électricité, des télécommunications et des ordinateurs.

Parallèlement à la croissance de la demande sur ces marchés, que nous estimons à environ 5 % par an, il existe également une demande à long terme concernant de nouveaux équipements en remplacement des centrales devenues obsolètes. Globalement nous estimons que la demande concernant de nouveaux équipements a augmenté à un taux moyen de 7 % par an au cours des 15 dernières années. Certaines estimations chiffrent la demande entre 100 000 MW et 150 000 MW par an sur les cinquante prochaines années. En raison du ralentissement attendu de la demande mondiale de nouveaux équipements, en particulier sur le marché des turbines à gaz et des centrales à cycle combiné aux Etas-Unis, notre stratégie au cours des trois prochaines années est de nous concentrer sur les services, les turbines à gaz industrielles et les équipements de protection de l'environnement.

Comme nous prévoyons que la demande de nouveaux équipements sur le moyen et long terme sera particulièrement forte en matière de technologie des turbines à gaz, nous avons signé un accord de partenariat technologique à long terme avec Rolls-Royce le 12 février 2002. Celui-ci nous permettra d'utiliser la technologie des moteurs d'avions dans le développement de notre gamme de turbines à gaz de grande puissance. Cet accord s'intègre à notre stratégie à long terme qui consiste à proposer une gamme de turbines à gaz de grande puissance très compétitive pour répondre au besoin de l'ensemble du marché mondial des équipements liés à la production d'énergie.

Les commandes reçues par Power au cours de l'exercice 2001/02 s'élèvent à € 11 033 millions, contre € 11 502 millions pour l'exercice 2000/01, soit une baisse de 4 % et de 9 % à périmètre comparable.

Les commandes de nos Segments Customer Service, Boilers & Environment et Industrial Gas Turbines ont augmenté d'une manière significative. Ces progressions ont été compensées par une baisse des Segments Steam Power Plants et Gas Turbines, due au report de projets d'usines clés en main, et du Segment Hydro. Le Segment Customer Service a progressé principalement en raison de volumes plus importants dans le domaine de la rénovation d'usines aux Etats-Unis et de commandes plus élevées pour des activités de maintenance et des projets à plus long terme, en particulier aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Le Segment Boiler & Environment a réalisé une très bonne performance, notamment dans le domaine de la récupération de chaleur mais également celui des centrales à cycle combiné et des chaudières aux Etats-Unis. Les commandes de centrales électriques à vapeur ont baissé du fait de l'insuffisance de commandes de projets d'usine clés en main et malgré le niveau élevé de commandes de turbines et générateurs directs ainsi que de centrales à cycle combiné, principalement aux Etats-Unis. Le Segment Industrial Turbines a progressé d'une manière significative grâce au succès de deux nouvelles turbines à gaz, Cyclone et GTW100, en majeure partie sur les marchés du pétrole et du gaz. En raison de la baisse générale et significative de la demande aux Etats-Unis au cours de la seconde moitié de l'exercice 2001/02, nous anticipons pour le court terme un marché plus concurrentiel dans le domaine des nouveaux équipements liés à la production d'énergie.

Hydro Power a enregistré une baisse de commandes importantes, au cours de l'exercice 2001/02 par rapport à l'exercice 2000/01, en partie compensée par des projets de mini-hydraulique.

Concernant la répartition géographique, l'Amérique a progressé de 7 %, en raison de croissances aux Etats-Unis et en Amérique Latine, en particulier au Brésil. Le marché des Etats-Unis a bénéficié des bons résultats des composants dans le domaine des chaudières et des turbines à vapeur, pour les centrales à cycle combiné ainsi que ceux de l'activité de services, en grande partie compensés par une baisse au Mexique et au Canada. Les commandes en Europe ont légèrement baissé, malgré la croissance de l'Europe de l'Est, grâce à trois commandes importantes en Pologne dans le secteur des turbines à vapeur. La région Asie/Pacifique a augmenté d'une manière significative et l'Afrique/Moyen-Orient a diminué en raison d'un important contrat enregistré durant l'exercice 2000/01 en Arabie Saoudite.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2001/02, le volume des commandes a été affecté par l'attitude des investisseurs rationalisant leur parc de production suite au ralentissement de l'économie américaine et par une prudence accrue des banques et des assurances en réaction à la chute d'Enron. En Europe, le marché au Royaume-Uni continue d'être affecté par une politique de prix bas sur le marché de l'électricité qui est cependant compensée en partie par les résultats d'autres marchés européens et du Moyen-Orient.

Les commandes de Power au cours de l'exercice 2000/01 s'élevaient à € 11 502 millions, contre € 5 569 millions pour l'exercice 1999/2000. En 2001, le Secteur Power a progressé principalement en raison de l'intégration à 100 % de l'activité de l'ancien ABB ALSTOM Power ; la progression aurait été de 2 % sur une base comparable.

T&D

Au cours de l'exercice 2001/02, le marché de la transmission et de la distribution d'énergie est devenu plus concurrentiel, axé sur l'information et soumis à des exigences environnementales de plus en plus nombreuses. La déréglementation mondiale continue d'engendrer de nouveaux défis encore plus complexes pour nos clients. Les commandes reçues par T&D pour l'exercice 2001/02 s'élèvent à € 3 210 millions, ce qui correspond à une augmentation de 11 % par rapport aux commandes de l'exercice 2000/01, où elles se sont élevées à € 2 882 millions. Sur une base comparable, l'augmentation est de 9 % par rapport à 2001. Cette performance sur un marché difficile a été obtenue principalement grâce à l'adoption d'une nouvelle stratégie et à la création d'une nouvelle organisation internationale du marketing et des ventes.

Les commandes en Amérique du Sud ont augmenté d'une manière significative, grâce à l'acquisition de Ansaldo Coemsa, un fabricant brésilien de transformateurs, et au nombre important de projets de transmission au Brésil. Les commandes en Amérique du Nord ont continué à progresser et représentaient 16 % des commandes de T&D, grâce essentiellement à un projet important au Mexique. Aux Etats-Unis, la croissance continue du marché des équipements à haute tension compense le nombre réduit d'importants contrats sur le marché des activités liées à la gestion de l'énergie, alors que les clients retardent leurs commandes en attendant l'adoption prévue par la « US Federal Energy Regulatory Commission », de nouveaux règlements visant à réorganiser les marchés de la transmission d'énergie. En Asie/Pacifique, les marchés australien et chinois continuent à progresser. L'activité en baisse en Europe de l'Ouest a été plus que compensée par les progrès dans les autres régions mentionnées plus haut. La répartition géographique change : la part de l'Europe devient moins importante, tandis que des régions à croissance plus rapide comme l'Amérique, représentent une part plus importante des commandes de T&D.

Au cours de l'exercice 2000/01, les commandes reçues par le Secteur T&D s'élevaient à € 2 882 millions, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'exercice 1999/2000. A périmètre comparable, l'augmentation était de 12 % entre les exercices 1999/2000 et 2000/01.

Transport

Chez Transport, la déréglementation et les privatisations anticipées ou en cours chez notre clientèle ont conduit à de nouveaux investissements dans l'infrastructure ferroviaire et à une croissance de la demande sur beaucoup de nos marchés de matériel roulant, en particulier dans le domaine du transport urbain et interurbain. Parallèlement, le recours à des fournisseurs extérieurs continue à se développer et nous exploitons cette nouvelle opportunité grâce à notre activité spécialisée dans les services au niveau mondial. La priorité est donnée aux problèmes de sécurité et à une meilleure utilisation du matériel existant. Nous avons également bénéficié d'une croissance des investissements dans le domaine de la signalisation et des systèmes de contrôle des trains.

Les commandes reçues par Transport au cours de l'exercice 2001/02 s'élèvent à € 6 154 millions, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'exercice 2000/01. Les commandes restent élevées en raison

d'investissements continus dans l'infrastructure ferroviaire européenne. Les commandes de l'exercice 2001/02 incluent plusieurs commandes importantes reçues par GTRM, activité que nous avons vendue en septembre 2001. Sur une base comparable, les chiffres de Transport ont augmenté de 4 %. L'Europe reste le marché le plus important avec 71 % du montant total des commandes. L'Asie est aussi un marché important avec 15 % du total, alors que les commandes en Amérique ont diminué pour atteindre 11 % contre 23 % durant l'exercice précédent. L'Europe a progressé de 38 % et l'Asie de 17 % par rapport à l'exercice 2000/01, alors que l'Amérique a diminué de 46 % en raison des difficultés rencontrées sur le marché des Etats-Unis et sur le marché canadien du transport de marchandises.

La croissance des commandes est due essentiellement au marché porteur du matériel roulant et du transport de marchandises, surtout en Europe, ainsi qu'à une demande concernant nos systèmes d'information qui a plus que doublé. Le plus haut niveau d'activité en Europe est principalement dû à la reprise du marché français dans le domaine du matériel roulant et du transport de marchandises, où nous avons maintenu nos parts de marché. Cependant, le marché au Royaume-Uni stagne en raison des actuelles incertitudes liées à la déréglementation. Les commandes ont été fortes en Asie grâce aux contrats à Singapour pour le Métro Circle Line.

Les commandes de l'exercice 2000/01 s'élevaient € 5 558 millions, soit une augmentation de 42 % par rapport aux commandes de € 3 918 millions sur l'exercice 1999/2000. Sur une base comparable, Transport enregistrait une croissance des commandes de 31 % au cours de l'exercice 2000/01.

Marine

En raison du ralentissement de l'économie américaine et l'effet des événements du 11 septembre 2001, le marché des navires de croisière a subi un ralentissement conjoncturel qui s'est traduit par la suspension de nouvelles prises de commandes. Marine a connu un niveau de commandes exceptionnellement haut au cours de l'exercice 2000/01, et les données sur base comparable pour l'exercice 2001/02 indiquent, par conséquent, une baisse importante du niveau des commandes. En raison du carnet de commandes déjà existant et des nouvelles commandes enregistrées au cours de l'exercice, notre carnet de commandes est rempli jusqu'à la fin de l'exercice 2003/04.

Les commandes de l'exercice 2001/02 s'élèvent à € 462 millions, contre € 1 835 millions durant l'exercice 2000/01. Les commandes 2001/02 incluent des livraisons de navires de guerre à la marine française et un méthanier à Gaz de France.

Les commandes de l'exercice 2000/01 s'élevaient à € 1 835 millions, à comparer à € 1 623 millions pour l'exercice 1999/2000, soit une augmentation de 13 %, principalement due au marché porteur des navires de croisière. Les commandes de 2000/01 comprenaient la commande exceptionnelle du grand paquebot *Queen Mary 2*, un navire de croisière pour NYK Crystal Cruise, et deux paquebots de croisière pour la Mediterranean Shipping Company (MSC).

Power Conversion

Les commandes de l'exercice 2001/02 s'élèvent à € 667 millions, soit une baisse de 10 % par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est due principalement au déclin de l'investissement industriel, en partie compensée par des commandes pour des systèmes de propulsion destinés à la marine.

Les commandes au cours de l'exercice 2000/01 s'élevaient à € 737 millions, soit, à périmètre comparable, une croissance de 33 % par rapport à l'exercice 1999/2000.

COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Power	4 471	12 040	12 976
T&D	2 649	2 792	3 164
Transport	4 092	4 400	4 413
Marine	1 318	1 841	1 240
Power Conversion	n/a	617	650
Contracting	2 276	2 485	759
Autres[1]	1 423	375	251
Total ALSTOM	16 229	24 550	23 453

(1) Les chiffres de l'exercice 1999/2000 comprennent le chiffre d'affaires de € 1 110 millions réalisé par le Secteur Industry sorti du périmètre du Groupe et le chiffre d'affaires de € 313 millions des entités étrangères en Australie, Nouvelle Zélande, en Afrique du Sud et Inde non réparti par Secteur. Les chiffres pour les exercices 2000/01 et 2001/02 concernent exclusivement les entités en Australie, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud et Inde.

Le chiffre d'affaires s'élève à € 23 453 millions au cours de l'exercice 2001/02, contre € 24 550 millions pour l'exercice 2000/01, soit une diminution de 4 % principalement due à la cession du Secteur Contracting. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires est stable d'une année sur l'autre. Le chiffre d'affaires de Power augmente de 8 % et celui de T&D de 13 %. Le chiffre d'affaires de Transport est constant alors que celui de Marine montre une diminution imputable au calendrier de livraisons de navires, notamment d'un navire livré en avril 2002, et un autre prévu en mai après la clôture de l'exercice. Aucun client n'a représenté plus de 10 % de notre chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices.

Le chiffre d'affaires s'élevait à € 24 550 millions au cours de l'exercice 2000/01, contre € 16 229 millions au cours de l'exercice 1999/2000, soit une augmentation de 15 % à périmètre comparable.

Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique du chiffre d'affaires par destination pour les trois derniers exercices :

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Chiffre d'affaires:			
Régions			
Union Européenne	8 258	9 909	7 953
dont			
France	3 278	2 939	1 867
Royaume-Uni	1 713	2 436	1 862
Allemagne	1 535	1 712	1 226
Reste de l'Europe	723	1 169	1 360
Amérique du Nord	3 073	6 863	6 255
dont			
Etats-Unis	2 433	5 548	4 633
Amérique du Sud et Amérique Centrale	681	952	1 439
Asie/Pacifique	2 299	3 957	4 521
Afrique/Moyen-Orient	1 195	1 700	1 925
Total ALSTOM	16 229	24 550	23 453

Power

Le chiffre d'affaires de Power s'élève à € 12 976 millions au cours de l'exercice 2001/02, contre € 12 040 millions au cours de l'exercice 2000/01. A périmètre comparable, l'augmentation est de 3 %. Elle est principalement due aux activités relatives aux services clients et aux turbines industrielles, et a été atténuée par les résultats des Segments Boiler & Environment, Steam Power Plant et Gas Turbines. Le chiffre d'affaires de l'activité Hydro Power demeure stable. L'Amérique du Nord continue de représenter la zone géographique où nous réalisons notre plus forte activité avec la livraison de turbines à gaz, de composants pour chaudières et équipements à vapeur ainsi que la fourniture importante de services à la clientèle. L'Europe demeure un important marché mais connaît une décroissance de 9 %, tandis que la région Asie/Pacifique croit de manière très significative avec notamment des livraisons de turbines à gaz à la Malaisie et à la Thaïlande.

Le chiffre d'affaires s'élevait à € 12 040 millions au cours de l'exercice 2000/01, contre € 4 471 millions au cours de l'exercice 1999/2000, croissance largement due à l'intégration à 100 % d'ABB ALSTOM Power dans nos comptes. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires augmente de 25 %, en raison de l'important carnet de commandes constitué au cours des exercices précédents et dont les livraisons sont intervenues au cours des dernières années, particulièrement dans le domaine des centrales à vapeur, des turbines à gaz et des chaudières.

T&D

Le chiffre d'affaires de T&D s'élève à € 3 164 millions au cours de l'exercice 2001/02, contre € 2 792 millions pour l'exercice 2000/01. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires augmente de 11 %. Cette augmentation est particulièrement importante en Amérique, notamment grâce à des contrats de gestion énergétique signés aux Etats-Unis au cours des exercices précédents et à une croissance soutenue du marché brésilien. Le marché au Moyen-Orient est également en augmentation du fait de la réalisation de contrats de transmission au Koweit et aux Emirats Arabes Unis. L'activité sur le marché européen demeure stable, croissante en Europe de l'Ouest, en Europe de l'Est et au Royaume-Uni, décroissante en Allemagne.

Le chiffre d'affaires s'élevait à € 2 792 millions au cours de l'exercice 2000/01, contre € 2 649 millions pour l'exercice 1999/2000. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires de T&D a augmenté de 4 % par rapport à l'exercice 1999/2000.

Transport

Le chiffre d'affaires de Transport s'élève à € 4 413 millions au cours de l'exercice 2001/02, stable par rapport à l'exercice 2000/01 où il s'élevait à € 4 400 millions. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires augmente de 1 %. L'Europe demeure le plus grand marché et sur ce marché, l'activité est constante. La diminution du chiffre d'affaires liée à des délais de livraisons plus longs des trains au Royaume-Uni a été compensée par une augmentation en France et en Europe de l'Est. Si l'on exclut le Royaume-Uni, l'activité a augmenté en Europe de 25 %. Le marché en Amérique décroit en raison des difficultés sur le marché du fret en Amérique du Nord. En Asie, la croissance atteint 72 % grâce au contrat conclu pour le métro de Singapour et un nouveau contrat de signalisation notamment en Australie.

Le chiffre d'affaires de Transport s'élevait à € 4 400 millions au cours de l'exercice 2000/01, soit une hausse de 8 % par rapport à l'exercice 1999/2000. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires de Transport a augmenté de 2 %, de € 4 092 millions à € 4 164 millions. Cette légère augmentation est due au niveau exceptionnel des livraisons réalisées au cours de l'exercice 1999/2000, en particulier celle du TGV Corée.

Marine

Le chiffre d'affaires s'élève à € 1 240 millions au cours de l'exercice 2001/02, contre € 1 841 millions pour l'exercice 2000/01, soit une baisse du chiffre d'affaires de 33 %. Cette décroissance est due au niveau exceptionnel des livraisons (six bateaux de croisière) au cours de l'exercice 2000/01 et au retard enregistré sur la livraison d'un paquebot de croisière, le *European Stars*, dont la livraison est survenue en avril 2002. Au

cours de l'exercice 2001/02, le Secteur Marine a livré deux bateaux de croisière, le *European Vision* à Festival et le *Summit* à RCCL. De plus, le Secteur Marine a livré une frégate au Maroc et deux ferries à grande vitesse à NEL Lines en Grèce.

Le chiffre d'affaires s'élevait à € 1 841 millions au cours de l'exercice 2000/01 et à € 1 318 millions au cours de l'exercice 1999/2000. Cette croissance de 40 % est liée à un plus grand nombre de livraisons au cours de l'exercice 2000/01.

Power Conversion

Le chiffre d'affaires s'élève à € 650 millions au cours de l'exercice 2001/02, et à € 617 millions pour l'exercice précédent, soit une croissance de 5 %. Cette croissance reflète la prise de commandes importantes enregistrées au cours de l'exercice 2000/01, particulièrement pour les activités Marine & Offshore et Process Industries.

Contracting

Le chiffre d'affaires réalisé par Contracting avant sa cession le 20 juillet 2001 s'élevait à € 759 millions. Il représentait € 2 485 millions au cours de l'exercice 2000/01, soit une croissance de 9 % par rapport à l'exercice 2000. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires est resté stable entre les exercices 2000/01 et 1999/2000.

Charges d'exploitation

Le coût des ventes au cours de l'exercice 2001/02 est de € 19 622 millions (soit 84 % du chiffre d'affaires). Il était de € 20 428 millions (soit 83 % des ventes) au cours de l'exercice précédent. Cette diminution en valeur est due à la baisse du chiffre d'affaires. Le ratio coût des ventes sur chiffre d'affaires a été relativement stable comparé à l'exercice 2000/01. Le coût des ventes était de € 12 977 millions au cours de l'exercice 1999/2000. L'augmentation en valeur du coût des ventes entre 2000/01 et 1999/2000 était liée à la consolidation à 100 % de l'activité Power.

Le coût des ventes est principalement composé des frais de personnel, d'achat de matériel et de matières premières, des coûts de fret et de transport, des frais généraux de production, y compris les amortissements. Le coût des ventes comprend également les provisions pour risques et charges relatives aux contrats, tels que les coûts de garantie, les pénalités et les pertes sur contrats. Néanmoins, du fait de la diversité de la structure des coûts des différentes activités, nous analysons ces éléments constitutifs par type d'activité et par contrat, et non sur une base consolidée.

Nos efforts de réduction des coûts ont été renforcés par le programme *Quality Focus*, dont l'objectif est de réduire de manière significative les coûts de non-qualité sur le long terme, à travers une meilleure qualité de conception des produits, des processus industriels et de gestion des projets.

Frais administratifs et commerciaux

Les frais commerciaux représentent € 1 078 millions (soit 4,6 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice 2001/02 et € 1 140 millions (soit 4,6 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice 2000/01. Les frais administratifs s'élèvent à € 1 236 millions (5,3 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice 2001/02 et € 1 202 millions (4,9 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice 2000/01. En pourcentage des ventes, les frais commerciaux et les frais administratifs sont légèrement supérieurs à ceux de l'exercice précédent du fait d'une augmentation enregistrée dans les activités Power et T&D. Cependant, en valeur absolue, ces frais diminuent sur l'exercice 2001/02.

Au cours de l'exercice 2000/01, les frais commerciaux et administratifs ont représenté un pourcentage du chiffre d'affaires inférieur à celui de l'exercice 1999/2000, grâce aux efforts effectués pour rationaliser et optimiser de façon permanente notre structure administrative et commerciale.

Au cours de l'exercice 1999/2000, les frais commerciaux s'élevaient à € 904 millions (5,6 % du chiffre d'affaires) et les frais administratifs à € 1 112 millions (6,8 % du chiffre d'affaires).

Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement (R&D) représentent € 575 millions (2,5 % du chiffre d'affaires) au cours de l'exercice 2001/02, € 629 millions (2,6 % du chiffre d'affaires) au cours de l'exercice 2000/01, et € 506 millions (3,1 % du chiffre d'affaires) au cours de l'exercice 1999/2000. Ces dépenses ont été réduites pour tous les Secteurs à l'exception de Power, Secteur sur lequel nous avons mis l'accent. Les dépenses de R&D comprennent les dépenses effectuées pour la recherche et le développement de technologies de base, elles excluent les dépenses de R&D spécifiques à un client ou une application particulière qui sont comptabilisées dans le coût des ventes.

Nous nous sommes concentrés, au cours de l'exercice 2001/02, sur l'amélioration de notre gamme de produits existants, notamment les turbines à gaz de grande puissance, l'utilisation moins polluante du charbon pour les activités Power, une nouvelle génération de systèmes de contrôle pour T&D. Au sein des activités Transport, nous nous sommes focalisés sur de nouveaux matériels roulants, les locomotives et l'amélioration des systèmes d'information et de maintenance.

Résultat opérationnel et marge opérationnelle

Le résultat opérationnel est calculé avant coûts de restructuration, amortissements des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, et avant autres éléments, qui incluent les gains et pertes de change, les gains ou pertes sur ventes d'actifs, les coûts des retraites et de la participation des salariés, et les impôts, frais et produits financiers.

Les tableaux suivants présentent le résultat et la marge opérationnels (calculée en rapportant le résultat opérationnel au chiffre d'affaires) par Secteur pour les trois derniers exercices.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Résultat opérationnel :			
Power	117	448	572
T&D	233	235	203
Transport	231	266	101
Marine	71	80	47
Power Conversion	n/a	40	23
Contracting	91	123	30
Autres[1]	(14)	(41)	(35)
Total ALSTOM	729	1 151	941

(1) Les chiffres de l'exercice 1999/2000 incluent le résultat opérationnel de € 21 millions de notre ancien Secteur Industry. Les chiffres des exercices 2000/01 et 2001/02 représentent les résultats opérationnels des entités en Australie, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud et Inde, du réseau de vente international et les coûts du siège social.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
		(en %)	
Marge opérationnelle :			
Power	2,6	3,7	4,4
T&D	8,8	8,4	6,4
Transport	5,6	6,0	2,3
Marine	5,4	4,3	3,8
Power Conversion	n/a	6,5	3,5
Contracting	4,0	4,9	4,0
Moyenne ALSTOM	4,5	4,7	4,0

Le résultat opérationnel de l'exercice 2001/02 s'élève à € 941 millions, à comparer aux € 1 151 millions de résultat de l'exercice 2000/01, soit une baisse de 18 %. La marge opérationnelle a diminué de 4,7 % à 4,0 % au cours de l'exercice 2001/02. Les principaux éléments ayant influé sur le résultat et la marge opérationnels au cours de l'exercice 2001/02 sont :

- Une amélioration constante du résultat opérationnel du Secteur Power du fait des réductions de coûts et d'une concentration sur les activités à haute valeur ajoutée ;
- La diminution significative de la marge opérationnelle de T&D, en raison d'une pression sur les prix, malgré une augmentation du chiffre d'affaires ;
- La diminution significative de la marge opérationnelle de Transport due à des problèmes de livraison dans le cadre de nos contrats de trains au Royaume-Uni ;
- Une diminution des ventes et une baisse de la marge du Secteur Marine par rapport à l'exercice 2000/01 ; et
- Une baisse du résultat opérationnel due à la vente du Secteur Contracting.

Le résultat opérationnel de l'exercice 2000/01 s'était élevé à € 1 151 millions contre € 729 millions pour l'exercice 1999/2000, soit une augmentation de 58 %. La marge opérationnelle s'était élevée à 4,7 % en 2001 contre 4,5 % au cours de l'exercice précédent, avec des améliorations dans tous les Secteurs, sauf T&D et Marine.

Power

Le résultat opérationnel de l'exercice 2001/02 s'élève à € 572 millions, à comparer aux € 448 millions de résultat de l'exercice 2000/01. La marge opérationnelle est de 4,4 % au cours de l'exercice 2001/02, contre 3,7 % au cours de l'exercice 2000/01. Des améliorations significatives ont été enregistrées dans le Segment Customer Service du fait de plus fortes marges et d'une augmentation des volumes. Dans une moindre mesure, des améliorations ont également été enregistrées sur les volumes de ventes et sur les marges de composants de turbines à vapeur et sur la majeure partie de l'activité des centrales à vapeur. Le résultat opérationnel du Segment Industrial Gas Turbine a connu de fortes améliorations grâce au développement des ventes d'équipements nouveaux et du service après-vente. Ces résultats ont été partiellement réduits du fait de l'impact financier des livraisons de turbines à gaz GT 24/26, mais aussi du fait de moindres économies d'échelle pour le Segment Boilers & Environment. Le Segment Hydro Power, quant à lui, a subi la dépréciation du réal brésilien au cours de l'année.

Le résultat opérationnel de l'exercice 2000/01 du Secteur Power s'élevait à € 448 millions contre € 117 millions pour l'exercice 1999/2000. L'augmentation a été principalement due à l'intégration complète d'ABB ALSTOM Power.

T&D

Le résultat opérationnel de l'exercice 2001/02 s'élève à € 203 millions, à comparer aux € 235 millions pour l'exercice 2000/01. La marge opérationnelle a diminué à 6,4 % au cours de l'exercice 2001/02, contre 8,4 % au cours de l'exercice 2000/01. La diminution de la marge opérationnelle est principalement due à une baisse des prix ces dernières années, provoquée par la globalisation et la dérégulation des marchés de T&D.

Le résultat opérationnel de l'exercice 2000/01 s'élevait à € 235 millions contre € 233 millions pour l'exercice 1999/2000. La marge opérationnelle a baissé faiblement à 8,4 % au cours de l'exercice 2000/01 par rapport aux 8,8 % de l'exercice 1999/2000.

Transport

Le résultat opérationnel de l'exercice 2001/02 du Secteur Transport s'élève à € 101 millions, soit une baisse de 62 % par rapport aux € 266 millions de l'exercice 2000/01. La marge opérationnelle a diminué à 2,3 % en 2001/02, à comparer aux 6,0 % de 2000/01. La cause principale de cette baisse de résultat opérationnel réside dans les difficultés, exposées ci-dessus, rencontrées sur les contrats pour la fourniture de trains au Royaume-Uni.

Le résultat opérationnel de l'exercice 2000/01 s'élève à € 266 millions, soit une augmentation de 15 % par rapport aux € 231 millions de l'exercice 1999/2000. La marge opérationnelle a augmenté à 6,0 % au cours de l'exercice 2000/01 contre 5,6 % au cours de l'exercice 1999/2000. La livraison de certains contrats à forte marge et une augmentation du niveau d'activité des Businesses largement bénéficiaires Service et Signaling ont contribué à cette amélioration.

Marine

Le résultat opérationnel de l'exercice 2001/02 s'élève à € 47 millions (soit une marge de 3,8 %), à comparer aux € 80 millions de l'exercice 2000/01 (soit une marge de 4,3 %). La diminution est principalement due à la baisse du chiffre d'affaires (€ 1,2 milliards à comparer à € 1,8 milliards). La provision de € 110 millions dotée en résultat d'exploitation au titre du financement des ventes sur Renaissance Cruises, dont nous faisons mention dans la partie relative aux « Faits marquants de l'exercice », a été compensée en totalité par la reprise de provisions pour risques sur d'autres contrats où les risques ne sont pas matérialisés.

Le résultat opérationnel de l'exercice 2000/01 s'élève à € 80 millions (soit une marge de 4,3 %), à comparer aux € 71 millions de résultat de l'exercice 1999/2000 (soit une marge de 5,4 %).

Power Conversion

Le résultat opérationnel de l'exercice 2001/02 s'élève à € 23 millions, à comparer aux € 40 millions de l'exercice 2000/01. La cause principale de cette baisse de résultat opérationnel est la diminution des ventes de pièces détachées et de rechange, conséquence de la récession mondiale des marchés industriels, mais aussi du fait d'un résultat exceptionnellement élevé pour l'exercice 2000/01.

Le résultat opérationnel a doublé pour atteindre € 40 millions pour l'exercice 2000/01, contre € 18 millions pour l'exercice 1999/2000 à périmètre comparable. Cette augmentation était due à la résolution de difficultés inhérentes à certains contrats, ce qui a réduit notre risque. Cette augmentation était partiellement neutralisée par la pression concurentielle rencontrée sur les marchés des activités Process Industries et General Drives.

Contracting

Le résultat opérationnel de l'exercice 2001/02 s'élevait à € 30 millions, jusqu'à la vente de cette activité le 20 juillet 2001. Le résultat opérationnel de l'exercice 2000/01 s'élevait à € 123 millions, à comparer aux € 91 millions de l'exercice 1999/2000. La marge opérationnelle était de 4,9 % en 2000/01 à comparer aux 4,0 % de l'exercice 1999/2000.

Autres produits et charges

Pendant l'exercice 2001/02 les autres charges nettes se sont élevées à € 477 millions à comparer à une charge de € 256 millions pour l'exercice 2000/01 et à un produit de € 72 millions pour l'exercice 1999/2000. L'augmentation significative des autres dépenses est due à des dépenses de restructuration plus élevées et à la provision pour le financement des ventes de Marine, partiellement compensées par des plus-values.

Les autres produits et charges comprennent les éléments suivants : plus ou moins-values provenant de la vente d'actifs immobilisés et d'investissements, coûts de restructuration, coût des retraites, participation des salariés, titrisation et autres charges.

Plus-values

Les plus-values de cession de € 118 millions sur l'exercice 2001/02 comprennent principalement un gain de € 106 millions avant impôt provenant de la vente de Contracting (€ 83 millions après impôt), un gain de € 43 millions avant impôts pour la vente de GTRM et une perte de € 42 millions provenant de la vente d'une partie de l'activité Waste-to-Energy.

Nous n'avons pas enregistré de plus-value significative pour l'exercice 2000/01. En revanche au cours de l'exercice 1999/2000, nous avons enregistré une plus-value importante provenant de la vente de l'activité Heavy Duty Gas Turbine à General Electric.

Restructurations

Les coûts de restructurations s'élèvent à € 227 millions au cours de l'exercice 2001/02, contre € 81 millions pour l'exercice 2000/01 et € 442 millions pour l'exercice 1999/2000. L'augmentation de 2000/01 à 2001/02 est principalement due à la poursuite, pour l'ensemble du Groupe, de la rationalisation des coûts de nos différentes activités, notamment la rationalisation des produits, la réorganisation de la production et l'optimisation du niveau des effectifs de Power. Nous avons également augmenté nos coûts de restructuration dans le cadre de programmes de réduction de coûts dans les Secteurs Power Conversion et T&D. Cette augmentation a été partiellement compensée par des coûts de restructuration moins importants pour le Secteur Transport.

Coûts des retraites

Le coût des retraites s'élèvent à € 139 millions pour l'exercice 2001/02 contre € 112 millions pour l'exercice 2000/01 et € 66 millions pour l'exercice 1999/2000. Cette augmentation pour l'exercice 2001/02 est liée à l'augmentation des prestations versées pour les plans multi-employeurs et les plans à cotisations définies surtout aux Etats-Unis.

Coûts de titrisation et autres dépenses

Les coûts relatifs aux programmes de titrisation des créances futures s'élèvent à € 87 millions pour l'exercice 2001/02, à comparer à € 90 millions pour l'exercice 2000/01.

Les autres dépenses incluses dans cette catégorie pour l'exercice 2001/02 comprennent la provision complémentaire de € 90 millions pour le financement des ventes de Marine.

Amortissement des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles acquises

L'amortissement des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles acquises s'élève à € 350 millions pour l'exercice 2001/02, à comparer à € 360 millions pour l'exercice 2000/01. Pour l'exercice 1999/2000 l'amortissement des écarts d'acquisition a été de € 244 millions. La légère baisse entre les exercices 2000/01 et 2001/02 est principalement due à la vente de Contracting et de GTRM. L'augmentation observée entre les exercices 1999/2000 et 2000/01 est principalement due à l'acquisition des 50 % de ABB ALSTOM Power qui

appartenaient à ABB, à la finalisation de l'allocation du prix d'achat, expliquée dans la Note 6 des Comptes consolidés pour l'exercice 2001/02, ainsi qu'à l'acquisition de 51 % de Fiat Ferroviaria.

Résultat financier

Les charges financières s'élèvent à € 207 millions pour l'exercice 2001/02 contre € 116 millions pour l'exercice 2000/01 et € 62 millions pour l'exercice 1999/2000.

L'augmentation des charges financières nettes pour l'exercice 2001/02 est due essentiellement à la hausse des intérêts en raison de l'augmentation de l'endettement net et des autres charges financières qui comprennent principalement des frais sur les obligations, les garanties et les lignes de crédit.

Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt au titre de l'exercice 2001/02 s'élève à € 10 millions ce qui représente un taux effectif de 4.0 %. Elle s'élevait à € 174 millions pour l'exercice 2000/01 et à € 119 millions pour l'exercice 1999/2000.

La faible charge enregistrée pour l'exercice 2001/02 résulte de la compensation de la charge d'impôt courant de € 97 millions (moins élevée que les années précédentes du fait de la diminution du résultat imposable) par la comptabilisation d'un produit d'impôt différé de € 87 millions.

Pour l'exercice 2000/01, notre taux effectif d'imposition était de 22 %. Ce bas niveau était dû à la comptabilisation d'impôts différés actifs principalement en France, Allemagne, Espagne, Brésil et aux Etats-Unis.

Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence

La quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence est de € 1 million pour l'exercice 2001/02 contre une charge négative de € 4 millions pour l'exercice 2000/01. Pour l'exercice 1999/2000, la quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence s'élevait à une charge négative de € 13 millions.

Dividendes sur actions préférentielles remboursables d'une filiale

Une sous-filiale à 100 % d'ALSTOM a émis à la fin de l'exercice 2000/01 des actions préférentielles remboursables d'un montant nominal total de € 205 millions. Les premiers dividendes sur ces actions d'un montant global de € 14 millions ont été versés au cours de l'exercice 2001/02.

Intérêts minoritaires

La quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat total s'élève à € 23 millions pour l'exercice 2001/02 contre € 37 millions pour l'exercice 2000/01. Cette diminution est liée à la cession de GTRM.

Résultat net

La perte nette est de € 139 millions pour l'exercice 2001/02 à comparer à un profit de € 204 millions en 2000/01 et de € 349 millions en 1999/2000.

BILAN

Ecarts d'acquisition et autres actifs incorporels, nets

Les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, nets au 31 mars 2002 s'élèvent à € 5 782 millions contre € 6 498 millions au 31 mars 2001. L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, nets relatifs au Secteur Power représentent € 4 694 millions au 31 mars 2002. La charge d'amortissement des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels (€ 350 millions) et la vente de Contracting (€ 681 millions) expliquent la diminution de ce poste au 31 mars 2002. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation de l'écart d'acquisition du secteur Power, augmentation de € 198 millions résultant de la finalisation au 31 mars 2002 de l'affectation du prix d'acquisition aux actifs, nets acquis d'ABB (voir Note 6 aux comptes consolidés).

Besoins en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (défini comme la somme des stocks, des contrats en cours, des créances clients et autres créances, moins les provisions pour risques et charges, les avances et dépôts clients, les dettes fournisseurs, les charges à payer sur contrats et autres dettes à payer ou échues) s'élève à € (6 281) millions au 31 mars 2002 à comparer à € (6 556) millions au 31 mars 2001, et € (4 031) millions au 31 mars 2000.

La variation observée sur l'exercice 2001/02 est liée à la cession du Secteur Contracting et à l'optimisation de la gestion du fonds de roulement dans l'ensemble du Groupe comme décrit plus loin dans la partie ''Liquidité et ressources financières — Variation nette de la trésorerie d'exploitation''.

Le besoin en fonds de roulement a fortement augmenté pour l'exercice 2000/01, principalement du fait de la consolidation à 100 % du Secteur Power.

Provisions pour retraites

La provision afférente aux indemnités de départ à la retraite a diminué pour atteindre une valeur de € 994 millions au 31 mars 2002, comparée à € 1 058 millions au 31 mars 2001.

Capitaux propres

Au 31 mars 2002, les capitaux propres s'élèvent à € 1 752 millions (€ 1 844 millions en incluant les intérêts minoritaires), à comparer à € 2 090 millions au 31 mars 2001, (€ 2 193 millions en incluant les intérêts minoritaires). La diminution est due à la perte nette de l'exercice 2001/02, au paiement des dividendes de l'exercice 2000/01 et à l'impact négatif des écarts de conversion.

Dettes financières nettes

Nous définissions l'endettement financier net comme la différence entre les dettes financières et les investissements à court terme, les disponibilités et quasi disponibilités. Le tableau, ci-après, donne le détail de la dette financière.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Emprunts obligataires	651	1 200	1 200
Dettes bancaires	1 466	1 680	2 434
Billets de trésorerie	622	1 611	455
Découverts bancaires	821	162	211
Total	3 560	4 653	4 300
Disponibilités, quasi disponibilités et placements à court terme	2 421	3 020	2 236
Dette financière nette	1 139	1 633	2 064

Au 31 mars 2002, la dette financière nette est de € 2 064 millions à comparer à € 1 633 millions au 31 mars 2001 et à € 1 139 millions au 31 mars 2000. L'augmentation, sur l'exercice 2001/02, est due principalement à une augmentation de nos dettes bancaires du fait de flux négatifs de trésorerie d'exploitation, comme expliqué ci-dessus. La forte diminution du montant de nos billets de trésorerie émis au 31 mars 2002 par rapport au 31 mars 2001 est due à la baisse générale de la liquidité du marché des billets de trésorerie. La dette bancaire augmente par voie de conséquence.

LIQUIDITE ET RESSOURCES FINANCIERES

Tableau consolidé des flux de trésorerie nette

Le tableau suivant donne le détail d'indicateurs issus du tableau des flux de trésorerie pour les exercices 1999/2000 à 2001/02.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	439	592	(418)
Variation nette de la trésorerie d'investissement	(1 259)	(1 590)	124
Variation nette de la trésorerie de financement	(111)	370	(136)
Augmentation (diminution) de l'endettement net	(908)	(494)	(431)

Variation nette de la trésorerie d'exploitation

La variation nette de la trésorerie d'exploitation au cours de l'exercice 2001/02 est négative de € 418 millions. Cette variation s'explique par la perte de l'exercice et par une augmentation du besoin en fonds de roulement de € 623 millions.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement s'analyse principalement de la manière suivante :

- Diminution des paiements et avances clients s'élevant à € 1 255 millions notamment de Power et dans une moindre mesure de Transport. Cet effet est compensé par une meilleure gestion des stocks et des comptes clients. Ces flux sont présentés après "netting" des avances et acomptes avec les comptes clients et les stocks. Des avances substantielles ont été perçues lors des exercices précédents sur trois importants contrats de Power et un de Transport. De tels échéanciers ont eu un effet favorable non-récurrent sur le montant des avances clients au début de la mise en place des projets mais ont consommé par la suite une bonne partie de la trésorerie une fois le projet en cours d'exécution et les fonds de roulement établis ;
- Diminution des provisions sur contrats de € 948 millions du fait de leur utilisation particulièrement pour des pénalités et litiges. Cette diminution concerne principalement les Secteurs Power (Gas & Steam), Transport et Marine ; et
- Utilisation de € 123 millions de provisions pour restructuration, principalement dans le Secteur Power.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement, et donc la diminution de la trésorerie d'exploitation, est compensée partiellement par :

- Une diminution des comptes clients et autres créances pour € 668 millions, notamment de Power compensée partiellement par Transport et T&D. Ce chiffre inclut une augmentation des cessions de créances pour € 142 millions, comme décrit dans la Note 11 des Comptes consolidés pour l'exercice 2001/02 ;
- Une augmentation des comptes fournisseurs d'exploitation et autres fournisseurs, des charges à payer sur contrats pour € 681 millions, surtout chez Power mais également chez T&D ;
- La titrisation de créances futures pour € 161 millions, essentiellement pour le Secteur Transport ; et
- Une diminution des stocks et travaux en cours de € 154 millions, principalement pour Transport et T&D, partiellement compensée par un contrat sur un train au Royaume-Uni et par les autres Secteurs.

Variation nette de la trésorerie d'investissement

La variation nette de la trésorerie d'investissement au cours de l'exercice 2001/02 est positive de € 124 millions. Cette variation provient pour l'essentiel de € 772 millions de cessions d'investissements, principalement le Secteur Contracting (€ 689 millions) et GTRM (€ 66 millions), ainsi que de cessions d'immobilisations corporelles (€ 119 millions). Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à € 550 millions. Elles concernent principalement des machines, des équipements et outils pour la maintenance de nos sites de production.

Ces dépenses s'élèvent au cours de l'exercice 2001/02 à € 286 millions pour Power, € 61 millions pour T&D, € 105 millions pour Transport, € 24 millions pour Marine, € 12 millions pour Power Conversion, € 62 millions pour le Corporate et autres. Les changements de bilan en matière de terrains, bâtiments et équipements sont détaillés dans la Note 7 aux Comptes consolidés de l'exercice 2001/02. Les dépenses d'acquisition de titres, nettes de la trésorerie acquise sont de € 113 millions. Les dépenses d'acquisitions des immobilisations sont de € 104 millions.

Nous avons dépensé au cours des exercices 2000/01 et 1999/2000 respectivement € 1 595 et 1 273 millions en investissements, du fait principalement des acquisitions menées au cours des exercices 2000/01 et 1999/2000 décrites dans la partie ''Modifications de périmètre''.

Variation nette de la trésorerie de financement

La trésorerie nette consommée par les activités de financement au cours de l'exercice 2001/02 s'élève à € 136 millions et correspond aux dividendes payés, comprenant les intérêts minoritaires s'élevant à € 18 millions.

Au cours de l'exercice 2000/01, les € 370 millions générés par les activités de financement provenaient de l'émission de titres subordonnés à durée indéterminée pour un montant total de € 250 millions et d'actions préférentielles remboursables pour une valeur de € 205 millions. Ce montant a été diminué par le paiement de dividendes pour € 118 millions. Au cours de l'exercice 1999/2000, les activités de financement ont consommé € 111 millions.

Variation de l'endettement net

Le total de ces variations de trésorerie a conduit à une augmentation de l'endettement net de € 431 millions au cours de l'exercice 2001/02; cette augmentation était de € 494 millions au cours de l'exercice 2000/01 et de € 908 millions au cours de l'exercice 1999/2000.

LIQUIDITE ET FINANCEMENT

Maturité et liquidité

Au 31 mars 2002	Ligne disponible	Montants tirés	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
			(en € millions)				
Emprunts obligataires	1 200	1 200		550		650	
Billets de trésorerie	455[1]	455	455				
Dettes et découverts bancaires	4 305[2]	2 645	2 050		1 250	805	200
Total	5 960	4 300	2 505	550	1 250	1 455	200
Trésorerie au 31 mars 2002		(2 236)					
Endettement net		2 064					

(1) Le montant total de billets de trésorerie autorisé est de € 2 500 millions mais sa disponibilité dépend des conditions du marché.

(2) Comprend € 812 millions de différentes lignes de crédit pour les Secteurs.

Au 31 mars 2002, la dette brute non échue est de € 4 300 millions comprenant € 550 millions d'obligations arrivant à maturité en février 2004 et € 650 millions arrivant à maturité en juillet 2006. Le montant des billets de trésorerie comptabilisés s'élève à € 455 millions. Nous disposons de lignes de crédits inutilisées qui peuvent constituer une bonne alternative si l'accès au marché des billets de trésorerie devenait plus difficile. L'endettement net est de € 2 064 millions après la prise en compte de € 2 236 millions de disponibilités et quasi disponibilités et placements à court terme.

Les lignes de crédit disponibles au 31 mars 2002 sont de € 1 660 millions. Ce montant intègre € 850 millions de lignes de credit de substitution que nous avons négociées au cours du dernier trimestre de l'exercice 2001/02, lesquelles expirent au 31 mars 2003. Le montant des lignes de crédit disponibles peut varier de façon significative au cours de l'exercice en fonction de nos besoins de trésorerie.

Les facilités arrivant à maturité avant le 31 mars 2003 approchent les € 1 238 millions, en incluant les lignes de crédit de substitution mais en excluant les lignes de crédit allouées au niveau des Secteurs, qui comprennent un grand nombre de faibles découverts autorisés et facilités de caisse pour les opérations au jour le jour. Nous souhaitons couvrir les autorisations arrivant à maturité via une ou plusieurs des opérations suivantes:

- Réalisation de la cession des activités et des actifs immobiliers dans le cadre du programme "*Restore Value*" ;
- Réalisation de l'augmentation de capital prévue ;
- Utilisation des disponibilités inutilisées dans d'autres facilités de caisse ; et
- Génération de trésorerie d'exploitation.

Nous avons décrit, précédemment, l'impact du plan "*Restore Value*" sur notre niveau de liquidité, conçu pour générer ponctuellement à court terme des rentrées de trésorerie d'un montant d'environ € 2,1 milliards avant le 31 mars 2003 et une trésorerie d'exploitation supplémentaire d'environ € 1,3 milliards avant le 31 mars 2005. Notre capacité à atteindre ces objectifs dépend de risques, dont une partie est décrite dans la section "Risques" de notre Rapport Annuel.

Actions préférentielles remboursables

Les conditions des € 205 millions d'actions préférentielles remboursables stipulent qu'elles sont obligatoirement remboursables en totalité à leur cinquième anniversaire, c'est à dire le 30 mars 2006, dans le cas d'une émission, à toute personne ou société, d'actions ou de toutes valeurs ouvrant droit au capital par échange ou conversion (actions, obligations, stock options, bons de souscription d'actions, droits de souscriptions de titres convertibles ou échangeables en actions) dont la valeur individuelle ou globale serait égale ou supérieure à la valeur résiduelle des actions préférentielles remboursables. Ce remboursement serait probablement déclenché par l'augmentation de capital mentionnée dans la section "Rapport de Gestion — *Restore Value*".

Avances et acomptes reçus

Nous estimons qu'en moyenne 40 % de nos contrats sont des "projets long terme" c'est-à-dire ayant une durée supérieure à un exercice, 25 % sont liés à la fourniture de produits ou de sous-ensembles fournis dans le délai d'une année, et les 35 % restants sont soit des contrats de service à long terme (15 %), soit des contrats à court terme comme la fourniture de pièces de rechange, de service, ou de rénovation d'équipement. Nos projets à long terme sont principalement dans les Secteurs Power, Transport et Marine.

Les avances et acomptes reçus comprennent d'une part les acomptes versés à la commande par le client et d'autre part les paiements intermédiaires, convenus contractuellement et intervenant durant la réalisation du projet. L'obtention d'avances et acomptes de nos clients a pour but de protéger nos intérêts en améliorant notre maîtrise des risques. Dans le cas d'une annulation de contrat par le client, les avances et acomptes reçus sont le plus souvent utilisés pour couvrir nos dépenses et les pénalités que nous pouvons être amenés à verser. La titrisation de créances futures est enregistrée initialement comme disponibilité à l'actif du bilan et comme avances et acomptes au passif du bilan.

Nous enregistrons dans notre bilan les avances et acomptes reçus au moment où ils sont reçus en avances et acomptes bruts reçus. Les montants bruts étaient de € 15 895 millions, € 14 344 millions et € 9 397 millions pour les exercices de 2001/02, 2000/01 et 1999/2000, respectivement. Au jour de la clôture, nous utilisons les avances et acomptes reçus tout d'abord pour réduire la valeur brute des comptes de créances, puis pour réduire la valeur des stocks et travaux en cours relative aux contrats pour lesquels nous avons reçu une avance. Les avances et

acomptes restants sont enregistrés en ‘‘avances et acomptes reçus’’ dans notre bilan comme indiqué dans la Note 2(p) aux Comptes consolidés pour l’exercice 2001/02. Au 31 mars 2002, le montant total net des avances et acomptes reçus, y compris les créances titrisées sur créances futures, est de € 5 956 millions, comparé à € 7 783 millions au 31 mars 2001.

Les contrats long terme font l’objet de dépenses tout au long de la vie du contrat, lequel peut s’étaler sur deux à cinq ans suivant la nature du contrat. Les principaux contrats de l’activité Transport ont une durée qui tend vers les cinq ans. Le cadencement des dépenses pour un contrat commence généralement lentement avec le *design* et la mise en place, puis s’accélère avec la construction pour se terminer avec les phases d’installation et de réception provisoire. Un tel modèle de cadencement de dépenses est souvent appelé ‘‘courbe des dépenses’’ ou ‘‘courbe en S’’. Lorsque nous établissons le prix de vente de nos contrats et nous négocions les termes de paiements associés, nous portons une attention scrupuleuse à l’analyse de la courbe des dépenses et à la courbe d’engagement. Cette courbe n’est que partiellement reflétée par le niveau de trésorerie et intègre les engagements à venir que nous devons prendre dans le cadre de la fourniture à long terme de produits et qui requièrent de la part de nos propres fournisseurs les mêmes engagements.

L’obtention des acomptes à la commande ou des paiements intermédiaires de nos clients est un moyen de gérer les risques suivants:

- Variation nette de trésorerie négative durant la réalisation du contrat ;
- Défaut de paiement lié au risque crédit du client, compensé par des acomptes à la commande et des paiements intermédiaires plus importants ; et
- Risques de taux de change.

Titrisation

Dans le cadre de nos programmes de titrisation, nous avons titrisé des créances futures pour un montant net de € 1 735 millions au 31 mars 2002, € 1 578 millions au 31 mars 2001, et € 1 167 millions au 31 mars 2000. Cette titrisation de créances futures concerne nos Secteurs Marine et Transport.

Marine

Notre activité de construction navale est généralement financée à la commande à hauteur d’environ 15 % du montant total du contrat, puis à la livraison des bateaux pour le solde. Cette structure crée un besoin de financement une fois que l’acompte à la commande a été utilisé en travaux en cours, ce qui peut arriver assez tôt dans la vie du contrat. Pour contrebalancer ce déficit de trésorerie, nous vendons à des tiers nos créances futures. Cette action présente l’avantage supplémentaire de réduire le risque de solvabilité client.

De telles transactions prévoient un recours limité contre nous uniquement dans le cas d’une défaillance de la part du client avant la livraison du navire de croisière. Le montant du recours couvre la part, convenue préalablement, d’une éventuelle perte pour les investisseurs dans le cas d’une revente du navire en question.

Au 31 mars 2002, le montant total des créances futures titrisées par le Secteur Marine est de € 1 072 millions. Le recours contre nous sur ces créances titrisées a été limité à € 348 millions comprenant un maximum de € 98 millions pour la commande d’un bateau de croisière, € 82 millions pour un autre bateau de croisière pour un second client, et € 168 millions relatifs à la vente de deux navires de croisière à un troisième client. Au 31 mars 2001, le montant total des créances futures titrisées atteignait € 1 061 millions dont € 357 millions avec recours contre nous. Au 31 mars 2000, ce montant était de € 486 millions, dont € 168 millions avec recours contre nous.

Transport

Les paiements de nos clients sont liés soit à des étapes prévues par le contrat, soit à des pourcentages payés selon un calendrier pré-établi matérialisé par des performances prévues par le contrat. Cependant, la titrisation

de créances futures permet d'atténuer, sur certains contrats, un profil des encaissements moins favorable. Au 31 mars 2002, nous avons titrisé pour € 675 millions contre € 542 millions au 31 mars 2001 et € 567 millions au 31 mars 2000. Notre responsabilité ne peut être engagée par les tiers acquéreurs au titre des créances cédées si nous remplissons nos obligations contractuelles dans le cadre d'une gestion normale de notre activité.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties liées aux contrats

Les engagements hors-bilan au 31 mars 2002, comme les cautions et garanties, font partie intégrante de la vie courante de notre activité. Ces cautions et garanties sont principalement liées aux contrats long terme et sont données pour soutenir nos relations contractuelles avec nos clients.

L'ensemble de ces garanties données a représenté un montant total de € 11 535 millions au 31 mars 2002, de € 14 156 millions au 31 mars 2001 et de € 7 291 millions au 31 mars 2000, l'augmentation entre les exercices clos au 31 mars 2001 et 31 mars 2000 étant largement due à l'acquisition des parts restantes d'ABB dans ABB ALSTOM Power.

L'objet de la garantie d'un contrat est de maintenir des contacts réguliers avec nos clients. Quand les circonstances font qu'une garantie a des chances d'être appelée, nous cherchons alors à négocier des solutions alternatives acceptables. Les cautions ne sont appelées que lorsqu'il n'existe aucune autre solution acceptable pour notre client. Selon notre expérience, ces cautions sont très rarement appelées. En général, nous constituons des provisions pour couvrir toute perte prévisible découlant de nos obligations contractuelles.

Les cautions liées aux appels d'offre sont données lors de la soumission de l'offre et sont généralement libérées lorsque l'équipement ou le service ont été livrés et sont opérationnels. Si l'offre soumise n'est pas retenue, la caution est annulée. Les cautions pour performance (''*performance bonds*'') sont liées à nos obligations contractuelles. Leur montant n'est généralement pas égal au montant maximal théorique mais fait l'objet d'une négociation au cas par cas. Les garanties de performance sont généralement libérées à la mise en service de l'équipement fourni après avoir rempli des standards de performance pré-établis, qui peuvent inclure une période de test de fonctionnement en situation réelle.

Les cautions pour durée de garantie (''*warranty bonds*'') sont données pour couvrir les risques encourus par le client après l'acceptation de l'équipement. Les retenues de garanties sont de même nature et touchent les paiements dus à l'achèvement du contrat et sont libérées à la fin du contrat.

Financement des ventes

Nous apportons des garanties financières aux établissements qui financent certains de nos clients, mais aussi dans certains cas directement à nos clients pour l'achat de nos produits. Une telle assistance financière est appelée ''financement des ventes''. Ces garanties représentent un montant de € 1 493 millions au 31 mars 2002 contre € 1 404 millions au 31 mars 2001.

Nous avons pris la décision de ne plus apporter de nouveaux financements des ventes à nos clients.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des financements des ventes par Secteur au 31 mars 2002.

	Exercice clos le 31 mars	
	2001	2002
	(en € millions)	
Power	31	29
Transport	341	416
T&D	4	4
Marine	1 028	1 044
Parmi lesquels		
Renaissance Cruises	605	432[(1)]
Autres	423	612
Totals	1 404	1 493

(1) Ce montant comprend les obligations subordonnées à recours limité de € 195 millions enregistrés en "Autres immobilisations", comme décrit dans la Note 9 aux Comptes consolidés pour l'exercice 2001/02.

Marine

La situation liée à Renaissance Cruises et aux autres financements des ventes de l'activité Marine a déjà été présentée dans la section "Faits marquants de l'exercice". Le tableau ci-dessus n'inclut pas les € 42 millions de financement des ventes effectué après le 31 mars 2002 au titre d'un navire livré en avril. Il n'existe pas d'autre engagement de financement de vente au titre de bateaux de croisière dans notre carnet de commandes.

Transport

Une faible proportion des ventes du Secteur Transport a fait l'objet de financement des ventes. De telles opérations sont effectuées de manière spécifique en fonction de la transaction. Dans tous les cas, le risque potentiel est circonscrit en durée et en montant, comme l'indique le tableau ci-dessus.

En 1995, le Secteur Transport a vendu par crédit-bail 103 trains et équipements associés à deux organismes de crédit-bail dans le cadre d'un contrat de trente ans. Ces trains sont mis à disposition de London Underground au Royaume-Uni pour opérer sur la ligne "Northern Line" dans le cadre d'un contrat signé en 1995, connu comme "Contrat d'Utilisation". Le Contrat d'Utilisation a une durée initiale de 20 ans, qui peut être étendue pour une période supplémentaire de 10 années si London Underground en exerce l'option.

Les termes du Contrat d'Utilisation stipulent que nous devons organiser le financement et livrer les trains et équipements associés en état de marche. Tous les trains ont été livrés avant le 31 août 1999. De plus, nous effectuons la maintenance des trains et recevons, à ce titre, des paiements de London Underground qui couvrent l'ensemble des coûts liés à la fourniture et maintenance des trains. Les paiements peuvent varier selon le niveau de performance atteint comparé à un niveau pré-établi, à la hausse sous la forme de bonus ou à la baisse sous forme de retenue. De telles performances sont liées de manière substantielle à la fourniture à London Underground des trains en état de marche. Nous sommes actuellement largement au dessus des performances minimales requises.

Ces opérations de crédit-bail requièrent de notre part de satisfaire aux obligations du Contrat d'Utilisation mais aussi de garantir la valeur résiduelle à septembre 2017 des trains et matériels associés au cas où London Underground n'exercerait pas son option de prolongation du Contrat d'Utilisation au-delà de la période initialement prévue.

Le montant net de la Garantie de Valeur Résiduelle est de € 289 millions à septembre 2017. Aux termes du contrat de leasing, le prêteur porte le risque de défaillance de London Underground sans recours contre nous.

PRINCIPES COMPTABLES

La préparation des comptes consolidés implique que la Société procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs, des passifs, les produits et charges, les engagements hors bilan de la Société y compris en terme de financement. La Société revoit ses estimations de manière régulière, sur la base des informations disponibles, notamment en ce qui concerne les projets, les produits, les revenus liés à la maintenance, la prise de résultat sur les contrats, les provisions pour risques et charges, les créances douteuses, les en-cours de production, les titres, les actifs incorporels y compris les survaleurs, l'imposition y compris les positions d'impôts différés, les emprunts obligataires, les provisions pour restructuration, les provisions sur contrats, les contrats de services long terme, les provisions pour départ à la retraite, les engagements, les litiges. Ces estimations sont effectuées à partir de notre expérience et d'autres hypothèses que nous estimons raisonnables dans les conditions du moment, et constituent la base de notre jugement sur la valeur des actifs et des passifs de la Société. Les résultats présentés pourraient différer en fonction d'autres circonstances, hypothèses et conditions.

Les règles comptables essentielles à la compréhension de nos états financiers comprennent les regroupements d'entreprises, les méthodes de consolidation, de calcul des survaleurs, de traitement des acquisitions d'actifs incorporels, de provisionnement des coûts de restructuration pouvant faire l'objet de traitements comptables différents et être sujet à interprétation par rapport aux principes généralement retenus. Nous vous présentons, ci-après, les principes comptables qui, selon nous, sont le plus affectés par notre interprétation et qui influent donc sur notre manière d'arrêter les comptes.

Dégagement du résultat

Nous déterminons le chiffre d'affaires et la marge sur les contrats à long terme et prix fixe selon la méthode de l'avancement basée sur des pourcentages d'avancement, déclinée sur les jalons du contrat, et qui repose sur une estimation totale des coûts et marges. Nous utilisons cette méthode car nous pensons être en mesure d'estimer raisonnablement les revenus et coûts relatifs à chaque phase ou jalon du contrat. La comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts est revue au fur et à mesure de l'évolution du projet et ce jusqu'à la livraison complète des équipements. La comptabilisation de la révision des marges est effectuée sur la période au cours de laquelle les faits qui donnent lieu à cette révision sont connus. Lorsque nous reconnaissons le chiffre d'affaires, nous enregistrons également les charges afférentes (incluant les achats directs, la main d'oeuvre et les coûts indirects au contrat), de manière à ce que, sur une base cumulée, la marge brute du contrat soit égale à la marge totale du contrat déterminée au cours de la revue du projet la plus récente. Les dépenses commerciales et administratives sont imputées au contrat au fur et à mesure. Si la revue du projet conclut à une marge négative, nous reconnaissons la totalité de la perte lors de la revue. La valorisation des coûts futurs sur chaque contrat représente notre estimation la plus fidèle de ce que nous pensons avoir à dépenser jusqu'à la livraison complète des équipements conformes à nos engagements contractuels. Cette estimation est effectuée contrat par contrat.

Le coût des garanties que nous donnons sur les produits à la livraison sont également inclus dans l'estimation des coûts totaux du projet. Ces garanties sont calculées en fonction des taux actuels de défaillance des produits que nous livrons, de l'usure des matériels ainsi que du temps à passer et modifications à apporter pour revenir à un service normal. Si ces paramètres étaient amenés à changer, nous serions dans l'obligation de revoir les coûts de garanties provisionnés dans les en-cours de production. L'introduction de produits utilisant des technologies de pointe accroît notre exposition au risque de défaillance bien au-delà de ce que prévoient les termes de contrats de garanties standards applicables uniquement aux fournisseurs d'équipements. Si les taux de défaillance devaient augmenter, nous serions contraints de comptabiliser des coûts supplémentaires pour y remédier et de constater des résultats financiers différénts de ceux de nos estimations.

Stocks

Nous déprécions les stocks obsolètes ou dont la valeur est supérieure à leur valeur commerciale jusqu'à atteindre la valeur de réalisation que nous estimons en fonction de nos hypothèses sur la demande et les

conditions de marché. Si le marché se dégrade au-delà de nos prévisions, nous comptabilisons des provisions complémentaires.

Clients douteux

Nous comptabilisons des provisions pour clients douteux à hauteur des montants que nous estimons irrecouvrables. Nous effectuons un complément de provision à chaque fois que nous estimons que la situation financière de l'un de nos clients se détériore au point de mettre en difficulté sa capacité à honorer sa dette.

Evaluation des immobilisations et des impôts différés actifs

Nous revoyons annuellement la valeur de nos immobilisations corporelles et incorporelles et comptabilisons un amortissement complémentaire si nous observons une dégradation définitive de l'actif. La possible dégradation dans le futur des conditions de marché ou bien des performances d'exploitation plus faibles pourraient conduire à une perte ou à l'incapacité de réaliser la valeur nette comptable qui peut ne pas apparaître au titre de l'actuelle valeur nette comptable. Ces évolutions pourraient entraîner des besoins complémentaires de provisions.

Nous comptabilisons si nécessaire une provision pour réduire nos impôts différés actifs à la valeur de réalisation que nous estimons la plus probable. Nous prenons en compte les résultats imposables futurs et les stratégies prudentes d'optimisation fiscale afin d'évaluer au mieux ces provisions. Si nous estimons pouvoir récupérer une partie supplémentaire de nos impôts différés actifs dans le futur, nous procédons à un ajustement, l'année où il est évalué, en comptabilisant le différentiel en produit d'impôt différé dans le résultat qui se trouve ainsi augmenté. Inversement, si nous estimons que nous ne serons pas en mesure de récupérer tout ou partie de nos impôts différés actifs dans le futur, une charge d'impôt différé est comptabilisée dans le résultat de la période où l'évaluation est faite.

Pensions et indemnités de départ à la retraite

Nous finançons les pensions et autre indemnités de départ à la retraite sous plusieurs formes couvrant potentiellement tous nos employés qui remplissent les critères requis. Des données statistiques et d'autres paramètres dont l'objectif est d'apprécier l'évolution de la population sont utilisés pour évaluer les dépenses et les provisions relatives aux futurs départs à la retraite. Ces paramètres comprennent des estimations en matière de taux d'actualisation, de rendement de placements, de croissance des salaires que nous évaluons en fonction de certains critères.

De plus, nos actuaires, mandatés pour ces calculs, utilisent également des indices subjectifs comme les démissions ou le taux de mortalité pour évaluer ces éléments de calcul. Les hypothèses des actuaires que nous utilisons pourraient différer de manière importante en fonction du marché, de l'économie, d'un taux de démission plus ou moins fort, ou bien de modifications de l'espérance de vie. Ces changements pourraient avoir un impact significatif sur l'évaluation enregistrée à ce jour pour le montant des pensions.

Autres principes comptables significatifs

D'autres principes comptables sont essentiels à la bonne compréhension de nos états financiers. Les principes, relatifs aux méthodes d'affectation du prix d'acquisition, aux méthodes de consolidation, aux provisions et aux dettes financières, nécessitent des jugements difficiles sur des problèmes complexes qui sont souvent sujet à des recommandations règlementaires diverses.

PRINCIPALES DIFFERENCES ENTRE LES NORMES FRANCAISES ET LES NORMES AMERICAINES

La société étant cotée au New York Stock Exchange, nous préparons un tableau de passage du résultat net et des capitaux propres entre les normes françaises et US GAAP pour incorporation dans notre Rapport Annuel sous forme de 20-F, déposé auprès de la ''Securities Exchange Commission'' (SEC).

Les états financiers en US GAAP ne sont pas disponibles à la date à laquelle la Société dépose son Rapport Annuel auprès de la Commission des opérations de bourse (COB). Les principales différences concernant le resultat net et les capitaux propres sont décrites ci-dessous :

Comptabilisation des coûts de restructuration — Les conditions pour lesquelles une provision peut être comptabilisée en normes US sont différentes de celles qui prévalent en normes françaises. Nous enregistrons une provision pour un plan de restructuration quand le plan est finalisé, approuvé par la Direction et annoncé avant la date de clôture des comptes. En normes américaines, les coût sont comptabilisés quand l'annonce est faite aux employés avant la date de cloture. De plus, certains coûts comptabilisés en restructuration en normes françaises sont classés en coûts de production en US GAAP (dépréciation de stocks à la suite de plans de restructuration).

Valorisation et comptabilisation des instruments financiers — En normes françaises, les gains et pertes sur les instruments financiers, considérés comme des couvertures de taux et de change à terme sont comptabilisés au cours de la même période que l'élément couvert. La norme américaine SFAS 133, applicable pour la Société à partir du 1er avril 2001, stipule que tous les produits dérivés sont valorisés à leur valeur de marché au bilan. Les variations de la valeur de marché sont comptabilisées dans le résultat de la période. Si, selon certains critères, le produit dérivé est qualifié d'instrument de couverture, la variation de la valeur de marché du produit dérivé, comptabilisée dans le compte de résultat, est partiellement compensée par la variation de la valeur de marché de l'élément couvert.

Traitement des acquisitions — L'affectation du prix d'acquisition aux éléments d'actifs et de passifs acquis peut être revisée selon les normes françaises jusqu'à la fin de l'exercice suivant l'exercice au cours duquel l'acquisition est intervenue. En US GAAP, une telle révision peut être seulement effectuée jusqu'à la fin de l'exercice au cours duquel l'acquisition est intervenue. Une telle différence de principes peut générer des écarts dans l'estimation des survaleurs entre les deux traitements comptables.

Attribution d'actions aux salariés — En US GAAP, l'attribution aux salariés d'instruments financiers liés aux actions peut devoir étre enrégistrée comme rémunération dans le compte de résultat.

Dette financière — Certains éléments non nécessairement enregistrés en dettes financières selon les normes françaises tels que les engagements de crédit-bail et la titrisation de créances futures sont enregistrés en dettes financières selon les normes américaines. Les dettes financières en US GAAP sont également augmentées du fait de la consolidation d'entités ad hoc, non consolidées selon les normes françaises, et par l'enregistrement de l'option d'acquisition des 49% résiduels dans Fiat Ferroviaria.

En plus des différences de traitement décrites plus haut qui influent sur le résultat, les dettes et les capitaux propres, il existe d'autres différences entre les normes françaises et les normes américaines pouvant affecter la présentation des comptes de manière significative.

Notre Rapport Annuel, incluant le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 mars 2002 devrait être enregistré auprès de la SEC au cours du mois de mai 2002. Une version électronique sera disponible sur notre site internet *www.alstom.com*.

IMPACT DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE ET DE TAUX D'INTERET

Nous utilisons des produits dérivés, comme les contrats de change à terme, de manière à couvrir les fluctuations de taux de change et dans une moindre mesure les fluctuations de taux d'intérêt. Nous nous interdisons de prendre des positions spéculatives.

Risques de change

Dans le cadre de nos opérations, nous sommes exposés à des risques de change découlant soit des appels d'offres, soit d'engagements fermes libellés en devises étrangères. Au cours de l'exercice 2001/02, les principales devises concernées étaient le dollar américain, la livre sterling et le franc suisse. Nous couvrons les risques liés aux commandes fermes et aux appels d'offres :

- En utilisant des contrats de change à terme dans le cas d'engagements fermes ;
- En utilisant des instruments dérivés pour les offres, généralement conformément à des stratégies comprenant la combinaison d'options écrites d'achat ; ou
- En souscrivant des polices d'assurances spécifiques (auprès notamment de la COFACE en France ou de HERMES en Allemagne).

Ces activités de couverture visent à nous protéger de toute fluctuation défavorable des devises pouvant affecter le résultat financier d'un contrat si l'appel d'offres reçoit une réponse positive et de minimiser les coûts liés au changement de stratégie dans le cas contraire. La décision quant à couvrir les volumes de l'offre repose sur la profitabilité de l'opération qui nous est confiée, les termes de paiement escomptés et notre maîtrise des conditions de marché. Selon notre politique, seul le comité exécutif peut prendre de telles décisions (voir Note 2 (g) et Note 27 (a) des Comptes consolidés de l'exercice 2001/02).

En cas d'obtention d'un contrat, le risque de fluctuation de tresorerie nette est couvert sur les marchés à terme ou, le cas échéant, demeure couvert par les polices d'assurance. En raison de la nature à long terme de nos activités, la durée moyenne de ces couvertures est d'environ 12-14 mois.

Nous ne couvrons pas la situation nette de nos filiales étrangères. Nous contrôlons étroitement nos positions et réalisons régulièrement des évaluations de notre portefeuille. Une procédure de gestion des risques de contrepartie est en place. En outre, tous les instruments dérivés sont mis en place par la trésorerie centrale et les contrats à terme en devises sont exécutés à travers le département trésorerie centrale.

Risques de Taux d'intérêt

Actuellement, nous n'avons pas de politique de gestion dynamique de notre risque de taux. Par contre, des opérations de couverture de taux peuvent être réalisées au cas par cas en fonction des opportunités de marché, avec l'autorisation du Comité Exécutif. L'émission obligataire d'un montant nominal de € 650 millions, faisant initialement l'objet d'un swap de taux fixe contre taux variable de € 600 millions, a été partiellement annulée à hauteur de € 280 millions. Le swap de taux résiduel s'élève à € 320 millions au 31 mars 2002. D'autres dettes financières à long terme font l'objet de contrats de swaps pour une valeur nominale de € 153 millions au 31 mars 2002.

Nous avons mis en place une politique de trésorerie centralisée dans le but d'optimiser nos disponibilités ainsi regroupées, et de ce fait réduire les niveaux d'endettement externe, nous permettant d'obtenir de meilleures conditions financières dans le cadre de nos contrats de financement.

VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent présentent la valeur nominale et la valeur de marché des instruments financiers (y compris les contrats d'assurance).

Valeurs nominales

	Au 31 mars 2002 Maturité au 31 mars de l'année						
	Total	2003	2004	2005	2006	2007	> 2007
	(en € millions)						
Bilan							
Actif :							
Prêts à long terme aux filiales non consolidées et aux tiers	251,3	8,5	–	–	–	–	242,8
Dépôts à long terme	527,1	96,4	67,2	72,4	–	–	291,1
Autres immobilisations financières	78,6	30,9	–	–	–	–	47,7
Quasi disponibilités et placements à court terme	331,4	135,1	164,3	–	–	–	32,0
Investissements liquides	491,0	491,0	–	–	–	–	–
Passif							
Dettes financières à long terme	2 762,9		611,6	1 153,7	3,6	787,5	206,5
Hors-bilan :							
Instruments de taux d'intérêts							
Swaps de taux d'intérêts — Prêteur fixe							
US dollars	69,0	6,7	–	–	–	–	62,3
Roupies indiennes	4,0	4,0	–	–	–	–	–
Swaps de taux d'intérêts — Emprunteur fixe							
Euros	398,9	12,5	33,2	–	–	353,2	–
US dollars	73,8	7,1	15,7	19,8	16,1	10,9	4,7
Caps	1,8	–	–	–	–	–	1,8
Instruments de change							
Swaps de change — Devises achetées							
US dollars	623,7	619,1	4,6	–	–	–	–
Francs suisses	479,9	470,9	5,9	3,1	–	–	–
Livre sterling	178,0	162,3	15,7	–	–	–	–
Couronnes suédoises	54,4	54,4	–	–	–	–	–
Yens japonais	51,8	51,8	–	–	–	–	–
Autres devises	192,9	191,5	1,4	–	–	–	–
Swaps de change — Devises vendues							
US dollars	3 391,0	2 984,9	190,4	186,4	21,6	6,0	1,7
Francs suisses	1 945,7	1 649,6	146,3	147,4	2,4	–	–
Livres sterling	1 070,2	1 032,5	37,7	–	–	–	–
Dollars singapouriens	187,8	52,9	3,4	87,9	43,6	–	–
Dollars canadiens	128,9	127,9	1,0	–	–	–	–
Couronnes suédoises	118,3	118,3	–	–	–	–	–
Yen japonais	110,1	98,7	10,7	0,7	–	–	–
Autres devises	190,9	178,6	12,3	–	–	–	–

(1) taux fixe moyen de 11,92 %

(2) taux fixe moyen de 5,30 %

	Au 31 mars 2002 Maturité au 31 mars de l'année						
	Total	2003	2004	2005	2006	2007	> 2007
	(en € millions)						
Change à terme — Devises achetées							
Francs suisses	356,1	345,1	2,7	8,3	–	–	–
US dollars	237,7	201,2	31,7	4,3	0,3	0,2	–
Zloty polonais	124,6	94,7	29,3	0,6	–	–	–
Livres sterling	95,6	72,5	19,6	2,5	1,0	–	–
Couronnes suédoises	81,9	81,4	0,5	–	–	–	–
Autres devises	74,6	60,6	10,7	3,1	0,2	–	–
Change à terme — Devises vendues							
US dollars	3 028,6	1 920,8	511,6	357,0	30,3	1,1	207,8
Francs suisses	1 236,4	790,5	152,3	257,7	35,9	–	–
Livres sterling	347,4	288,0	25,2	34,1	0,1	–	–
Yens japonais	90,0	38,2	29,9	12,6	9,3	–	–
Roupies malaises	68,6	68,6	–	–	–	–	–
Dinar Emirats Arabes Unis	62,2	59,6	2,6	–	–	–	–
Dollars canadiens	60,8	47,1	12,5	1,2	–	–	–
Couronnes danoises	25,1	18,3	3,2	3,6	–	–	–
Autres devises	253,4	212,3	33,9	7,0	0,2	–	–
Contrats d'assurances — Devises achetées							
US dollars	0,4	0,4	–	–	–	–	–
Contrats d'assurances — Devises vendues							
US dollars	198,9	167,9	26,6	3,7	0,7	–	–
Yens japonais	22,5	10,7	9,9	1,9	–	–	–
Autres devises	5,5	5,5	–	–	–	–	–
Options de change — Achats de devises							
Call							
Euros	311,2	311,2	–	–	–	–	–
US dollars	78,6	78,6	–	–	–	–	–
Livre sterling	48,1	48,1	–	–	–	–	–
Put							
Euros	268,3	268,3	–	–	–	–	–
US dollars	129,7	129,7	–	–	–	–	–
Livre sterling	17,8	17,8	–	–	–	–	–
Options de change — Ventes de devises							
Call							
Euros	25,9	25,9	–	–	–	–	–
US dollars	6,9	6,9	–	–	–	–	–
Livre sterling	112,9	112,9	–	–	–	–	–
Put							
Euros	338,8	338,8	–	–	–	–	–
US dollars	13,4	13,4	–	–	–	–	–
Yens japonais	0,6	0,6	–	–	–	–	–
Livre sterling	48,1	48,1	–	–	–	–	–

Valeur de marché[1]

	Au 31 mars 2002 Maturité au 31 mars de l'année						
	Total	2003	2004	2005	2006	2007	>2007
	(en € millions)						
Bilan							
Actif :							
Prêts à long terme aux filiales non consolidées et aux tiers	251,3	–	–	–	–	–	242,8
Dépôts à long terme	499,0	96,4	67,2	79,3	–	–	256,1
Autres immobilisations financières	78,6	30,9	–	–	–	–	47,7
Quasi-disponibilités et placements à court terme	332,8	136,5	164,3	–	–	–	32,0
Investissements liquides	491,0	491,0	–	–	–	–	–
Passif :							
Dettes financières à long terme	2 675,7		595,9	1 153,6	3,6	716,1	206,5
Hors-bilan :							
Instruments de taux d'intérêts							
Swaps de taux d'intérêts — Prêteur fixe							
US dollars	(6,0)	(0,3)	(0,9)	–	–	–	(5,7)
Swaps de taux d'intérêts — Emprunteur fixe							
Euros	10,9	–	–	–	–	11,8	–
US dollars	(0,7)	(0,7)	–	–	–	–	–
Caps	–	–	–	–	–	–	40
Instruments de change							
Swaps de change — Devises achetées							
US dollars	8,4	8,2	0,2	–	–	–	–
Francs suisses	0,7	0,6	0,1	–	–	–	–
Livre sterling	2,9	2,3	0,6	–	–	–	–
Couronnes suédoises	0,8	0,8	–	–	–	–	–
Autres devises	3,6	3,0	0,6	–	–	–	–
Swaps de change — Devises vendues							
US dollars	(73,4)	(60,3)	(10,3)	(2,3)	(0,3)	(0,2)	–
Francs suisses	(2,0)	0,5	(0,8)	(1,7)	–	–	–
Livres sterling	2,0	2,0	–	–	–	–	–
Dollars singapouriens	(2,7)	–	–	(1,6)	(1,1)	–	–
Dollars canadiens	(3,3)	(3,3)	–	–	–	–	–
Couronnes suédoises	(1,1)	(1,1)	–	–	–	–	–
Yen japonais	13,8	11,1	2,7	–	–	–	–
Autres devises	(2,9)	(2,2)	(0,7)	–	–	–	–

(1) Le tableau ne tient pas compte des instruments ayant une valeur de marché nulle.

	Au 31 mars 2002 Maturité au 31 mars de l'année						
	Total	2003	2004	2005	2006	2007	2007
	(en € millions)						
Change à terme — Devises achetées							
Francs suisses	1,5	1,0	–	0,5	–	–	–
US dollars	15,6	12,5	2,9	0,2	–	–	–
Zloty polonais	13,9	10,0	3,9	–	–	–	–
Livres sterling	1,2	0,8	0,4	–	–	–	–
Couronnes suédoises	1,9	1,9	–	–	–	–	–
Autres devises	4,4	3,4	0,7	0,3	–	–	–
Change à terme — Devises vendues						–	–
US dollars	(214,5)	(95,4)	(57,1)	(53,0)	(4,1)	–	(4,9)
Francs suisses	7,8	3,0	0,7	4,8	(0,7)	–	–
Livres sterling	(1,3)	(1,0)	–	(0,3)	–	–	–
Yens japonais	16,5	7,0	5,3	2,5	1,7	–	–
Dollars canadiens	1,7	1,1	0,6	–	–	–	–
Autres devises	(6,9)	(4,5)	(1,4)	(1,0)	–	–	–
Contrats d'assurances — Devises achetées							
US dollars	(0,1)	(0,1)	–	–	–	–	–
Contrats d'assurances—Devises vendues							
US dollars	3,9	5,0	(0,6)	(0,5)	–	–	–
Yens japonais	(1,5)	(1,2)	–	(0,3)	–	–	–
Options de change — Achats de devises							
Call							
Euros	0,7	0,7	–	–	–	–	–
US dollars	0,3	0,3	–	–	–	–	–
Put							
Euros	5,3	5,3	–	–	–	–	–
US dollars	1,1	1,1	–	–	–	–	–
Options de change — Ventes de devises							
Call							
Livres sterling	(1,5)	(1,5)	–	–	–	–	–
Put							
Euros	(11,8)	(11,8)	–	–	–	–	–

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Comptes Consolidés
Exercice clos le 31 mars 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des Comptes consolidés de la société ALSTOM établis en euros relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2002, tels qu'ils sont présentés aux pages 42 à 84.

Les Comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis selon les principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 7 mai 2002

Les Commissaires aux Comptes

Barbier Frinault & Autres
Réseau Ernst & Young

Gilles Puissochet

Deloitte Touche Tohmatsu

Alain Pons

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

	Notes	Exercice clos le 31 mars 2000	2001	2002
			(en € millions)	
CHIFFRE D'AFFAIRES		16 228,6	24 549,7	23 452,8
Coût des ventes		(12 976,8)	(20 428,0)	(19 621,9)
Frais commerciaux		(904,0)	(1 139,7)	(1 078,2)
Frais de recherche et développement		(506,0)	(628,7)	(575,4)
Frais généraux et administratifs		(1 112,4)	(1 201,9)	(1 236,3)
RESULTAT OPERATIONNEL		729,4	1 151,4	941,0
Autres produits (charges), nets	(3)	72,4	(255,7)	(476,9)
Amortissements des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles acquises	(6)	(244,0)	(360,2)	(350,3)
RESULTAT D'EXPLOITATION		557,8	535,5	113,8
Résultat financier.	(4)	(62,3)	(116,0)	(207,5)
RESULTAT AVANT IMPOT		495,5	419,5	(93,7)
Impôt sur les bénéfices	(5)	(118,7)	(174,5)	(9,7)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence		(12,7)	(3,8)	0,8
Dividendes sur actions préférentielles remboursables d'une filiale		–	–	(13,9)
Intérêts minoritaires		(15,0)	(37,5)	(22,9)
RESULTAT NET		349,1	203,7	(139,4)
Résultat net par action en €				
Normal et dilué		1,6	0,9	(0,6)
Avant amortissement des écarts d'acquisition — normal et dilué		2,8	2,6	1,0

Les Notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

	Notes	Au 31 mars 2000	2001	2002
			(en € millions)	
ACTIF				
Ecarts d'acquisition, nets	(6)	3 810,4	5 310,8	4 612,4
Autres immobilisations incorporelles acquises, nettes	(6)	–	1 186,7	1 169,6
Immobilisations corporelles, nettes	(7)	2 162,6	2 787,7	2 788,1
Titres des sociétés mises en équivalence et autres participations	(8)	257,2	323,1	301,0
Autres immobilisations, nettes	(9)	1 104,5	1 300,8	1 326,3
Ecarts d'acquisition et autres immobilisations, nets		7 334,7	10 909,1	10 197,4
Impôts différés	(5)	1 090,8	1 842,8	2 144,0
Stocks et travaux en cours, nets	(10)	3 327,2	6 049,7	5 592,6
Clients et comptes rattachés, nets	(11)	4 545,4	7 028,7	4 730,0
Autres créances, nettes	(12)	1 959,3	2 816,1	3 304,1
Actifs circulant		9 831,9	15 894,5	13 626,7
Quasi disponibilités et placements à court terme	(13)	174,5	496,4	331,3
Disponibilités	(14)	2 246,6	2 523,6	1 904,4
Disponibilités et quasi disponibilités		2 421,1	3 020,0	2 235,7
Total actif		20 678,5	31 666,4	28 203,8
PASSIF				
Capitaux propres		1 986,0	2 090,4	1 752,5
(dont différences de conversion)		(46,2)	(61,1)	(141,1)
Intérêts minoritaires	(15)	32,9	102,3	91,1
Actions préférentielles remboursables	(16)	–	205,0	205,0
Titres subordonnés à durée indéterminée	(17)	–	250,0	250,0
Provisions pour risques et charges	(18)	3 254,4	4 590,8	3 849,2
Provisions pour engagements de retraite	(19)	667,0	1 058,3	994,0
Emprunts obligataires et autres emprunts		2 739,0	4 491,1	4 088,6
Découverts bancaires		820,7	161,8	211,2
Dettes financières	(20)	3 559,7	4 652,9	4 299,8
(dont long terme)		(998,9)	(1 722,5)	(2 762,9)
Impôts différés	(5)	569,8	857,7	704,3
Avances et acomptes reçus	(22)	3 538,2	7 783,2	5 955,6
Fournisseurs et comptes rattachés		3 645,8	6 539,9	5 564,1
Charges à payer sur contrats et autres dettes	(21)	3 424,7	3 535,9	4 538,2
Passifs circulant		10 608,7	17 859,0	16 057,9
Total passif		20 678,5	31 666,4	28 203,8
Engagements hors bilan	(26)	7 290,8	15 560,6	12 833,2

Les Notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE CONSOLIDÉS

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Variation de la trésorerie d'exploitation			
Résultat net	349,1	203,7	(139,4)
Intérêts minoritaires	15,0	37,5	22,9
Ajustements permettant de réconcilier le résultat avant intérêts minoritaires et la variation de la trésorerie nette d'exploitation :			
Dotations nettes aux provisions et amortissements des actifs	566,3	854,1	792,1
Variation nette des provisions pour engagements de retraite	16,3	114,8	(51,0)
(Plus-values) moins-values nettes sur cessions d'actifs	(711,8)	0,4	(197,9)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	15,7	3,8	0,4
Variation des impôts différés	73,8	(36,0)	(86,4)
Variation nette des actifs et passifs circulants :			
Diminution (augmentation) des stocks et travaux en cours, nets	(132,4)	(1 462,4)	54,0
Diminution (augmentation) des créances clients et autres créances, nettes	(946,5)	(609.2)	668,1
Augmentation (diminution) des provisions sur contrats	142,1	(813,4)	(947,9)
Augmentation (diminution) des autres provisions	127,8	(144,1)	2,5
Augmentation (diminution) des provisions pour restructuration	(52,0)	(525,8)	(122,7)
Augmentation (diminution) des avances et acomptes reçus	(1 853,9)	2 602,6	(1 254,6)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs, charges à payer sur contrats et autres dettes	1 662,5	(42,1)	680,7
Augmentation (diminution) de la titrisation de créances futures	1 167,0	408,2	161,1
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	439,0	592,1	(418,1)
Variation de la trésorerie d'investissement			
Produits de cession des immobilisations corporelles	176,1	189,4	118,8
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(585,4)	(568,0)	(550,3)
Diminution (augmentation) des autres immobilisations, nettes	(382,9)	(382,6)	(103,7)
Coûts d'acquisition de titres, nets de la trésorerie nette acquise	(1 292,0)	(1 137,0)	(113,2)
Produits de cession des titres, nets de la trésorerie nette cédée	825,0	308,1	771,9
Variation nette de la trésorerie d'investissement	(1 259,2)	(1 590,1)	123,5
Variation de la trésorerie de financement			
Augmentation de capital	–	33,2	–
Titres subordonnés à durée indéterminée et actions préférentielles	–	455,0	–
Dividendes payés incluant minoritaires	(111,1)	(118,2)	(136,1)
Variation nette de la trésorerie de financement	(111,1)	370,0	(136,1)
Effet net des variations des taux de conversion	23,5	(20,3)	(12,3)
Autres changements	–	154,0	11,8
Augmentation (diminution) de la trésorerie nette	(907,8)	(494,3)	(431,2)
Trésorerie nette au début de l'exercice(*)	(230,8)	(1 138,6)	(1 632,9)
Trésorerie nette à la fin de l'exercice(*)	(1 138,6)	(1 632,9)	(2 064,1)
Impôts payés	70,2	68,4	154,0
Intérêts reçus	118,7	189,3	160,2
Intérêts payés	165,2	319,2	325,5

(*) La variation de la trésorerie, la trésorerie au début et à la fin de l'exercice sont présentées nettes de l'endettement à court, moyen et long terme.

Les Notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Réserves	Différences de conversion	Résultat net	Capitaux propres
	en € millions à l'exception du nombre d'actions						
Au 1er avril 1999	213 698 403	1 303,1	54,6	122,1	(156,6)	302,6	1 625,8
Variation des écarts de conversion	–	–	–	–	110,4	–	110,4
Ajustement des frais d'augmentation de capital	–	–	7,6	–	–	–	7,6
Résultat net	–	–	–	–	–	349,1	349,1
Conversion de capital en Euros	–	(20,9)	–	20,9	–	–	–
Affectation du résultat	–	–	–	195,7	–	(302,6)	(106,9)
Au 31 mars 2000	213 698 403	1 282,2	62,2	338,7	(46,2)	349,1	1 986,0
Au 1er avril 2000	213 698 403	1 282,2	62,2	338,7	(46,2)	349,1	1 986,0
Augmentation de capital	1 689 056	10,1	23,0	–	–	–	33,1
Variation des écarts de conversion	–	–	–	–	(14,9)	–	(14,9)
Résultat net	–	–	–	–	–	203,7	203,7
Affectation du résultat	–	–	–	231,6	–	(349,1)	(117,5)
Au 31 mars 2001	215 387 459	1 292,3	85,2	570,3	(61,1)	203,7	2 090,4
Au 1er avril 2001	215 387 459	1 292,3	85,2	570,3	(61,1)	203,7	2 090,4
Variation des écarts de conversion	–	–	–	–	(80,0)	–	(80,0)
Résultat net	–	–	–	–	–	(139,4)	(139,4)
Affectation du résultat	–	–	–	85,2	–	(203,7)	(118,5)
Au 31 mars 2002	215 387 459	1 292,3	85,2	655,5	(141,1)	(139,4)	1 752,5

Les Notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice 1999/2000, le capital social de la société mère, ALSTOM, a été converti en euros. Le nominal de l'action de FRF 40 ayant été arrondi à € 6, la baisse correspondante de € 21 millions a été enregistrée en réserve non distribuable.

En août 2000, une augmentation de capital réservée aux employés a été lancée et 1 689 056 actions ont été souscrites. Les coûts liés à cette augmentation de € 7,4 millions ont été imputés sur la prime d'émission de € 30,4 millions.

Au 31 mars 2002, le capital de la société mère, ALSTOM, s'élève à € 1 292 324 754 entièrement libéré et est composé de 215 387 459 actions d'une valeur nominale de € 6.

Le Conseil d'Administration ne proposera pas de distribution de dividende à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 21 juin 2002, sur première convocation, ou le 3 juillet 2002, sur deuxième convocation, si le quorum n'est pas atteint sur première convocation.

Conformément à la loi française, les bénéfices nets liés aux entités de droit français sont affectés à hauteur de 5 % par an à la réserve légale dans la limite de 10 % du capital social de chaque entité.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 — Présentation de la Société et des comptes consolidés

ALSTOM est une société anonyme de droit français.

ALSTOM est un fournisseur d'infrastructures pour l'énergie et le transport. La Société sert les marchés de l'énergie au travers de ses activités dans la production et la transmission et distribution d'énergie, et sert les marchés du transport au travers de ses activités dans les domaines ferroviaire et maritime. La Société offre à ses clients une gamme complète de composants, de systèmes et de services, depuis leur conception, leur fabrication, leur mise en service, jusqu'à leur maintenance à long terme, et dispose d'une expertise en matière d'intégration de systèmes, de gestion de projets clés en main et d'application des technologies les plus avancées.

Note 2 — Principes comptables

Les Comptes consolidés de la Société sont établis en conformité avec la réglementation comptable française. La Société applique le règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable (nouvelle méthodologie française de consolidation) depuis le 1er avril 2000. La Société applique la plupart des méthodes préférentielles. Cependant, les contrats de crédit-bail et les contrats de location de longue durée ne sont pas immobilisés. Si les crédits-baux étaient immobilisés, les impacts au 31 mars 2001 et 2002 seraient respectivement une augmentation des immobilisations corporelles de € 54 millions et de € 112 millions, une augmentation des dettes financières de € 55 millions et de € 119 millions et une diminution des capitaux propres de € 1 million et de € 7 millions. Si les contrats de location de longue durée étaient immobilisés, l'impact serait une augmentation des créances sur locations à long terme de € 757 millions et une augmentation des dettes sur locations à long terme de € 757 millions (Note 23(c) des Comptes consolidés).

(a) Changements de présentation

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2002, les changements de présentation suivants ont été réalisés :

(i) Comptes de résultat consolidés

Le résultat d'exploitation est déterminé après amortissement des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles acquises. Les montants relatifs aux années antérieures ont été retraités en conséquence. Ces retraitements s'élèvent respectivement à € (244) millions et € (360,2) millions pour les exercices clos les 31 mars 2000 et 2001.

(ii) Tableaux des flux de trésorerie nette consolidée

— Avances et acomptes reçus, titrisation de créances futures et provisions pour restructuration.

La trésorerie nette dégagée par les avances et acomptes reçus des clients et par la titrisation des créances futures, ainsi que les variations de provisions pour restructuration, précédemment comprises dans la ligne « Augmentation (diminution) des charges à payer sur contrats et autres dettes » ont été présentées séparément. Les montants relatifs aux années antérieures ont été retraités en conséquence. Ces retraitements s'élèvent respectivement à € (738,9) millions et € 2 485 millions pour les exercices clos les 31 mars 2000 et 2001.

— Autres provisions

Les variations des autres provisions précédemment comprises dans la ligne « Augmentation (diminution) des provisions sur contrats » ont été présentées séparément. Les montants relatifs aux années antérieures ont été retraités en conséquence. Ces retraitements s'élèvent respectivement à € 127,8 millions et € (144,1) millions pour les exercices clos les 31 mars 2000 et 2001.

— Impôts différés

Les variations d'impôts différés ont été présentées dans les « Ajustements permettant de reconcilier le résultat avant intérêts minoritaires et la variation de trésorerie nette d'exploitation ». Les montants relatifs aux années antérieures ont été retraités en conséquence. Ces retraitements s'élèvent respectivement à 73,8 millions € (36,0) millions pour les exercices clos les 31 mars 2000 et 2001.

— Dépréciation des autres immobilisations et de l'actif circulant

Les variations des dépréciations des autres immobilisations, précédemment comprises dans la ligne « Ajustement permettant de réconcilier le résultat avant intérêts minoritaires et la variation de la trésorerie nette d'exploitation » ainsi que les variations de dépréciation de l'actif circulant, précédemment comprises dans la ligne « Augmentation (diminution) des provisions sur contrats » ont été reclassifiées dans les lignes correspondantes. Les montants relatifs aux années antérieures ont été retraités en conséquence. Ces retraitements s'élèvent respectivement à € (11,0) millions et € 98 millions pour les exercices clos les 31 mars 2000 et 2001, respectivement.

(b) Méthodes de consolidation

Les entités dans lesquelles la Société possède directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle de fait sont consolidées par intégration globale. Il y a contrôle lorsque la Société a le pouvoir, directement ou indirectement, d'influencer les décisions opérationnelles et financières de la filiale.

Les entités dans lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. La Société intègre sa quote-part des actifs, passifs et résultats consolidés de la société détenue conjointement.

Les entités dont le pourcentage de détention est compris entre 20 % et 50 % et dans lesquelles la Société exerce une influence notable sans en avoir le contrôle sont consolidées par mise en équivalence.

Le résultat des entités consolidées acquises ou vendues durant l'année figurent dans les résultats consolidés à partir de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les opérations et transactions intra-groupe sont éliminées.

Une liste des principales sociétés consolidées et de leur méthode de consolidation est présentée en Note 30.

(c) Utilisation d'estimations

Les comptes consolidés, préparés conformément aux principes comptables généralement admis, impliquent que la Société procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs, des passifs, les notes sur des actifs et passifs potentiels à la date des états financiers, ainsi que les produits et charges. Le management revoit ses estimations sur la base des informations disponibles, d'une manière régulière. Les coûts encourus, les coûts restant à supporter et les coûts éventuels de garantie sont analysés. L'évaluation des charges à venir repose sur la meilleure estimation par le management des dépenses nécessaires pour remplir ses obligations contractuelles. Les hypothèses retenues tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, estimées contrat par contrat.

La commercialisation de produits de technologie avancée expose la Société à des risques de défaillance technique largement au-delà des termes standards de garantie contractuelle supportés par de simples fournisseurs d'équipements. De ce fait, les coûts réels peuvent différer des estimations.

(d) Prise en compte du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Le chiffre d'affaires des contrats d'une durée inférieure à un an, essentiellement relatifs à la vente de produits manufacturés, est pris en compte lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de la livraison.

Le chiffre d'affaires sur les contrats dont la durée dépasse une année est pris en compte selon la méthode de l'avancement qui est mesurée soit à la livraison ou à l'achèvement de phases identifiables du contrat, soit à la livraison de chaque produit lorsqu'il s'agit de produits identifiables. Les réclamations sont comptabilisées en produits lorsqu'il est probable qu'elles généreront un revenu supplémentaire dont le montant peut être évalué de manière raisonnable, en général, lorsque l'accord du client a été obtenu. Le chiffre d'affaires des autres activités est comptabilisé à la livraison. Les subventions de l'Etat au titre des chantiers navals sont prises en chiffre d'affaires en fonction de l'avancement des navires correspondants.

Le coût de revient des contrats inclut tous les coûts directs de matière et main d'œuvre et une quote-part des coûts indirects afférents aux contrats. Les frais commerciaux et les frais administratifs sont considérés comme des coûts de période. Des provisions pour pertes à terminaison sont enregistrées dès qu'elles sont connues et comptabilisées dans les comptes de résultat consolidés. L'incidence des modifications des conditions de réalisation des contrats sur les marges estimées est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel elles sont identifiées.

Les coûts afférents aux contrats à long terme sont enregistrés en tenant compte des possibles coûts futurs, des frais de garantie et des pertes à terminaison. Les provisions pour travaux restant à effectuer couvrent les dépenses futures prévues au titre de phases ou de contrats livrés. Les provisions pour garantie sont évaluées selon les termes contractuels et les données statistiques disponibles.

(e) Conversion des états financiers exprimés en devises

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est la monnaie locale. Les bilans des sociétés hors de la zone euro sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de change en résultant sont comptabilisés dans les capitaux propres.

(f) Conversion des transactions libellées en devises

Les gains et les pertes sur les opérations réalisées dans une autre devise que la devise fonctionnelle sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé. Les transactions libellées en devises sont converties en monnaie locale au taux de change en vigueur à la date de l'opération (au cours du jour ou au cours garanti). En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de change de clôture ou maintenues au taux garanti. Les écarts de change en résultant sont inscrits dans les Comptes de résultat consolidés.

(g) Instruments financiers

Opérant sur les marchés internationaux, la Société est exposée à des risques de marché et aux variations des taux d'intérêt et des cours de change. La Société utilise des instruments financiers pour gérer ses risques de change et de taux. La Société ne détient ou n'émet que des instruments financiers de couverture.

Les « swaps » d'intérêts permettent de gérer l'exposition de la Société au risque de taux. Les intérêts nets sont comptabilisés en intérêts à recevoir ou en intérêts à payer par contrepartie des comptes de produits et charges financières.

La Société utilise des achats et ventes à terme afin de couvrir ses transactions en devises. Les actifs, passifs et engagements hors bilan sont enregistrés au taux de couverture.

La Société recourt également à des contrats d'assurance pour couvrir son risque de change sur certains contrats export à long terme pendant la période d'appel d'offre et de réalisation du contrat commercial. Si le contrat n'est pas signé, la Société n'a à supporter aucun coût additionnel à la prime d'assurance déjà payée. En conséquence, les primes d'assurance sur les contrats sont comptabilisées comme des coûts de période. Quand le contrat est signé, le contrat d'assurance est comptabilisé comme les achats et ventes à terme (cf. ci-dessus).

(h) Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs de l'entreprise acquise. La juste valeur peut être revue jusqu'à la clôture de l'exercice qui suit l'acquisition. Après ce délai, seules les reprises de provisions créées dans le bilan d'entrée et devenues sans objet viennent modifier ce dernier. Les écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur la durée de vie prévisible des activités acquises, limitée à 20 ans. L'amortissement sur une durée de 20 ans reflète l'activité long terme de la Société dans le Secteur de biens d'équipements et les relations de longue durée avec ses clients.

(i) Immobilisations incorporelles acquises

Dans le cadre d'acquisitions, la Société reconnaît des immobilisations incorporelles comme la technologie, les accords de licences, les bases installées de clients, etc. Ces immobilisations incorporelles acquises sont amorties sur une période ne dépassant pas 20 ans.

(j) Dépréciation exceptionnelle

A la clôture des comptes, lorsque des évènements ou des changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur de certaines immobilisations incorporelles et corporelles, leur valeur nette est révisée sur la base des résultats opérationnels futurs estimés de l'activité correspondante. Le cas échéant, ces immobilisations font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle pour les ramener à leur juste valeur.

(k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique pour la Société. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

	Durée d'utilisation estimée en années
Bâtiments	25
Matériel et outillage	10
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau et autres	3-7

Les contrats de crédit-bail et les contrats de location de longue durée ne sont pas immobilisés.

(l) Autres immobilisations

Les autres immobilisations sont évaluées individuellement au plus bas du coût historique et du prix de marché.

(m) Stocks et travaux en-cours

Les stocks de matières premières, les travaux en cours et les produits finis sont valorisés au plus bas du coût historique (à partir de la méthode du prix moyen pondéré) et du prix du marché. Le prix du marché est le coût de vente estimé, duquel sont déduits les coûts d'achèvement et de vente estimés. Les coûts de revient des stocks comprennent les coûts directs et indirects de production.

(n) Quasi disponibilités, placements à court terme et disponibilités

Les quasi disponibilités et placements à court terme comprennent des titres négociables et des dépôts à terme liquides dont l'échéance initiale est supérieure à 3 mois. Les disponibilités comprennent les liquidités, les dépôts à vue et titres négociables dont l'échéance n'excède pas trois mois.

Les valeurs cotées sont évaluées ligne à ligne au plus bas de leur coût historique et de leur valeur de marché.

(o) Impôts différés

Les impôts différés sont calculés, pour chacune des entités taxables, sur les différences temporaires entre les résultats comptables et fiscaux. Les impôts différés passifs sont enregistrés dès lors qu'il y aura un impôt à

payer au cours d'un exercice futur. Des impôts différés actifs sont enregistrés à hauteur du montant dont la récupération est probable. Les impôts différés sont ajustés en fonction des changements des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

Aucune provision d'impôt différé n'est constatée sur les résultats des filiales consolidées lorsque la distribution de dividendes n'est pas programmée.

(p) Avances et acomptes reçus

Les avances et acomptes reçus sont présentés nets et représentent les sommes reçus des clients pour la réalisation des contrats.

Lorsque la marge est reconnue conformément aux principes comptables relatifs aux contrats à long terme mais que le contrat n'est pas totalement achevé, les avances et acomptes correspondants sont déduits des créances clients.

Le solde des avances et acomptes reçus éventuel est déduit des travaux en cours sur la base d'une évaluation réalisée contrat par contrat.

La trésorerie nette générée par la cession de créances futures est également comptabilisée dans ce poste.

(q) Provisions

Dès lors que la Société s'estime liée par une obligation légale, réglementaire ou contractuelle, présente ou passée, elle constitue une provision pour couvrir les décaissements probables.

(r) Stocks options

Les stocks options ne sont pas comptabilisées par la Société à la date de leur attribution. Cependant, à la date d'exercice des options, la Société enregistre les actions émises en augmentation de capital, sur la base des paiements reçus des employés.

(s) Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont pris en charge dans l'exercice où ils sont encourus.

(t) Pensions et indemnités de départs en retraite

Les engagements de pensions et de départs en retraite sont provisionnés sur la durée de service des salariés.

Pour les régimes de retraite à prestations définies, la valeur de marché des placements est estimée annuellement et des hypothèses actuarielles sont utilisées pour calculer les charges et engagements. Les pertes et gains d'expérience ainsi que les pertes et gains résultant du changement d'hypothèses actuarielles sur les engagements comme sur les actifs en couverture sont amortis sur la durée de vie active résiduelle moyenne des bénéficiaires.

Pour les régimes à cotisations définies et les régimes de retraite mutualisés avec d'autres employeurs, les charges correspondent aux cotisations versées. Pour les régimes à prestations définies, les engagements et les charges constatées d'avance sont évalués à partir de calculs actuariels.

(u) Restructuration

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le plan est finalisé, approuvé par la direction et annoncé avant la date de clôture des comptes. Ces provisions incluent des estimations des coûts de fermeture, ceux liés à la réduction de la durée de vie des immobilisations, et les coûts générés par les départs.

(v) Résultat financier

Le résultat financier est principalement constitué d'intérêts sur emprunts, d'intérêts sur fonds investis, du résultat sur opérations de change et des instruments de couverture de change et de taux inscrits en résultat.

Les intérêts reçus et à recevoir sont reconnus en produits financiers en fonction du rendement effectif de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat à leur date d'approbation par les organes compétents des filiales concernées.

Les intérêts payés et courus ainsi que les autres coûts relatifs aux emprunts sont reconnus en charges financières.

(w) Résultat par action

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net annuel par le nombre moyen d'actions composant le capital.

(x) Tableau des flux de trésorerie consolidés

Les provisions pour risques et charges sur contrat ont été incluses dans la variation nette de la trésorerie d'exploitation, dans la mesure où elles entrent dans la durée normale du cycle de production de la Société.

(y) Taux de change des principales devises utilisées

	2000		2001		2002	
Equivalent en € d'1 unité monétaire	**Moyen**	**Clôture**	**Moyen**	**Clôture**	**Moyen**	**Clôture**
Livre sterling	1,568610	1,670844	1,632230	1,614987	1,672372	1,631321
Franc Suisse	0,623692	0,628654	0,650100	0,654836	0,670010	0,681663
US Dollar	0,976392	1,046792	1,106515	1,132246	1,136956	1,146263
Dollar Canadien	0,664165	0,720513	0,733726	0,719217	0,725494	0,718236
Dollar Australien	0,626077	0,632471	0,608764	0,550721	0,582556	0,610426

Note 3 — Autres produits et charges, nets

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	**2001**	**2002**
	(en € millions)		
Gain net sur cessions d'immobilisations corporelles	19,1	0,8	11,2
Gain net sur cessions d'immobilisations financières[1]	557,2	(4,1)	106,9
Coûts de restructuration	(442,5)	(80,5)	(227,2)
Participation des salariés	(29,6)	(25,3)	(5,4)
Indemnités de départ à la retraite et autres pensions	(65,6)	(112,1)	(138,5)
Coûts de titrisation	–	(90,5)	(87,0)
Autres produits (charges) nets[2]	33,8	56,0	(136,9)
Total autres produits (charges) nets	72,4	(255,7)	(476,9)

(1) Le gain net sur cession des immobilisations financières de l'exercice clos le 31 mars 2000 comprenait essentiellement le résultat de cession du sous-groupe Turbines à Gaz de Grande Puissance.
Le gain sur cession des immobilisations financières réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2002 comprend des gains nets sur la cession du Secteur Contracting et de GTRM pour respectivement € 106,4 millions et € 43,0 millions et une perte nette sur cessions d'une partie de l'activité Waste to Energy pour € (42,1) millions.

(2) Dont, pour l'exercice clos le 31 Mars 2002, € 90 millions de dotations aux provisions nettes au titre des risques au financement des ventes de Marine.

Note 4 — Résultat financier

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Produits d'intérêts	123,4	197,8	165,2
Charges d'intérêts	(186,4)	(329,0)	(328,2)
Produits (Charges) financiers, nets	(63,0)	(131,2)	(163,0)
Autres produits (charges) financiers, nets	0,7	15,2	(44,5)
Résultat financier	(62,3)	(116,0)	(207,5)

Les autres produits (charges) financiers net comprennent des commissions sur cautions et autres garanties pour € 22,0 millions (€ 16,3 millions au 31 mars 2001).

Note 5 — Impôt sur les bénéfices

(a) Analyse de la charge d'impôt

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Impôt courant	44,9	210,5	96,1
Impôt différé	73,8	(36,0)	(86,4)
Charge d'impôt	118,7	174,5	9,7

Origine géographique

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
France	27,4	64,9	2,7
Etranger	17,5	145,6	93,4
Impôt courant	44,9	210,5	96,1
France	15,8	11,3	(113,6)
Etranger	58,0	(47,3)	27,2
Impôt différé	73,8	(36,0)	(86,4)
Charge d'impôt	118,7	174,5	9,7

(b) Taux effectif d'impôt

Le résultat avant impôt se répartit comme suit :

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Résultat avant impôt	495,5	419,5	(93,7)
Amortissements des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles acquises	244,0	360,2	350,3
Résultat avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles acquises	739,5	779,7	256,6
France	122,2	82,4	(128,0)
Etranger	617,3	697,3	384,6

Le taux effectif d'impôt s'analyse de la façon suivante :

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Taux d'impôt statutaire de la maison mère	37,76 %	36,43 %	35,43 %
Charge d'impôt théorique	279,2	284,0	90,9
Impact de :			
— plus-values imposées à un taux réduit	(217,5)	–	(39,0)
— (activation) non reconnaissance des reports déficitaires	53,5	(69,5)	20,1
— variation nette des passifs d'impôt	12,3	(17,3)	(37,6)
— autres différences permanentes	(8,8)	(22,7)	(24,7)
Charge (produit) d'impôt réel	118,7	174,5	9,7
Taux effectif d'impôt	16,1 %	22,4 %	3,8 %

Le taux d'impôt effectif de l'année est principalement affecté par le faible niveau de taxation des plus-values de cessions.

Au cours de l'année précédente, le niveau du taux effectif d'impôt s'expliquait principalement par la nouvelle évaluation de la capacité de la Société à réaliser des actifs d'impôt différé non reconnus jusqu'alors.

(c) Impôts différés

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Ecart sur durée d'amortissement	37,8	49,3	54,6
Amortissement non déductible d'immobilisations incorporelles	–	38,3	188,2
Participation, indemnité de retraite et autres pensions non déductibles	12,0	137,1	136,7
Provisions et autres charges non déductibles sur contrats	566,5	792,0	629,1
Provisions sur contrats taxées par avance	–	54,2	90,6
Pertes fiscales reportées	373,4	685,4	1,024,0
Autres	101,1	86,5	20,8
Impôts différés actifs	1,090,8	1,842,8	2,144,0
Amortissements accélérés à caractère fiscal	(77,0)	(110,8)	(87,8)
Travaux en cours sur contrats à long terme	(80,3)	(229,4)	(209,4)
Eliminations des pertes intra-groupe	(10,6)	(32,1)	(43,8)
Différences temporaires à long terme sur contrat de location	(165,3)	(153,0)	(32,0)
Méthode de valoriation des stocks	–	(66,9)	(69,2)
Engagements de retraites non déductibles et autres	(236,6)	(265,5)	(75,8)
Provisions et autres charges déduites par avance	–	–	(186,3)
Impôts différés passifs	(569,8)	(857,7)	(704,3)

La Société a constitué des groupes d'intégration fiscale dans la plupart des pays où elle intervient et notamment en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en Allemagne. Au 31 mars 2002, les pertes fiscales, principalement en France, en Allemagne, en Italie, en Suisse et au Royaume-Uni, s'élèvent approximativement à € 4 100 millions. Certains déficits fiscaux, dont l'utilisation est incertaine, ne figurent pas dans les comptes à hauteur d'environ € 730 millions. Les pertes reconnues s'élèvent à environ € 3 370 millions dont € 575 millions expirent entre un et cinq ans.

Note 6 — Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles nets

	Valeur nette 31 mars 2000	Valeur nette 31 mars 2001	Acquisitions et autres changements	Amortissements	Variation des taux de change	Valeur nette 31 mars 2002
Power (a)	2 137,9	3 514,9	201,3	(198,7)	6,6	3 524,1
Transmission & Distribution (b)	480,8	458,3	39,0	(32,1)	5,5	470,7
Transport (c)	314,1	451,4	26,5	(30,6)	1,4	448,7
Power Conversion	131,1	99,1	–	(5,9)	–	93,2
Marine	2,8	2,7	–	(0,2)	–	2,5
Contracting (d)	670,1	705,7	(681,4)	(13,7)	(10,6)	–
Autres (e)	73,6	78,7	1,3	(4,9)	(1,9)	73,2
Ecarts d'acquisition, nets	3 810,4	5 310,8	(413,3)	(286,1)	1,0	4 612,4
Autres immobilisations incorporelles acquises, nettes (f)	–	1 186,7	47,1	(64,2)	–	1 169,6
Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles acquises, nets	3 810,4	6 497,5	(366,2)	(350,3)	1,0	5 782,0

La valeur brute des écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles acquises s'élève à € 4 560 millions, € 7 253 millions et € 6 694 millions pour les exercices clos les 31 mars 2000, 2001 et 2002.

(a) Power

En juin 1999, la Société a constitué, en commun avec ABB, ABB ALSTOM Power N.V. (AAP) en apportant l'ensemble des activités de son Secteur Energie à l'exception de l'activité Turbines à gaz de grande puissance et ABB a apporté l'ensemble de ses activités de production d'énergie, à l'exception de ses opérations nucléaires, de Combustion Engineering Inc., filiale d'ABB et de ses risques relatifs à l'amiante. Entre le 1er juillet 1999 et le 10 mai 2000, la Société possédait 50 % du capital d'AAP. Le 11 mai 2000, la Société a racheté les 50 % détenus par ABB dans AAP, renommé depuis Power. Jusqu'à cette date, la Société consolidait sa participation de 50 % dans AAP selon la méthode d'intégration proportionnelle. A compter du 11 mai 2000, les comptes de Power sont consolidés par intégration globale.

Lors de la création d'AAP en juin 1999, ALSTOM a versé à ABB une somme de € 1 485 millions. Le coût d'acquisition des 50 % complémentaires, en mai 2000, s'élève à € 1 253 millions.

La Société a utilisé la période allant du 11 mai 2000 à la clôture du premier exercice fiscal ayant débuté après cette date pour finaliser l'affectation du prix d'acquisition de ABB ALSTOM Power et a enregistré durant l'exercice, un écart d'acquisition complémentaire de € 198 millions net d'impôts différés.

Le montant total de l'écart d'acquisition comptabilisé à la suite de l'acquisition de ABB ALSTOM Power au titre des opérations de juin 1999 et mai 2000 est de € 3 953 millions et est amorti sur 20 ans.

(b) Transmission & Distribution

L'écart d'acquisition additionnel est relatif à l'acquisition de Bitronics Inc. et à la première consolidation intégrée à partir du 1er avril 2001 de Ansaldo Coemsa SA.

(c) Transport

Le 1er octobre 2000, la Société a acquis 51 % de Fiat Ferroviaria Spa., renommée depuis ALSTOM Ferroviaria Spa., pour € 149 millions. L'écart d'acquisition résultant de cette opération s'élevait à € 109 millions amortis sur 20 ans.

La Société a utilisé la période allant du 1er octobre 2000 à la clôture du premier exercice fiscal ayant débuté après cette date pour finaliser l'affectation du prix d'acquisition et a enregistré durant l'exercice un écart d'acquisition complémentaire de € 54 millions, nets d'impôts différés.

Le 16 avril 2002, l'option de vente engageant la Société à acquérir les 49 % du capital restant a été exercée par Fiat Spa pour un montant de € 154 millions (Voir Note 29).

Le 27 septembre 2001, la Société a cédé les 51 % du capital qu'elle détenait dans GT Railway Maintenance Ltd. (GTRM), société britannique de maintenance de l'infrastructure ferroviaire, à Carillon plc., pour un règlement total de € 82 millions (£ 51 millions). L'écart d'acquisition net de € 27,6 millions a été annulé.

(d) Contracting

Le 20 juillet 2001, la Société a finalisé la cession de son Secteur Contracting à CDC Equity Capital (Groupe CDC IXIS) et à Charterhouse Development Capital, qui ont financé un rachat de l'entreprise par le Management.

La transaction a été réalisée pour un prix de vente définitif de € 756 millions.

(e) Autres

Il s'agit de l'écart d'acquisition non alloué à un Secteur et qui reflète principalement les coûts d'acquisition relatifs au développement de l'activité du réseau pays de la Société.

(f) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles résultent de l'affectation du prix d'acquisition relatif à l'acquisition des 50 % du capital de Power anciennement détenus par ABB.

Elles incluent la technologie, une base installée de clients, et des contrats de licence pour des montants bruts respectifs de € 1 242 millions et de € 1 289 millions aux 31 mars 2001 et 2002. L'augmentation de l'année correspond au montant payé à Rolls-Royce plc. dans le cadre d'un accord de partenariat technologique signé au cours de l'exercice. L'amortissement de la période s'élève à € 64 millions.

Note 7 — Immobilisations corporelles

(a) Evolution des immobilisations corporelles

	Valeur brute				
	Terrains	Bâtiments	Matériel et Outillage	Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	Total
			(en € millions)		
Au 31 mars 1999	267,9	1 220,0	2 281,8	933,6	4 703,3
Acquisitions	22,2	181,4	273,5	108,3	585,4
Cessions	(16,5)	(120,1)	(135,7)	(57,4)	(329,7)
Changement de périmètre de consolidation	24,1	(45,1)	368,5	(325,2)	22,3
Autres mouvements(*)	10,3	39,9	26,4	(1,6)	75,0
Au 31 mars 2000	308,0	1 276,1	2 814,5	657,7	5 056,3
Acquisitions	2,7	138.9	420,4	39,3	601,3
Cessions	(22,0)	(169,6)	(339,3)	(109,4)	(640,3)
Changement de périmètre de consolidation	37,9	381,7	856,4	118,9	1 394,9
Autres mouvements(*)	52,3	31,7	(108,9)	44,7	19,8
Au 31 mars 2001	378,9	1 658,8	3 643,1	751,2	6 432,0
Acquisitions	9,7	71,2	231,4	195,3	507,6
Cessions	(62,1)	(60,6)	(246,4)	(56,1)	(425,2)
Changement de périmètre de consolidation	10,4	(3,4)	(204,0)	65,9	(131,1)
Autres mouvements(*)	53,3	(4,7)	92,1	52,1	192,8
Au 31 mars 2002	390,2	1 661,3	3 516,2	1 008,4	6 576,1

(*) Inclut les différences de conversion

(b) Evolution des amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissements cumulés				
	Terrains	Bâtiments	Matériel et Outillage	Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	Total
			(en € millions)		
Au 31 mars 1999	5,8	542,4	1 527,2	633,1	2 708,5
Dotations	1,4	52,9	196,7	71,3	322,3
Reprises	(0,1)	(26,4)	(93,4)	(48,4)	(168,3)
Changement de périmètre de Consolidation	0,9	(54,0)	286,6	(250,0)	(16,5)
Autres mouvements(*)	(1,7)	10,1	37,1	2,2	47,7
Au 31 mars 2000	6,3	525,0	1 954,2	408,2	2 893,7
Dotations	1,6	80,1	367,0	45,2	493,9
Reprises	(0,3)	(57,3)	(279,4)	(97,9)	(434,9)
Changement de périmètre de Consolidation	0,0	90,0	540,2	81,6	711,8
Autres mouvements(*)	12,1	4,5	(56,3)	19,5	(20,2)
Au 31 mars 2001	19,7	642,3	2 525,7	456,6	3 644,3
Dotations	3,2	70,1	284,4	84,1	441,8
Reprises	(1,3)	(31,4)	(207,2)	(51,5)	(291,4)
Changement de périmètre de Consolidation	0,1	6,9	(108,1)	(45,9)	(147,0)
Autres mouvements(*)	1,0	(21,0)	46,1	114,2	140,3
Au 31 mars 2002	22,7	666,9	2 540,9	557,5	3 788,0

(*) Inclut les différences de conversion

Note 8 — Titres des sociétés mises en équivalence et autres participations

(a) Titres des Sociétés mises en équivalence

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Guangxi Laibin Electric Power Co Ltd. ''Figlec''	56,0	62,0	65,7
Termoeléctrica del Golfo et Termoeléctrica Peñoles	–	24,4	71,9
ALSTOM S.A. de C.V., Mexico	–	10,6	9,8
Autres	9,5	7,7	14,8
Total	65,5	104,7	162,2

Au 31 Mars 2002, la Société détient 40 % du capital de l'entité chinoise ''Figlec'', la Société exploitante de la centrale thermique Laibin.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2001, la Société a pris une participation dans Termoeléctricia del Golfo et Termoeléctricia Penoles pour la construction d'usines de production d'énergie actuellement en-cours au Mexique. Durant l'exercice, des financements complémentaires ont été octroyés au fur et à mesure de la construction de ces usines.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2001, la Société a cédé 51 % de sa participation dans ALSTOM S.A. de C.V. au Mexique et détient désormais 49 % du capital.

(b) Autres participations, nettes

Au 31 mars 2002, conformément aux principes comptables décrits dans la Note 2 (b), les participations dans lesquelles la Société détient 50 % ou plus des droits de vote ou exerce un contrôle de fait, sont consolidées par intégration globale. Seules les participations dans lesquelles la Société détient entre 20 et 50 % du capital et dans lesquelles elle exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

	Au 31 mars					
	2000	2001	2002			
	Net	Net	Valeur brute	Provision	Net	% Intérêt
	(en € millions)					
ALSTOM China Investments[1]	27,7	–	–	–	–	–
Télécité Inc. [1]	22,4	–	–	–	–	–
Missenard Quint[1]	15,8	–	–	–	–	–
Ansaldo Coemsa SA[2]	–	29,0	–	–	–	–
Ballard Generation Systems Inc.	28,6	40,3	40,2	–	40,2	20 %
La Maquinista Vila Global	20,3	28,2	28,2	–	28,2	39 %
A-Train AB & A-Train Invest AB	11,0	11,0	11,0	–	11,0	29 %
Birecik Baraj ve Hidroelektrik Santrali Tesis ve Isletme AS	6,3	20,3	15,9	–	15,9	11 %
Tranvia Metropolita SA	–	5,4	6,7	–	6,7	25 %
Autres	59,6	84,2	61,6	(24,8)	36,8	
Total	191,7	218,4	163,6	(24,8)	138,8	

(1) Ces sociétés sont consolidées depuis le 1er avril 2000.

(2) Cette société est consolidée depuis le 1er avril 2001

Note 9 — Autres immobilisations, nettes

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Prêts à long terme aux filiales non consolidées et aux tiers	165,7	130,9	251,3
Dépôts à long terme et retenues de garantie	597,4	644,4	527,1
Excédent des actifs en couverture des engagements de retraite (Note 19)	309,4	446,6	469,3
Autres	32,0	78,9	78,6
Autres immobilisations, nettes	1 104,5	1 300,8	1 326,3

Les prêts à long terme aux filiales non consolidées et aux tiers comprennent des obligations subordonnées à recours limité émises par Cruiseinvest (Jersey) Ltd. pour un montant total de € 195 millions (US $170 millions) remboursables le 10 décembre 2011. Ces obligations portent intérêt à 6 % par an payables à termes échus semestriellement. Le droit de la Société au remboursement des obligations est limité aux liquidités disponibles de Cruiseinvest (Jersey) Ltd. (voir Note 23 (b)).

Les dépôts à long terme et retenues de garantie comprennent respectivement € 152 millions, € 218 millions et € 270 millions prêtés à deux sociétés de crédit-bail au 31 mars 2000, 2001 et 2002 (voir Note 23 (a)) et respectivement € 104 millions, € 346 millions et € 169 millions de dépôts attachés aux garanties données aux institutions financières dans le cadre de la vente de paquebots (voir Note 26 (b)) au 31 mars 2000, 2001 et 2002).

Note 10 — Stocks et travaux en cours, nets

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Matières premières et marchandises	853,7	1 197,6	1 586,3
Travaux en cours et en-cours sur contrats	5 077,6	7 412,1	6 928,7
Produits finis	202,9	412,1	361,4
Stocks et en-cours sur contrats à long terme, bruts	6 134,2	9 021,8	8 876,4
Dépréciation	(337,9)	(436,4)	(323,2)
Stocks et en-cours sur contrats, nets	5 796,3	8 585,4	8 553,2
Avances et acomptes reçus sur contrats	(2 469,1)	(2 535,7)	(2 960,6)
Stocks et en-cours sur contrats, nets des provisions et des avances et acomptes reçus sur contrats	3 327,2	6 049,7	5 592,6

Note 11 — Clients et comptes rattachés, nets

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Créances clients sur contrats	6 527,4	7 629,1	10 375,5
Autres créances commerciales	1 547,6	3 608,2	1 469,3
Clients et comptes rattachés, bruts	8 075,0	11 237,3	11 844,8
Provision pour dépréciation	(139,4)	(182,4)	(137,0)
Clients et comptes rattachés, nets	7 935,6	11 054,9	11 707,8
Avances et acomptes reçus sur contrats	(3 390,2)	(4 026,2)	(6 977,8)
Clients et comptes rattachés, nets des provisions et des avances et acomptes reçus sur contrats	4 545,4	7 028,7	4 730,0

La Société a vendu des créances clients dans le cadre de programmes récurrents de titrisation dans lesquels elle transfère irrévocablement et sans recours des créances éligibles. Selon les termes de ces accords, la Société continue de gérer, d'administrer et de recouvrer ces créances pour le compte de l'acheteur. Certaines créances sont données en garantie de crédit. Les montants des créances clients titrisées nettes des retenues d'intérêts s'élèvent respectivement à € 894 millions et € 1 036 millions pour les exercices clos les 31 mars 2001 et 2002.

Note 12 — Autres créances, nettes

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Avances payées aux fournisseurs et parts locales de contrat	956,7	1 320,6	1 432,5
Impôt sur les sociétés et autres taxes	540,1	573,9	519,3
Charges constatées d'avance	410,4	581,5	445,7
Créances clients données en garanties (Note 11)	–	259,9	352,1
Autres	52,1	80,2	554,5
Autres créances, nettes	1 959,3	2 816,1	3 304,1

Note 13 — Quasi disponibilités et placements à court terme

	Valeur nette comptable	Plus value latente	Valeur de marché
		(en € millions)	
Au 31 mars 2000			
Bons du Trésor, Emprunts d'Etat et assimilés	14,5	0,6	15,1
Dépôts à terme	136,7	0,2	136,9
Obligations & autres	23,3	–	23,3
Total	174,5	0,8	175,3
Au 31 mars 2001			
Bons du Trésor, Emprunts d'Etat et assimilés	8,2	–	8,2
Dépôts à terme	411,5	1.0	412,5
Obligations & autres	76,7	0,7	77,4
Total	496,4	1,7	498,1
Au 31 mars 2002			
Fonds commun de placement	31,4	–	31,4
Dépôts à terme	121,1	1.4	122,5
Obligations & autres	178,9	0	178,9
Total	331,4	1,4	332,8

Présentation par échéance

	A moins 1 an V.N.C.	De 1 à 5 ans V.N.C.	De 5 à 10 ans V.N.C.	A plus de 10 ans V.N.C.
		(en € millions)		
Au 31 mars 2000				
Bons du Trésor, Emprunts d'Etat et assimilés	7,4	3,6	–	3,5
Dépôts à terme	123,7	2,9	10,1	–
Obligations & autres	23,3	–	–	–
Total	154,4	6,5	10,1	3,5
Au 31 mars 2001				
Bons du Trésor, Emprunts d'Etat et assimilés	8,2	–	–	–
Dépôts à terme	404,8	6,7	–	–
Obligations & autres	8,1	55,4	13,2	–
Total	421,1	62,1	13,2	–
Au 31 mars 2002				
Fonds commun de placement	–	–	31,4	–
Dépôts à terme	116,8	4,3	–	–
Obligations et autres	18,3	160,0	0,6	–
Total	135,1	164,3	32,0	–

Note 14 — Disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités, pour € 1 977 millions, € 1 537 millions et € 1 413 aux 31 mars 2000, 2001 et 2002 et des dépôts à vue et titres négociables pour € 270 millions, € 987 millions et € 491 millions aux 31 mars 2000, 2001 et 2002.

Note 15 — Intérêts minoritaires

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Montant à l'ouverture	69,6	32,9	102,3
Résultat net	15,0	37,5	22,9
Dividendes payés	(4,3)	(7.0)	(21,0)
Différence de conversion	0,4	0,3	(0,8)
Variation de périmètre et autres variations	(47,8)	38.6	(12,3)
Montant à la clôture	32,9	102,3	91,1

Note 16 — Actions préférentielles remboursables d'une filiale

Le 30 mars 2001, une filiale consolidée d'ALSTOM Holdings a émis des actions perpétuelles à dividende cumulatif, sans droit de vote, pour un montant de € 205 millions.

Ces actions préférentielles sont sans droit de vote. Elles ne sont remboursables qu'à l'initiative exclusive de l'émetteur, en totalité et non partiellement, à partir de leur 5ème anniversaire, ou à tout moment si certains événements d'ores et déjà identifiés, tel qu'un changement de loi fiscale, adviennent. Si ce remboursement intervient, le prix de remboursement sera égal à la valeur nominale augmentée des dividendes courus non encore payés.

De la date d'émission jusqu'à la date de leur 5ème anniversaire, les actions préférentielles donnent droit à un dividende calculé sur la base d'un taux variable EURIBOR 6 mois. Au-delà, le dividende sera augmenté de 2 % par an, en ligne avec les conditions de marché pour de tels instruments. Les dividendes sont payables semestriellement à partir de la date d'émission. Les titulaires de ces actions préferentielles bénéficient d'une garantie limitée d'ALSTOM Holdings portant sur les obligations de sa filiale.

Le produit de cette émission a été utilisé pour le financement général de la Société.

Note 17 — Titres Subordonnés à Durée Indéterminée

La Société, a émis le 29 septembre 2000, € 250 millions de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée. Ces titres ne sont remboursables qu'à l'initiative de l'émetteur sauf dans des circonstances exceptionnelles, incluant le défaut de paiement des intérêts dus, dans lesquels les souscripteurs peuvent demander le remboursement. Les souscripteurs sont au même rang pari passu que d'autres souscripteurs de titres subordonnés. L'intérêt est payable semestriellement, à un taux variable basé sur l'EURIBOR. Le paiement des intérêts courus peut être suspendu si les deux conditions suivantes sont réunies :

— Les comptes annuels de la Société ne présentent pas de résultat distribuable ; et

— Les comptes consolidés annuels de la Société présentent un résultat net, part du Groupe, inférieur ou égal à zéro.

Note 18 — Provisions pour risques et charges

	31 mars 2000	31 mars 2001	Dotations	Reprises	Utilisations	Variations de périmètre et autres[1]	31 mars 2002
				(en € millions)			
Provisions sur contrats							
Garantie	899,6	1 320,6	594,2	(75,6)	(293,0)	71,4	1 617,6
Pénalités et réclamations	694,3	1 462,6	184,3	(53,5)	(1 149,6)	329,9	773,7
Pertes à terminaison	519,6	560,5	443,1	(41,7)	(545,1)	73,6	490,4
Autres risques sur contrats	280,3	413,9	148,8	(46,5)	(113,5)	(69,2)	333,5
Restructuration	522,5	285,4	239,5	(12,3)	(344,3)	9,6	177,9
Autres provisions	338,1	547,8	326,2	(62,1)	(261,4)	(94,4)	456.1
Total	3 254,4	4 590,8	1936,1	(291,7)	(2 706,9)	320,9	3 849,2

(1) Les variations de périmètre et autres reflètent principalement la cession de Contracting pour € (191) millions et la finalisation de l'affectation du prix d'acquisition d'ABB ALSTOM Power et d'ALSTOM Ferroviaria Spa. pour € 450 millions.

Provisions sur contrats

Une provision pour garantie est constituée sur la base de la durée de celle-ci. Les périodes de garantie peuvent atteindre cinq ans. La provision est évaluée sur la base des données statistiques disponibles, pondérées des probabilités associées. Une provision pour perte à terminaison est enregistrée dès lors que la perte est identifiée. Les provisions pour pénalités et réclamations sont reconnues suivant la probabilité de paiement estimée par le management.

Au cours des exercices 2001 et 2002, des provisions concernant les anciennes activités Power acquises d'ABB ont été comptabilisées par écart d'acquisition pour un montant de € 1 646 millions dont € 372 millions durant l'année 2002.

Ces provisions incluent, entre autres, des provisions sur les turbines GT 24/26 estimées sur la base d'une série d'hypothèses prenant en compte les coûts potentiels concernant la conception et la fabrication des pièces de rechange ainsi que l'ouverture et la réparation des turbines installées, les montants potentiels dus aux clients pour les retards de livraison ou pour les garanties de disponibilité et de performance, suivant les clauses spécifiées dans chacun des contrats. Le peu d'heures de fonctionnement des machines à ce jour, entre autres facteurs, entraîne une relative incertitude. L'évolution des principales hypothèses retenues pourrait avoir un effet significatif sur le montant des provisions requises. Les coûts réels pourront varier en fonction des négociations individuelles avec les clients et des performances des turbines réparées. Les provisions pourraient être ajustées en conséquence.

Analyse des provisions pour restructuration

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2002, les charges de restructuration de la Société se sont élevées à € 344 millions, principalement dans les Secteurs Power, Transmission & Distribution et Transport. De nouveaux plans ont été mis en oeuvre chez Transport pour lesquels les provisions ont été utilisées dans l'année. Au 31 mars 2002, les provisions pour restructuration concernent essentiellement les Secteurs Power, Transmission & Distribution et Power Conversion.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2001, les charges de restructuration de la Société se sont élevées à € 605 millions, principalement dans les Secteurs Power, Transmission & Distribution et Transport. De nouveaux plans ont été mis en oeuvre principalement chez Transport pour lesquels les provisions ont été utilisées dans l'année. Les effets de variation de périmètre pour € 306 millions sont liés, pour l'essentiel, à l'intégration à 100 % de Power depuis le 11 mai 2000. Au 31 mars 2001, les provisions pour restructuration concernent essentiellement les Secteurs Power et Transmission & Distribution.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2000, € 203 millions ont été utilisés pour couvrir des dépenses de restructuration principalement en France, en Allemagne et au Royaume-Uni dans les Secteurs Transmission & Distribution, Transport et chez ABB ALSTOM Power. Les nouvelles mesures adoptées sur l'exercice concernent essentiellement ABB ALSTOM Power et le Secteur Transmission & Distribution. Au 31 mars 2000, les provisions pour restructuration incluent de nouvelles provisions pour environ € 450 millions principalement chez ABB ALSTOM Power et, dans une moindre mesure, dans le Secteur Transmission & Distribution.

Autres provisions

Les autres provisions incluent une provision de € 144 millions concernant le financement des ventes de Marine (Note 26(b)).

Note 19 — Engagements de retraite et d'avantages complémentaires

La Société offre à ses employés différents régimes de retraite, indemnités de fin de carrière et autres avantages complémentaires postérieurs à la période d'activité (incluant l'assurance santé et coûts médicaux), en fonction des réglementations et usages dans les pays d'exercice de l'activité.

Les indemnités de départ consistent généralement en un paiement forfaitaire calculé en fonction de l'ancienneté et de la rémunération à la date de départ de chaque individu. Les rentes de retraite sont généralement calculées en utilisant une formule prenant en compte le nombre d'années de service de l'employé ainsi que sa rémunération moyenne finale. La plupart des engagements des régimes à prestations définies sont financés auprès d'organismes externes à la Société, les placements sont majoritairement investis en actions ou en obligations autres que celles de la Société. Les autres régimes de retraite sont financés directement par les sociétés.

Variation de la dette actuarielle

	Régimes de retraite Au 31 mars			Autres régimes Au 31 mars			Total Au 31 mars		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002	2000	2001	2002
					(en € millions)				
Dette actuarielle en début d'exercice	(1 063,5)	(2 985,1)	(3 864,9)	(15,4)	(79,7)	(205,8)	(1 079,0)	(3 064,8)	(4 070,7)
Coût des services rendus	(89,0)	(96,9)	(99,0)	(0,8)	(1,8)	(2,7)	(89,8)	(98,7)	(101,7)
Intérêts sur la dette actuarielle	(158,8)	(199,8)	(204,7)	(3,2)	(14,3)	(15,9)	(162,0)	(214,1)	(220,6)
Cotisations des employés	(22,7)	(20,4)	(19,5)	–	–	–	(22,7)	(20,4)	(19,5)
Modifications de régime		–	(16,3)	–	–	–	–	–	(16,3)
Scission du régime ALSTOM UK	(1 294,2)	–	–	–	–	–	(1 294,2)	–	–
Acquisitions(*)	(631,8)	(423,3)	(90,6)	(63,1)	(109,1)	–	(694,9)	(532,4)	(90,6)
Cessions(*)	203,6	–	449,5	4,4	–	–	208,0	–	449,5
Incidence des plans sociaux	2,9	0,3	9,2	–	–	–	2,9	0,3	9,2
Fermeture de plan	–	4,0	–	–	–	–	–	4,0	–
(Pertes) gains actuariels générés	190,2	(353,3)	154,3	0,2	0,6	(31,6)	190,4	(352,7)	122,7
Prestations payées	125,1	169,2	178,4	5,4	13,9	16,9	130,5	183,1	195,3
Ecarts de change	(246,9)	40,4	(23,3)	(7,2)	(15,4)	(2,8)	(254,1)	25,0	(26,1)
Dette actuarielle en fin d'exercice	(2 985,1)	(3 864,9)	(3 526,9)	(79,7)	(205,8)	(241,9)	(3 064,8)	(4 070,7)	(3 768,8)

(*) Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2000,

- la ligne Acquisitions comprend essentiellement l'effet de l'intégration proportionnelle d'ABB ALSTOM Power,
- la ligne Cessions correspond essentiellement aux apports des entités du Secteur Energy à ABB ALSTOM Power.

Au cours de l'exercice 2001, la ligne Acquisition comprend essentiellement l'intégration à 100 % de Power.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2002,

- la ligne Acquisitions comprend essentiellement l'intégration de Railcare Limited,
- la ligne Cessions correspond essentiellement aux ventes de GT Railways Maintenance Limited et du Secteur Contracting.

Variation de la valeur vénale des placements

	Régimes de retraite			Autres régimes			Total		
	Au 31 mars			Au 31 mars			Au 31 mars		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002	2000	2001	2002
	(en € millions)								
Valeur vénale des placements									
En début d'exercice	567,6	3 247,6	3 322,3	–	–	–	567,6	3 247,6	3 322,3
Taux de rendement des placements	456,9	(34,5)	(164,5)	–	–	–	456,9	(34,5)	(164,5)
Scission du régime ALSTOM UK	1 526 ,2	–	–	–	–	–	1 526,2	–	–
Cotisations employeur	59,1	60,9	80,7	–	–	–	59,1	60,9	80,7
Cotisations des employés	22,8	20,4	18,9	–	–	–	22,8	20,4	18,9
Acquisitions(*)	510,3	223,3	115,0	–	–	–	510,3	223,3	115,0
Cessions(*)	(81,0)	–	(559,4)	–	–	–	(81,0)	–	(559,4)
Incidence des plans sociaux	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Prestations payées	(111,6)	(144,9)	(122,3)	–	–	–	(111,6)	(144,9)	(122,3)
Ecarts de change	297,3	(50,5)	21,6	–	–	–	297,3	(50,5)	21,6
Valeur vénale des placements									
En fin d'exercice	3 247,6	3 322,3	2 712,3	–	–	–	3 247,6	3 322,3	2 712,3
Couverture financière	262,5	(542,7)	(814,6)	(79,7)	(205,8)	(241,9)	182,8	(748,5)	(1 056,5)
Pertes et gains actuariels restant à amortir	(412,4)	210,9	506,1	1,1	(1,1)	34,3	(411,3)	209,8	540,4
Modifications de régime restant à amortir	(130,9)	(76,6)	17,8	–	–	–	(130,9)	(76,6)	17,8
Dette initiale restant à amortir	1,8	(0,3)	(26,4)	–	3,9	–	1,8	3,6	(26,4)
Provision nette	(279,0)	(408,7)	(317,1)	(78,6)	(203,0)	(207,6)	(357,6)	(611,7)	(524,7)
Dont :									
Provision	(588,4)	(855,3)	(786,4)	(78,6)	(203,0)	(207,6)	(667,0)	(1 058,3)	(994,0)
Excédent de couverture	309,4	446,6	469,3	–	–	–	309,4	446,6	469,3

* Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2000,

- la ligne Acquisitions comprend essentiellement l'effet de l'intégration proportionnelle d'ABB ALSTOM Power,
- la ligne Cessions correspond essentiellement aux apports des entités du Secteur Energy à ABB ALSTOM Power.

Au cours de l'exercice 2001, la ligne Acquisition comprend essentiellement l'intégration à 100 % de Power.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2002,

- la ligne Acquisitions comprend essentiellement l'intégration de Railcare Limited,
- la ligne Cessions correspond essentiellement aux ventes de GT Railways Maintenance Limited et du Secteur Contracting.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées par les actuaires selon les spécificités de chaque pays et de chaque régime. Les hypothèses actuarielles sont les suivantes:

Hypothèses

	Régimes de retraite			Autres régimes		
	Au 31 mars			Au 31 mars		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002
Taux d'actualisation des prestations	6,0 – 7,0 %	5,75 – 7,5 %	5,75 – 7,25%	6,5 %	7,5 %	7,25 %
Taux estimatif d'augmentation future	3,2 – 4,5 %	3,75 – 5,0 %	2,75 – 4,25%	–	–	–
Taux de rendement attendu des placements	6,0 – 8,0 %	6,5 – 9,0 %	7,0 – 9,0%	–	–	–

Le tableau suivant donne le détail de la charge de l'exercice pour chacun des exercices clos le 31 mars 2000, 2001 et 2002.

	Prestations de retraite			Autres prestations		
	Au 31 mars			Au 31 mars		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002
Charge relative aux services de l'exercice	89	97	99	1	2	3
Charge d'intérêt	159	200	205	3	14	16
Rendement escompté sur actifs financiers	(165)	(227)	(208)	–	–	
Amortissement du coût des modifications de régimes ou des prestations accordées rétroactivement	(10)	(6)	(8)	–	–	–
Montant des (gains) et pertes actuariels reconnus dans l'année	(8)	14	11	–	–	–
Réduction/Vente	3	(4)	(32)	–	–	–
Scission du plan de pension du Royaume-Uni	(232)	–	–	–	–	–
Charge totale de l'exercice	(164)	74	67	4	16	19

Les plans de couverture médicale qui figurent dans les rubriques ''Autres prestations'' incluent généralement une participation des salariés réévaluée annuellement. Les coûts médicaux sont supposés augmenter de 9,0 % au 31 mars 2002 et 7,2 % après.

En complément de la charge de l'exercice présentée ci-dessus, la Société a enregistré des coûts liés à des régimes de retraite à prestations définies et à des régimes multi-employeurs.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2002, les coûts liés à des régimes de retraite à prestations définies et à des régimes multi-employeurs s'élèvent respectivement à € 38 millions et € 15 millions.

Le montant total des coûts de pensions et autres prestations pour chacun des trois derniers exercices est présenté dans la Note 3 – Autres produits (Charges), nets.

Note 20 — Dettes financières

(a) Analyse par nature

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Emprunts obligataires[1]	651,2	1 200,0	1 200,0
Autres dettes financières[2]	1 465,8	1 679,8	2 433,5
Billets de trésorerie	622,0	1 611,3	455,1
Découverts bancaires	820,7	161,8	211,2
Total	3 559,7	4 652,9	4 299,8
Dont part à long terme *	998,9	1 722,5	2 762,9
Dont part à court terme	2 560,8	2 930,4	1 536,9

* Inclut les tirages sur les lignes de crédit revolving à long terme. Le montant de ces lignes de crédit pour l'exercice clos le 31 mars 2001 s'élève à € 200 millions et a été reclassé.

(1) Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2000, la Société a émis un emprunt obligataire d'un montant de € 650 millions d'une maturité de sept années, coté sur les Bourses de Paris et de Luxembourg, portant intérêt au taux de 5 % et remboursable au pair le 26 juillet 2006.

Le 6 février 2001, la Société a émis un emprunt obligataire de € 550 millions d'une maturité de 3 années, coté à la Bourse de Luxembourg, portant intérêt au taux de 5,625 % et remboursable au pair le 6 février 2004.

(2) Les autres dettes financières comprennent le crédit revolving à long terme ainsi que des lignes de crédit pour les filiales de la compagnie.

(b) Analyse par maturité, par devise et par taux d'intérêt

Les taux d'intérêts des dettes à court terme sont indexés sur les indices EURIBOR et EONIA pour l'euro et LIBOR pour les devises concernées. Les taux d'intérêt sur l'essentiel de la dette à long terme sont fixes.

	Part à court terme		Part à long terme					
	2003	Taux moyen d'intérêt	2004	2005	2006	2007	Au-delà	Taux moyen d'intérêt
	(en € millions)		(en € millions)					
Euro	1 238,7	3,95 %	552,5	1 151,8	3,6	787,5	206,5	4,6 %
US Dollar	66,2	3,5 %	58,7	0,5	–	–	–	3,6 %
Mexican Peso	58,7	10,5 %	–	–	–	–	–	
Livre Sterling	24,3	5,2 %	–	–	–	–	–	
Autres	149,0	7,8 %	0,4	1,4	–	–	–	
Total	1 536,9		611,6	1 153,7	3,6	787,5	206,5	

Le montant non utilisé des lignes de crédit aux 31 mars 2000, 2001 et 2002 est de € 2 213 millions, € 1 723 millions et de € 1 660 millions, respectivement. Aucun frais financier n'a été immobilisé au cours des trois derniers exercices.

Note 21 — Charges à payer sur contrats et autres dettes

	Au 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions)		
Charges à payer sur contrats	899,8	1 640,9	2 724,6
Dettes fiscales et sociales	784,3	751,5	910,6
Impôts sur les sociétés	256,2	258,9	157,8
Autres impôts et taxes	275,8	293,6	239,2
Autres	1 208,6	591,0	506,0
Autres dettes	3 424,7	3 535,9	4 538,2

Note 22 — Titrisation

La Société a vendu le droit de recevoir les paiements de certains clients relatifs à des créances futures pour un montant net de € 1 167 millions, € 1 578 millions et € 1 735 millions au 31 mars 2000, 2001 et 2002 respectivement. Ce chiffre figure dans la rubrique ''Avances et acomptes reçus''.

Le montant total de € 1 735 millions au 31 mars 2002 inclut un montant net de € 1 072 millions provenant d'opérations de titrisation dans le Secteur Marine de quatre paquebots de croisière commandés par trois clients. De telles transactions réduisent significativement le risque de la Société pendant la période de construction des paquebots, limitant le recours des investisseurs en cas de défaillance des clients avant la livraison, à d'éventuelles pertes sur la revente des paquebots, s'élevant à un maximum de € 98 millions pour l'un des paquebots vendu au premier client, € 82 millions pour l'un des paquebots vendu à un autre client et à un maximum de € 168 millions pour les deux autres paquebots vendus au troisième client.

Note 23 — Financements spécifiques

(a) Entités ad hoc

Au 31 mars 2002, la Société détient des intérêts dans huit entités ad hoc assurant le financement de sept paquebots de croisière et de soixante locomotives. La Société ne détenant aucun titre de propriété dans ces entités, ces dernières ne sont pas consolidées.

Durant l'exercice, les contrats de crédit-bail de quatre entités ad hoc concernant quatre paquebots de croisière ont été résiliés à la suite de la faillite de Renaissance Cruises placé sous la protection du Chapitre 11 en septembre 2001 et pour laquelle la Société a construit et livré huit paquebots. Les quatre paquebots détenus par les entités ad-hoc, ont été, par la suite, cédés à différentes filiales de Cruiseinvest LLC, une entité dans laquelle la Société ne détient aucun titre, permettant aux entités ad-hoc de rembourser des emprunts pour un montant de € 515 millions. Les prêteurs ont confirmé que le recouvrement du solde résiduel des emprunts d'un montant de € 278 millions ne sera pas poursuivi à l'encontre des entités concernées ou de leurs membres.

Actuellement, quatre entités ad hoc concernant trois paquebots et soixante locomotives ont une activité courante.

Un bilan combiné condensé de ces entités ad hoc est présenté ci-dessous :

	2000	2001	2002
		(en € millions)	
Actif			
Autres immobilisations financières, nettes	101,5	92,1	88,0
Créances à long terme, nettes	1 293,9	1 663,2	922,6
Avances et Acomptes versés	167,4	42,3	10,0
dont à des sociétés consolidées	88,3	–	–
Autres créances, nettes	23,4	47,4	43,4
Total	1 586,2	1 845,0	1 064,0
Réserves et report à nouveau	(46,2)	(13,4)	
Passif			
Dettes financières	1 463,6	1 858,4	1 064,0
Avances et Acomptes reçus	168,8	–	–
Autres dettes	–	–	–
Total	1 586,2	1 845,0	1 064,0

Les créances à long terme nettes sont présentées nettes des produits constatés d'avance qui s'élèvent à € 532 millions, € 812 millions et € 552 millions aux 31 mars 2000, 2001 et 2002.

Les emprunts bancaires de deux entités représentant au total € 281 millions et € 223 millions aux 31 mars 2001 et 2002 respectivement sont garantis par la Coface, à hauteur de 95 % de leur nominal. L'emprunt de € 294 millions de l'entité dédiée aux soixante locomotives est garanti par un gouvernement européen.

La part des emprunts directement financés par la Société, et couverts par des hypothèques sur les paquebots, s'élève à € 152 millions, € 218 millions et € 270 millions aux 31 mars 2000, 2001 et 2002 et augmentera jusqu'à atteindre un maximum d'environ € 299 millions en 2005. Ces montants sont inclus dans les autres immobilisations nettes (Note 9).

La Société a également garanti le remboursement de l'emprunt d'une entité pour un montant de € 137 millions et € 123 millions aux 31 mars 2001 et 2002 respectivement. Dans l'éventualité d'un appel de garantie, la Société est couverte par les actifs de cette entité.

Les garanties données à ces trois entités sont incluses dans le total des garanties liées au financement des ventes (Note 26 (b)).

(b) Cruiseinvest

La maison mère de Cruiseinvest (Jersey) Ltd. créée le 12 novembre 2001 est une société de type « Jersey charitable trust ». Les principaux actifs de cette structure sont représentés par les six paquebots dont la propriété a changé après la faillite de Renaissance Cruises, incluant les quatre paquebots cités dans la Note 23 (a) acquis après une procédure de vente aux enchères.

Compte tenu de la création récente de Cruiseinvest (Jersey) Ltd. aucun état financier audité n'est disponible.

Les informations non auditées de gestion communiquées par Cruiseinvest se présentent comme suit (en € millions).

	Au 31 mars 2002 (en € millions)
Coût d'acquisition des paquebots	836,3
Autres immobilisations nettes[1]	189,9
Autres actifs	26,3
Total Actif	1 052,5
Emprunts bancaires	857,5
Obligations subordonnées à recours limité 6 % (Note 9)	195,0
Total Passif	1 052,5

(1) Les autres immobilisations nettes représentent principalement les sommes dues par les quatre entités ad hoc et transférées à Cruiseinvest. Leur recouvrabilité dépend du prix de vente des paquebots concernés.

(c) Contrats de crédit-bail

(i) Contrat de location de longue durée

Suite à un contrat signé en 1995 avec une société exploitant le métro d'une grande métropole européenne, la Société a vendu 103 rames et équipements associés à deux sociétés de crédit-bail. La Société a parallèlement conclu avec ces sociétés un contrat de location de longue durée pour ces mêmes rames et équipements pour une période de trente ans. Ces rames et équipements sont mis a disposition auprès de la société exploitante du métro pour une période initiale de vingt ans, renouvelable pour une période de dix années complémentaires. La Société assure le service et la maintenance de ces rames et équipements.

L'engagement résiduel de crédit-bail de la Société auprès des bailleurs sont de € 776 millions, € 754 millions et € 757 millions au 31 mars 2000, 2001 et 2002, respectivement.

Ces engagements concernent l'ensemble de la période de location et sont couverts par des paiements de la part de la société exploitante du métro. Cependant, si la société exploitante ne poursuit pas le contrat de location au-delà de la période initiale de vingt ans, la Société a garanti la valeur minimum résiduelle des rames et équipements associés à € 289 millions (Note 26(b)). L'engagement de crédit bail serait réduit d'autant.

(ii) Autres contrats de crédit-bail et de location simple

Les flux de trésorerie futurs liés aux engagements de crédit bail et de location simple sont les suivants au 31 mars 2002 :

	Crédit Bail*	Location simple
	(en € millions)	
2003	14,6	83,4
2004	16,6	82,4
2005	12,1	63,1
2006	10,3	50,3
2007	7,9	41,6
Au-delà	59,6	158,1
Total	121,1	478,9

* sauf entités Note 23(c)(i)

Certains d'entre eux comportent des clauses de renouvellement. Les loyers s'élèvent à € 111 millions, € 130 millions et € 104 millions pour les exercices clos les 31 mars 2000, 2001 et 2002.

Si les crédits-baux étaient immobilisés, l'impact serait une augmentation des immobilisations corporelles de € 54 millions et € 112 millions, une augmentation des dettes financières de € 55 millions et € 119 million et une diminution des capitaux propres de € 1 millions et € 7 millions au 31 mars 2001 et 2002 respectivement.

Note 24 — Informations par Secteur

La Société est gérée par activités qui correspondent à ses différents métiers et présente des informations par Secteur en phase avec cette organisation interne.

Les activités de la Société sont regroupées en cinq Secteurs :

- Le Secteur Power offre une gamme de produits étendue relative aux centrales énergétiques incluant la conception, la fabrication, la mise en service et la gestion de contrats clés en main ainsi que leur maintenance ;
- Le Secteur Transmission & Distribution vend le matériel, les équipements et services liés au transport et à la distribution d'énergie électrique ;
- Le Secteur Transport vend le matériel, les équipements et services liés au transport ferroviaire, incluant les trains de voyageurs, les locomotives, les systèmes de signalisation et les équipements ;
- Le Secteur Power Conversion (ancien Secteur Industrie après cession des activités hors métier principal) est devenu un Secteur en 2001 et fournit des solutions pour des industries de transformation et des produits de haute technologie incluant des moteurs, des alternateurs, des systèmes de propulsion pour la Marine et des systèmes d'entraînement pour différentes applications industrielles, A partir du 1er avril 2002, le Secteur Power Conversion sera intégré dans le Secteur Transmission & Distribution ; et
- Le Secteur Marine conçoit et construit des navires de croisières et d'autres navires spécialisés.

La composition de ces Secteurs peut varier légèrement d'une période à l'autre. Dans ce cadre, la direction de la Société peut modifier les critères d'évaluation de la rentabilité des Secteurs. Actuellement, elle utilise comme mesure de performance interne le résultat opérationnel tel que défini dans ses états financiers consolidés.

Les opérations entre Secteurs sont traitées à des conditions identiques à celles réalisées avec des tiers.

Certaines activités non significatives ont été réparties entre les différents Secteurs concernés dans le cadre de la présentation sectorielle. Cette modification de la composition des segments n'a pas été répercutée rétroactivement car la Société a estimé que cela n'était pas réalisable.

Informations par Secteur

	Power*	Transmission & Distribution	Transport	Power Conversion	Marine	Contracting	Total Secteurs	Corporate/ Autres et éliminations	Total
					(en € millions)				
1999/2000									
Chiffre d'affaires brut	4 532,4	2 827,0	4 124,0	1 222,8	1 317,6	2 411,8	16 435,6	334,1	16 769,7
(Chiffre d'affaires entre Secteurs)	(61,5)	(177,9)	(32,0)	(112,4)	—	(136,0)	(519,8)	(21,3)	(541,1)
Chiffre d'affaires net	4 470,9	2 649,1	4 092,0	1 110,4	1 317,6	2 275,8	15 915,8	312,8	16 228,6
Résultat opérationnel	116,9	233,3	230,5	21,0	70,7	90,7	763,1	(33,7)	729,4
Dotations aux Amortissements	(84,9)	(69,0)	(85,7)	(32,9)	(19,1)	(19,8)	(311,4)	(10,9)	(322,3)
Actifs	7 812,6	3 387,9	4 798,8	1 832,0	1 866,8	2 357,7	22 055,8	(1 377 ,3)	20 678,5
Immobilisations corporelles acquises	253,6	73,0	130,8	36,4	35,0	22,2	551,0	34,4	585,4
2000/2001									
Chiffre d'affaires brut	12 083,3	2 986,6	4 412,1	696,2	1 841,8	2 648,8	24 668,8	408,3	25 077,1
(Chiffre d'affaires entre Secteurs)	(43,7)	(194,7)	(12,5)	(78,9)	(0,8)	(163,8)	(494,4)	(33,0)	(527,4)
Chiffre d'affaires net	12 039,6	2 791,9	4 399,6	617 ,3	1 841,0	2 485,0	24 174 ,4	375,3	24 549,7
Résultat opérationnel	448,0	235,3	266,3	40,4	80,0	122,7	1 192,7	(41,3)	1 151,4
Dotations aux Amortissements	(249,2)	(77,8)	(96,1)	(12,1)	(23,2)	(20,8)	(479,2)	(14,7)	(493,9)
Actifs	19 479,2	3 393,3	6 713,7	824,1	2 704,1	3 218,9	36 333,3	(4 666,9)	31 666,4
Immobilisations corporelles acquises	326,3	74,9	114,3	14,3	28,5	23,7	582,0	(14,0)	568,0
2001/2002									
Chiffre d'affaires brut	13 007,6	3 354,2	4 416,3	736,2	1 242,6	800,5	23 557,4	273,3	23 830,7
(Chiffre d'affaires entre Secteurs)	(31,2)	(190,5)	(2,9)	(86,5)	(2,1)	(41,3)	(354,5)	(23,4)	(377,9)
Chiffre d'affaires net	12 976,4	3 163,7	4 413,4	649,7	1 240,5	759,2	23 202,9	249,9	23 452,8
Résultat opérationnel	571,9	203,1	101,3	23,3	47,0	29,8	976,4	(35,4)	941,0
Dotations aux Amortissements	(206,5)	(68,3)	(95,8)	(11,5)	(24,8)	–	(406,9)	(34,9)	(441,8)
Actifs	19 268,2	3 520,0	6 927,5	795,8	2 702,2	–	33 213,7	(5 009,9)	28 203,8
Immobilisations corporelles acquises	285,9	60,6	105,3	12,5	24,4	18,1	506,8	43,5	550,3

* les chiffres de Power incluaient, pour les 9 derniers mois 1999/2000, la participation d'ALSTOM de 50 % dans ABB ALSTOM Power; depuis le 11 mai 2000, Power est consolidé a 100 %.

Informations par zone géographique

	France	Royaume-Uni	Allemagne	Reste de l'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Australie & Pacifique	Autres	Total
					(en € millions)				
1999/2000									
Chiffre d'affaires	5 768,6	2 333,8	1 787,9	2 246,3	1 736,3	832,6	727,2	795,9	16 228,6
Ecarts d'acquisition et autres immobilisations, nets	2 466,7	1 115,8	636,3	1 304,9	909,3	318,7	278,4	304,6	7 334,7
2000/2001									
Chiffre d'affaires	6 338,3	3 942,3	2 417,0	3 804,5	4 410,7	1 789.8	1 361,5	485,6	24 549,7
Ecarts d'acquisition et autres immobilisations, nets	4 069,8	1 371,5	1 120,3	2 665,8	822,1	275,3	489,4	94,9	10 909,1
2001/2002									
Chiffre d'affaires	5 083,9	2 868,1	1 897,2	4 905,5	4 370,9	1 934,7	1 717,9	674,6	23 452,8
Ecarts d'acquisition et autres immobilisations, nets	3 135,6	1 306,2	824,0	2 896,3	842,8	596,1	491,1	105,0	10 197,1

Les ventes sont réparties en fonction du pays d'origine de la filiale qui facture le client.

Les ventes réalisées avec un ensemble de sociétés publiques, gérées de façon indépendante, s'élèvent à € 1 837 millions (11,3 %), € 3 049 millions (12,4 %) et € 3 258 millions (13,9 %) pour les exercices clos aux 31 mars 2000, 2001 et 2002. La plus importante de ces ventes représente 3,2 %, 1,1 % et 2,4 % du chiffre d'affaires des mêmes exercices.

Aucun client n'a représenté plus de 10 % des ventes au cours des trois derniers exercices.

Note 25 — Transactions avec des sociétés liées

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de transactions avec des sociétés liées. Les opérations avec les deux anciens actionnaires et avec ABB, ex-partenaire chez Power, sont présentés ci-dessous pour les exercices clos au 31 mars 2000 et 2001. Dans le cadre normal de ses activités, la Société menait des opérations industrielles et commerciales avec Alcatel et Marconi (précédemment GEC — The General Electric Company plc) et leurs filiales. Ces opérations correspondaient principalement à des contrats de prestations de services et de sous-traitance.

Les principales transactions entre la Société, et Alcatel, Marconi et ABB sont résumées comme suit :

	Exercices clos le 31 mars				
	2000			2001	
	Alcatel	Marconi	ABB	Alcatel	Marconi
	(en € millions)				
Comptes de résultat :					
Chiffre d'affaires	82,7	7,3	16,1	18,6	12,0
Achats	81,6	23,7	6,3	30,0	2,1
Redevances	–	–	–	–	–

	2000		
	Alcatel	Marconi	ABB
Bilans :			
Clients et comptes rattachés	28,2	39,1	2,5
Fournisseurs et comptes rattachés	7,7	27,1	0,8
Engagements hors bilan :			
Garanties reçues	109,7	–	–

Note 26 — Engagements hors bilan

(a) Garanties sur contrats

La Société encourt, au 31 mars 2002, des passifs éventuels liés aux engagements, garanties et assurances donnés dans le cadre normal de son activité. Ces engagements sont principalement liés aux contrats à long terme et garantissent des performances contractuelles aux clients, ou sont délivrés dans le cadre de réponse aux appels d'offre. Les projets sur lesquels ces garanties sont accordées sont revus régulièrement par la Direction. Lorsque les obligations et donc des décaissements deviennent probables, les sommes à payer sont couvertes par des provisions dans les comptes. Les engagements donnés sur contrats s'élevaient à € 7 291 millions, € 14 156 millions et € 11 535 millions au 31 mars 2000, 2001 et 2002 respectivement.

(b) Garanties liées au financement des ventes

La Société accorde des garanties à des institutions financières, pour financer l'achat par certains clients des équipements qu'elle leur vend, pour un total de € 1 404 millions et € 1 298 millions au 31 mars 2001 et

2002, dont € 1 028 millions et € 849 millions au 31 mars 2001 et 2002 respectivement concernent le Secteur Marine.

Au 31 mars 2002, € 237 millions de ces garanties sont liées à des bateaux initialement livrés à Renaissance Cruises. Ces garanties ont été octroyées aux institutions financières dans le cadre de la cession des bateaux. La Société a également souscrit des obligations à recours limité émises par Cruiseinvest (Jersey) Ltd. d'un montant de € 195 millions (Note 9).

La Société a également garanti le financement de cinq bateaux de croisière et de deux navires à grande vitesse qu'elle a construits et livrés. Pour les cinq navires, trois clients sont concernés et le montant accordé est de € 589 millions au 31 mars 2002. Au 31 mars 2002, € 23 millions ont été aussi garantis pour les deux navires à grande vitesse.

La Société a mené une analyse de tous les risques liés au financement des ventes de Marine et conserve une provision de € 144 millions dans les comptes. Concernant le risque Renaissance, cette provision est la meilleure estimation du résultat de la stratégie de recouvrement et de négociation développée par la Société qui participe, avec les autres parties concernées, institutions financières et propriétaires des bateaux, à la mise en sécurité des huit navires et à la recherche de revenus alternatifs jusqu'à ce que les conditions économiques permettent soit leur affrètement à long terme soit leur vente dans des conditions financières normales.

La Société a également garanti le montage financier d'un bateau commandé en 1998 et non livré au 31 mars 2002 pour un montant de € 42 millions. Cette garantie a été accordée avant que la Société ne décide de cesser son activité de financement des ventes. A ce jour, le carnet de commande de la Société ne comporte pas d'autres engagements au titre du financement des ventes de navires.

D'autres garanties financières d'un montant total de € 449 millions ont été données. Sont incluses dans ce total les garanties données aux bailleurs des rames et équipements associés mis à disposition de la société exploitant le métro d'une grande métropole européenne tels que décrit dans la Note 23(c). Aucune des entités concernées n'est défaillante au regard de ses obligations contractuelles.

(c) Autres engagements

Litiges

La Société est engagée dans plusieurs actions judiciaires principalement liées à des contrats dans le cadre de son activité courante. Dans les secteurs sur lesquels opère la Société, et en particulier sur les projets à long terme, les réclamations sont courantes. Dans certains cas les montants qui nous sont réclamés dans ces procédures contencieuses et litiges sont significatifs et peuvent aller jusqu'à € 207 millions.

Conformité aux règlements environnementaux – dépollution – santé et sécurité

Nous sommes soumis dans chacun des États dans lesquels nous opérons à un nombre important de lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement. Ces lois et règlements nous imposent de plus en plus de normes contraignantes, relatives à la protection de l'environnement, pour ce qui concerne, entre autres, les émissions atmosphériques, les rejets d'eaux usées, l'utilisation et le maniement de produits dangereux, les méthodes d'élimination des déchets et la dépollution. Cette réglementation nous expose au risque d'avoir à supporter des coûts et responsabilités importants en matière environnementale, y compris des responsabilités au titre d'actifs cédés et d'activités antérieures. Dans la plupart des juridictions où nous opérons, nos activités industrielles sont soumises à l'obtention de permis, de licences et/ou d'autorisations ou à des notifications préalables. La plupart des installations doivent être en conformité avec ces permis, licences ou autorisations et sont soumises à des inspections administratives régulières.

Nous investissons des sommes importantes pour nous assurer que nous conduisons nos activités en réduisant les risques d'atteinte à l'environnement et nous effectuons régulièrement les investissements nécessaires pour

satisfaire aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Bien que nous soyons impliqués dans la dépollution de certains lieux industriels ou autres sites, nous estimons que nos établissements industriels sont en conformité avec leur permis d'exploitation et que nos opérations sont de manière générale en conformité avec les lois et règlements en matière d'environnement.

Le résultat des questions relatives à la protection de l'environnement ne peut être anticipé avec certitude et aucune garantie ne peut être donnée en ce qui concerne le caractère suffisant des montants budgétés et provisionnés. De même, des événements nouveaux tels que la promulgation de nouvelles lois ou des modifications de l'environnement, pourraient avoir pour conséquence un accroissement des coûts ou responsabilités liés à l'environnement qui serait susceptible d'avoir un impact défavorable significatif sur notre situation financière et nos résultats. A ce jour, aucune responsabilité d'un montant important n'a été invoquée à notre encontre et l'application des réglementations relatives à l'environnement n'a pas eu d'effet défavorable significatif sur nos résultats d'exploitation.

Nous sommes aussi soumis, notamment en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, à des réglementations relatives au contrôle et à l'assainissement des matériels et équipements contenant de l'amiante et à l'identification des zones d'exposition potentielle des employés à l'amiante. Notre politique a consisté à abandonner définitivement l'utilisation de matériels contenant de l'amiante dans l'ensemble de nos unités de production dans le monde et de promouvoir l'application de cette politique auprès de nos fournisseurs, y compris dans les pays où l'utilisation de l'amiante est autorisée. Nous avons, par le passé, utilisé et vendu des produits contenant de l'amiante notamment en France dans notre Secteur Marine et dans une moindre mesure dans nos autres Secteurs. De ce fait, nous faisons actuellement l'objet d'environ 1 300 cas de demandes de réparation relatifs à l'amiante de la part d'employés, d'anciens employés ou de tiers. Nous pensons cependant, sur la base de plusieurs décisions de justice, que l'indemnisation pour la plupart de ces cas, y compris pour les cas où nous pourrions être reconnus fautifs, est ou sera supportée par les fonds de la Sécurité Sociale (fonds médical) et par le fonds public d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA). Nous pensons également que pour les cas ne faisant pas l'objet d'une telle indemnisation, soit nous avons mis en place une couverture d'assurance adéquate, soit nous avons constitué des provisions appropriées afin de couvrir tous les litiges en cours ou à venir. Nous faisons également l'objet d'un nombre limité de litiges en cours, liés à l'amiante ou à d'autres substances dangereuses dans d'autres pays, y compris les Etats-Unis. Nous n'anticipons pas un accroissement significatif de ces cas, et nous pensons avoir de bons arguments de défense ainsi que les assurances adéquates en place. Nous ne pouvons cependant pas garantir que le nombre de ces cas ne va pas s'accroître ou que les cas présents ou futurs n'auront pas un impact défavorable significatif sur nos résultats d'exploitation.

Produits

La Société conçoit, fabrique et vend plusieurs produits de valeur unitaire importante qui sont utilisés dans des grands projets. Dans ce contexte, les risques liés à des défauts techniques peuvent entraîner des coûts significatifs. Dès lors que des défauts techniques potentiels sont identifiés, une analyse est effectuée visant à identifier le nombre de produits concernés et la nature des problèmes rencontrés. Si les résultats de cette étude concluent à l'existence d'un risque à la charge de la Société, des provisions sont enregistrées. La Société considère qu'elle a constitué les provisions nécessaires et suffisantes pour couvrir les risques de cette nature et réexamine régulièrement ses estimations sur la base de l'information disponible. Ni la Société ni aucune de ses activités n'a connaissance de risques non provisionnés dans les états financiers pouvant avoir des effets significatifs sur sa situation financière ou ses résultats.

La Société a comptabilisé suffisamment de provisions pour couvrir ses litiges, ses obligations liées à des problèmes d'environnement ou de produit, dans la mesure où ils peuvent être estimés.

La Direction considère que les sujets abordés ci-dessus ne peuvent pas avoir d'effet négatif significatif sur la situation financière et les résultats de la Société.

Note 27 — Risques de marché

(a) Risque de change

En raison du caractère international de son activité, la Société génère de nombreux flux de trésorerie en devises. La Société couvre les risques sur les transactions anticipées et sur les engagements fermes par l'utilisation d'instruments financiers. Les seuls instruments utilisés sont des garanties de change, des contrats d'assurance exportation et des achats et ventes à terme fermes ou optionnels de devises.

La Société peut, dans des circonstances particulières et par exception à la politique définie ci-dessus, ne pas couvrir totalement ou anticiper certains risques sur ses opérations dans le cadre de limites approuvées par la direction générale.

Les transactions anticipées sont les suivantes :

- Pendant la période d'appels d'offres, et selon la probabilité d'obtention du contrat et les conditions de marché, la Société couvre une partie de ces appels en utilisant des options ou des polices d'assurance d'exportation lorsque cela est possible les garanties de change résultant de ces contrats deviennent fermes dès la confirmation du contrat.
- Lorsque le contrat est signé, la Société utilise des contrats à terme ou des swaps de devises pour ajuster sa couverture à l'exposition réelle durant la réalisation du contrat (soit comme seul instrument de couverture, soit comme complément à ces polices d'assurance exportation).

(b) Risque de taux

Actuellement, la Société n'a pas de politique de gestion dynamique de son risque de taux. Par contre, des opérations de couverture de taux peuvent être réalisées au cas par cas en fonction des opportunités de marché, sous l'autorisation du Comité Exécutif.

L'émission obligataire d'un montant nominal de € 650 millions faisait initialement l'objet d'un swap de taux fixe contre taux variable de € 600 millions qui a été partiellement annulé à hauteur de € 280 millions.

Le swap de taux résiduels s'élève à € 320 millions au 31 mars 2002 (Note 20(a)). D'autres dettes financières long-terme font l'objet de contrats de swap de taux fixe contre taux variable pour un montant nominal de € 153 millions.

La valeur nominale des instruments financiers à la clôture s'analyse comme suit:

	Au 31 mars 2002				
	Total	< 1 an	Echéance 1-5 ans	> 5 ans	Moyenne Taux fixe (*)
	(en € millions)				
Instruments de taux d'intérêts :					
Swaps de taux d'intérêts — emprunteur fixe	73,0	10,7	–	62,3	11,92 %
Swaps de taux d'intérêts — prêteur fixe	472,7	19,5	448,5	4,7	5,30 %
Cap	1,8	–	–	1,8	–
Instruments de change :					
Swaps de change — devises achetées	1 580,7	1 550,0	30,7	–	–
Swaps de change — devises vendues	7 142,9	6 243,4	897,8	1,7	–
Change à terme — devises achetées	970,5	855,5	115,0	–	–
Change à terme — devises vendues	5 172,5	3 443,4	1 521,3	207,8	–
Contrats d'assurance — devises achetées	0,4	0,4	–	–	–
Contrats d'assurance — devises vendues	226,9	184,1	42,8	–	–
Options de change — achat de devises	853,7	853,7	–	–	–
Options de change — vente de devises	546,6	546,6	–	–	–

	Au 31 mars 2001				
	Total	< 1 an	Echéance 1-5 ans	> 5 ans	Moyenne Taux fixe (*)
	(en € millions)				
Instruments de taux d'intérêts :					
Swaps de taux d'intérêts — emprunteur fixe	67,2	0,3	–	66,9	11,92 %
Swaps de taux d'intérêts — prêteur fixe	1 078,9	9,9	361,5	707,5	5,36 %
Swaps de taux d'intérêts — variable/variable	200,0	–	–	200,0	–
Swaptions	146,6	113,4	33,2	–	6,91 %
Cap	704,8	222,4	280,6	201,8	–
Instruments de change :					
Swaps de change — devises achetées	3 694,2	3 145,5	548,7	–	–
Swaps de change — devises vendues	4 190,2	3 382,8	794,4	13,0	–
Change à terme — devises achetées	1 578,8	1 035,4	543,2	0,2	–
Change à terme — devises vendues	6 255,4	4 105,2	1 945,1	205,1	–
Contrats d'assurance — devises achetées	66,2	46,4	19,8	–	–
Contrats d'assurance — devises vendues	527,5	291,3	236,2	–	–
Options de change — achat de devises	954,1	946,5	7,6	–	–
Options de change — vente de devises	453,2	453,2	–	–	–

(*) Les taux variables sont, en règle générale, indexés sur l'EURIBOR ou le LIBOR.

	Au 31 mars 2000				
	Total	Echéance < 1 an	Echéance 1-5 ans	Echéance > 5 ans	Moyenne Taux fixe (*)
	(en € millions)				
Instruments de taux d'intérêts :					
Swaps de taux d'intérêts — prêteur fixe	653,3	19,5	33,2	600,6	5,15 %
Swaptions — vendues	33,2	–	33,2	–	6,63 %
Caps — achetés	660,1	157,1	503,0	–	–
Instruments de change					
Swaps de change — devises achetées	280,2	262,5	17,7	–	–
Swaps de change — devises vendues	1.188,6	860,1	328,5	–	–
Change à terme — devises achetées	1.913,0	1.449,1	463,9	–	–
Change à terme — devises vendues	4.691,9	3.149,0	1.520,8	22,1	–
Contrats d'assurance — devises vendues	78,5	48,0	30,5	–	–
Options de change — achat de devises	412,9	412,9	–	–	–
Options de change — vente de devises	379,0	379,0	–	–	–

(*) Les taux variables sont, en règle générale, indexés sur l'EURIBOR ou le LIBOR.

(c) Risque de crédit

La Société couvre jusqu'à 90 % du risque de contrepartie sur certains contrats par des polices d'assurance spécifiques. La Société considère que le risque de défaillance des contreparties pouvant avoir un impact significatif sur la situation financière et le résultat de la Société, est limité compte tenu, généralement, de leur bonne notation.

(d) Valeur de marché des instruments financiers

A l'exception des actions cotées et tous autres titres négociables pour lesquels une valeur de marché est disponible, la valeur de tous les instruments financiers autres que les contrats de crédit-bail, les investissements dans les sociétés non consolidées et fonds de pension a été estimée à leur valeur de marché. Les estimations ont été notamment effectuées en actualisant les flux de trésorerie futurs. Cependant, les méthodes utilisées et les hypothèses retenues pour présenter ces informations sont par nature subjectives et impliquent notamment les limites suivantes :

- La valeur de marché calculée ne tient pas compte de la variation future des taux d'intérêts et des fluctuations des cours de change ; et
- Les estimations au 31 mars 2002 ne sont pas forcément représentatives des montants que la Société serait amenée à comptabiliser à l'échéance ou lors de la cession de ces instruments financiers.

En conséquence, les méthodologies et les hypothèses retenues peuvent avoir un effet significatif sur les valeurs de marché estimées. Les méthodologies sont les suivantes :

Prêts à long terme et autres immobilisations financières

La valeur de marché de ces instruments a été déterminée en estimant au cas par cas les flux de trésorerie futurs actualisés sur la base de la courbe des taux utilisée par la Société pour des prêts octroyés à des conditions similaires.

Disponibilités, clients et comptes rattachés et effets à recevoir, découverts bancaires, emprunts à court terme, fournisseurs et comptes rattachés et effets à payer

Les valeurs comptables sont proches de la valeur de marché du fait de leur courte maturité.

Dettes à long terme

La valeur de marché de ces instruments a été déterminée en estimant, au cas par cas, les flux de trésorerie futurs actualisés sur la base de la courbe de taux retenue à la clôture pour des emprunts obtenus à des conditions similaires ou en utilisant la cotation de l'instrument si celle-ci est disponible.

Swaps de taux, swaps de devises, options et contrats à terme

La valeur de marché de ces instruments correspond au montant estimé que la Société devrait recevoir ou payer si elle annulait, sur la base des taux d'intérêts actuels, ses positions au 31 mars 2000, au 31 mars 2001 et au 31 mars 2002.

La valeur de marché des contrats de change à terme a été calculée en appliquant au montant nominal l'écart entre le taux du contrat et le taux à terme du marché à la clôture.

Les contrats d'assurance exportation relatifs à la période d'appels d'offre ne font pas l'objet d'évaluation en valeur de marché. Les contrats d'assurance exportation qui couvrent des engagements fermes sont considérés comme des produits dérivés et ont été évalués en valeur de marché pour information.

La valeur de marché des instruments financiers à la clôture s'analyse comme suit :

	31 mars 2000		31 mars 2001		31 mars 2002	
	Valeur d'inventaire	Valeur de marché	Valeur d'inventaire	Valeur de marché	Valeur d'inventaire	Valeur de marché
	(en € millions)					
Bilan :						
Actif						
Prêts à long terme aux filiales non consolidées et aux tiers	165,7	165,7	130,9	131,9	251,3	251,3
Dépôts à long terme et retenues de garantie	597,4	607,5	644,4	605,7	527,1	499,0
Autres immobilisations	32,0	32,0	78,9	78,9	78,6	78,6
Quasi disponibilités et placements à court terme	174,5	175,3	496,4	498,1	331,4	332,8
Dépôts à vue et titres négociables	270,0	270,0	986,5	986,5	491,0	491,0
Passif						
Dettes à long terme	998,9	970,1	1 589,1	1 591,2	2 762,9	2675,7
Hors bilan :						
Instruments de taux d'intérêts						
Swaps de taux d'intérêts — emprunteur fixe	–	–	–	–	–	(6,0)
Swaps de taux d'intérêts — prêteur fixe	–	(1,3)	–	13,1	–	10,2
Swaps de taux d'intérêts — variable/variable	–	–	–	3,6	–	–
Swaps de change et de taux	–	–	–	–	–	–
Swaptions	–	(0,6)	–	(1,1)	–	–
Caps	–	–	–	(2,1)	–	–
Instruments de change						
Swaps de change — devises achetées	–	(4,2)	–	15,5	–	16,4
Swaps de change — devises vendues	–	(118,4)	–	(70,7)	–	(69,6)
Change à terme — devises achetées	–	54,9	–	122,0	–	38,5
Change à terme — devises vendues	–	(328,5)	–	(343,8)	–	(196,7)
Contrats d'assurance — devises achetées		–		(0,4)	–	(0,1)
Contrats d'assurance — devises vendues	–	1,1	–	19,4	–	2,4
Options de change — achat de devises	–	1,9	–	1,1	–	7,6
Options de change — vente de devises	–	15,9	–	(5,1)	–	(13,3)

L'accroissement de la valeur de marché des Contrats de vente à terme est principalement dû à la relative stabilité des principales devise vis-à-vis de l'euro et notamment le dollar américain.

Note 28 — Frais de personnel, participation et effectifs

	31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions à l'exception du nombre d'employés)		
Frais de personnel	3 390,9	4 709,4	4 498,6
dont dirigeants	4,9	7,3	5,2
Charges sociales	1 024,1	1 633,9	1 235,8
Participation des salariés	29,6	25,3	5,4
Effectifs des sociétés consolidées à la fin de l'exercice			
Ingénieurs et cadres	30 500*	40 044	38 087
Autres employés	90 200*	102 970	80 908
Effectifs totaux approximatifs	120 700*	143 014	118 995

(*) prend en compte 50 % des employés d'ABB ALSTOM Power pour l'exercice clos le 31 mars 2000.

Stock options

a) Comme précédemment autorisé par les actionnaires de la Société au cours de l'Assemblée Générale du 17 juin 1998, le Conseil d'Administration du 22 avril 1999 a approuvé un plan de stock options. Dans ce cadre, 2 035 000 options donnant droit au même nombre d'actions ont été octroyées à 850 cadres, dirigeants et employés d'ALSTOM dont onze membres du Comité Exécutif. Le prix d'exercice de l'option a été fixé à € 27,40 et correspond au prix moyen de l'action ALSTOM à la Bourse de Paris au cours des vingt séances de bourse précédant le Conseil d'Administration. La levée des options est subordonnée à la condition que pendant une période de cinq ans commençant le 22 avril 1999 et se terminant le 21 avril 2004, le cours moyen de l'action ALSTOM à la Bourse de Paris soit d'au moins € 38,00 sur une période de 40 séances consécutives, ajusté, le cas échéant, si ALSTOM entreprend certaines opérations. Si cette condition de performance est atteinte, les options pourront être levées à tout moment pendant une période de trois ans commençant le 22 avril 2004 et s'achevant le 21 avril 2007 inclus.

b) De plus, et comme autorisé par les actionnaires de la Société lors de l'Assemblée Générale du 7 septembre 1999, le Conseil d'Administration du 14 février 2000 a approuvé un nouveau plan de stock options. Le prix d'exercice des options a été fixé à € 30,00 et correspond au prix moyen de l'action ALSTOM à la Bourse de Paris au cours des vingt séances de bourse précédant le Conseil d'Administration. La levée des options est subordonnée à la condition que la marge opérationnelle d'ALSTOM, incluant la part de Power (ex ABB ALSTOM Power), pour l'exercice 2001/02 atteigne 5,5 %. Si cette condition n'est pas remplie, les options pourront néanmoins être levées si cette même marge opérationnelle atteint 6,0 % pour l'exercice 2002/03. Si cette condition de performance est atteinte, les options pourront être levées à tout moment pendant une période de cinq ans commençant le 14 février 2003 et s'achevant le 13 février 2008 inclus. Ce plan concerne 4 450 000 options (donnant droit au même nombre d'actions) et 1 683 bénéficiaires, dont huit membres du Comité Exécutif.

c) Au cours de l'exercice, et comme autorisé par les actionnaires de la Société lors de l'Assemblée Générale du 24 juillet 2001, trois nouveaux plans de stocks options ont été lancés exceptionnellement, deux plans approuvés par le Conseil d'Administration du 24 juillet 2001 et le dernier plan approuvé par le Conseil d'Administration du 8 janvier 2002.

En ce qui concerne le premier plan, 4 200 000 options ont été attribuées, dont 160 000 à huit membres du Comité Exécutif. Le prix d'exercice de l'option a été fixé à € 33,00 et correspond au prix moyen de l'action ALSTOM à la Bourse de Paris au cours des vingt séances de bourse précédant le Conseil d'Administration. Les

options pourront être levées par tiers sur une période de sept ans commençant le 24 juillet 2002 et se terminant le 23 juillet 2009, un tiers à partir du 24 juillet 2002, un tiers à partir du 24 juillet 2003 et le dernier tiers à partir du 24 juillet 2004.

En ce qui concerne le second plan, 285 000 options ont été accordées à huit membres du Comité Exécutif. Le prix d'exercice de l'option a été fixé à € 33,00 et correspond au prix moyen de l'action ALSTOM à la Bourse de Paris au cours des vingt séances de bourse précédant le Conseil d'Administration. La levée des options est subordonnée à la condition que la marge opérationnelle atteigne 5,5 % pour l'exercice 2002/03, ou à défaut 6 % pour l'exercice 2003/04. Si cette condition de performance est atteinte, les options pourront être levées par moitié sur une période de sept ans commençant le 24 juillet 2002 et se terminant le 23 juillet 2009, une moitié à partir du 24 juillet 2002 et une moitié à partir du 24 juillet 2003.

En ce qui concerne le dernier plan, 4 200 000 options ont été attribuées, dont 255 000 à huit membre du Comité Exécutif. Le prix d'exercice de l'option a été fixé à € 13,09 et correspond au prix moyen de l'action ALSTOM à la Bourse de Paris au cours des vingt séances de bourse précédant le Conseil d'Administration. Les options pourront être levées par tiers sur une période de sept ans commençant le 8 janvier 2003 et se terminant le 7 janvier 2010, un tiers à partir du 8 janvier 2003, un tiers à partir du 8 janvier 2004 et le dernier tiers à partir du 8 janvier 2005.

Le tableau suivant récapitule les caractéristiques du plan :

	Options	Prix d'Exercice Moyen Pondéré par Action
En cours au 1er avril 2000	6 437 400	€ 29,19
Attribuées	–	–
Levées	–	–
Annulées	350 900	€ 29,69
En cours au 31 mars 2001	6 086 500	€ 29,17
En cours au 1er avril 2001	6 086 500	€ 29,17
Attribuées	8 685 000	€ 23,37
Levées	–	–
Annulées	540 400	€ 19,36
En cours au 31 mars 2002	14 231 100	€ 25,67

Considérant la condition de performance de chaque plan réalisée, les options attribuées au titre de ces plans ont une durée de vie contractuelle moyenne de huit années à compter de la date d'origine, ou une durée de vie moyenne restant à courir de six années et huit mois à compter du 31 mars 2002.

Note 29 — Evénements postérieurs à la clôture

Le 16 avril 2002, la Société a acquis les 49 % restant d'ALSTOM Ferroviaria Spa. pour € 154 millions.

Note 30 — Principales sociétés du périmètre de consolidation

Sociétés	Pays	Détention %	Méthode de consolidation
ALSTOM	France		Société mère
ALSTOM Holdings	France	100,0	Globale
ALSTOM Gmbh (holding)	Allemagne	100,0	Globale
ALSTOM UK Holdings Ltd (holding)	Royaume-Uni	100,0	Globale
ALSTOM USA Inc (holding)	Etats-Unis	100,0	Globale
ALSTOM NV (holding)	Pays-Bas	100,0	Globale
ALSTOM Mexico SA de CV (holding)	Mexique	100,0	Globale
ALSTOM Espana IB (holding)	Espagne	100,0	Globale
ALSTOM Participacoes (holding)	Brésil	100,0	Globale
ALSTOM (swizerland) Ltd	Suisse	100,0	Globale
ALSTOM Anlagen & Antriebssysteme GmbH	Allemagne	100,0	Globale
ALSTOM Anlagen und Automation GmbH	Allemagne	100,0	Globale
ALSTOM Australia Ltd	Australie	100,0	Globale
ALSTOM Belgium SA	Belgique	100,0	Globale
ALSTOM Brasil Ltda	Brésil	100,0	Globale
ALSTOM Canada Inc	Canada	100,0	Globale
ALSTOM Combustion Services Ltd	Royaume-Uni	100,0	Globale
ALSTOM Controls Ltd	Royaume-Uni	100,0	Globale
ALSTOM DDF SA	France	98,8	Globale
ALSTOM Energietechnik GmbH	Allemagne	100,0	Globale
ALSTOM Esca Corp.	Etats-Unis	100,0	Globale
ALSTOM Export SDN Bhd	Royaume-Uni	100,0	Globale
ALSTOM South Africa Holdings (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100,0	Globale
ALSTOM K.K.	Japon	100,0	Globale
ALSTOM Leroux Naval	France	100,0	Globale
ALSTOM LHB GmbH	Allemagne	100,0	Globale
ALSTOM Power Air Preheater Gmbh	Allemagne	100,0	Globale
ALSTOM Power Asia Pacific Sdn Bhd	Malaysia	100,0	Globale
ALSTOM Power Boiler GmbH	Allemagne	100,0	Globale
ALSTOM Power Boiler Manufacturing Gmbh	Allemagne	100,0	Globale
ALSTOM Power Boilers	France	100,0	Globale
ALSTOM Power Boilers Spa	Italie	100,0	Globale
ALSTOM Power Centrales	France	100,0	Globale
ALSTOM Power Conversion SA France	France	100,0	Globale
ALSTOM Power Flowsystems Sri	Italie	100,0	Globale
ALSTOM Power Generation AG	Allemagne	100,0	Globale
ALSTOM Power Generation Ltd	Royaume-Uni	100,0	Globale
ALSTOM Power Holding SA	France	100,0	Globale
ALSTOM Power Inc	Etats-Unis	100,0	Globale
ALSTOM Power India Ldt	Inde	51,0	Globale
ALSTOM Power Italia Spa	Italie	100,0	Globale
ALSTOM Power ltd	Australie	100,0	Globale
ALSTOM Power Mexica S.A. de C.V.	Mexique	100,0	Globale
ALSTOM Power Monterrey III S.A. de C.V.	Mexique	100,0	Globale
ALSTOM Power Proyectos S.A. de C.V.	Mexique	100,0	Globale

Sociétés	Pays	Détention %	Méthode de consolidation
ALSTOM Power SA	France	100,0	Globale
ALSTOM Power Sp Zoo	Japon	100,0	Globale
ALSTOM Power Sweden AB	Suède	100,0	Globale
ALSTOM Power Turbomachines	France	100,0	Globale
ALSTOM Power UK Ltd	Royaume-Uni	100,0	Globale
ALSTOM Signalling Inc	Etats-Unis	100,0	Globale
ALSTOM T&D Inc.	Etats-Unis	100,0	Globale
ALSTOM T&D SA	France	100,0	Globale
ALSTOM T&D SA de CV	Mexique	100,0	Globale
ALSTOM Transport SA	France	100,0	Globale
ALSTOM Transporte SA de CV	Mexique	100,0	Globale
ALSTOM Transportation Inc	Etats-Unis	100,0	Globale
ALSTOM Transporte	Espagne	100,0	Globale
Chantiers de l'Atlantique	France	100,0	Globale
Japan Gas Turbines K.K.	Japon	60,0	Globale
ALSTOM West Coast Traincare	Royaume-Uni	76,0	Globale
ALSTOM Ferroviaria S.p.a.	Italie	51,0	Globale

Une liste complète des filiales consolidées est disponible auprès du siège de la Société sur simple demande.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Présentation générale d'ALSTOM

Nous opérons sur le marché de l'énergie à travers nos activités dans les domaines de la production d'énergie, de la transmission et de la distribution d'énergie et sur le marché des transports à travers nos activités dans les domaines ferroviaire et maritime. Nous offrons à nos clients une gamme complète de produits et systèmes utilisant les technologies les plus avancées et englobant la conception, la fabrication et la fourniture de services. Nous possédons une expertise unique en matière d'intégration de systèmes, de maintenance et de services tout au long de la durée de vie de nos produits.

Le Groupe ALSTOM a été créé en 1989 sous la forme d'une société commune, alors appelée groupe GEC ALSTHOM N.V., détenue à 50 % par la société britannique The General Electric Company (aujourd'hui Marconi plc), et à 50 % par la société française Alcatel. Toutes les activités auparavant exercées par GEC ALSTHOM N.V. ont été transférées à ALSTOM, une société anonyme à conseil d'administration, dans le cadre de l'introduction des actions de la Société sur les bourses de Paris, New York et Londres réalisée le 22 juin 1998.

Au cours de l'exercice 2001/02, notre chiffre d'affaires s'est élevé à € 23 453 millions. Au 31 mars 2002, nous employions environ 120 000 personnes dans plus de 70 pays.

Depuis notre introduction en bourse en 1998, nous avons pratiquement doublé notre chiffre d'affaires, principalement grâce à nos différentes acquisitions stratégiques, parallèlement à des cessions d'activités périphériques. La valeur totale de nos acquisitions depuis 1998 s'élève à € 4,5 milliards, celle de nos cessions à € 2,5 milliards. Les acquisitions sont abordées de façon plus approfondie dans ''Rapport de Gestion''.

La plus significative de nos opérations a impliqué l'acquisition des activités de production d'énergie d'ABB à l'occasion de deux opérations distinctes. En juillet 1999, nous avons associé nos activités de production d'énergie à celles d'ABB dans le cadre d'une société commune détenue à parts égales, ABB ALSTOM Power. Nous avons ensuite acquis la part d'ABB dans cette société commune en mai 2000. Cette transaction nous a permis de contrôler entièrement la technologie des turbines à gaz de grande puissance, et de renforcer notre position dans le service, les chaudières et dans d'autres activités.

L'acquisition de Fiat Ferroviaria, qui nous a permis d'acquérir une technologie de train pendulaire avancée, a été une autre composante clé de cette stratégie. En octobre 2001, nous avons acquis 51 % de Fiat Ferroviaria, puis les 49 % restants en avril 2002.

Nos cessions nous ont permis de nous recentrer sur nos activités de base. La plus significative d'entre elles a été la vente de notre ancienne activité des turbines à gaz de grande puissance à General Electric en juillet 1999. La cession de notre ancien Secteur Contracting en juillet 2001 a également été un événement majeur. Avant la cession, nous avons transféré certaines des activités de Contracting vers d'autres Secteurs, et plus particulièrement les activités de service et de production de logiciels, désormais intégrées au Secteur Transmission & Distribution.

Dans le cadre de notre programme ''*Restore Value*'', nous prévoyons de nous séparer de certaines autres activités périphériques au cours de l'exercice 2002/03. Nous cherchons actuellement à obtenir de ces cessions un produit net d'environ € 900 millions, tout en étant conscients qu'elles seront déterminées par différents facteurs que nous ne pouvons pas contrôler, et notamment par notre capacité à trouver des acquéreurs disposés à acheter ces activités au prix où nous souhaitons les vendre.

POWER

Nous sommes l'un des premiers fournisseurs mondiaux d'infrastructures pour la production d'énergie. Nous offrons une gamme complète d'équipements et de services comprenant la fourniture de turbines à gaz, à vapeur et hydroélectriques clés en main, d'alternateurs, de chaudières, de systèmes de réduction des émissions et de

systèmes de contrôle-commande des centrales électriques, ainsi qu'une gamme complète de services comprenant notamment la modernisation, la maintenance et l'exploitation à long terme de centrales.

Au cours de l'exercice 2001/02, notre Secteur Power a enregistré un chiffre d'affaires de € 12 976 millions (soit 55 % du chiffre d'affaires d'ALSTOM) et au 31 mars 2002 employait 49 097 personnes dans plus de 50 pays (41 % de l'effectif total d'ALSTOM). Dans le tableau ci-dessous, les chiffres de l'exercice 1999/2000 comprennent 50 % du chiffre d'affaires de l'ancienne société commune ABB ALSTOM Power. Pour l'exercice 2000/01, les chiffres comprennent 50 % du chiffre d'affaires de l'ex ABB ALSTOM Power pour la période du 1er avril au 11 mai 2000 et 100 % du chiffre d'affaires pour la période du 11 mai 2000 au 31 mars 2001.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions, sauf effectifs)		
Commandes reçues	5 569	11 502	11 033
Chiffre d'affaires	4 471	12 040	12 976
Résultat opérationnel	117	448	572
Dépenses de R&D	190	370	349
Investissements	254	326	286
Effectifs	26 107	48 219	49 097

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires du Secteur Power entre les différents Segments pour l'exercice 2001/02 :

	Exercice clos le 31 mars 2002
Gas Turbine	25 %
Steam Power Plant	23 %
Boilers & Environment	16 %
Customer Service	21 %
Industrial Turbine	9 %
Hydro Power	6 %
Total	100 %

La répartition géographique du chiffre d'affaires du Secteur Power pour les périodes indiquées est la suivante :

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
Union Européenne :	31 %	23 %	18 %
dont			
France	7 %	4 %	3 %
Royaume-Uni	10 %	5 %	3 %
Allemagne	5 %	3 %	2 %
Reste de l'Europe	8 %	7 %	7 %
Amérique du Nord	25 %	35 %	36 %
dont Etats-Unis	21 %	28 %	26 %
Amérique Centrale et du Sud	5 %	4 %	7 %
Asie/Pacifique	19 %	22 %	23 %
Afrique/Moyen-Orient	12 %	9 %	9 %
Total	100 %	100 %	100 %

Caractéristiques du secteur d'activité

La capacité mondiale de production d'énergie est actuellement supérieure à 3 500 GW. Pour l'exercice 2001/02, les technologies conventionnelles utilisant la vapeur ont représenté environ 52 % de la capacité

effective, l'hydroélectricité 21 %, le nucléaire 11 %, les turbines à gaz 14 % et les autres technologies 2 %. Les turbines à gaz restent prédominantes dans les nouvelles commandes, et nous prévoyons que le gaz va représenter une part plus importante des centrales existantes.

La demande d'équipements de production d'énergie tend à être déterminée par un ensemble de facteurs complexes et interdépendants, notamment :

- La croissance économique ;
- La déréglementation et la libéralisation ;
- La mondialisation ;
- Les préoccupations environnementales ;
- La nécessité de remplacer et de remettre à neuf les centrales vieillissantes ; et
- Le prix des combustibles fossiles.

Croissance économique. La demande d'équipements de production d'énergie étant déterminée par la croissance de la demande d'électricité, elle est souvent plus forte dans les régions où la croissance économique est élevée. Historiquement, il y a toujours eu une corrélation forte entre la croissance de la base existante de centrales électriques et celle du PIB réel mondial, bien que la demande de production d'énergie puisse fluctuer de façon sensible à court terme. Nous pensons par ailleurs que la demande de production d'électricité est également fonction de l'évolution des comportements des consommateurs qui préfèrent de plus en plus l'électricité à d'autres sources d'énergie et qui utilisent toujours plus d'ordinateurs, d'outils de télécommunications et de moyens de transports électriques.

Après une période de très forte croissance des investissements dans les infrastructures de production d'énergie aux Etats-Unis, de la fin des années 1990 jusqu'en 2002 et que nous appelons la ''bulle du gaz'', le ralentissement économique des Etats-Unis et la constatation de l'augmentation de capacité résultant des constructions de centrales ont provoqué un déclin marqué des commandes d'équipements de production d'électricité au cours du deuxième semestre 2002. Les développeurs ont également commencé à réduire leurs investissements pour renforcer leurs bilans à la suite de la chute d'Enron. Nous pensons toutefois qu'il reste des poches de demande, en raison de certains blocages de l'infrastructure américaine de transmission et de distribution.

Déréglementation et libéralisation. La déréglementation et la libéralisation des marchés de l'électricité ont transformé notre clientèle et ont également eu un impact sur la demande, en particulier en Amérique du Nord, où la demande de nouveaux équipements de production d'électricité émane essentiellement de développeurs commerciaux, c'est-à-dire d'exploitants de centrales électriques privés qui vendent leur électricité de façon indépendante. La libéralisation a donné lieu à de nouveaux investissements, mais elle a également été la cause d'une pression considérable sur les coûts des centrales au cours de la dernière décennie et a conduit à la nécessité de disposer de centrales offrant un meilleur rendement, un meilleur respect de l'environnement ainsi qu'une rentabilité d'exploitation plus élevée. Sur ces marchés déréglementés, la répartition des risques techniques et financiers a également évolué, un fournisseur comme ALSTOM devant assumer davantage de risques.

Les rôles et les besoins des *utilities* traditionnels, des producteurs d'énergie indépendants (*Independent Power Producers ou IPP*) et des autres acteurs du secteur convergent de plus en plus au fur et à mesure que le marché de l'électricité devient de plus en plus concurrentiel. On assiste en outre à de nombreuses fusions entre *utilities* aux Etats-Unis et en Europe. Les grands *utilities* nationaux ont traversé une période de faible investissement après que les règles de marché de leurs pays respectifs ont été modifiées par la libéralisation, mais redéploient actuellement leurs actifs à l'international.

Par ailleurs, le consommateur final commence à influencer la demande. Le plus grand choix offert par la libéralisation encourage la recherche d'une décentralisation de l'électricité et d'une production plus propre et plus respectueuse de l'environnement.

Mondialisation. Les fournisseurs dotés de capacités mondiales, tels qu'ALSTOM, sont bien placés pour servir des clients qui deviennent eux aussi mondiaux. Cette mondialisation a également aidé les fournisseurs à faire face à des changements majeurs de la demande régionale. Ainsi, par exemple, la baisse des investissements en centrales électriques en Asie en 1998, après plus de dix années de croissance continue dans cette région, a été contrebalancée par la forte hausse de la demande aux Etats-Unis pendant la ''bulle du gaz''. La demande est généralement globalement homogène et présente également des signes de croissance en Europe et en Amérique Latine.

Préoccupations environnementales. Les préoccupations quant à la sécurité de l'approvisionnement énergétique, associées aux pressions croissantes visant à limiter les gaz à effet de serre, relancent le débat sur la construction de nouvelles centrales nucléaires. De façon plus générale, les préoccupations environnementales créent une demande de technologies de combustion propre du charbon, permettant d'utiliser du charbon de qualité secondaire et peu coûteux en minimisant les émissions (principalement en Europe de l'Est et en Asie, mais également aux Etats-Unis). Par ailleurs, l'initiative ''Clear Skies'', récemment annoncée par l'administration Bush aux Etats-Unis, fixe un objectif ambitieux en matière de réduction des émissions des centrales électriques.

L'effet combiné des préoccupations environnementales, de la hausse des prix des combustibles fossiles et des subventions étatiques fait en outre des énergies alternatives une option viable pour une production à petite échelle. Ce constat est particulièrement vrai dans le domaine de l'énergie éolienne. La demande de grands projets hydroélectriques existe essentiellement en Asie et en Amérique du Sud, où de nombreux sites naturels restent à exploiter, tandis que l'activité de réhabilitation des installations existantes et de développement de mini-projets connaît un développement rapide.

Remplacement et remise à neuf d'installations vieillissantes. Au cours des dernières années, la demande de maintenance et de réhabilitation a été renforcée par une tendance générale, parmi les producteurs d'énergie, à augmenter le rendement, à réduire les coûts d'exploitation et à prolonger la durée de service de leurs centrales existantes. Cette augmentation de la demande de mise à niveau des installations a essentiellement bénéficié aux fournisseurs d'équipements d'origine, et nous pensons qu'elle sera une source de croissance importante pour le Secteur Power en raison de l'importance de la base de centrales installées.

Prix des combustibles fossiles. La décision quant au type de centrale, et en particulier le choix entre les centrales au gaz et au charbon, est en partie déterminée par l'anticipation à moyen et à long terme des coûts relatifs des différents combustibles. Ainsi, la demande de centrales à charbon fluctue en fonction du coût relatif anticipé du gaz par rapport à celui du charbon. La compétitivité économique de ce type de centrale, associée aux prix raisonnables du gaz naturel et aux préoccupations environnementales, a donné au gaz un net avantage sur le charbon au cours des dernières années. Toutefois, une offre de gaz naturel plus étroite en raison d'une augmentation de la demande et de préoccupations croissantes sur la sécurité des réserves énergétiques pourraient faire de la construction de nouvelles centrales au charbon une option viable.

Stratégie du Secteur Power

Afin de renforcer notre position concurrentielle sur le marché mondial, le Secteur Power poursuit ses efforts pour améliorer sa part de marché et la qualité de ses produits. Les stratégies clés de Power sont les suivantes :

- Accentuer l'effort mis sur l'efficacité opérationnelle en réduisant les coûts de structure, en améliorant la gestion de la trésorerie et en s'attachant à l'amélioration de la qualité et des process. De plus, le déploiement du programme ''*Quality Focus 6 Sigma*'' visant, dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la performance, à l'excellence opérationnelle, s'accélère. Nous visons, par ce programme à améliorer le respect des délais de livraison de produits et services de haute qualité ;
- Se concentrer sur les activités à forte croissance et à forte marge comme les services, y compris les solutions technologiques de gestion de l'information, les turbines à gaz industrielles et les produits et services réduisant les émissions polluantes ;

- Renforcer notre expertise technologique dans le domaine des turbines à gaz de grande puissance, compte tenu du potentiel représenté par les nouveaux besoins du marché, et ce notamment grâce à l'accord de partenariat technologique à long terme conclu avec Rolls-Royce ; et
- Accroître les dépenses de recherche et développement sur les turbines à gaz afin d'améliorer les produits existants et développer de nouveaux produits compétitifs dans ce Secteur à moyen et long terme.

Position concurrentielle

Au cours des dernières années, le marché des équipements de production d'énergie s'est caractérisé par une tendance au regroupement des principaux fournisseurs. Nous sommes un des leaders mondiaux dans la plupart de nos activités dans le domaine de l'énergie, et notamment celles des turbines à vapeur, des chaudières et de l'hydroélectricité, et nous disposons de la plus importante base installée d'équipements de production d'électricité (selon les données publiées par McCoy 1998-2000 et UDI (Utility Data Institute, filiale de la société américaine McGraw-Hill), en 2001). D'après ces mêmes données publiées par McCoy, nous occupons la deuxième place mondiale pour les turbines à gaz de moins de 15 MW et la troisième place mondiale pour les turbines de plus de 15 MW pour la période 1998-2000.

Dans le domaine des turbines à gaz et à vapeur, nous sommes essentiellement en concurrence avec deux autres grands groupes : General Electric et Siemens, et dans une moindre mesure, avec les groupes japonais Mitsubishi, Toshiba et Hitachi. Sur le marché des chaudières pour *utilities* et produits de contrôle des émissions, nous sommes en concurrence avec plusieurs autres sociétés. Pour les chaudières pour *utilities*, nos principaux concurrents sont Foster Wheeler, Babcock Borsig Power et Babcock & Wilcox. Pour les systèmes de contrôle des émissions du secteur de l'énergie, nos principaux concurrents sont Babcock Borsig et ses filiales, Babcock & Wilcox, Lurgi et ses filiales, Mitsubishi Heavy Industries (MHI), FLS Miljo, Wheelabrator et Hamon/Research Cottrell. Pour les systèmes de contrôle des émissions pour l'industrie, nous sommes en concurrence avec Foster Wheeler, Black & Veatch, IHI, Kawasaki Heavy Industries et Rafako sur des domaines précis. Sur le marché de l'hydroélectricité, nos principaux concurrents sont Voith-Siemens, VA-Tech et General Electric Hydro.

Les facteurs de réussite dans le secteur de la production d'énergie sont essentiellement la technologie, la qualité, le coût, la dimension et la présence mondiale. Nos atouts concurrentiels reposent notamment sur notre leadership dans de nombreuses technologies (notamment les turbines à vapeur et les turbines à gaz industrielles), notre dimension et notre importante couverture géographique (avec un réseau commercial et de marketing mondial dans plus de 70 pays), notre large gamme de produits et de services couvrant toutes les technologies de production d'énergie, ainsi que notre expérience considérable dans tous les types de centrales, et sur tous les grands marchés mondiaux (y compris les Etas-Unis).

D'après nos estimations, nous pensons que le marché mondial de la production d'énergie représentait environ $ 125 milliards pour l'année civile 2001. Environ 48% de ce marché porte sur la vente de nouveaux équipements, tandis qu'environ 36% porte sur des services (si l'on tient compte uniquement des services fournis par des prestataires, à l'exclusion des services offerts par les *utilities*). Le reste de la demande concerne essentiellement les travaux publics. Nous pensons que le marché des services enregistre la plus forte croissante du fait de l'externalisation et du grand nombre de centrales vieillissantes nécessitant une modernisation, notamment les centrales au charbon.

Activités — Segments

Au 31 mars 2002, Power comptait 50 sites de production et grands centres de service dans le monde, principalement implantés en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Espagne, en Suisse, en Suède, en Pologne, en République Tchèque, aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil, en Chine et en Inde. Selon UDI, au 31 décembre 2001, nous avions installé l'équivalent d'environ 18,5% de la capacité de production d'énergie mondiale (plus de 650 GW). Nous estimons que cette base installée jouera un rôle essentiel pour assurer à l'avenir une activité à marge plus élevée dans les domaines des composants et du service client ainsi que pour soutenir le développement de notre chiffre d'affaires.

Power propose une gamme complète d'équipements et de services pour la production d'énergie, unique dans le secteur. Cette offre étendue augmente la flexibilité commerciale et la capacité à adapter son activité en fonction de l'évolution des demandes du marché.

Aujourd'hui, le Secteur Power est organisé en six Segments :

- Gas Turbine ;
- Steam Power Plant ;
- Boilers & Environment ;
- Customer Service ;
- Industrial Turbine ; et
- Hydro Power.

Gas Turbine

Le Segment Gas Turbine de Power fournit les produits et services suivants :

- Turbines à gaz de 50 mégawatts (MW) à 262 MW ;
- Centrales électriques clés en main (Ingénierie — Approvisionnement — Construction, EPC) pour les applications à cycle simple et à cycle combiné (solutions standardisées et sur mesure) ; et
- Réhabilitations de centrales.

Les principaux marchés de ce Segment sont l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe. Pendant l'exercice 2001/02, le Segment Gas Turbine a représenté 16 % des commandes du Secteur Power.

Notre gamme de turbines à gaz comprend différents produits avec des puissance de 58 MW pour les GT8C2, à 262 MW pour les GT26 qui sont nos plus grandes turbines. Dans le cadre de notre stratégie pour l'exercice 2001/02, nous avons réussi à recentrer nos efforts commerciaux sur certaines de nos turbines à gaz de milieu de gamme aux performances éprouvées, et plus particulièrement sur la GT11N2 et la GT13E2. Les commandes reçues pendant l'exercice 2001/02 au Brésil, en Malaisie, au Bahreïn et en Australie s'élèvent à € 1,4 milliards pour nos principales turbines à gaz de milieu de gamme (GT13 et GT11).

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons continué à nous concentrer sur la résolution des problèmes des turbines à gaz GT 24/26. La question des GT 24/26 est traitée plus en détail dans le ''Rapport de Gestion''. Les problèmes technologiques et de développement associés à ces turbines à gaz nous ont empêché de profiter pleinement de la ''bulle du gaz'' américaine. Nous avons toutefois profité à cette époque du boom des centrales à cycle combiné avec la vente de turbines à vapeur et de générateurs de vapeur à récupération de chaleur (HRSG). Nous pensons donc être peu exposés au risque d'annulations de projets susceptibles d'être provoquées par la fin de l'effet de la ''bulle du gaz'' et par la situation économique actuelle aux Etats-Unis. Nous remettons actuellement l'accent sur nos efforts commerciaux à la fois sur les GT24 et les GT26, tout en poursuivant le travail de modification des caractéristiques de certains composants des machines pour améliorer leurs performances.

Pour atteindre notre objectif de poursuite du renforcement de notre expertise technologique dans le domaine des turbines à gaz de grande puissance, nous avons conclu, en février 2002, un accord qui nous permet d'utiliser la technologie des moteurs d'avions de Rolls-Royce pour développer notre gamme de produits de turbines à gaz de grande puissance. Cet accord va nous permettre d'accéder au savoir technique de Rolls-Royce, et notamment aux technologies à très haute température, à l'aérodynamique de pointe et aux matériaux haute résistance / haute température. Il nous permettra également d'appliquer à nos turbines à gaz de grande puissance l'expertise et les connaissances acquises par Rolls-Royce dans le cadre du développement de ses moteurs d'avions mondialement reconnus (qui utilisent la même technologie que les turbines à gaz), et d'améliorer ainsi leur rendement, leur puissance et leur durabilité. Nous sommes persuadés que l'accès à ces solutions technologiques de pointe va

renforcer notre position sur le marché des turbines à gaz de grande puissance et permettre des économies d'échelle en matière de R&D. L'accord devrait également accélérer à moyen terme l'introduction de nouveaux produits dans ce domaine. En plus de nous offrir l'accès à sa technologie, Rolls-Royce peut également mettre des techniciens à notre disposition pour nous aider à appliquer sa technologie dans le cadre de projets de développement spécifiques. Ainsi, par exemple, un bureau d'études commun est déjà actif au sein du site de Power, à Derby, au Royaume-Uni.

Steam Power Plant

Le Segment Steam Power Plant fournit les produits et services suivants :

- Turbines à vapeur de 100 MW à 1 560 MW, y compris des turbines pour centrales à gaz à cycle combiné ;
- Centrales électriques à énergie fossile clés en main et îlots conventionnels de turbines à gaz pour centrales nucléaires ;
- Compléments vapeur clés en main pour convertir en cycle combiné les centrales à gaz à cycle simple ;
- Gamme standardisée de turboalternateurs (40 à 1 500 MW) et grands alternateurs refroidis par air jusqu'à 400 MW ;
- Systèmes électriques et de contrôle-commande pour tous types de centrales ; et
- Services de mise à niveau et réhabilitation.

Les principaux marchés de ce Segment sont les Etats-Unis et l'Europe. Au cours de l'exercice 2001/02, le Segment Steam Power Plant a représenté 12 % des commandes du Secteur Power.

Ce Segment a récemment fait l'objet d'un important programme de restructuration, annoncé en 1999, qui est désormais dans sa phase finale. L'objectif de ce programme était de réduire la surcapacité de l'activité liée à la vapeur. A la suite de cette restructuration, les effectifs de ce Segment et du Segment Boilers & Environment ont été réduits de près de 10 000 personnes au total. Nous nous concentrons aussi actuellement sur une technologie unique pour les grandes turbines à vapeur.

Jusqu'à récemment, le Segment a bénéficié de la "bulle du gaz" américaine en fournissant des turbines et des générateurs de vapeur pour les centrales à gaz à cycle combiné. Selon les données publiées par McCoy, nous sommes un des premiers fabricants de turbines à vapeur pour avoir fourni près de 27% des turbines à vapeur destinées aux applications de centrales à cycle combiné commandées au niveau mondial pour la période 1998-2000.

Le marché clés en main a connu un ralentissement au cours de l'année écoulée, en partie contrebalancé par une importante prise de commandes directes pour les turbines et les générateurs, essentiellement aux Etats-Unis. Au cours de l'exercice 2001/02, nous avons vendu un total de 50 turbines à gaz ce qui confirme notre position dominante sur ce marché. Au Chili, nous avons reçu une commande clés en main pour la conversion de la centrale électrique Nehuenco II en centrale à cycle combiné. Nous avons enregistré des commandes importantes de mise à niveau de turbines à vapeur au Canada, aux Etats-Unis, en Italie et en Inde. Nous avons également enregistré des commandes importantes en Pologne, pour la réhabilitation de la centrale électrique de Turow et pour une unité supercritique à Patnow.

Pour les systèmes électriques et de contrôle-commande, domaine dans lequel le Segment est un acteur de premier plan selon un rapport publié par l'ARC Advisory Group en 2001, nous nous sommes essentiellement concentrés sur le développement de l'activité contrôle-commande de turbines à vapeur et générateurs de vapeur. Plusieurs contrats ont également été finalisés pour des systèmes électriques de groupes turbo-alternateurs diesel de secours installés au sein de centrales nucléaires à Taiwan et en Roumanie.

Plus de 120 alternateurs ont été commandés au cours de l'année, dont un TOPAIR 25, basé sur notre technologie supérieure de refroidissement par air, récemment commercialisée.

Boilers & Environment

Le Segment Boilers & Environment de Power fournit la gamme de produits et services suivants :

- Chaudières évoluées subcritiques et supercritiques jusqu'à 1 000 MW ;
- Chaudières à lit fluidisé circulant permettant de brûler les combustibles de qualité secondaire en réduisant les émissions ;
- Générateurs de vapeur pour la récupération de chaleur pour les turbines à gaz à cycle combiné et les applications industrielles ;
- Broyeurs, équipements de cuisson, préchauffeurs d'air, condenseurs et échangeurs de chaleur ;
- Technologies de combustion propre pour charbon de qualité secondaire et/ou déchets de charbon ;
- Valorisation du patrimoine industriel (services de mise à niveau et réhabilitation) ;
- Produits de récupération d'énergie pour les processus pétrochimiques ;
- Des systèmes de contrôle d'émissions, qui sont des produits, systèmes et services réduisant l'impact sur l'environnement d'un vaste ensemble de processus industriels (centrales électriques, incinération des déchets, usines de pâte à papier et de papier, usines métallurgiques, cimenteries, raffineries pétrolières et usines chimiques) ;
- Systèmes de production d'énergie à partir des déchets, pour applications municipales et industrielles ; et
- Services de conseil et de gestion de l'environnement.

La demande en produits du Segment Boilers & Environnement en matière de générateurs de vapeur pour la récupération de chaleur a été particulièrement forte en Amérique du Nord, en Chine, en Inde et en Europe, et un important marché d'amélioration des équipements et des centrales est en train de se constituer. Au cours de l'exercice 2001/02, le Segment Boilers & Environnement a représenté 22 % des commandes du Secteur Power. De plus, la demande en systèmes de contrôle d'émissions a été stimulée par une plus grande réglementation sur l'environnement.

Selon les données publiées par McCoy en 1998-2000, nous sommes l'un des leaders mondiaux de la fabrication de chaudières et nous fournissons une vaste gamme de systèmes de récupération d'énergie et de contrôle de la pollution capables de réduire les émissions en deçà des niveaux stipulés par les réglementations environnementales les plus draconiennes.

Au cours de l'exercice 2001/02, le Segment Boilers & Environment a bénéficié du regain d'intérêt pour les centrales au charbon aux Etats-Unis. Le Segment a notamment été retenu dans le cadre d'un important contrat pour la conception, la fourniture et la construction d'une centrale électrique de 268 MW dans le Kentucky, basée sur la technologie leader de combustion propre du charbon à lit fluidisé circulant (CFB). Le projet bénéficiera également de l'expertise des systèmes de contrôle des émissions du Segment en incluant un système intégrant plusieurs fonctions de désulfuration des gaz de combustion dans une seule unité et qui permettra une suppression d'émission de près de 98% du dioxyde de soufre (SO2) de la centrale. Un important contrat a également été conclu en Italie pour la conception, la mise au point et la fourniture d'une chaudière CFB similaire pour un projet à Portoscuso, en Sardaigne. Avec une production d'électricité supérieure à 300 MW, elle sera la plus grande chaudière à CFB au monde, d'après les informations publiées par McCoy pour la période 1990-2000. Des centrales CFB de ce type sont actuellement en cours de construction dans le Mississipi, aux Etats-Unis, et à Guayama, Porto Rico.

En Amérique du Nord, la demande de mise à niveau de chaudières est restée forte au cours de l'exercice 2001/02 et le Segment a remporté un grand nombre de contrats. La demande a été particulièrement forte pour les remplacements/mises à niveau de pièces sous pression et les mises à niveau des systèmes d'allumage permettant de réduire sensiblement les émissions de monoxyde d'azote (NOx). Des commandes importantes ont été reçues pour des réhabilitations de chaudières au Moyen-Orient et en Amérique Latine.

Nos activités Energy Recovery Systems (systèmes de récupération d'énergie) et Heat Exchange (échange de chaleur) ont enregistré de bonnes performances, et cette dernière a remporté sa plus importante commande à ce jour pour la fourniture d'équipements d'une centrale électrique à Taiwan. Le Business Environmental Control Systems (systèmes de contrôle de la pollution) a également enregistré une commande de taille pour la fourniture d'un système de réduction sélective catalytique aux Etats-Unis.

Nous sommes l'un des leaders mondiaux de grandes turbines à vapeur à récupération de chaleur (HRSG), avec des commandes enregistrées pour plus de 50 grands HRSG pour des centrales à gaz à cycle combiné et des centrales à co-génération, essentiellement aux Etats-Unis. Beaucoup de ces unités sont équipées de brûleurs de veine supplémentaires (méthode permettant d'augmenter la capacité d'une centrale à cycle combiné) et sont installées dans des centrales fournies par nous et nos concurrents.

Au cours de l'exercice 2001/02, nous avons vendu ou fermé les parties françaises de notre activité de production d'énergie à partir des déchets.

Customer Service

Le Segment Customer Service assure la promotion des activités de service associées aux Segments Gas Turbine, Steam Power Plant et Boilers & Environment et la promotion de services aux clients sur tous les marchés mondiaux. Ce Segment fournit la gamme de produits et services suivants :

- Portefeuille de services complet, allant des pièces détachées aux services sur site, y compris des solutions complètes pour l'exploitation et la maintenance ;
- Remise à neuf et modernisation d'installations existantes ;
- Services de conseil technique ;
- Solutions de services sur mesure et ''value packages'' (solutions intégrées conçues pour améliorer la disponibilité et la fiabilité de l'installation, pour améliorer le rendement et les capacités des équipements, pour réduire les coûts de production et pour développer la compatibilité environnementale) ; et
- Développement de nouveaux services.

Les commandes et le chiffre d'affaires du Segment sont globalement réparties de façon égale entre les Etats-Unis, l'Europe et le reste du monde. Le Segment s'est sensiblement développé depuis 1999, année de sa création en tant que Segment distinct. Au cours de l'exercice 2001/02, le marché de l'Amérique latine s'est fortement développé avec l'enregistrement de plusieurs grands contrats. Pendant l'exercice 2001/02, le Segment Customer Service a représenté 28 % des commandes du Secteur Power.

Le Segment Customer Service a été créé pour développer l'activité de service d'ALSTOM et se doter d'un avantage concurrentiel durable en allouant des ressources propres à ce domaine. La structure régionale du Segment, qui regroupe 20 centres d'exécution de service (Service Execution Centers, SEC) et plus de 50 centres de services locaux (Local Service Centers, LSC), assure un service de proximité.

La stratégie d'évolution vers des services aux centrales avec l'objectif de devenir un prestataire de services intégré a permis au Segment de suivre rapidement la dynamique du marché du service dans le domaine de l'énergie et de s'y adapter. Les services traditionnels, tels que la fourniture de pièces et la maintenance de produits et de systèmes, ont été complétés grâce à des contrats de service de longue durée, comprenant des services d'évaluation de centrales (ECORAM) et le support technique de la gestion de l'exploitation et de la maintenance (O&M).

Internet est également resté une priorité stratégique du Segment au cours de l'exercice écoulé. Le développement du portail Customer Service (www.service.power.alstom.com) s'est poursuivi pour les transactions en ligne et le partage d'information. Les clients peuvent utiliser le portail pour recevoir des bulletins et des informations techniques, demander des devis, commander des pièces et des services, visualiser les stocks

et planifier des ruptures de stocks. Plus de 1 000 utilisateurs, représentant 391 sites de centrales, sont d'ores et déjà enregistrés. Environ 16% de l'ensemble de nos transactions aux Etats-Unis sont désormais traitées par l'intermédiaire du portail Customer Service.

Au cours de l'exercice 2001/02, plus de 100 nouveaux contrats de services longue durée ont été enregistrés. Avec ces nouveaux contrats O&M, le Segment totalise actuellement plus de 20 000 MW sous contrat.

Industrial Turbine

Le Segment Industrial Turbine de Power fournit les produits et services suivants :

- Turbines à gaz jusqu'à 43 MW et turbines à vapeur jusqu'à 100 MW pour la production et la distribution de pétrole et de gaz, la production d'énergie industrielle, la co-génération, le cycle combiné et les applications d'entraînement mécanique et de propulsion marine ;
- Centrales électriques (installations clés en main et service) ;
- Mise à niveau, réhabilitation et service des turbines à gaz (turbines jusqu'à 43 MW) ; et
- Réseaux et systèmes de canalisations pré-isolés (chauffage et climatisation urbain, pétrole et gaz).

Les principaux marchés de ce Segment sont l'Europe, le Moyen-Orient et l'Amérique du Nord. Au cours de l'exercice 2001/02, le Segment Industrial Turbine a représenté 14 % des commandes du Secteur Power.

Au cours de l'exercice 2001/02, nous avons observé une croissance importante de ce Segment, avec la vente d'environ 120 turbines à gaz et 50 turbines à vapeur. Le Segment a été particulièrement performant sur le marché du pétrole et du gaz, avec des commandes de 50 compresseurs à turbine à gaz en Iran et de 15 pompes Tornado en Algérie.

Les deux premières turbines à gaz Cyclone de 13 MW ont été mises en service au cours de l'exercice 2000/01. Les commandes de cette machine s'élèvent actuellement à 30 unités. Cette turbine à gaz à haut-rendement a fait preuve d'excellentes caractéristiques en termes d'émissions, grâce à sa technologie de combustion à sec à faibles émissions de NOx. Au cours de l'exercice 2001/02, 10 Cyclones ont été vendues pour la production d'énergie et l'entraînement mécanique, dont deux pour le transport du gaz au Royaume-Uni et quatre aux Etats-Unis.

Un total de 16 turbines à gaz GTX100 de 43 MW a été vendu depuis le lancement de ce modèle au cours de l'exercice 2001/02. Nous avons également reçu cette année commande de quatre unités associées à deux turbines à vapeur pour une nouvelle centrale à cycle combiné de 225 MW à Moscou. Par ailleurs, l'inauguration de la première centrale à gaz à cycle combiné utilisant des GTX100 s'est déroulée à Helsingborg, en Suède, au cours de l'exercice.

L'ouverture du site de packaging de turbines à gaz industrielles de Houston au cours de l'exercice 2001/02 atteste de notre volonté de renforcer encore notre présence sur le marché nord-américain. Un nouveau centre d'essais y a été inauguré pendant cet exercice et 18 turbines à gaz ont été vendues. Un autre site d'essais de turbines à gaz, équipé pour les essais à deux combustibles, a également été ouvert à Finspong, en Suède, avec l'objectif premier de tester les GT10C de 30 MW. La GT10C a fait l'objet d'essais de performance complets, et a parfaitement fonctionné à pleine charge avec de faibles émissions.

Nous nous concentrons également sur la biomasse, qui pourrait prendre une importance croissante en raison des préoccupations environnementales. Grâce à son expérience dans le domaine des chaudières et de l'environnement, le Segment a obtenu deux projets clés en main de combustion de biomasse de 20 MW en Allemagne au cours de l'exercice 2001/02.

Hydro Power

Le Segment Hydro Power fournit la gamme de produits et services suivants :

- Turbines hydrauliques et turbines-pompes jusqu'à 800 MW ;

- Alternateurs hydrauliques jusqu'à 800 MW ;
- Moteurs d'alternateurs, alternateurs à pôles saillants et vannes ;
- Installations clés en main, incluant les systèmes de contrôle, et couvrant toute la gamme de centrales hydrauliques de puissance unitaire de 2 MW à 800 MW ;
- Réhabilitation de centrales hydroélectriques ; et
- Stations de pompage d'eau et équipements hydromécaniques pour le transport de l'eau.

Le Segment Hydro Power s'appuie sur un réseau mondial implanté dans des pays présentant un fort potentiel hydroélectrique, tels que le Canada, le Brésil, et la Chine, où le marché des centrales hydroélectriques neuves a été particulièrement porteur cette année. Au cours de l'exercice 2001/02, le Segment Hydro Power a représenté 8 % des commandes du Secteur Power.

Nous sommes le plus grand fournisseur mondial d'équipements et de services hydroélectriques selon les données publiées en 2001 par UDI, une filiale de McGraw-Hill.

Le champ d'action du Segment s'est élargi avec l'intégration du Business Water de l'ancien Secteur Contracting et nous offrons désormais une gamme complète d'équipements et de services sur le marché de l'hydroélectricité, ainsi qu'une gamme complète d'équipements de pompage pour le transport et le contrôle de l'eau.

Au cours de l'exercice 2001/02, les principales commandes comprennent un contrat clés en main pour une centrale hydroélectrique de 708 MW avec Grupo de Empresas Associadas de Barra Grande au Brésil, et une commande de station de pompage à Beni Haroun en Algérie. Aux Etats-Unis, le Chelan County a commandé la remise à neuf de la centrale hydroélectrique de Rocky Reach, et, au Canada, Hydro Québec a signé un contrat pour la remise à neuf complète de la centrale électrique Outardes 3. Le Segment a également fait une percée sur le marché de l'après-vente, avec des contrats d'exploitation et de maintenance pour le projet Santa Clara au Brésil (cinq ans) et pour la centrale hydroélectrique de Beni Haroun en Algérie (dix ans).

Le Segment Hydro Power a lancé une nouvelle gamme de mini-produits hydrauliques, appelés les Mini-Aqua™ (2 à 15 MW). Depuis son lancement en juin 2001, 55 commandes ont été enregistrées et la demande du marché pour ces produits ne cesse de croître.

Recherche & Développement

La R&D a été et reste une priorité stratégique du Secteur Power. Les programmes de R&D de Power se concentrent essentiellement sur les turbines à gaz, et, plus généralement, sur l'anticipation de l'évolution des besoins des clients qui cherchent des produits à cycle de vie de faible coût global, respectueux de l'environnement, dans des délais de livraison plus courts. En matière de nouveaux produits et de développements technologiques, nous restons compétitifs en termes de prix, notamment par la standardisation de la conception, associée à une amélioration du rendement et des performances des produits et à une réduction de l'impact sur l'environnement.

Le développement de systèmes de contrôle communs à plusieurs Segments et d'initiatives de développement et d'amélioration dans le domaine des turbines à gaz s'est poursuivi au cours de l'exercice 2001/02. Pendant l'exercice 2001/02, la R&D du Secteur Power a été centrée sur les points suivants :

- Amélioration continue du fonctionnement des turbines à gaz GT 24/26 ;
- Utilisation de la technologie des moteurs d'avions Rolls-Royce pour le développement de notre gamme de turbines à gaz de grande puissance, passant par l'accès à des solutions technologiques de pointe — technologies à très haute température, aérodynamique avancée et matériaux haute résistance/haute température ; et

- Poursuite des améliorations des performances environnementales et de l'efficacité de nos produits, avec notamment le développement de nouveaux procédés de combustion propre au charbon. Nous travaillons également sur des concepts avancés de centrales dans le but de rendre les futures centrales à charbon plus de 50 % plus efficaces en optimisant les cycles de vapeur, les performances de la centrale, la conception de la chaudière et les coûts.

En ce qui concerne le service aux clients, nous nous sommes concentrés sur la recherche et le développement de produits et services de différenciation, pour anticiper ou répondre aux motivations essentielles des clients, en proposant notamment des solutions d'amélioration, des solutions de réparation évoluées, des solutions de mise à niveau, une optimisation des composants sur toute leur durée de vie, des produits de mise à niveau, des capacités de réparation sur site, de surveillance et de diagnostic.

Outre ce qui précède, nous continuons à travailler sur de nouvelles technologies en collaboration avec un certain nombre d'universités. Ces nouvelles technologies sont actuellement centrées sur quatre domaines principaux :

- Cycles à haut rendement ;
- Matériaux avancés d'isolation électrique ;
- Instrumentation et contrôle ; et
- Réduction des émissions, notamment de CO_2.

Commandes importantes

Le tableau ci-dessous présente les commandes les plus importantes reçues par le Secteur Power au 7 mai 2002 :

Client	Commande
Exercice 2002/03	
Gas Turbine	
Gaz de France (France)	Centrale à cycle combiné
Exercice 2001/02	
Gas Turbine	
Petrobras, Petroleo Brasilero SA (Brésil)	3 turbines à gaz pour co-génération GT11 N 2-2
Technology Tenaga Perlis Consort (Malaisie)	1 turbine à gaz GT 13 E2-3 cycle combiné
Ministry of Electricity & Water (Bahreïn)	1 turbine à gaz GT 13 E2-3 cycle combiné
Senoko Power (Singapour)	2 turbines à gaz GT 26-1 cycle combiné
Western Power Kwinana (Australie)	1 turbine à gaz GT13 E2-1 cycle combiné
Electricité du Vietnam (Vietnam)	Conversion en centrale cycle combiné
Petrobras, Petroleo Brasilero SA (Brésil)	2 GT 11 N2
KHI/Mitsui (Brésil)	2 GT 11 N2
Steam Power Plant	
Elektrownia (Pologne)	1 groupe turboalternateur à vapeur de 260 MW
Mirant (Etats-Unis)	4 groupes turboalternateurs à vapeur de 250 MW
Elektrownia Turow (Pologne)	Mise à niveau de turbines à vapeur (Unité 6)
Elektrim Megadex SA (Pologne)	Réhabilitation de turbines à vapeur
Colbun (Chili)	1 groupe turboalternateur à vapeur de 135 MW
Connective Mid Merit Inc (Etats-Unis)	2 groupes turboalternateur à vapeur de 260 MW
Southern Energy (Etats-Unis)	2 groupes turboalternateur à vapeur de 280 MW
Boilers & Environment	
Reliant Energy (Etats-Unis)	2 chaudières CFB de 250MW
East Kentucky Power (Etats-Unis)	1 chaudière CFB de 268 MW

Client	Commande
NEPCO/Panda (Etats-Unis)	8 unités de récupération de chaleur GE 7FA
SC&G Williams (Etats-Unis)	Installation de réduction sélective catalytique
ENEL (Italie)	1 chaudière CFB de 300 MW
Lungmen (Taiwan)	2 condensateurs par une centrale nucléaire
Customer Service	
Companhia Hidroelectrica do Sao Francisco (Brésil)	Service de turbine à gaz
Technology Tenaga Perlis Consort (Malaisie)	Service de turbine à gaz
Midlothian Cogen (Etats-Unis)	Exploitation & Maintenance (O&M)
Industrial Turbine	
National Iranian Gas Company (Iran)	15 turbines à gaz GT10 de 24,6 MW
General Aviation AG (Russie)	2 centrales à cycle combiné de 43 MW (2 GTX100)
Spie Capag (Algérie)	15 turbines à gaz Tornado de 6,75 MW
E -on Kraftwerke (Allemagne)	2 centrales à biomasse de 20 MW
Municipality City of Vernon (Etats-Unis)	2 centrales GTX100 à cycle combiné de 43 MW
Hydro Power	
Grupo De Empresas Associadas de Barra Grande (Brésil)	Centrale hydroélectrique de 708 MW
Chelan County (Etats-Unis)	Installation de 7 stators et rotors d'alternateurs de 117 MW
Hydro Québec (Canada)	Réhabilitation complète de centrale
National Agency & Algerian Dams (Algérie)	Station de pompage

TRANSMISSION & DISTRIBUTION

Le Secteur Transmission & Distribution (T&D) fournit des produits, des équipements et des services pour les marchés de la moyenne et haute tension. Les produits et services de T&D vont de la conception à l'assistance générale en passant par la fourniture d'équipements et de systèmes. T&D a réalisé un chiffre d'affaires de € 3 164 millions (13 % du chiffre d'affaires d'ALSTOM) au cours de l'exercice 2001/02, et comptait 27 736 employés répartis dans plus de 40 pays au 31 mars 2002 (23 % des effectifs d'ALSTOM). Le tableau ci-dessous présente des informations financières choisies et d'autres données, ainsi que les effectifs de T&D pour les périodes indiquées :

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions, sauf effectifs)		
Commandes reçues	2 532	2 882	3 210
Chiffre d'affaires	2 649	2 792	3 164
Résultat opérationnel	233	235	203
Dépenses de R&D	117	97	106
Investissements	73	75	61
Effectifs	26 629	26 384	27 736

La répartition géographique du chiffre d'affaires de T&D pour les périodes indiquées est la suivante :

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
Union Européenne :	42 %	42 %	37 %
dont France	13 %	11 %	10 %
Royaume-Uni	5 %	6 %	6 %
Allemagne	17 %	15 %	13 %
Reste de l'Europe	7 %	6 %	6 %
Amérique du Nord	14 %	17 %	17 %
dont Etats-Unis	4 %	8 %	10 %
Amérique Centrale et du Sud	8 %	7 %	8 %
Asie/Pacifique	16 %	17 %	19 %
Afrique/Moyen-Orient	13 %	11 %	13 %
Total	100 %	100 %	100 %

Caractéristiques du secteur d'activité

La demande du secteur de la transmission et de la distribution d'énergie est déterminée par différents facteurs, à savoir :

- La croissance économique;
- La déréglementation; et
- Les préoccupations environnementales.

Croissance économique. La demande est en étroite corrélation avec l'augmentation du produit intérieur brut et les investissements dans le secteur de la production d'énergie. Nous prévoyons par exemple que le récent apport d'investissements dans le secteur de la production d'énergie aux Etats-Unis sera suivi d'une augmentation de la demande d'équipements de transmission, en raison de la nécessité de développer la capacité de transmission.

Déréglementation. Le développement à long terme du marché de la transmission et distribution a été lourdement touché par la déréglementation et la privatisation progressives du marché de l'énergie. Ce facteur remodèle les structures de marché avec des disparités d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre et même d'un client à l'autre. La déréglementation a conduit à un dégroupage, et, des sociétés indépendantes, spécialisées et souvent privatisées ont remplacé des services publics intégrés et lourdement réglementés dans de nombreux pays. Ces nouveaux acteurs sont centrés sur le rendement d'exploitation et la réduction des coûts. De plus, en permettant la création de marchés d'échange de l'énergie, la déréglementation a conduit à la création de marchés régionaux de l'électricité, et donc à des besoins en équipements d'interconnexion entre les différents réseaux locaux de transmission et de distribution. La déréglementation a également provoqué, à notre sens, une augmentation du développement et des ventes d'équipements de production d'électricité, dont nous prévoyons qu'elle sera suivie d'une augmentation des investissements dans la transmission.

Le processus de déréglementation est désormais en bonne voie au niveau mondial. Alors que le secteur énergétique de trois pays seulement était déréglementé il y a dix ans, nous estimons que 32 pays, représentant 62 % de la capacité de production mondiale, ont désormais entamé le processus de déréglementation. La déréglementation est plus avancée en Amérique du Nord, ainsi que dans certaines régions d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Ouest, tandis que d'autres pays entament à peine le processus, notamment en Asie (Chine, Corée du Sud), en Europe centrale (République Tchèque, Russie, Roumanie et Bulgarie), au Moyen-Orient (Egypte) et en Afrique (Algérie, Kenya).

Préoccupations environnementales. Les préoccupations relatives à l'impact visuel des nouvelles lignes de transport d'électricité favorisent les solutions assurant une capacité de transport plus importante par

l'intermédiaire d'infrastructures existantes, évitant ainsi la construction de nouvelles lignes. Par ailleurs, certains matériaux d'isolation traditionnellement utilisés dans ce secteur sont désormais considérés comme inadaptés, ce qui impose un remplacement de l'équipement installé.

Ces caractéristiques du secteur font que les clients sont désormais plus sensibles aux coûts car exposés à de plus fortes pressions concurrentielles. Il existe cependant de nouvelles opportunités de marché, telles que :

- La modernisation et la mise à niveau des réseaux existants. Dans de nombreuses régions du monde, les réseaux électriques devront être sérieusement mis à niveau pour faire face à la demande d'amélioration de la qualité et du rendement de l'énergie provoquée par la privatisation. Nous prévoyons une augmentation de la demande de produits et services à forte valeur ajoutée tels que l'automatisation des réseaux et les solutions de qualité au fur et à mesure que la déréglementation progresse ;
- Le développement de l'accès au segment service. Parce que les nouveaux clients cherchent à optimiser leur retour sur investissement, ils externalisent de plus en plus certaines activités telles que l'ingénierie, la maintenance et la gestion de projet et les confient à des spécialistes de la transmission et de la distribution. De plus, ces clients exigent de plus en plus de services à valeur ajoutée tels que le conseil technique, la conception de réseau et la planification ; et
- Le développement des négociations sur l'énergie. Le dégroupage de la production d'électricité exige des équipements de mesure et des systèmes logiciels de gestion de l'énergie pour contrôler et gérer les flux, échanger et compenser les transactions.

Stratégie du Secteur T&D

Conformément à sa position de leader sur son marché comme fournisseur de solutions, T&D déploie une stratégie fondée sur trois axes :

- Renforcer le coeur de nos activités de manière à conserver notre avantage concurrentiel sur les produits traditionnels. Il s'agit principalement d'améliorer la rentabilité des produits traditionnels par la rationalisation des produits, des coûts et de la production. De plus, nous construisons les bases qui permettront de croître sur les nouveaux segments de marché ;
- Saisir les opportunités de croissance sur un marché dont les besoins s'orientent plus largement vers les services à valeur ajoutée et les systèmes. Cela concerne l'importance croissante des technologies de l'information, le développement du réseau et d'une activité de services ; et
- Avoir une plus grande couverture géographique et redéployer les forces commerciales afin de répondre aux besoins du marché et d'amplifier la capacité de T&D à servir un marché mondial. Cela nécessite de réaffecter nos forces sur les marchés porteurs et plus particulièrement les Etats-Unis et la Chine.

Pour mettre en oeuvre cette stratégie, nous avons mis en place une nouvelle organisation au cours de l'exercice 2001/02. Cette nouvelle organisation, soutenue par le programme de gestion du changement, ''*T&D On the Move*'', repose sur les principes suivants :

- Une organisation internationale de vente par pays (''*International Sales and Country Organisation*'' ou ISCO), destinée à offrir à nos clients un seul point de contact pour la totalité de l'offre de T&D et à améliorer l'accès de nos sites de production rationalisés aux marchés mondiaux ;
- Une réorganisation des Businesses permettant d'offrir un large panel de produits et services pour la chaîne de fourniture d'énergie tels que la transformation des tensions, les commutateurs, la protection, les mesures, la gestion des flux d'énergie et les interconnexions entre les réseaux ; et
- Des fonctions support, comme la Stratégie, la Communication et la Finance, fourniront un service commun pour l'ensemble du Secteur, et assurent un contrôle des coûts de tous les Businesses.

Position concurrentielle

T&D compte parmi les premiers fournisseurs mondiaux du secteur de la transmission et de la distribution d'énergie, et détient des positions dominantes dans le domaine des appareillages de commutation haute tension

et moyenne tension, de la protection et du contrôle et des systèmes de gestion de l'énergie. Nos principaux concurrents sont notamment ABB, Siemens, Schneider, VA Tech et différents groupes japonais (Hitachi, Mitsubishi et Toshiba).

D'après nos propres estimations, nous pensons que le marché de T&D (comprenant les secteurs traditionnels tels que les systèmes de gestion de l'énergie, de distribution, de protection et de contrôle, la planification des réseaux et le domaine des services) représente des ventes qui s'élèvent à environ € 36 milliards dans le monde en 2001. Nous estimons aussi que le marché global de la transmission et de la distribution (y compris dans des Businesses tels que Energy Management Markets et Service) va croître régulièrement de 2001 à 2004. Nous prévoyons des taux de croissance différents selon les marchés sur lesquels nos Businesses sont présents, plus élevés pour ceux de la gestion de l'énergie, du service, de la protection et du contrôle, et pour les gammes de produits haute tension et moyenne tension. Nous anticipons des taux de croissance plus faibles sur les marchés des appareillages de la commutation de haute et moyenne tension et sur ceux des transformateurs de puissance. Nous prévoyons également des différences entre les taux de croissance des marchés géographiques pour la période 2001-2004, avec une croissance estimée plus forte dans les régions Amérique et Asie/Pacifique que sur le marché européen, plus mûr. Nous estimons à l'heure actuelle que les taux de croissance des marchés africain et du Moyen-Orient correspondront aux taux de croissance moyens mondiaux.

T&D est l'un des principaux fournisseurs du marché proposant des solutions intégrées reposant sur leur propre offre de produits. Le Secteur tire parti d'une expertise et d'une couverture mondiale sur tous les Segments pour répondre aux besoins du marché, auprès des clients nationaux et transnationaux.

La pénétration du marché de la transmission et de la distribution d'énergie demeure difficile. Il s'agit notamment pour les produits d'être obligatoirement homologués par l'utilisateur, de démontrer une expérience en matière d'exploitation et d'affronter l'attitude prudente des opérateurs du secteur vis-à-vis de l'innovation. La difficulté majeure est principalement liée au caractère stratégique de la fiabilité de la transmission d'énergie pour les économies nationales et l'importance des considérations de sécurité. Le marché de la transmission et de la distribution est par conséquent très concentré, les cinq plus grands acteurs représentant actuellement 50 % du chiffre d'affaires. Ce marché a également connu une consolidation croissante au cours des dernières années.

Activités — Businesses

Depuis sa création, T&D a complété sa croissance interne par l'acquisition d'activités sélectionnées en fonction de leurs technologies et/ou marchés géographiques complémentaires.

T&D bénéficie aujourd'hui de transactions à l'échelle mondiale. Au cours des exercices 2000/01 et 2001/02, par exemple, nous avons vendu des équipements dans plus de 130 pays. Le Secteur est organisé autour de 15 régions dans le cadre de l'organisation internationale de vente par pays (ISCO), avec 86 sites industriels dans le monde, regroupés dans huit Businesses décrits ci-dessous :

Les activités de T&D sont regroupées dans les huit Businesses ci-dessous — quatre Businesses Produits, trois Businesses Systèmes et notre Business Service :

Business Produits

- High Voltage Switchgear ;
- Medium Voltage Switchgear ;
- Power Transformers ; et
- Protection and Control.

Business Systèmes

- Transmission Projects ;
- Electrical Distribution Systems ; et
- Energy Management Markets.

Business Service

- Service

Depuis le 1er avril 2002, Protection and Control et Energy Management Markets, qui reste un Business Système, ont été fusionnés. A cette même date, Power Conversion, qui était un Secteur à part entière, est incorporé dans T&D en tant que Business Système.

High Voltage Switchgear

Les équipements de commutation haute tension régulent les flux d'électricité au sein d'un réseau de transmission et sont utilisés pour la transmission de l'électricité des centrales au réseau de distribution avant que la tension soit abaissée pour la distribution au consommateur final. Le Business High Voltage Switchgear offre une gamme complète de :

- Appareillages à isolation dans l'air ;
- Appareillages blindés ; et
- Réducteurs de mesure (de conception conventionnelle et optique).

Ce Business s'éfforce de remporter des commandes sur les marchés en forte croissance en Asie et sur le continent américain. Au cours de l'exercice 2001/02, nous avons reçu les commandes notables suivantes : en Chine et en Indonésie, pour notre nouvelle génération de coupe-circuits et de sectionneurs 500kV ; au Brésil, dans le cadre du programme de renforcement du réseau du pays ; au Mexique, pour un appareillage de commutation de 400/220 kV ; et pour des coupe-circuits ''dead tank'' aux Etats-Unis. Le concept GIS, appareillage de commutation haute tension compact qui gère le flux d'électricité d'un poste électrique de transmission, a fait une percée avec l'enregistrement d'importantes commandes de postes électriques 220/145 kV au Moyen-Orient (services publics d'électricité d'Abu-Dhabi, du Qatar et du Sultanat d'Oman) ainsi que de postes électriques de 145 kV pour le réseau britannique.

Medium Voltage Switchgear

Ce Business se consacre principalement aux appareillages de commutation moyenne tension et aux transformateurs de distribution. Les appareillages de commutation moyenne tension régulent le flux d'électricité du réseau de distribution avant que la tension ne soit abaissée pour le consommateur final. Les transformateurs de distribution sont utilisés à la fin du processus de distribution pour diminuer la tension aux niveaux des utilisateurs. Le Business Medium Voltage Switchgear fournit des produits basse et moyenne tension et des solutions préconçues et industrialisées comprenant :

- Appareillages de commutation et composants moyenne tension pour applications intérieures et extérieures ;
- Tableaux électriques basse tension ;
- Transformateurs de distribution (de type sec ou immergé dans l'huile) ;
- Condensateurs et transformateurs de mesure ;
- Postes électriques préfabriqués ; et
- Solutions moyenne tension pour réseaux de distribution enterrés ou aériens avec systèmes d'automatisation de la distribution.

Au cours de l'exercice 2001/02, le Business Medium Voltage Switchgear a poursuivi son développement sur les principaux marchés en croissance tels que la Chine, tout en conservant sa part de marché dans des pays tels que la France, marchés pourtant en léger déclin.

Power Transformers

Les transformateurs de puissance sont utilisés pour élever la tension de l'électricité produite par les centrales afin qu'elle puisse être transportée efficacement sur le réseau électrique, et pour abaisser cette tension aux niveaux requis par l'utilisateur final. Le Business Power Transformer fournit une technologie couvrant toute la gamme des transformateurs de puissance, comprenant tous les types de transformateurs de puissance jusqu'à 800 kV, y compris les transformateurs haute tension courant continu (HVDC), les transformateurs et les transformateurs spéciaux tels que les déphaseurs, les bobines d'inductance et les transformateurs de traction.

Dans le cadre de notre stratégie de rationalisation de notre gamme de produits et de nos coûts, le Business Power Transformers a lancé au cours de l'exercice 2001/02 un important programme de normalisation, ayant pour objectif l'amélioration des délais et des rendements de production et la réduction des coûts de production. Toujours dans le cadre de cette stratégie, nous avons l'intention de développer notre production dans des pays où les coûts de main d'oeuvre sont faibles, tels que la Turquie et le Brésil.

En avril 2001, nous avons étendu la présence mondiale du Business Power Transformers grâce à l'acquisition d'Ansaldo Coemsa S.A., société brésilienne spécialisée dans les transformateurs de puissance, les autotransformateurs et les inductances de transformation.

Protection and Control

Le Business Protection and Control fournit des équipements de protection, de contrôle-commande et de commande de réseaux et de postes électriques, comprenant :

- Équipements de protection pour réseaux haute et moyenne tension ;
- Produits de contrôle-commande pour postes électriques ;
- Produits de mesure de la qualité de l'électricité pour réseaux électriques ;
- Systèmes de contrôle et d'analyse des postes électriques ; et
- Systèmes de contrôle des réseaux de distribution secondaires.

En juin 2001, T&D a fait l'acquisition d'un leader américain des instruments de mesure, Bitronics Inc., intégrant ainsi les transducteurs et les instruments de cette société à l'offre globale des produits du Business Protection and Control et renforçant sa présence en Amérique du Nord.

Entre autres grandes réalisations, Protection and Control a finalisé au cours de l'exercice 2001/02 sa gamme MiCOM®, qui comprend des relais de protection et des équipements de mesure ainsi que les plus récents systèmes de contrôle de postes électriques et contrôleurs pour réseaux de systèmes électriques.

La fusion des Businesses Protection and Control et Energy Management Markets le 1er avril 2002 est abordée à la section Energy Management Markets ci-dessous.

Transmission Projects

La gamme de produits, systèmes et services de Transmission Projects se concentre sur des solutions et des solutions clés en main pour les postes électriques haute tension, les postes électriques de conversion et les lignes de transport d'énergie comprenant :

- La conception et la construction de postes électriques haute tension courant alternatif clés en main ;
- La fourniture de liaisons haute tension en courant continu ; et
- Les lignes de transport.

Electrical Distribution Systems

Le Business Electrical Distribution Systems a été créé au cours de l'exercice 2000/01. Il propose une organisation spécialisée dans la fourniture de solutions à forte valeur ajoutée aux clients industriels et

commerciaux. Le Business Electrical Distribution Systems offre des systèmes et des solutions sur les marchés de distribution d'électricité et d'énergie distribuée, comprenant :

- Les postes de distribution ;
- Les projets de systèmes d'électricité et connexions de réseau ; et
- La production d'énergie distribuée.

Energy Management Markets

Le Business Energy Management Markets fournit des équipements et des systèmes de technologies d'information, et notamment des systèmes informatisés de gestion de l'énergie pour exploiter les réseaux de transmission d'énergie, déterminer les besoins des clients et réguler le flux d'énergie entre les centrales et le réseau de distribution. Ce Business fournit en particulier des solutions de systèmes informatiques pour les applications du secteur déréglementé de l'énergie, des systèmes SCADA (systèmes technologiques de contrôle de données informatiques à fort volume) et des équipements de télécommunications pour les lignes électriques comprenant :

- Logiciels de gestion de réseaux haute tension ;
- Logiciels de gestion de réseaux basse et moyenne tension ;
- Applications logicielles pour les secteurs déréglementés de la production d'électricité (échange et règlement) ;
- Lignes de transport à onde porteuse PLC (Power Line Carriers) ;
- Téléprotections ;
- Conseil en architecture de système ; et
- Fourniture de services applicatifs.

Au cours de l'exercice 2001/02, ce Business figure parmi les leaders mondiaux de la fourniture de solutions de systèmes d'information stratégique pour l'exploitation, l'échange et la sécurité des infrastructures d'énergie.

Plus de 55 % de l'activité de ce Business a été générée en Amérique du Nord, où la présence locale a été sensiblement renforcée dans le segment de marché de la vente en gros et de la distribution d'énergie. Entre autres contrats d'importance, le Business Energy Management Markets a livré un système de centre de contrôle intégré à l'exploitant de réseau du Middle West américain Midwest Independent System Operator. Ce système informatique gère les systèmes de transmission électriques appartenant à de nombreux propriétaires d'installations de transmission et garantit une fourniture fiable dans les Etats du Middle West américain. La plate-forme SCADA ''e-terra®'', système d'acquisition et de contrôle de données, a été adoptée par d'importants exploitants électriques au Moyen-Orient, en Asie/Pacifique et au Brésil.

Ce Business a également étendu sa présence sur le marché européen déréglementé de l'énergie en obtenant des contrats importants en Islande et en France.

Le 1er avril 2002, nous avons fusionné nos Businesses Protection and Control et Energy Management Markets pour créer un nouveau Business, Energy Automation and Information Solutions. L'objet de ce nouveau Business sera de fournir à nos clients T&D des systèmes d'information et d'automatisation, de contrôle et de protection et des services à valeur ajoutée. L'offre de ce Business sera personnalisée pour permettre une plus grande efficacité et un meilleur contrôle des infrastructures énergétiques de nos clients.

Service

Le Business Service offre une approche globale du service, reposant sur le conseil de réseau, le service produit et le service sur site, et comprenant les éléments suivants :

- Conseil et expertise ;
- Montage et mise en service ;

- Maintenance, y compris pièces détachées ;
- Réparations et aide d'urgence ;
- Rénovation, réhabilitation, modernisation ;
- Exploitation, gestion des actifs ; et
- Formation.

Compte tenu de la croissance du ''marché de l'externalisation'' qui se développe en raison de la déréglementation des marchés dans le monde entier, le Business Service, créé en avril 2001, regroupe toutes les ressources de service T&D au niveau mondial, des phases de montage, de mise en service, de maintenance, à la modernisation, la réhabilitation, la rénovation, la gestion des actifs et au conseil. Le Business Service est centré sur le développement d'une approche globale et complète du service, avec une organisation par pays permettant une présence mondiale.

Au cours de l'exercice 2001/02, ce Business a enregistré une série de contrats à long terme au Royaume-Uni, prévoyant la pleine responsabilité de l'exploitation et de la maintenance de systèmes d'alimentation électrique et la fourniture d'un service 24h/24, 365 jours par an.

Recherche & Développement

Les efforts de recherche & développement (R&D) du Secteur T&D se concentrent sur les grands défis suivants :

- Réduction des coûts de fabrication et d'exploitation de nos produits traditionnels pour maintenir leur compétitivité en termes de coûts ;
- Déréglementation des marchés de l'énergie ; et
- Développement de solutions respectueuses de l'environnement.

Commandes importantes

L'essentiel du chiffre d'affaires de T&D au cours de l'exercice 2001/02 a été réalisé par un grand nombre de petites commandes, généralement réalisées en moins d'un an. Le tableau ci-dessous présente un échantillon représentatif des projets majeurs au 7 mai 2002, qui impliquent pour la plupart plusieurs Businesses de ce Secteur. Le montant estimé de ces contrats est compris entre € 15 millions et € 50 millions.

Client	Commande
National Grid Company (NGC), West Midlands Upgrade (Royaume-Uni)	GIS 400 kV et AIS 4000 kV
Power Grid (Inde)	12 centres de contrôle et 164 unités de terminaux à distance
ENELPower Spa (centrale électrique de Ras Laffan) (Qatar)	2 GIS 220 kV
Aqualectra Curaçao N.A (Ile de Curaçao — Caraïbes)	système de transmission de 66 kV
General Electric & Water Corporation (New Trade Centre) (Qatar)	poste électrique GIS 66/11 kV
PLN , Société nationale d'électricité indonésienne (Indonésie)	poste électrique 500 kV
Volkswagen Kraftwerk GmbH (Allemagne)	mise à niveau de réseaux 110 kV et 20/6kV pour sites de production
National Grid Company (NGC), Hams Hall (Royaume-Uni)	poste électrique 132 kV
ISO New England (Etats-Unis)	système de marché

Client	Commande
Ceylon Electricity Board (Sri Lanka)	deux postes électriques de 132 kV
Duke Fluor Daniels (Etats-Unis)	transformateurs de puissance 220 MVA — 360 MVA
Eletronoporte, Société d'électricité nationale (Brésil)	GIS 550 kV et transformateurs capacitifs

TRANSPORT

Le Secteur Transport conçoit, fabrique et fournit une gamme complète de produits, de systèmes et de services destinée à des sociétés ferroviaires du monde entier. Cette gamme comprend des systèmes de transport intégrés, tout type de matériel roulant (trains, tramways et métros), des infrastructures électromécaniques, un service client pour le matériel roulant et les équipements d'infrastructure, et un éventail complet de services après-vente dans des domaines tels que la formation client, le conseil technique, la gestion de projet et la gestion des actifs.

Le Secteur Transport a établi avec succès sa présence internationale par une stratégie de développement de la croissance interne sur de nouveaux marchés géographiques, complétée par une politique réfléchie d'acquisitions et d'alliances.

Les principaux clients du Secteur Transport, en termes de chiffre d'affaires, sont aujourd'hui la SNCF (France), Virgin (Royaume-Uni), la SNCB (Belgique), FS/Trenitalia (Italie), DBAG (Allemagne), Amtrak (Etats-Unis), KHRC (Corée du Sud), CTA-Chicago (Etats-Unis) et NYCT (Etats-Unis). La SNCF, société française d'exploitation ferroviaire, et la RATP, société d'exploitation du métro parisien, représentent à elles deux 13 % du chiffre d'affaires de Transport pour l'exercice 2001/02, contre moins de 6 % pour l'exercice 2000/01.

Le Secteur Transport a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 413 millions (19 % du chiffre d'affaires d'ALSTOM) au cours de l'exercice 2001/02, et employait 29 119 personnes dans plus de 40 pays au 31 mars 2002 (24 % des effectifs d'ALSTOM).

Le tableau ci-dessous présente une sélection d'informations financières et autres données du Secteur Transport pour les périodes indiquées :

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions, sauf effectifs)		
Commandes reçues[1]	3 918	5 558	6 154
Chiffre d'affaires	4 092	4 400	4 413
Résultat opérationnel	231	266	101
Dépenses de R&D	122	101	75
Investissements	131	114	105
Effectifs	27 866	29 804	29 119

(1) Les chiffres de 2001 comprennent les commandes de Fiat Ferroviaria que nous avons consolidées à partir du 1er octobre 2000, et reflètent également pour la première fois les contrats de maintenance à long terme.

La répartition géographique du chiffre d'affaires de Transport pour les périodes indiquées est la suivante :

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
Union Européenne :	64 %	66 %	61 %
dont			
France	17 %	10 %	15 %
Royaume-Uni	20 %	33 %	20 %
Allemagne	8 %	7 %	5 %
Reste de l'Europe	2 %	2 %	3 %
Amérique du Nord	15 %	18 %	14 %
dont Etats-Unis	13 %	14 %	11 %
Amérique du Sud et Centrale	3 %	3 %	4 %
Asie/Pacifique	14 %	9 %	16 %
Afrique/Moyen-Orient	2 %	2 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %

Transport est un acteur mondial, avec 32 sites de production et de service dans le monde et une force de vente spécialisée dans 40 pays. Les principaux sites de production de Transport se trouvent en France, en Espagne, en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni, en Belgique, aux Pays-Bas, au Brésil, au Canada, aux Etats-Unis et en Pologne.

Caractéristiques du secteur d'activité

Le marché ferroviaire a connu une forte croissance au cours de l'exercice 2001/02, et nous prévoyons que cette croissance perdurera pendant au moins trois ans en termes de commandes enregistrées par les principaux constructeurs de matériel roulant. Cette croissance repose sur plusieurs facteurs, à savoir :

- Le nombre de passagers a augmenté dans plusieurs pays européens, ce qui a provoqué une augmentation de la demande de transport en train et métro ;
- Les principaux réseaux européens, qui ont reporté les grands approvisionnements d'équipements ferroviaires au cours du ralentissement du secteur au milieu des années 1990, ont passé commande pour remplacer leur matériel roulant et développer leurs réseaux ;
- De nouveaux systèmes de signalisation ont été développés pour augmenter la capacité des lignes existantes ; et
- Les politiques environnementales restent favorables aux moyens de transport efficaces comme le train et le métro.

Ces dernières années, l'industrie ferroviaire a subi et continue de subir de profondes mutations de clientèle, de son comportement et de ses attentes en matière de produits et/ou de services. Les principales tendances qui touchent actuellement le secteur sont :

- La déréglementation ;
- L'urbanisation ;
- La mondialisation et la localisation ;
- Le financement public et la production locale ; et
- Le développement technologique.

Déréglementation. Au cours des cinq dernières années, dans de nombreux pays, les processus de déréglementation du secteur et/ou de privatisation de sociétés d'exploitation ferroviaire ont modifié la structure de notre clientèle et rendu le marché plus concurrentiel. De nombreux réseaux publics traditionnels ont été

remplacés par des opérateurs privés exploitant différentes tranches d'un réseau donné. Ces entreprises sont des opérateurs à part entière, des autorités locales, des sociétés de leasing et des propriétaires d'infrastructures du secteur privé. Désormais, les clients passent des commandes reposant de plus en plus sur des considérations fonctionnelles, et qui exigent des garanties en matière de disponibilité et de performance et un service après-vente. Il arrive également que les clients demandent aux fournisseurs de partager les risques et, dans certains cas, de participer à l'investissement en capital. Face aux pressions concurrentielles, les clients ont modifié leurs méthodes d'approvisionnement et exigent de leurs fournisseurs une offre plus étendue. Les clients des marchés déréglementés ont tendance à se concentrer sur leur métier de base, à savoir l'exploitation, et externalisent de plus en plus la maintenance et le service.

C'est aux Etats-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie, en Argentine, au Brésil, en Australie, au Japon, en Suède, au Mexique et en Nouvelle-Zélande que le processus de déréglementation et de privatisation est le plus avancé. Même dans les pays où ce processus n'a pas encore commencé ou n'en est qu'à un stade peu avancé, tels que la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Afrique du Sud, et où les chemins de fer sont toujours exploités par des sociétés nationales, les clients adoptent eux aussi une approche plus commerciale, orientée sur la rentabilité, ce qui fait évoluer leurs exigences en termes de prix et de conditions de paiement.

Urbanisation. L'urbanisation transforme également la structure de l'industrie ferroviaire dans de nombreuses régions du monde. Dans le domaine du matériel roulant, par exemple, la demande de systèmes de transport en commun est en progression, les opérateurs locaux recherchant des solutions pour réduire les problèmes de circulation automobile et d'environnement dans les zones urbaines et sub-urbaines. La demande de trains à grande vitesse pour la liaison de sites urbains majeurs, qui avait connu une phase de déclin dans les années 1990, amorce une reprise. Auparavant concentré en Europe occidentale, le marché des trains à grande vitesse dépend désormais de plus en plus de l'évolution de grands projets en dehors de l'Europe — en Corée, en Chine et à Taiwan par exemple. Certains projets ferroviaires, en dépit du soutien politique des gouvernements, n'ont cependant pas progressé faute de financement.

Mondialisation et localisation. L'industrie ferroviaire a également subi, au cours des cinq dernières années, les effets de la mondialisation. Ce changement résulte du processus de déréglementation/privatisation qui a suivi l'émergence d'opérateurs privés mondiaux et l'ouverture des marchés nationaux à la concurrence internationale, et, en partie, de l'importance dans les appels d'offres d'une base locale de fabrication. Cette nouvelle donne a conduit les fournisseurs à rechercher des opportunités de croissance dans de nouvelles zones géographiques, hors de leurs marchés domestiques traditionnels, et à établir une présence commerciale et/ou industrielle locale. En dépit de la mondialisation, la plupart des systèmes ferroviaires présentent des exigences propres qui contraignent les fournisseurs à personnaliser les produits, ce qui limite leur capacité à développer des économies d'échelle mondiale. La mondialisation des fournisseurs a augmenté la pression en termes de prix, pression contrebalancée par la concentration des fournisseurs.

Financement public et production locale. Les exploitants ferroviaires ont eu recours à des subventions publiques, au niveau local, régional et national, pour maintenir leur équilibre financier. Cette nécessité de financement public est plus importante pour les exploitants de chemins de fer urbains et sub-urbains, moins marquée pour le transport de marchandises et le transport de passagers interrégional. Par conséquent, les commandes de matériel roulant dépendent généralement du niveau de dépenses publiques consacrées aux chemins de fer, et sont souvent accordées de façon préférentielle aux fournisseurs qui possèdent des sites de production dans le pays, afin de créer ou de préserver des emplois localement.

Développement technologique. Les opérateurs traditionnels, tout comme les nouveaux, ont manifesté un intérêt croissant pour les avantages reconnus des nouveaux systèmes de contrôle et de gestion des trains, à savoir : une plus grande sécurité, une densité accrue du trafic ferroviaire, une réduction des coûts de maintenance et une harmonisation internationale renforcée. Ainsi, le marché de la signalisation continue d'enregistrer une croissance annuelle en volume supérieure à la moyenne du marché des équipements ferroviaires.

Stratégie du Secteur Transport

Nous avons l'intention de consolider nos positions de leader et d'assurer la supériorité de nos produits sur nos marchés par les actions suivantes :

- Tirer parti du dynamisme des marchés européens ;
- Continuer à accroître les activités non manufacturières telles que Service et Signaling ;
- Améliorer la rentabilité et la trésorerie nette d'exploitation de nos activités de matériels roulants, principalement en améliorant notre marge opérationnelle en Europe, notre marché traditionnel, tout en maintenant notre part de marché actuelle, et continuer à accroître notre part de marché aux Etats-Unis ; et
- Développer nos avantages technologiques en améliorant la gamme des produits existants.

Nous avons rencontré d'importants problèmes de gestion de projet pour des contrats de trains régionaux au Royaume-Uni. Ces difficultés découlent d'une reconnaissance et d'une adaptation trop tardive à l'évolution rapide du contexte de risques qui a fait suite à la déréglementation de ce marché. Pour gérer ces problèmes, le Secteur Transport a été réorganisé et sa direction remaniée. Nous prévoyons que les trains sur lesquels portent ces contrats seront livrés au quatrième trimestre de l'année civile 2002. Les contrats ferroviaires britanniques sont abordés de façon plus détaillée dans "Rapport de Gestion".

Position concurrentielle

Sur la base des commandes fermes, ALSTOM demeure l'un des trois premiers fournisseurs mondiaux d'équipements ferroviaires. Le Secteur Transport occupe une position forte en ce qui concerne les trains à grande vitesse, les rames automotrices électriques et diesel, les métros, les systèmes de traction, le service client et la signalisation.

Les facteurs concurrentiels clés de Transport sont les suivants :

- L'étendue de l'offre produit ;
- Le développement technologique ;
- La réalisation de la performance ;
- Le service au client et l'assistance ;
- La compétitivité des coûts dans le cycle de vie du produit ; et
- La présence mondiale.

Un fournisseur doit impérativement disposer d'une offre de produits importante, d'une dimension, et d'une présence internationale pour participer à de grands projets, pour maintenir un flux de revenus régulier, contrebalançant les effets des cycles d'investissement des différents marchés, et pour assurer une couverture adéquate des coûts nécessaires liés aux ventes, au marketing et à la R&D. Les processus de déréglementation et de privatisation permettent également à un fournisseur de développer un avantage concurrentiel à travers sa capacité à proposer des offres intégrées (en proposant par exemple une offre globale intégrant des trains, un système de signalisation et les services associés), la prise en charge du service après vente et la capacité à offrir une plus grande valeur ajoutée au client en standardisant les produits et les composants. Les produits et services de notre secteur restent toutefois largement personnalisés, dans la mesure où les clients sont des exploitants ferroviaires nationaux ou privés avec des exigences spécifiques et des contraintes liées aux infrastructures.

Nous estimons le marché global actuel du matériel roulant, de la signalisation et des infrastructures ferroviaires à environ € 40 milliards pour l'exercice 2000/01 et autant pour l'exercice 2001/02. Les travaux de maintenance et de rénovation réalisés par les réseaux ferroviaires se sont également stabilisés récemment. Nous estimons la valeur de ce marché à environ € 12 milliards pour l'exercice 2000/01 comme pour l'exercice 2001/02, et qu'il représente un potentiel de croissance si les réseaux ferroviaires se décident à sous-traiter ces travaux. Nous pensons également que le développement de nouveaux systèmes de signalisation et d'autres solutions informatiques pour le transport constituent une autre source potentielle de croissance.

Les principaux concurrents d'ALSTOM dans le domaine du transport ferroviaire sont Bombardier et Siemens, deux sociétés qui offrent une gamme complète de produits et services. Bombardier a acquis ADtranz, filiale de Daimler-Chrysler spécialisée dans la fabrication d'équipements ferroviaires, en 2001. Dans certaines régions et/ou dans le monde entier pour des produits spécifiques (essentiellement le matériel roulant), nous sommes également en concurrence avec CAF, Ansaldobreda, General Electric et General Motors, ainsi qu'avec quelques autres sociétés, essentiellement au Japon et en Corée. Pour la signalisation et les solutions informatiques, nous sommes également en concurrence avec des sociétés non spécialistes du domaine ferroviaire, notamment Alcatel, General Electric Transportation, Lockheed Martin et Invensys.

Activités — Segments

En 1996, Transport a créé des Businesses mondiaux rassemblant des gammes de produits et de services similaires gérés par une direction internationale unique. Au cours de l'exercice 2000/01, Transport a adopté le concept d'internationalisation dans l'organisation de son activité : nos six Businesses, rebaptisés Segments, sont désormais organisés par offre mondiale ou gamme de produits. Le Secteur comprend désormais six Segments, comprenant trois nouveaux Segments centrés sur le matériel roulant, à savoir :

- Transit ;
- Intercity ; et
- Americas.

ainsi que les trois Segments préexistants, à savoir :

- Transport Information Solutions ;
- Service ; et
- Systems.

Segments Matériel Roulant

Le principal défi du marché du matériel roulant est d'assurer l'équilibre entre la compétitivité des prix et l'adaptation aux exigences locales. Chaque pays, souvent, et chaque client, parfois, commandent un produit hautement personnalisé, correspondant à des exigences techniques ou physiques particulières, mais aussi à des préférences individuelles des clients. Une part significative des produits vendus ou commandés demeure fabriquée sur mesure. Pour relever ce défi, les efforts en matière de recherche et développement sur les cinq dernières années au sein du Secteur Transport ont donné naissance au concept OPTIONIC DESIGN® qui nous permet d'offrir une plus-value à nos clients par le biais de la standardisation, tout en assurant un niveau de personnalisation des voitures nécessaire pour répondre aux contraintes physiques des infrastructures ferroviaires existantes (écartement des voies, dimensions des tunnels, hauteur et longueur des quais, interfaces de signalisation de voie et tensions électriques).

Le succès de la gamme de matériel roulant standardisé de Transport basée sur ce concept a été confirmé au cours de l'exercice 2001/02. Les différents produits sont :

- CITADIS™ pour les tramways et les véhicules légers sur rail ;
- METROPOLIS™ pour les transports urbains ;
- X'TRAPOLIS™ pour les transports sub-urbains ;
- CORADIA™ pour les trains régionaux ;
- TGV™ pour les réseaux à très grande vitesse ;
- PENDOLINO™ pour les trains à grande vitesse ;
- PRIMA™ pour les locomotives ;
- ONIX™ pour les chaînes de traction ; et
- TILTRONIX™ pour les bogies pendulaires.

Le Segment Matériel Roulant Transit

Le Segment Matériel Roulant Transit offre :

- Des transports en commun (tramways, métros, véhicules légers sur rail, automotrices électriques et diesel) ;
- Des trains de passagers conventionnels pour les réseaux régionaux, tels que les trains duplex ;
- Des wagons de marchandises ;
- Des bogies (roues et suspensions de voitures) ; et
- Des composants.

Ce Segment gère les besoins des transports de passagers urbains, sub-urbains et régionaux dans le monde entier (à l'exception des marchés de l'Amérique du Nord et du Sud, servis par notre Segment Rolling Stock Americas). Il comprend les véhicules légers sur rail, les tramways, les métros, les automotrices électriques et diesel, les trains de voyageurs conventionnels des réseaux régionaux, ainsi que les équipements associés, tels que les systèmes de propulsion et les bogies. Il répond à une demande qui reste forte, particulièrement en Europe. Au cours de l'exercice 2001/02, le Segment Transit a enregistré des commandes en France, en Allemagne, en Espagne, en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas, au Luxembourg, à Singapour et en Russie.

Les commandes les plus marquantes pour l'exercice 2001/02 sont notamment :

Transports urbains :

- La Régie Autonome des Transport Parisiens (RATP) a commandé un prototype pour sa nouvelle génération de rames de métro. Le contrat comprend une option pour 161 trains, pour remplacer une partie du parc actuel ; et
- Mass Rapid Transit line (MRT), à Singapour, a commandé pour sa ''Circle line'' 99 rames de métro automatiques sans chauffeur de la gamme METROPOLIS™ pour la deuxième et la troisième phase d'un projet.

Transports sub-urbains :

- La société nationale des chemins de fer allemands (DBAG) a commandé 71 automotrices électriques pour remplacer une partie de son parc actuel dans la zone péri-urbaine de Munich.

Transports régionaux :

- La SNCF a passé une commande complémentaire de 99 nouveaux autorails diesel de la gamme de produits CORADIA™ ;
- La société allemande de chemins de fer (LNVG) a commandé 16 automotrices diesel de la gamme CORADIA™, assortie d'une option pour 30 trains supplémentaires. Les trains seront utilisés sur le réseau Nord West Bahn pour répondre à l'augmentation du volume des passagers ; et
- La société nationale de chemins de fer belges a passé une commande complémentaire de 16 nouveaux autorails diesel de la gamme de produits CORADIA™.

Equipements :

- La société nationale des chemins de fer néerlandais a choisi les équipements électriques ALSTOM pour la remise à neuf de 60 trains de banlieue.

Le Segment Matériel Roulant Intercity

Le Segment Matériel Roulant Intercity gère les besoins en matériel roulant des transports de passagers grandes lignes et des transports de marchandises dans le monde entier. Il comprend :

- Les trains à très grande vitesse et à grande vitesse tels que TGV et Pendolino ;
- Les trains de voyageurs conventionnels pour grandes lignes ;

- Les trains pendulaires ;
- Les locomotives diesel et électriques ;
- Les wagons de marchandises ; et
- Les équipements associés tels que systèmes de propulsion et bogies.

Ce Segment est pionnier et leader mondial des trains à très grande vitesse et à grande vitesse. Selon Jane's World Railways (édition 2001), nous avons vendu depuis 1976 environ 55 % du parc de trains circulant à plus de 270 km/h et actuellement en service dans le monde entier. La saturation des aéroports et de l'espace aérien, ainsi que celle du réseau autoroutier, font du transport ferroviaire interrégional à grande vitesse une alternative de plus en plus viable. Notre technologie, et plus particulièrement nos bogies pendulaires (TILTRONIX™), se vend bien en Europe et est exploitée aux Etats-Unis.

Les principales commandes de ce Segment pour l'exercice 2001/02 comprennent :

Trains à grande vitesse / très grande vitesse :

- La SNCF a passé une nouvelle commande de 18 trains "TGV™ Duplex" en complément de sa commande initiale de 22 trains ;
- La société nationale des chemins de fer espagnols a sélectionné ALSTOM pour la fourniture de 20 trains à grande vitesse et pour la maintenance de ce nouveau parc sur 14 ans ; et
- La société nationale des chemins de fer italiens a commandé 21 voitures supplémentaires de la famille PENDOLINO™.

Locomotives :

- De nouvelles commandes de locomotives de la gamme PRIMA™ ont été enregistrées : 30 unités pour les chemins de fer égyptiens, 25 unités pour l'exploitant privé italien DFG, ainsi qu'une commande complémentaire de 5 unités pour les chemins de fer israéliens.

Transport de marchandises :

- Les commandes récentes sur le marché du transport de marchandises comprennent un contrat pour la fourniture de 300 wagons à parois coulissantes pour la société allemande de transports internationaux Transwaggon.

Le Segment Matériel Roulant Americas

Le Segment Matériel Roulant Americas a pour objectif de fournir une gamme complète de produits et services spécifiques aux marchés ferroviaires d'Amérique du Nord et du Sud, dont les exigences diffèrent sensiblement des exigences européennes. Le défi majeur de ce Segment est d'adapter des produits ALSTOM éprouvés aux besoins locaux actuels et futurs, en termes de performance, de fiabilité et de conformité à la législation en Amériques du Nord et du Sud.

Le Segment Americas a notamment enregistré les réussites suivantes :

- La New Jersey Transit Corporation (NJT) a signé avec ALSTOM un contrat pour la conception et la fabrication de 33 nouvelles locomotives diesel-électriques pour trains de passagers ; et
- La ville de New York a choisi les systèmes de traction ONIX™ pour 350 nouvelles voitures de métro.

Transport Information Solutions

Le Segment Transport Information Solutions offre :

- Des systèmes de contrôle et de supervision des trains ;
- Des systèmes de contrôle des trains et d'information aux voyageurs (matériel et logiciel) ;

- Des centres de contrôle ; et
- Des produits de signalisation, comprenant les moteurs d'aiguilles, les passages à niveaux, les feux de signalisation et les postes d'aiguillage.

Le Segment Transport Information Solutions fournit des solutions innovantes de systèmes globaux de contrôle-commande et de gestion des trains. Son offre couvre une gamme complète de produits et services qui vont de l'analyse et de la conception des systèmes à la réalisation, fourniture, installation, intégration et mise en service d'équipements et sous-systèmes associés, en passant par des solutions pleinement intégrées et évolutives (modulables) pour les applications ferroviaires et de transport urbain et sub-urbain. Elle comprend également la location avec maintenance intégrée des infrastructures fixes, y compris la signalisation et les systèmes de contrôle-commande des trains, la maintenance et l'assistance sur site.

Pour relever les nouveaux défis et saisir les nouvelles opportunités, le Segment Signalisation a été réorganisé au cours de l'exercice 2000/01 et opère désormais sous la dénomination Segment Transport Information Solutions. Ce Segment est essentiellement centré sur l'Europe, le Royaume-Uni et la Suisse représentant une grande partie de l'activité en raison de la déréglementation et des besoins en investissement caractéristiques de ces marchés.

Le Segment Transport Information Solutions est également à la pointe en ce qui concerne la création de nouveaux standards permettant l'interopérabilité entre réseaux ferroviaires européens, notamment avec l'attribution de contrats ERTMS (Europe Rail Traffic Management Systems) pour des lignes à grande vitesse en France, en Italie et au Royaume-Uni. Ces systèmes permettront aux exploitants de rendre compatibles les systèmes de contrôle et de signalisation des différents réseaux ferroviaires européens. Au cours de l'exercice 2000/01, le projet ERTMS a fait ses preuves en Italie, à Florence, pour la société nationale des chemins de fer italiens Ferrovie dello Stato, ainsi que dans d'autres pays européens. Au cours de l'exercice 2001/02, ALSTOM a reçu une commande d'une importance stratégique des chemins de fer fédéraux suisses concernant un système de contrôle-commande de train européen (European Train Control System, ETCS) pour la ligne de train Mattstetten-Rothrist entre Zurich et Berne. Ce projet capital est la plus grande commande à ce jour portant sur cette technologie de demain, qui va très nettement améliorer les performances du réseau ferroviaire, en Suisse, mais surtout, à terme, dans toute l'Europe. Pour ce projet clés en main, ALSTOM fournira des composants de son système ATLAS™ de signalisation et de contrôle-commande de train. ALSTOM fournira spécifiquement l'équipement embarqué, le système de bloc radio et les périphériques, et le système de radio cabine embarqué.
Les principales commandes enregistrées au cours de l'exercice 2001/02 sont notamment :

- La signalisation de la West Coast Main Line TCS (Train Control Systems) (Royaume-Uni) ;
- La signalisation de la ligne Norton Bridge (Royaume-Uni) ;
- Le système de signalisation du métro de Delhi (Inde) ;
- La signalisation de la ligne 3 du métro de Shanghai (Chine) ;
- La signalisation de Hiawatha Minneapolis (Etats-Unis) ; et
- Un système de divertissement intégré aux sièges passagers en Suède, et un système d'information passagers pour la Marina Line (Singapour).

Au cours de l'exercice 2001/02, nous avons également reçu des commandes importantes d'Italie et un contrat de la SNCF pour un système de radio cabine.

Service

Le Segment Service offre aux exploitants ferroviaires publics et privés un vaste éventail de services de gestion globale sur toute la durée de service des trains, et notamment :

- La maintenance ;
- La rénovation ;

- Le support et l'assistance technique ;
- Les pièces de rechange ; et
- La gestion de la chaîne d'approvisionnement.

L'expertise du Segment Service couvre désormais les solutions d'ingénierie financière ainsi que la gestion avec maintenance intégrée des infrastructures fixes et du matériel roulant.

Bien que les activités de Service soient essentiellement concentrées en Europe et en Amérique du Nord, le Segment opère au travers d'un réseau de sites locaux dans 17 pays à l'aide de centres d'excellence mondiaux. Actuellement, le Segment Service intègre et tire parti de ses plus récentes activités internes, et notamment de l'acquisition de la société britannique Railcare au cours de l'exercice 2001/02, et consolide sa position de marché au Royaume-Uni et en Europe continentale. Le Segment Service étend également sa présence géographique dans le domaine de la maintenance en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Roumanie et développe de nouveaux concepts de gestion d'installations (Calgary, Canada) et de chaîne d'approvisionnement.

Au cours de l'exercice 2001/02, les commandes majeures associées au Segment Service comprennent un contrat de maintenance de 7 ans avec la société néo-zélandaise Transrail pour 295 locomotives, la poursuite de travaux de maintenance en Australie pour le réseau ferroviaire de banlieue de Hillside à Melbourne et sur la ligne à grande vitesse Madrid-Séville, différents contrats de maintenance au Royaume-Uni, un contrat de rénovation à Caracas, Venezuela, et un contrat de maintenance avec l'exploitant régional allemand LNVG, portant sur 46 trains CORADIA™ commandés en 2001.

Systems

Le Segment Systems offre :

- Des systèmes complets de transport ferroviaire (comprenant les infrastructures, la signalisation et le matériel roulant) de la fabrication à l'exploitation ;
- Des infrastructures, telles qu'installation de voies, équipements caténaires, alimentations électriques, ateliers, équipements de gare et stations et autres produits d'infrastructure ferroviaire ;
- La maintenance d'infrastructures ;
- La maintenance de systèmes ; et
- Le développement de concessions (comprenant des projets BOT, construction-exploitation-transfert).

Systems intervient en tant que gestionnaire et coordinateur de projets en collaboration avec d'autres Segments du Secteur Transport ce qui permet d'offrir à nos clients des solutions pluridisciplinaires intégrées et complètes. Le Segment Systems est bien établi en Asie et en Europe.

Au cours de l'exercice 2001/02, Systems a remporté les commandes significatives suivantes :

- Les lots 1 & 2 de la Marina Line de Singapour, comprenant 21 voitures METROPOLIS™, la signalisation entièrement automatisée et l'infrastructure associée (Singapour) ;
- Les lots 3, 4 et 5 de la Circle Line de Singapour ; et
- Une commande électrique et mécanique complète pour Barcelone comprenant 19 tramways CITADIS™ et l'infrastructure associée (Espagne).

En septembre 2001, nous avons cédé à Carillion plc notre participation de 51% dans la société britannique de maintenance d'infrastructure ferroviaire GTRM, co-entreprise d'ALSTOM et de Carillion plc. La décision de nous défaire de notre participation dans GTRM s'inscrit dans la logique de gestion de notre portefeuille.

Recherche & Développement

Les programmes de recherche et développement du Secteur Transport portent sur le développement du matériel roulant et des équipements électriques ainsi que celui de la signalisation et des services. Les principaux programmes de R&D du Secteur sont :

- Le lancement récent de CORADIA™ 700 pour le marché interrégional, conçu pour améliorer les niveaux de confort, de vitesse et d'accélération ;
- Le développement de l'AGV™, qui associe le concept de train ''articulé'' du TGV à des moteurs multiples pour augmenter la capacité de transport de passagers ;
- Le développement de la nouvelle plate-forme de traction standard ONIX™, dont les performances techniques et industrielles en termes de coûts, de poids et de volume nous permettent de satisfaire les nouveaux besoins du marché des tramways, des métros et des automotrices électriques ;
- La mise en place de systèmes de maintenance améliorés et de services associés, en association avec les programmes de recherche & développement du Segment Services. Les premiers développements dans ce domaine sont la définition de méthodologies et de systèmes d'information sophistiqués pour l'assistance de diagnostic, l'accès direct à la documentation et l'accès à distance aux données de maintenance embarquées ; et
- Le Segment Transport Information Solutions a poursuivi le développement de ses nouvelles gammes de systèmes intégrés adaptés aux grandes lignes ou aux réseaux urbains/sub-urbains ou réseaux grandes lignes (produits URBALIS™ et ATLAS™).

Commandes importantes

Le tableau ci-dessous présente les commandes les plus importantes reçues par Transport au 7 mai 2002 :

Client	Commande
Exercice 2002/03	
Transit	
Nanjing Metro Company (Chine)	20 voitures METROPOLIS™
Exercice 2001/02	
Transit	
Marina Line (Singapour)	21 voitures METROPOLIS™ + signalisation + infrastructure
Circle Line (Singapour)	Lots 3, 4 , 5
Melbourne (Australie)	58 automotrices électriques (de 3 voitures) XTRAPOLIS™
Barcelone (Espagne)	19 tramways CITADIS™ + infrastructure
Kassel (Allemagne)	28 tram-trains régionaux (dont 10 hybrides diesel)
SNCF (France)	113 autorails A-TER (options)
Bordeaux (France)	32 CITADIS™ (contrat complémentaire)
SNCF (France)	29 Z-TER pour le réseau régional français (+ options)
CFL (Luxembourg)	12 voitures automotrices électriques TER Coradia duplex
RATP (France)	Etude MF 2000 + 1 train de pré-série (de 5 voitures)
NSR (Pays-Bas)	équipements électriques V-IRM pour 124 voitures (option)
LNVG (Allemagne)	16 LINT Coradia + maintenance sur 15 ans
Transwaggon (Allemagne)	300 wagons à parois coulissantes ''Hirrs 6''
Intercity	
SNCF (France)	18 rames TGV-2N ''Duplex'' (option 2)

Client	Commande
RENFE (Espagne)	20 trains régionaux à grande vitesse ''Lanzaderas''
SNCF (France)	options pour 22 automotrices électriques Z2N (de 4 voitures)
Trenitalia (Italie)	2 automotrices diesel + 8 automotrices électriques (option de contrats précédents)
SNCB (Belgique)	16 automotrices diesel (de 2 voitures) (extension)
FS (Italie)	Postes d'aiguillage pour la ligne Vérone-Brenner
SBB (Suisse)	140 bogies moteurs pendulaires pour ICT
RENFE (Espagne)	12 trains à grande vitesse à voie variable
Americas	
NJT (Etats-Unis)	33 locomotives neuves diesel électriques
NYCTA (Etats-Unis)/Bombardier (Canada)	350 systèmes de propulsion de métro
Transport Information Solutions	
Railtrack (Royaume-Uni)	Signalisation de la West Coast Main Line
SBB/CFF/FFS (Suisse)	Système européen de contrôle-commande de train pour la ligne Mattstetten-Rothrist
DMRC (Inde)	Système de signalisation du métro de Delhi + équipements

Client	Commande
Service	
RENFE (Espagne)	Maintenance des automotrices électriques ''Lanzaderas'' pendant 14 ans
Virgin (Royaume-Uni)	Maintenance des voitures de la West Coast Main Line
FGC (Royaume-Uni)	Maintenance de 14 automotrices électriques Coradia

MARINE

Le Secteur Marine d'ALSTOM est spécialisé dans la construction de navires complexes à forte valeur ajoutée tels que :

- Navires de passagers, essentiellement paquebots de croisière, ferries rapides et grands yachts privés ;
- Méthaniers et navires ou structures FPSO (*Floating Production, Storage and Offloading) ;*
- Navires militaires de surface ; et
- Navires de recherche et scientifiques.

Au cours de l'exercice 2001/02, Marine a enregistré un chiffre d'affaires de € 1 240 millions (5 % du chiffre d'affaires d'ALSTOM) et employait 4 978 personnes dans un pays, la France, au 31 mars 2002 (4 % de l'effectif total d'ALSTOM). Le tableau ci-dessous présente les informations financières choisies et d'autres données relatives au Secteur Marine pour les périodes indiquées :

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions, sauf effectifs)		
Commandes reçues	1 623	1 871	462
Chiffre d'affaires	1 318	1 842	1 240
Résultat opérationnel	71	80	47
Dépenses de R&D	7	13	12
Investissements	35	29	24
Effectifs	4 404	4 914	4 978

Caractéristiques du secteur d'activité

Les principales tendances affectant actuellement l'industrie sont les suivantes :

- Le marché des croisières en général ;
- Les subventions ; et
- Le financement des clients.

Le marché des croisières. La croissance du marché des navires de croisière repose essentiellement sur celle du marché des croisières, bien que la relation ne soit pas directe, les livraisons ayant généralement lieu jusqu'à trois ans après les commandes. Les États-Unis comptent le plus grand nombre de passagers de navires de croisière. La pénétration sur ce marché est encore faible puisque 2,2% seulement des Américains ont été clients des croisiéristes en 2000, selon GP Wild. En 2001, le marché des croisières a été affecté par les événements du 11 septembre 2001. De ce fait, le taux de remplissage des navires de croisières a baissé au cours du quatrième trimestre 2001, mais seulement à 97% selon Carnival. Cette baisse a été limitée, en partie par les politiques de réduction des prix. Nous pensons que cette période de prix de croisière réduits se termine et que les profits s'améliorent fortement. Selon les prévisions de GP Wild, les volumes mondiaux de passagers devraient augmenter d'environ 8 % par an jusqu'en 2010.

Subventions. Le secteur mondial de la construction navale bénéficiait encore récemment de subventions étatiques directes et indirectes et de différentes formes d'aides d'état apportées aux chantiers navals. En décembre 2000, le Conseil des Ministres européens de l'Industrie a confirmé la suppression de toutes les subventions étatiques directes à la construction navale au sein de l'Union Européenne. Cette nouvelle règle s'applique à tous les contrats de construction navale signés et exécutés à compter du 1er janvier 2001. Le Conseil a également demandé à la Commission Européenne de surveiller le marché de la construction navale. ALSTOM ne reçoit donc pas de subvention pour les commandes passées après le 1er janvier 2001 ou les livraisons ayant lieu après le 31 décembre 2003. Toutes les commandes pour lesquelles nous avons reçu des subventions sortiront donc de notre carnet de commandes au cours des deux années à venir.

Financement des ventes. Certains clients demandent une assistance financière pour l'acquisition de navires de croisière. Par conséquent, outre la construction de navires et l'expertise de gestion de projet, Marine a offert à ses clients, par le passé, une aide à l'obtention de financements adaptés à leurs projets. Ce service a permis au secteur Marine d'accroître sa clientèle, mais a en contrepartie augmenté l'exposition financière de notre Société. Cette augmentation du risque s'est manifestée récemment avec la faillite de Renaissance, qui était l'un de nos principaux clients. Le financement des ventes de Marine et son impact sur la Société sont abordés plus en détails dans la partie "Rapport de Gestion".

Stratégie du Secteur Marine

Pour répondre aux difficultés récentes affectant le marché des paquebots de croisière et capitaliser sur la performance de notre technologie de construction navale, notre stratégie pour le Secteur Marine a pour but de :

- Maintenir notre position de leader mondial dans la construction de paquebots de croisière en nous concentrant sur les coûts, la technologie et la qualité ;
- Profiter de la croissance sur le marché des méthaniers en nous appuyant sur des solutions technologiques avancées et des associations ou alliances stratégiques, probablement avec un chantier chinois ; et
- Chercher à bénéficier des opportunités du marché des navires militaires.

Outre le programme "*Restore Value*", Marine a lancé un nouveau programme, CAP 21+, conçu pour capitaliser sur les résultats de sa précédente initiative majeure d'augmentation de la productivité appelée programme CAP 21, lancé en 1997. CAP 21+ se fonde sur les mêmes éléments que "*Quality Focus*", notre programme Groupe. Celui-ci met l'accent sur la fiabilité, les performances, les compétences et l'innovation. Nos objectifs exigent une attention accrue sur la recherche et le développement et la formation, et doivent renforcer

notre coopération avec nos fournisseurs et sous-traitants. Dans le cadre de ce programme, nous avons également développé un plan baptisé ‘‘CAP performance’’ qui nous aidera à optimiser nos relations avec nos fournisseurs et partenaires industriels.

Position concurrentielle

Les principaux concurrents sur le marché des navires de croisière sont européens, et comprennent Fincantieri (Italie), Meyer Werft (Allemagne) et Kvaerner Masa Yards (Finlande). En 2001, les quatre plus grands chantiers navals européens, comprenant ceux des trois concurrents mentionnés ci-dessus et celui de notre filiale Chantiers de l’Atlantique, ont représenté 75 % à 85 % du carnet de commandes mondial des navires de croisière. Sur le marché des méthaniers, nos principaux concurrents sont coréens : Daewoo, Hyundai et Samsung.

Marine se place actuellement au deuxième rang mondial, en nombre de navires déclarés à livrer au cours des trois prochaines années.

Activités

Navires de croisière. Après des ventes record en 2001, Marine a conservé un chiffre d’affaires élevé au cours de l’exercice 2001/02 avec la livraison de deux navires de croisière, le *Summit* pour Renaissance/Celebrity et le *European Vision* pour Festival, ainsi que de deux ferries à grande vitesse pour la compagnie grecque NEL Lines. Nous avons également livré en avril 2002 le *European Stars*, navire de croisière de 750 cabines, après la clôture de l’exercice fiscal. En dépit d’une baisse des commandes au cours de l’exercice 2001/02, notre carnet de commandes est rempli jusqu’à fin 2004, et comprend notamment le *Queen Mary 2*, qui une fois achevé, sera le plus grand navire de croisière jamais construit.

Méthaniers. Entre 1997 et 2001, en raison de la politique de prix très agressive des chantiers navals asiatiques, le Secteur Marine n’a pas reçu de commandes de méthaniers. Marine a pourtant récemment réintégré le marché avec la commande en février 2002 d’un méthanier de type « membrane » de 74 000 mètres cubes pour Gaz de France, assortie d’une option pour la construction d’un navire identique. Le marché reste actif, en particulier en Chine, pays qui construit des terminaux de méthaniers dans le cadre de sa politique globale de diversification énergétique. Avec seulement un navire livré en 2001, la flotte mondiale de méthaniers comprend aujourd’hui 128 navires, avec 47 nouveaux navires dans les carnets de commandes mondiaux.

Nous étudions actuellement des opportunités de partenariat dans le cadre d’une joint-venture pour poursuivre le développement de nouveaux navires. Nous évaluons plus particulièrement les avantages d’une éventuelle joint-venture avec un partenaire chinois pour capitaliser sur la croissance du marché des méthaniers en Chine et tirer parti des coûts de main d’oeuvre et de production attractifs de ce pays.

Navires militaires. Dans le cadre de notre stratégie, nous cherchons actuellement à développer nos activités dans le domaine de la construction de navires militaires. L’évolution du secteur européen de la défense devrait augmenter le nombre d’opportunités transnationales pour les navires militaires basés en Europe. Nous chercherons en outre des opportunités de partenariat avec des fournisseurs de systèmes et la DCN, la Direction des chantiers navals militaires français, pour développer des alliances nécessaires afin de satisfaire aux exigences particulières de ces navires. Au cours de l’exercice 2001/02, nous avons reçu une commande de la Marine Nationale Française pour la construction de barges de débarquement, en collaboration avec la DCN, qui fournit l’équipement militaire de navires. Au cours de l’exercice 2001/02, nous avons livré la frégate Mohammed V à la Marine Royale Marocaine.

Navires de recherche scientifique. Dans le cadre de notre recentrage sur les navires à forte valeur ajoutée, nous recherchons toujours des commandes de navires de recherche et scientifiques tels que le navire océanographique et hydrographique que nous construisons actuellement, le *Beautemps Beaupré* et que nous livrerons au cours de l’exercice 2002/03 à la Marine Nationale française.

Installations. Avec des installations et des employés localisés en totalité sur la côte Atlantique française, Marine exploite :

- L'un des plus grands chantiers navals d'Europe possédant la capacité de construire les navires les plus grands et les plus complexes. Ces installations sont exploitées par notre filiale à 100 %, Chantiers de l'Atlantique, située à Saint-Nazaire, France ;
- Deux autres chantiers navals de moindre taille, capables de construire des navires évolués de 140 mètres de long. Cette activité est exploitée par l'intermédiaire d'ALSTOM Leroux Naval, filiale d'ALSTOM à 100 % située à Lorient et Saint-Malo, France ; et
- Marine détient également Ateliers de Montoir, un sous-traitant spécialisé dans la menuiserie, la tôlerie légère et l'électricité pour la construction navale et d'autres secteurs, situé près de Saint-Nazaire, France.

Principales commandes. Le tableau ci-dessous présente le détail du carnet de commandes au 31 mars 2002. Généralement, le montant total des contrats pour ce type de commande de navires de croisière se situe environ entre € 250 millions et € 450 millions (exception faite des commandes exceptionnelles telles que celle du *Queen Mary 2*). En fonction des critères de taille et de vitesse, la gamme de prix pour les navires à grande vitesse se situe généralement entre € 30 millions et € 70 millions.

Client	Commande (numéro de coque, nom et type de navire)
Navires de croisière	
Festival Cruises	X31 "European Stars" *750 cabines passagers*
RCCL/Celebrity	U31 "Constellation" *1 025 cabines passagers*
P&O Princess	C32 "Coral Princess" *1 000 cabines passagers*
Mediterranean Shipping Co (MSC)	K32 "MSC Symphony" *780 cabines passagers*
P&O Princess	D32 "Island Princess" *1 000 cabines passagers*
NYK / Crystal	H32 "Crystal Serenity" *550 cabines passagers*
Carnival / Cunard	G32 "Queen Mary 2" *1 400 cabines passagers*
M.S.C.	L32 (pas encore baptisé) *780 cabines passagers*
Méthaniers	
Gaz de France	Méthanier de 74 000 mètres cubes
Navires militaires	
Marine Royale du Maroc	B32 "Hassan II" *frégate de surveillance de 93 m*
Marine Nationale Française	ALN 827 "Beautemps-Beaupré" *navire de recherche hydrographique et océanographique*
DCN (Direction des Chantiers Navals française)	deux barges de débarquement

POWER CONVERSION

Le Secteur Power Conversion est centré sur la conversion de l'énergie électrique en énergie directement utilisable. Il s'intéresse notamment à l'électrotechnique, aux systèmes d'intégration et aux services associés pour le contrôle et l'automatisation des processus industriels. Nous produisons et fournissons également une vaste gamme de produits électriques et d'équipements d'électronique de puissance, tels que moteurs, entraînements électriques à vitesse variable et alternateurs.

Power Conversion a été créé le 1er juillet 1999 de la fusion des Businesses Drives & Controls et Motors and Generators et de plusieurs activités complémentaires, par exemple dans le domaine de la robotique sous-marine. Ce rapprochement a pour objectif d'exploiter des synergies en matière de R&D et de rationaliser l'approche client. L'ancien Secteur Industrie a connu une importante réorganisation stratégique au cours de l'exercice 2000/01. En août 2000, la quasi totalité des activités internes sans contribution significative aux compétences premières ou à la stratégie de Power Conversion étaient transférées à d'autres Secteurs ou cédées et, depuis le 1er avril 2000, Power Conversion remplace le Secteur Industrie dans notre structure de reporting.

Compte tenu du nombre croissant de produits et de marchés complémentaires et à la suite d'une redéfinition de stratégie, Power Conversion a été intégré au Secteur T&D à partir du 1er avril 2002. Cette nouvelle organisation permet à nos Businesses de bénéficier de la force de vente de T&D, ce qui devrait élargir l'accès au marché.

Power Conversion a réalisé un chiffre d'affaires de € 650 millions (3 % du chiffre d'affaires d'ALSTOM) au cours de l'exercice 2001/02, et employait 4 784 personnes dans 11 pays au 31 mars 2002 (4 % des effectifs d'ALSTOM). Le tableau ci-dessous présente des informations financières choisies et d'autres données relatives au Secteur pour l'exercice 2001/02. Les chiffres de l'exercice clos le 31 mars 2000 tiennent compte des cessions et transferts décrits ci-dessus. Les chiffres de l'exercice 1999/2000 se rapportent à l'ancien Secteur Industrie.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
	(en € millions, sauf effectifs)		
Commandes reçues	1 017	737	667
Chiffre d'affaires	1 110	617	650
Résultat opérationnel	21	40	23
Dépenses de R&D	29	38	31
Investissements	36	14	12
Effectifs	10 030	5 020	4 784

Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique du chiffre d'affaires de Power Conversion pour les périodes indiquées. Les chiffres de l'exercice 1999/2000 correspondent à l'ancien Secteur Industrie.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	2001	2002
Union Européenne :	55 %	51 %	56 %
dont			
France	10 %	11 %	11 %
Royaume-Uni	28 %	12 %	11 %
Allemagne	11 %	15 %	19 %
Reste de l'Europe	4 %	4 %	4 %
Amérique du Nord	15 %	23 %	19 %
dont Etats-Unis	13 %	18 %	17 %
Amérique du Sud et Centrale	3 %	4 %	5 %
Asie/Pacifique	12 %	10 %	10 %
Afrique/Moyen-Orient	11 %	8 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %

Stratégie de Power Conversion

La stratégie de Power Conversion est d'améliorer la rentabilité au moyen d'un programme global de rationalisation que nous avons commencé à mettre en oeuvre. Nous voulons améliorer la rentabilité et la génération de liquidités par les initiatives ''design for quality'' et ''project management excellence''. Notre intégration au Secteur T&D devrait nous aider à améliorer nos coûts. Notre organisation aux Etats-Unis sera optimisée pour relever les défis de ce marché, plus particulièrement dans le domaine de l'activité marine militaire, et pour nous préparer à la reprise prévue de la sidérurgie nord-américaine.

Position concurrentielle

Nous sommes en concurrence, dans le monde entier et sur nos divers segments de marchés, avec un nombre limité de groupes internationaux tels que ABB, Siemens et Toshiba-GE. Sur le marché de la métallurgie, la concurrence comprend également des fournisseurs d'équipements mécaniques tels que SMS Demag (Allemagne), Danieli (Italie) et VA Tech (Autriche).

Activités — Businesses

Power Conversion a été entièrement réorganisé en quatre Businesses en septembre 2001 pour optimiser l'utilisation des ressources internationales et se rapprocher de nos clients. Power Conversion est désormais composé des Businesses suivants :

- Process Industries;
- Marine and Offshore;
- General Drives; et
- Motors and Generators.

Process Industries. Le Business Process Industries fournit des équipements et des solutions de contrôle/commande et d'automatisation pour la production et le traitement des métaux ainsi que des équipements pour la fabrication de pâte à papier, de papier et des systèmes de manutention des matériaux en vrac. Le principal marché de ce Business est la sidérurgie, actuellement confrontée à de nombreuses difficultés liées à un marché nord américain déprimé et à la consolidation des principaux acteurs de l'industrie en Europe. Ces deux facteurs sont à l'origine d'une baisse des investissements de nos clients potentiels. Toutefois, nous estimons que la demande d'acier de pays en développement tels que la Chine et le Brésil devrait déclencher de nouveaux investissements dans ces régions.

Le contrat le plus important enregistré par le Business Process Industries au cours de l'exercice 2001/02 a été la fourniture clés en main des équipements électriques et d'automatisation et du système de gestion de la production du nouveau complexe de laminage à froid de Vega do Sul, un producteur d'acier brésilien. Aux termes de ce contrat, nous allons fournir tous les systèmes de distribution d'énergie, et les équipements électriques et d'automatisation, ainsi que le montage, le câblage, la mise en service et la formation.

Marine and Offshore. Le Business Marine & Offshore fournit des systèmes de propulsion et d'alimentation électrique et des systèmes d'automatisation et de positionnement dynamiques pour les navires marchands, les navires offshore, les navires militaires et les semi-submersibles.

La principale commande reçue par le Secteur Power Conversion au cours de l'exercice 2001/02 émane de BAE Systems et concerne des systèmes intégrés d'alimentation et de propulsion pour les nouveaux Destroyers anti-aériens Type 45 de la Marine Royale britannique. Le contrat concerne les trois premiers vaisseaux, en cours de construction, d'un programme de 12 vaisseaux pour le Ministère de la défense britannique. Le *Queen Mary 2*, plus grand transatlantique de tous les temps, sera propulsé par quatre unités électriques de type ''pod'' Mermaid™ de 21,5 MW. Le système de propulsion du *Queen Mary 2*, qui produit une puissance combinée de 86 MW, sera le tout premier ensemble de quatre pods installé sur un paquebot. Nous avons récemment rencontré des difficultés avec nos unités de propulsion électrique pods produites par un consortium créé entre Power Conversion et Rolls-

Royce. Des problèmes de ce type ne sont pas rares lors de l'introduction sur le marché de nouveaux produits hautement sophistiqués et technologiquement complexes. Nous avons identifié et résolu les problèmes de la plupart de nos clients et continuons de faire le nécessaire pour ceux qu'il reste à régler. Nous pensons que les coûts et les dépenses liés à cette difficulté n'auront pas d'impact négatif significatif sur notre condition financière et sur les résultats de nos opérations.

General Drives. Le Business General Drives fournit une gamme complète de variateurs de vitesse CA (Courant Alternatif) et CC (Courant Continu), des systèmes d'entraînement et des systèmes d'automatisation pour toutes les applications à vitesse variable, de quelques kilowatts à plusieurs mégawatts. Les variateurs de vitesse sont utilisés dans une myriade d'applications et de très nombreux secteurs, tels que celui de la cimenterie, des gaz et pétroles, des mines, de l'hydroélectricité et de l'énergie éolienne. Au cours de l'exercice 2001/02, ALSTOM a reçu des commandes de convertisseurs de fréquence pour 412 éoliennes, soit le double de l'exercice précédent. Les éoliennes que nous avons équipées de convertisseurs de fréquence depuis 1993 produisent au total plus d'1 GW, l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 1 million de foyers européens.

Motors and Generators. Le Business Motors and Generators conçoit et fabrique de grandes machines rotatives électriques (pour des secteurs tels que les mines, le pétrole et le gaz, l'eau, la propulsion marine et l'énergie éolienne), des générateurs à gaz, à vapeur et diesel haute tension, des systèmes de commande d'excitation et une gamme hautement spécialisée de câbles métalliques de lignes électriques et d'aimants pour le marché de la supraconductivité. Nous appartenons à un consortium sélectionné pour fournir au CERN, Centre Européenne pour la Recherche Nucléaire, le tiers des aimants supraconducteurs dipôles nécessaires pour le nouvel accélérateur de particules européen LHC (Large Hadron Collider, ou Grand collisionneur de hadrons), qui sera construit près de Genève, en Suisse, en 2006. La commande comprend la fourniture de 386 aimants dipôles, long de 15 mètres chacun.

Recherche & Développement

Afin de renforcer la position de Power Conversion sur un marché toujours plus mondial et plus complexe, ALSTOM investit dans les nouvelles technologies et les nouveaux produits qui lui permettent de se positionner sur ses marchés cibles à moyen et long terme. ALSTOM recentre par ailleurs ses ressources sur son métier de base, à savoir l'électronique de puissance, les machines électriques, le savoir-faire et l'ingénierie des processus.

Les programmes de développement sont orientés vers une amélioration des produits en continu, pour les variateurs de vitesse, les contrôleurs et les machines rotatives. Le développement du système de propulsion électrique de navires par pod Mermaid™ a été achevé au cours de l'exercice 2001/02. Par ailleurs, les porte-balais longue durée pour les éoliennes offshore et la supraconductivité à haute température ont fait l'objet d'efforts de développement spécifiques.

Commandes importantes

Le tableau ci-dessous présente les commandes les plus importantes reçues par Power Conversion au 7 mai 2002 :

Client	Commande
BAE Systems (Royaume-Uni)	3 systèmes intégrés d'alimentation et de propulsion de navires
CERN (France)	386 aimants supraconducteurs dipôles
Vega do Sul (Brazil)	équipements électriques et d'automatisation d'un complexe de laminage à froid
Repower, Südwind, Enron Wind, Nordex (Allemagne)	convertisseurs de fréquence pour éoliennes
NASSCO (Etats-Unis)	systèmes de propulsion électrique et d'automatisation d'un pétrolier

Les employés d'ALSTOM

Les tableaux ci-dessous présentent le nombre d'employés (i) par Secteur et (ii) par zone géographique. Pour la période postérieure au 31 mars 2000, les chiffres ci-dessous ne reflètent que les employés à plein temps.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	**2001**	**2002**
Employés :			
Power	26 107	48 219	49 097
Transmission & Distribution	26 629	26 384	27 736
Transport	27 866	29 804	29 119
Marine	4 404	4 914	4 978
Power Conversion	—	5 020	4 784
Contracting	24 119	23 797	—
Autres[1]	11 553	4 876	3 281
Total ALSTOM	120 678	143 014	118 995

(1) ''Autres'' comprend les employés du réseau commercial à l'étranger pour les trois exercices et, pour les seuls exercices 1999/2000 et 2000/01, les employés des filiales en Australie, Nouvelle- Zélande, Afrique du Sud et Inde non affectés à un secteur particulier. 10 030 employés de notre ancien Secteur Industrie sont aussi inclus dans ''Autres'' pour l'exercice 1999/2000.

	Exercice clos le 31 mars		
	2000	**2001**	**2002**
Employés :			
Régions			
Union Européenne	66 %	63 %	54 %
dont			
France	32 %	30 %	23 %
Royaume-Uni	15 %	13 %	11 %
Allemagne	10 %	10 %	9 %
Reste de l'Europe	8 %	12 %	14 %
Amérique du Nord	7 %	7 %	9 %
dont Etats-Unis	4 %	4 %	6 %
Amérique Centrale et du Sud	4 %	4 %	6 %
Asie/Pacifique	11 %	11 %	14 %
Afrique/Moyen-Orient	4 %	3 %	3 %
Total ALSTOM	100 %	100 %	100 %

Au cours de l'exercice 2001/02, le nombre de nos employés a diminué du fait principalement de la cession du Secteur Contracting.

Notre organisation est basée sur des Secteurs ayant l'entière responsabilité de leurs domaines respectifs. Chaque Secteur est dirigé par un Président placé sous la responsabilité du Président-Directeur Général. Le Président a également la charge des Segments, Businesses et autres entités juridiques de son Secteur.

Notre réseau international coordonne toutes les activités vente et marketing du Groupe ALSTOM et représente le Groupe dans le monde entier. Cette organisation Pays est répartie en cinq zones géographiques : Europe de l'Ouest, Europe de l'Est et du Nord, Amériques, Asie/Pacifique et Afrique/Moyen-Orient et couvre plus de 70 pays à travers ses 50 bureaux.

Le nombre d'employés ALSTOM adhérant à un syndicat varie d'un pays à l'autre. ALSTOM a conclu plusieurs accords collectifs. Il est d'usage dans le Groupe de renouveler ou de remplacer les différents accords salariés relatifs à des opérations en cours à mesure qu'ils expirent. A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun

accord significatif qui viendrait à expiration de façon imminente sans être renouvelé ou remplacé dans un proche avenir, à des conditions satisfaisantes. En France, les cinq principaux syndicats français sont représentés au sein du Groupe. Conformément à la législation française, la direction tient des réunions annuelles avec une délégation de représentants syndicaux afin de négocier des variations de salaire et conditions de travail, et notamment l'organisation de la semaine de travail. La direction organise également des consultations périodiques avec les représentants des salariés. En 1997, ALSTOM et les principaux syndicats ont mis en place un Forum du Travail Européen, organe de consultation européen d'employeur-employé, conformément à la législation de l'Union Européenne. Même si ALSTOM considère entretenir de bonnes relations avec ses employés, des grèves et des arrêts de travail ont été observés dans le passé, principalement en France.

France : introduction de la semaine des 35 heures

Nous avons appliqué dans nos unités opérationnelles, situées en France, la réduction du temps de travail à 35 heures par semaine. Des discussions préliminaires avec les syndicats et les représentants des salariés ont commencé en 1998 et se sont poursuivies avec la publication des amendements de la seconde loi Aubry. Etant donné le nombre de modifications à apporter, il a été décidé que toutes les négociations relatives aux 35 heures seraient menées, dans la mesure du possible, sur une base décentralisée, au niveau local. Cette approche nous a permis de négocier des accords couvrant chacun des Secteurs d'ALSTOM.

Tous les changements qui ont été ou vont être mis en place, relatifs à la semaine des 35 heures en France, ont été soigneusement négociés. Les accords signés reflètent, selon nous, les équilibres économiques et sociaux nécessaires au sein de chacune de nos entités opérationnelles. Nous ne pensons pas que ces accords, individuels ou collectifs, auront un impact négatif significatif sur notre compétitivité.

Sites de production

Les sites de production d'ALSTOM sont localisés en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Afrique. Le Groupe possède ou loue ses sites de production et presque touts les terrains sur lesquels se trouvent ses sites. Depuis sa création, ALSTOM mise sur la consolidation de ses sites et sur le transfert de ses activités de production dans des sites à faible coût. Dans certains domaines, nous avons même cherché à sous-traiter la production à faible valeur ajoutée.

Power possède des sites de production et des bureaux, principalement en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suisse, en Suède, en Espagne, en Roumanie, aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, en Argentine, au Brésil, au Japon, en Chine, en Inde, en Australie et en Afrique du Sud. T&D (y compris Power Conversion, intégré à T&D le 1 avril 2002) possède des sites de production et des bureaux en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg, en Autriche, en Grèce, en Hongrie, en Norvège, en Espagne, en Suisse, en Italie, en Pologne, en Suède, en Russie, en Turquie, aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, au Brésil, en Argentine, en Colombie, au Vénézuela, en Inde, en Chine, en Thaïlande, à Singapour, en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan, en Australie et en Afrique du Sud. Transport possède des sites de production et des bureaux en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Pologne, en Roumanie, en Italie, en Chine, aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique et au Brésil. Enfin, Marine possède des sites de production et des bureaux en France.

Nous sommes convaincus que nos principaux sites de production sont adaptés et conformes à l'utilisation qui en est faite. Même si la production de ces sites varie au gré de facteurs économiques et commerciaux, leur charge est satisfaisante. Globalement, la capacité de production de ces sites répond à nos besoins actuels et à la croissance estimée à court terme.

RISQUES

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Notre chiffre d'affaires dépend du niveau d'investissement en infrastructures et de la croissance du PIB en général.

Au cours de l'exercice 2001/02, 55,3 % de notre chiffre d'affaires provenait du Secteur Power, 13,5 % du Secteur Transmission & Distribution et 18,8 % du Secteur Transport. L'activité dans ces Secteurs dépend largement du niveau des investissements en infrastructures, dont la plupart relève d'entités publiques. Les investissements en infrastructures dans ces Secteurs ayant traditionnellement été fonction de la croissance à long terme du produit intérieur brut (PIB), la croissance de nos principales activités provient le plus souvent des régions connaissant la plus forte croissance en terme de PIB. Les situations économiques et politiques défavorables ou le fléchissement de la conjoncture économique sur nos marchés peuvent par conséquent avoir un impact négatif sur nos ventes, notre résultat d'exploitation et notre situation financière. Bien que les changements à court terme du PIB puissent affecter les commandes reçues, de tels changements ont eu un impact moindre sur nos ventes dans le passé, en raison de la taille de notre carnet de commande (équivalent à 19 mois de notre chiffre d'affaires au 31 mars 2002, ventes du Secteur Contracting exclues) et de la longueur des cycles de livraison de nos produits. En outre, le niveau d'investissement en infrastructures est fortement influencé par les prévisions des clients dans différents domaines, telles que leur capacité à générer des fonds pour les dépenses d'investissement, leur capacité à trouver des financements et l'évolution de la législation applicable, notamment de la déréglementation et de la libéralisation des services d'infrastructure.

Nos produits incorporent souvent des technologies avancées et complexes et peuvent parfois devoir subir des modifications après leur livraison.

Nous concevons, fabriquons et vendons plusieurs produits de valeur unitaire élevée utilisés dans de grands projets d'infrastructure. Nous devons parfois lancer sur le marché, dans des délais de plus en plus courts, des produits nouveaux, extrêmement sophistiqués et technologiquement complexes. De ce fait, le temps disponible pour réaliser des essais étant réduit, le risque de défectuosité des produits est accru ainsi que les conséquences financières qui en découlent. Il arrive que nous découvrions qu'il est nécessaire d'ajuster ou de modifier ces produits au cours de leur processus de fabrication ou lorsque nos clients commencent à les exploiter. Dans la mesure où nous produisons certains de nos produits en série, il est nécessaire que nous procédions à de telles modifications sur un grand nombre de produits. En outre, nous sommes amenés à accepter de plus en plus souvent d'onéreuses clauses de garantie après-vente et de pénalités liées aux performances, à la disponibilité et aux retards. Parfois, nos contrats contiennent également des clauses qui permettent au client de mettre fin au contrat ou de retourner l'équipement si les exigences de performance ou les calendriers de livraison ne sont pas respectés. L'existence de telles stipulations contractuelles ainsi que les pressions imposant un développement, une conception et une fabrication accélérée de nos nouveaux produits peuvent, en cas de problème, entraîner des coûts imprévus importants.

Nous avons rencontré des difficultés techniques importantes lors du lancement des nouvelles turbines à gaz de grande puissance GT 24/26 et nous continuons progressivement à concevoir et à mettre en oeuvre des modifications applicables à toutes les turbines. Nous avons des litiges en cours avec plusieurs clients à ce sujet et des transactions sont en cours de négociation avec d'autres. Aux termes de ces transactions, nous serions amenés à payer des dommages et intérêts si les turbines à gaz modifiées ne répondaient pas à certains critères de performance. L'impact financier des problèmes liés aux turbines GT 24/26 est détaillé dans la section « Rapport de Gestion — Faits Marquants de l'Exercice » et dans les Notes 6 et 18 aux Comptes consolidés pour l'exercice 2001/02.

Nous ne pouvons garantir que le montant total des coûts finaux liés aux difficultés rencontrées sur les turbines GT 24/26 ne sera pas supérieur à l'estimation des dépenses supplémentaires provisionnées et nous ne pouvons pas non plus garantir que l'échelonnement des dépenses sera conforme aux estimations actuelles.

Le montant total et l'engagement des dépenses dans le temps, y compris les pénalités et dommages et intérêts, sont susceptibles de varier en fonction d'un certain nombre de paramètres, parmi lesquels figurent :

- L'issue des litiges et des négociations des transactions avec les clients ;
- L'acceptation par ces derniers de la nouvelle conception des turbines GT 24/26 modifiées ;
- Les performances futures des turbines modifiées ;
- Notre capacité à développer des modifications ultérieures qui amélioreront encore les performances des turbines GT 24/26 ;
- Les retards dans la mise en oeuvre des modifications et les retards de livraison des turbines modifiées ; et
- Les dépassements de coûts engendrés par la fabrication des composants modifiés.

Un petit nombre de turbines GT 24/26 ont été modifiées en août 2000 et ces modifications sont mises en oeuvre progressivement sur l'ensemble des turbines déjà installées. Par conséquent, l'exploitation des turbines modifiées reste relativement limitée dans le temps, et le suivi de leurs performances se poursuit. La surveillance continue de l'exploitation de ces turbines pourrait révéler la nécessité d'apporter de nouvelles modifications ou d'en réduire encore les performances et la productivité.

Etant donné la sophistication technique de certains de nos produits, nous ne pouvons en aucun cas garantir que nous ne rencontrerons pas de nouvelles difficultés avec les turbines à gaz GT 24/26 ou avec d'autres produits. De telles difficultés pourraient avoir des conséquences financièrement significatives, affecter négativement notre réputation et notre capacité à vendre d'autres produits et avoir un effet négatif important sur notre situation financière ou sur notre résultat d'exploitation, ou entraîner une baisse de compétitivité de nos produits par rapport à ceux de la concurrence.

Notre performance financière pourrait être négativement affectée par un nombre limité de contrats d'un montant important et par certains contrats significatifs à prix fixe.

Chaque année, une part substantielle de notre activité repose sur un nombre limité de contrats importants à long terme. Des variations d'activité au titre de tels contrats peuvent entraîner de fortes variations de notre chiffre d'affaires et de notre résultat opérationnel d'un exercice à l'autre. Au 31 mars 2002, les dix projets les plus importants inclus dans notre carnet de commandes représentaient environ 16 % de l'ensemble de notre carnet de commandes. Par ailleurs, le chiffre d'affaires pris en compte sur un projet important varie de manière significative d'une période à l'autre en fonction de l'état d'avancement du projet concerné. Du fait de ces variations et de la concentration relativement élevée des commandes, la rentabilité d'un nombre réduit de grands contrats peut affecter de manière importante notre résultat d'exploitation pour une période donnée. En outre, la profitabilité d'un contrat donné ou le chiffre d'affaires global, les résultats d'exploitation et la trésorerie peuvent être affectés par les éléments suivants :

- Non-obtention de grands contrats ;
- Retard dans l'obtention de grands contrats ;
- Ajournement de contrats importants obtenus ;
- Survenance de problèmes techniques imprévus relatifs aux équipements fournis ;
- Difficultés rencontrées par nos clients pour l'obtention de financements adéquats, à des conditions raisonnables ;
- Difficultés à obtenir les permis ou autorisations nécessaires ;
- Coûts supplémentaires imprévus résultant de modifications de projet ;
- Manquements de la part des fournisseurs, sous-traitants ou partenaires de consortium ;
- Défauts de paiements de la part des clients et /ou faillite ; et
- Modifications de la législation ou de la fiscalité applicable.

Une part significative de notre activité repose sur des contrats à prix fixe et à long terme obtenus à l'issue d'appels d'offres. Outre les éléments présentés ci-dessus, les marges bénéficiaires réalisées sur ce type de contrat

peuvent s'avérer différentes de celles prévues initialement, dans la mesure où les coûts et la productivité peuvent varier pendant l'exécution du contrat.

Les fournisseurs des secteurs de l'énergie et de l'industrie du transport tels que nous, avons couramment besoin de mettre en place des cautions de soumission, des garanties de restitution d'acompte, des garanties de bonne fin et des cautionnements (''*surety bonds*''). Ces derniers mois, il est devenu plus difficile pour nous et les autres sociétés du secteur d'obtenir de telles garanties de mêmes montants et dans les mêmes conditions que par le passé. Si de telles garanties ne sont plus disponibles ou indisponibles à des conditions commerciales raisonnables, il sera nécessaire de mettre en place des méthodes alternatives garantissant l'exécution des projets. Cela pourrait entraîner un déclin général des commandes reçues par nous mais aussi par l'ensemble du secteur si nous-mêmes et les autres intervenants du secteur sommes incapables d'adopter de nouvelles méthodes efficaces. Compte tenu des coûts fixes importants de nos opérations, un tel développement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le résultat d'exploitation de notre Société.

En outre, nous supportons parfois les conséquences de retards provoqués par des conditions ou événements imprévus, notamment des difficultés pour remplir les conditions de disponibilité ou pour obtenir des autorisations administratives. Ainsi nous avons récemment subi des pertes significatives liées à des retards de livraison de certains trains en Grande Bretagne. Pour plus de détails, voir ''Rapport de gestion — Faits Marquants de l'Exercice — Transport : Trains au Royaume-Uni''. Dans la plupart des cas, nous pensons que nos ressources, notre expérience et notre capacité à gérer des projets nous permettent d'estimer à leur juste niveau les coûts relatifs à ces projets et de les contrôler de façon efficace. Cependant, certains projets ont connu des retards et ont donné lieu à l'application de pénalités. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la rentabilité finale de tous nos contrats à prix fixe.

Notre niveau d'endettement est élevé.

Au cours des quatre dernières années, nous avons substantiellement transformé notre Groupe au moyen d'acquisitions et de cessions stratégiques. Nous avons financé ces acquisitions principalement en augmentant notre endettement consolidé. En outre, nos besoins en fonds de roulement ont significativement augmenté, en partie à cause des problèmes liés aux GT 24/26 (voir discussion ci-dessous) et de la détérioration des modalités de paiement de nos clients. Ces facteurs ont contribué à l'augmentation significative de notre endettement consolidé net total, qui s'élèvait au 31 mars 2002 à € 2 064 millions, selon les normes comptables françaises, soit 112 % de nos capitaux propres majorés des intérêts minoritaires, comparé à € 1 358 millions au 31 mars 1998. Notre résultat financier est passé d'un produit net de € 76 millions pour l'exercice clos au 31 mars 1998 à une perte financière nette de € 208 millions pour l'exercice 2001/02.

Nous nous sommes fixés comme objectif une réduction significative à court terme de notre endettement à travers notre plan ''*Restore Value*''. Nous envisageons de signer des accords portant sur la cession de certains de nos actifs immobiliers pour une valeur d'environ € 750 millions d'ici au 31 décembre 2002 et céder certaines activités non-stratégiques identifiées pour environ € 900 millions d'ici au 31 mars 2003. Le montant et la date de réalisation de ces cessions dépendront des conditions de marché, qui ne sont pas sous notre contrôle. Nous prévoyons de prendre à bail la majeure partie des actifs immobiliers que nous envisageons de vendre. Nous nous sommes de plus fixés comme objectif de générer une trésorerie d'exploitation cumulée de € 1,3 milliards entre l'exercice 2002/03 et l'exercice 2004/05 bien que nous ne puissions garantir atteindre cet objectif. Enfin, nous comptons lever des capitaux supplémentaires par une augmentation de capital. Le montant et la date de cette augmentation de capital dépendront des conditions de marché.

Afin d'accroître nos liquidités disponibles, nous avons négocié des lignes de crédit de substitution supplémentaires. Au 31 mars 2002, le montant disponible au titre de nos diverses lignes de crédit s'élevait à € 1 660 millions. Ces lignes de crédit, comme certains de nos autres contrats de financement, contiennent des clauses nous obligeant à respecter certains ratios financiers, qui ont été renégociés afin de nous donner une plus grande flexibilité durant la période pendant laquelle nous comptons mettre en oeuvre notre plan ''*Restore Value*''.

Notre capacité à respecter ces ratios financiers et à rétablir puis améliorer nos ratios initiaux à la fin de la période durant laquelle les ratios renégociés s'appliquent, dépendra en partie du succès de notre plan ''*Restore Value*''. Si nous échouons, nous pourrions ne pas respecter ces ratios et nous devrions renégocier, dans la mesure du possible, avec nos banques afin de continuer à bénéficier de ces lignes de crédit.

Nous pourrions ne pas parvenir à réduire de manière significative notre endettement. Nous pourrions également ne pas réussir à céder l'ensemble des actifs immobiliers et activités non stratégiques prévues et ne pas obtenir les prix de cession escomptés pour ces actifs. Le montant du notre augmentation de capital dépendra des conditions de marché. Notre incapacité à obtenir les fonds escomptés de ces différents projets nous empêcherait d'atteindre notre objectif de réduction de notre endettement dans les délais que nous nous sommes fixés et de réduire la charge financière liée aux intérêts autant que nous l'avons prévu.

Notre fort endettement pourrait limiter notre capacité à emprunter des fonds supplémentaires pour financer nos besoins en fonds de roulement, nos investissements, le service de notre dette ou pour d'autres utilisations et pourrait également réduire notre capacité à utiliser notre trésorerie d'exploitation pour nos activités. Si nous ne pouvons pas assurer le service financier de notre dette ou si nous ne parvenons pas à respecter nos ratios financiers, nous pourrions avoir des problèmes de liquidité significatifs qui pourraient nous obliger à céder certains actifs, reporter certains investissements prévus, émettre de nouvelles actions ou restructurer notre dette. Selon les circonstances, nous pourrions ne pas être en mesure d'y parvenir ou à des conditions défavorables.

L'indisponibilité d'une de nos sources de liquidités pourrait nuire à notre situation financière ou à notre rentabilité.

En plus de notre trésorerie d'exploitation nous dépendons de diverses sources externes pour financer nos opérations : crédits bancaires, lignes de crédit, émission de titres de créances négociables ouverte au public, y compris des billets de trésorerie, cessions de créances essentiellement dans le cadre d'opérations de titrisation (avec ou sans recours contre la Société). La disponibilité de nos lignes de crédit dépend en partie de notre capacité à respecter certains ratios financiers. Au quatrième trimestre de l'exercice 2001/02, nous avons renégocié nos lignes de crédit afin de modifier nos ratios financiers. Nos résultats pour l'exercice 2001/02 sont en adéquation avec ces ratios modifiés. Notre accès au marché français des billets de trésorerie dépend en partie de notre situation financière, mais aussi du fonctionnement continu des marchés. Bien que nous n'ayons rencontré aucune difficulté propre à notre Société pour accéder à ce marché, certains émetteurs ont récemment éprouvé des difficultés à placer des billets de trésorerie aux Etats-Unis et de telles difficultés pourraient s'étendre au marché français et à d'autres émetteurs, quelle que soit leur situation financière. Certaines de nos cessions de créances sont financées grâce au marché des billets de trésorerie et sont donc sujettes à ce risque. De même, rien ne garantit que nous pourrons toujours avoir accès au marché de la titrisation dans des conditions similaires à celles dont nous avons pu bénéficier jusqu'à aujourd'hui. Nous avons sélectionné nos sources de liquidité afin de maximiser notre flexibilité tout en minimisant nos coûts financiers et nous avons récemment négocié des lignes de crédit de substitution supplémentaires qui devraient nous permettre de satisfaire nos besoins en trésorerie à l'avenir, selon nos prévisions. Si une ou plusieurs de ces sources venaient à disparaître, nos charges financières pourraient augmenter et le financement de nos activités pourrait devenir plus difficile.

Si nous sommes incapables de gérer de manière efficace notre fonds de roulement et de négocier des conditions de paiement appropriées avec nos clients et nos fournisseurs, ou si nous utilisons nos provisions existantes plus rapidement que prévu nous serons contraints de rechercher de nouvelles sources de financement à l'avenir.

Nous n'avons pas constaté récemment de baisse du montant brut des avances reçues de clients ou de détérioration des conditions de paiement. Les avances et paiements au prorata de l'avancement des travaux accordés par nos clients sont particulièrement importants pour les projets à long terme qui représentent environ 40 % de notre chiffre d'affaires. Si nous étions contraints d'accepter des conditions de paiement plus défavorables que celles dont nous bénéficions aujourd'hui et que nous n'étions pas en mesure de reporter ces

conditions plus défavorables sur nos sous-traitants, nos besoins en trésorerie continueraient à augmenter, notre trésorerie nette pourrait s'en trouver réduite et notre besoin de financement accru.

Au 31 mars 2002, les provisions pour risques et charges s'élevaient à environ € 3 849 millions. Si les risques provisionnés se concrétisaient et entraînaient des dépenses prématurées ou plus élevées qu'envisagées, ou si ces provisions devaient être augmentées en raison d'événements ou de risques imprévus, nous pourrions être amenés à augmenter notre endettement de manière significative.

Nous avons accordé une assistance financière lors de l'achat par nos clients de certains de nos produits.

Sur le marché de l'énergie et des infrastructures de transport, les clients demandent occasionnellement à leurs fournisseurs, tels que nous, de les assister dans le financement de leurs achats ou de leurs projets. Ceci est particulièrement vrai dans le Secteur Marine, et dans une moindre mesure dans les Secteurs Power, Transport et T&D. Cette assistance peut prendre la forme de garanties financières au titre de prêts consentis aux clients ou de prises de participation dans des entités mettant en oeuvre certain projets sur le long terme. Cette tendance nous expose à des risques sur le long terme liés aux difficultés de nos clients ou à leur faillite, qui entraînent la mise en jeu de nos garanties ou la diminution de la valeur de nos prises de participation. Nous n'entendons plus, à l'avenir, garantir l'endettement de nos clients.

Au 31 mars 2002, notre exposition au risque de financement des ventes s'élevait à € 1 493 millions, dont € 1 044 millions pour le Secteur Marine (incluant € 432 millions relatifs à Renaissance Cruises qui a déposé son bilan en septembre 2001) et € 416 millions pour le Secteur Transport. Notre exposition au risque de financement des ventes est présentée en détails sous ''Rapport de gestion — Faits Marquants de l'Exercice''.

Nous avons enregistré une provision de € 144 millions au 31 mars 2002 pour couvrir les risques de financement des ventes pour le Secteur Marine. Nul ne peut garantir que ces provisions seront suffisantes pour couvrir les risques liés au financement des ventes de Marine et nous pourrions subir des pertes supérieures aux provisions que nous avons constituées, ce qui pourrait avoir un impact négatif significatif sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous sommes exposés au risque de crédit de certains de nos clients.

Nous sommes exposés au risque de crédit de nos clients. Si nos clients ne nous avancent pas les fonds nécessaires pour couvrir nos dépenses pendant la phase de mise en oeuvre d'un projet, nous nous exposons à leur incapacité à accepter la livraison ou à leur défaut de paiement lors de la livraison. Dans ce cas, nous pourrions ne pas recouvrer les dépenses engagées dans le projet et être incapables de réaliser les marges opérationnelles prévues lors de la conclusion du contrat. Nous comptons diminuer ce risque par des paiements au prorata de l'avancement des travaux et par des procédures de gestion du risque.

Au cours de l'exercice 2001/02, nos dix principaux clients ont représenté 15 % de notre chiffre d'affaires. Si l'un de nos principaux clients venait à être dans l'impossibilité de respecter ses engagements, du fait d'une faillite ou pour toute autre raison, nous pourrions ne pas recouvrer tout ou partie des coûts engagés sur ces projets, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur notre résultat d'exploitation.

Nos résultats, notre trésorerie et le cours de notre action sont exposés aux variations des taux de change.

Une part significative de notre chiffre d'affaires et de nos charges est engagée en devises autres que l'euro. Au cours de l'exercice 2001/02, les principales devises pour lesquelles nous avons été exposés à un risque de change significatif étaient le dollar américain, la livre sterling et le franc suisse. Notre politique de gestion du risque est la suivante :

- Faire concorder les devises dans lesquelles les ventes sont libellées avec celles dans lesquelles les dépenses relatives à ces ventes sont libellées ; et
- Couvrir les risques de change lorsque nous anticipons que cette première méthode n'est pas possible.

Nous ne contractons aucune couverture spécifique de change sur nos actifs nets investis à l'étranger. Nous suivons étroitement nos positions de marché et analysons régulièrement les valorisations de nos actifs. En outre, toutes les transactions sur produits dérivés, autres que les contrats de change à terme, sont structurées et mises en oeuvre par notre trésorerie centrale. Nos Secteurs sont autorisés à contracter indépendamment des contrats de change à terme.

A des fins de consolidation, les bilans de nos filiales étrangères consolidées sont convertis en euro au taux de change de la fin de la période, et leurs comptes de résultat et tableaux des flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de la période concernée. L'impact d'une telle conversion sur le bilan peut être significatif. Des variations, d'une période à l'autre, du taux de change moyen d'une devise particulière peuvent affecter de manière importante le chiffre d'affaires déclaré ainsi que les dépenses encourues dans ladite devise, tel que reflétés dans notre compte de résultat, ce qui peut par conséquent affecter de manière significative notre résultat d'exploitation.

Les fluctuations du taux de change des devises dans lesquelles nous effectuons les principales dépenses de fabrication (euro, livre sterling et franc suisse) peuvent provoquer des distorsions entre notre position concurrentielle et celle de nos concurrents qui effectuent leurs dépenses dans d'autres devises. Notre compétitivité par rapport à nos concurrents peut ainsi être réduite par l'appréciation des principales devises que nous utilisons par rapport à celles utilisées par nos concurrents. Les variations du taux de change de l'euro par rapport aux autres devises ont eu un effet non significatif sur nos résultats au cours de l'exercice 2001/02.

Nos actions sont négociées en euros sur le Premier Marché d'Euronext Paris, nos ADS sont négociés en dollars américains sur le NYSE et nos UKDS sont négociés en livres sterling sur le LSE. La valeur des actions des ADS et des UKDS est susceptible de fluctuer parallèlement à l'évolution des taux de change entre l'euro, le dollar américain et la livre sterling. Les dividendes étant libellés en euros, les variations des taux de change pourront affecter l'équivalent en dollars américains des dividendes versés aux porteurs d'ADS et l'équivalent en livres sterling des dividendes versés aux porteurs d'UKDS.

Nous devons nous conformer aux lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.

Nous devons respecter un nombre important de règlements et lois relatifs à la protection de l'environnement en vigueur dans chacun des Etats dans lesquels nous opérons, y compris les lois et règlements applicables au niveau local, national et international relatifs à l'émission, au maniement, au transport et à l'élimination de produits et déchets dangereux.

Rien ne permet de garantir que nous n'encourrons à l'avenir aucune responsabilité liée à l'environnement et nous ne pouvons pas garantir que les provisions enregistrées en vue de la dépollution ou les investissements dans des projets d'amélioration de l'environnement seront suffisantes pour couvrir les pertes ou dépenses prévues. En outre, la découverte de faits ou situations nouveaux ou des modifications futures des lois, des réglementations ou de la jurisprudence sur l'environnement pourraient entraîner un accroissement des responsabilités en matière d'environnement susceptibles d'avoir un effet négatif significatif sur l'activité, les résultats d'exploitation et la situation financière de notre Société.

Des informations détaillées concernant les risques industriels liés à l'environnement et à notre exposition concernant les questions relatives à l'amiante figurent dans la section "Autres risques – Conformité aux règlements environnementaux – dépollution – santé et sécurité" et dans la Note 26 des Comptes consolidés de l'exercice 2001/02.

Les ventes aux marchés émergents représentent une part importante de notre chiffre d'affaires total.

Pendant l'exercice 2001/02, nous avons généré 19 % de notre chiffre d'affaires sur les marchés émergents d'Asie/Pacifique, 8 % en Afrique/Moyen-Orient et 6 % en Amériques Centrale et du Sud. Nous prévoyons que les ventes aux marchés émergents continueront à constituer une part significative du chiffre d'affaires total. Bien

que nous soyons généralement couverts par des garanties de crédit à l'export accordées par les gouvernements des pays dans lesquels nous avons nos principaux sites de production, les activités sur les marchés émergents présentent plusieurs risques, notamment une volatilité extrême du PIB, des perturbations civiles, une instabilité économique et politique, la nationalisation et l'expropriation des actifs privés, des fluctuations importantes des taux d'intérêt et des taux de change, l'imposition de taxes ou d'autres paiements par des États ou des agences étatiques étrangers et le contrôle des changes et d'autres mesures défavorables ou restrictions imposées par des États étrangers. Rien ne permet d'assurer que notre situation financière et notre résultat d'exploitation ne seront pas affectés négativement par un revirement de la situation économique de l'un de ces pays ou par une crise régionale sur les marchés émergents.

ALSTOM intervient sur des marchés concurrentiels.

Nous sommes confrontés à la concurrence sur chacun de nos marchés, tant de la part de grands acteurs internationaux que, sur certains marchés, de la part de concurrents plus petits mais spécialisés sur certaines niches de marché. La consolidation de l'industrie se renforce globalement, et les principaux intervenants adoptent une stratégie d'expansion globale. Cette concurrence a entraîné une baisse des prix et une détérioration des modalités de paiement en faveur de nos clients, ce qui a entraîné une réduction significative de la trésorerie d'exploitation. En réponse à cette tendance, nous avons adopté plusieurs programmes de réduction de coûts et d'amélioration de l'efficacité et avons pris d'autres initiatives stratégiques.

Bien que nous estimons être compétitifs sur la plupart de nos principaux marchés, rien ne permet de garantir que nous pourrons continuer à l'être.

Les droits préférentiels pourraient ne pas être exerçables par les porteurs d'ADS et les actionnaires américains.

Conformément à la loi française, les actionnaires ont des droits préférentiels de souscription (auxquels ils peuvent renoncer) à l'émission en numéraire d'actions nouvelles ou d'autres titres donnant, directement ou indirectement, le droit de souscrire à des actions nouvelles, proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent. Les porteurs américains d'ADS ou d'actions pourraient ne pas être en mesure d'exercer leurs droits préférentiels attachés soit aux actions sous-jacentes à leurs ADS, soit directement aux actions qu'ils détiennent, selon les cas, sauf si ces droits ont fait l'objet d'un enregistrement au titre du *U.S. Securities Act* ou s'ils bénéficient d'une exemption à l'enregistrement. Nous ne pouvons garantir qu'un enregistrement sera effectué. Si un porteur d'ADS n'est pas en mesure d'exercer ses droits préférentiels, le dépositaire des titres vendra, dans la mesure du possible, les droits préférentiels de ce porteur d'ADS et lui versera le produit net de la vente. Si le dépositaire décide, de façon discrétionnaire, que de tels droits ne peuvent être vendus, il pourra laisser s'écouler la période de souscription sans exercer ces droits. Dans tous les cas, la participation du porteur d'ADS au capital d'ALSTOM sera diluée et, dans l'hypothèse où le dépositaire laisserait s'écouler le délai d'exercice des droits, ce porteur d'ADS ne pourrait retirer aucune contre partie pécuniaire des droits préférentiels de souscription réservés aux actionnaires. La situation sera identique pour un actionnaire américain dont les droits préférentiels de souscription attachés aux actions qu'il détient ne peuvent être exercés ou vendus.

AUTRES RISQUES

Risque juridique

Faits exceptionnels et litiges

Nous sommes impliqués, tant en demande qu'en défense, dans un certain nombre de procédures contentieuses, principalement en matière contractuelle survenues dans le cadre normal de nos activités. Ces litiges, qui concernent souvent des réclamations pour retard d'exécution ou pour des travaux complémentaires sont fréquents dans notre domaine d'activité, particulièrement pour des projets importants et à long terme. Dans certains cas, les montants qui nous sont réclamés dans ces procédures contentieuses et litiges sont significatifs et peuvent aller jusqu'à € 207 millions.

Nous estimons avoir constitué les provisions suffisantes pour couvrir les risques liés aux litiges, généraux et spécifiques, existants ou envisagés. A notre connaissance, il n'existe à ce jour aucun autre litige en cours ou potentiel susceptible d'avoir, un impact significatif sur notre activité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. (Voir Note 26 aux Comptes consolidés de l'exercice 2001/02).

Autres risques juridiques

Notre situation financière ou nos résultats d'exploitation n'ont jusqu'à ce jour pas été affectés de façon significative par le droit de la concurrence national, communautaire ou américain. Toutefois, rien ne garantit que l'application de cette législation n'aura pas à l'avenir d'effet négatif sur notre réputation, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

Nous sommes soumis à des lois qui interdisent certains versements à des représentants d'États étrangers, à des partis politiques ou à d'autres personnes ou entités. Certaines de nos filiales opèrent dans des pays où la corruption est présente, ce qui crée un risque de paiements interdits par nos employés ou agents. Un nombre limité d'anciens employés et agents de notre Groupe font actuellement l'objet d'enquêtes concernant de supposés versements interdits. Nous avons mis en place des procédures dont nous pensons qu'elles permettent de limiter le risque d'activités illégales. S'il s'avérait qu'ALSTOM ou ses filiales avaient enfreint ces lois, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

Certaines sociétés de notre Groupe sont liées par des clauses de confidentialité portant sur certains contrats importants conclus dans le cadre normal de leurs activités. Le non respect de ces clauses pourrait entraîner le paiement d'indemnités ou générer d'autres actions susceptibles d'avoir un effet négatif sur notre situation financière.

Propriété industrielle

Nous sommes propriétaires ou nous bénéficions de licences permettant l'utilisation de diverses marques, de divers brevets et d'autres droits de propriété intellectuelle. Tous ces droits contribuent à la bonne marche de notre activité, mais aucune licence n'a, à elle seule, à ce jour, une importance significative pour nos activités.

Risques du marché

Nous sommes, à l'occasion de nos activités, exposés à différents risques de marché, notamment des risques de change, de taux d'intérêt et de crédit.

Des informations détaillées concernant l'exposition d'ALSTOM aux risques de marché figurent dans « Rapport de gestion — Impact des variations de taux de change et de taux d'intérêts » et dans la Note 27 aux Comptes consolidés de l'exercice 2001/02.

Gestion des risques liés à l'hygiène, la sécurité et l'environnement (H.S.E.)

Nous sommes conscients de notre obligation vis-à-vis de nos partenaires — employés, clients, fournisseurs et plus généralement toutes communautés dans lesquelles nous évoluons — de leur procurer un lieu de travail

sûr et des produits non dangereux afin de minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement et de protéger notre patrimoine industriel et commercial.

A cette fin, nous avons mis en place une politique globale de gestion des risques environnementaux, de santé et de sécurité et des risques industriels, au niveau de chaque site opérationnel, afin d'atteindre un haut niveau de performance comprenant le strict respect des normes et règlements locaux. Cette politique est définie et coordonnée au niveau central et est adaptée et mise en oeuvre localement. Nous avons sélectionné des spécialistes indépendants de l'audit des risques, Factory Mutual Global (FMG) et URS. FMG et URS procèdent à un audit annuel des risques pour l'ensemble de nos sites de production dans le monde et conseillent les unités opérationnelles dans la mise en place d'actions spécifiques et de programmes d'amélioration. La réalisation des plans d'actions est mesurée et suivie au travers d'un reporting mensuel. Au travers de notre programme de gestion des risques environnementaux, nous cherchons en tout premier lieu à :

- Développer des produits et des services qui aient un impact acceptable sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie depuis la fabrication jusqu'à leur utilisation et à la fin de leur vie utile ;
- Évaluer l'impact sur l'environnement des nouveaux procédés industriels préalablement à leur mise en oeuvre ainsi que lors de l'arrêt de procédés existants ou lors du retrait de sites existants ;
- Améliorer la technologie afin de réduire la consommation d'énergie et de ressources naturelles et de minimiser les déchets et la pollution ; et
- Promouvoir l'application de nos principes de gestion des risques environnementaux auprès des sous-traitants et fournisseurs.

Les programmes de Santé et de Sécurité au travail sont mis en oeuvre dans toutes nos unités opérationnelles. Ces programmes couvrent les problèmes de santé et de sécurité, tant au stade de la conception des postes de travail et des équipements et de leur mise en oeuvre qu'à celui de leur utilisation, ainsi que la prévention en matière d'accident et de maladie.

Les programmes de gestion du risque industriel sont conçus pour minimiser l'exposition du patrimoine de la société aux accidents ou dommages et assurer la continuité de l'exploitation. Cela comprend les risques d'incendie, de bris de machines et de catastrophes naturelles ainsi que le vol ou les dommages intentionnels.

Nous avons mis en place une coordination Environnement, Hygiène et Sécurité afin d'améliorer la cohérence des programmes de prévention. Des indicateurs de suivi Environnement, Hygiène et Sécurité ont été définis et un système de reporting mis en place.

Au cours de l'exercice 2001/02, environ 341 audits Environnement Hygiène et Sécurité ont été réalisés par FMG et URS et ont fait l'objet d'une revue par la direction locale pour valider les zones d'amélioration proposées par les auditeurs.

Conformité aux règlements environnementaux – dépollution – santé et sécurité

Nous sommes soumis dans chacun des États dans lesquels nous opérons à un nombre important de lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement. Ces lois et règlements nous imposent de plus en plus de normes contraignantes, relatives à la protection de l'environnement, pour ce qui concerne, entre autres, les émissions atmosphériques, les rejets d'eaux usées, l'utilisation et le maniement de produits dangereux, les méthodes d'élimination des déchets et la dépollution. Cette réglementation nous expose au risque d'avoir à supporter des coûts et responsabilités importants en matière environnementale, y compris des responsabilités au titre d'actifs cédés et d'activités antérieures. Dans la plupart des juridictions où nous opérons, nos activités industrielles sont soumises à l'obtention de permis, de licences et/ou d'autorisations ou à des notifications préalables. La plupart des installations doivent être en conformité avec ces permis, licences ou autorisations et sont soumises à des inspections administratives régulières.

Nous investissons des sommes importantes pour nous assurer que nous conduisons nos activités en réduisant les risques d'atteinte à l'environnement et nous effectuons régulièrement les investissements nécessaires pour satisfaire aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Bien que nous soyons impliqués dans la dépollution de certains lieux industriels ou autres sites, nous estimons que nos établissements industriels sont en conformité avec leur permis d'exploitation et que nos opérations sont de manière générale en conformité avec les lois et règlements en matière d'environnement.

Le résultat des questions relatives à la protection de l'environnement ne peut être anticipé avec certitude et aucune garantie ne peut être donnée en ce qui concerne le caractère suffisant des montants budgétés et provisionnés. De même, des événements nouveaux tels que la promulgation de nouvelles lois ou des modifications de l'environnement, pourraient avoir pour conséquence un accroissement des coûts ou responsabilités liés à l'environnement qui serait susceptible d'avoir un impact défavorable significatif sur notre situation financière et nos résultats. A ce jour, aucune responsabilité d'un montant important n'a été invoquée à notre encontre et l'application des réglementations relatives à l'environnement n'a pas eu d'effet défavorable significatif sur nos résultats d'exploitation.

Nous sommes aussi soumis, notamment en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, à des réglementations relatives au contrôle et à l'assainissement des matériels et équipements contenant de l'amiante et à l'identification des zones d'exposition potentielle des employés à l'amiante. Notre politique a consisté à abandonner définitivement l'utilisation de matériels contenant de l'amiante dans l'ensemble de nos unités de production dans le monde et de promouvoir l'application de cette politique auprès de nos fournisseurs, y compris dans les pays où l'utilisation de l'amiante est autorisée. Nous avons, par le passé, utilisé et vendu des produits contenant de l'amiante notamment en France dans notre Secteur Marine et dans une moindre mesure dans nos autres Secteurs. De ce fait, nous faisons actuellement l'objet d'environ 1 300 cas de demandes de réparation relatifs à l'amiante de la part d'employés, d'anciens employés ou de tiers. Nous pensons cependant, sur la base de plusieurs décisions de justice, que l'indemnisation pour la plupart de ces cas, y compris pour les cas où nous pourrions être reconnus fautifs, est ou sera supportée par les fonds de la Sécurité Sociale (fonds médical) et par le fonds public d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA). Nous pensons également que pour les cas ne faisant pas l'objet d'une telle indemnisation, soit nous avons mis en place une couverture d'assurance adéquate, soit nous avons constitué des provisions appropriées afin de couvrir tous les litiges en cours ou à venir. Nous faisons également l'objet d'un nombre limité de litiges en cours, liés à l'amiante ou à d'autres substances dangereuses dans d'autres pays, y compris les Etats-Unis. Nous n'anticipons pas un accroissement significatif de ces cas, et nous pensons avoir de bons arguments de défense ainsi que les assurances adéquates en place. Nous ne pouvons cependant pas garantir que le nombre de ces cas ne va pas s'accroître ou que les cas présents ou futurs n'auront pas un impact défavorable significatif sur nos résultats d'exploitation.

Assurances

Notre politique est de souscrire des polices d'assurance couvrant les risques de nature catastrophique auprès d'assureurs présentant une solvabilité de premier rang. Le montant d'assurance souscrit est fonction de l'estimation des pertes maximales anticipées. Cette estimation est faite dans le cadre des programmes de gestion des risques industriels pour ce qui concerne les dommages et dépend de l'évaluation des risques juridiques maximum compte tenu des différentes activités de notre Groupe. Pour ce qui est de notre responsabilité civile, nous estimons que les programmes d'assurance en vigueur à ce jour ont des limites adéquates. A l'avenir, notre capacité à maintenir cette adéquation dépendra de l'offre du marché de l'assurance. Suite aux événements du 11 septembre 2001, le marché de l'assurance a continué à se concentrer et les assureurs ont de façon générale réduit leur exposition vis-à-vis de tous leurs clients, en augmentant les primes, en réduisant l'étendue des risques couverts et en augmentant le montant des franchises. Nos principales polices d'assurance viennent à expiration à la fin de l'année 2002 et nous pensons que nous ne pourrons pas les renouveler dans des conditions financières aussi favorables que celles applicables aujourd'hui. De plus, nous ne pouvons garantir que nous serons en mesure de continuer à disposer d'une étendue de couverture identique à celle dont nous bénéficions aujourd'hui.

Nous privilégions l'auto-assurance pour les risques plus fréquents mais d'une plus faible amplitude.

Deux programmes d'assurance couvrant respectivement le Secteur Power et les autres Secteurs sont en place. Ces programmes globaux centralisés incluent une couverture des risques de dommages matériels et d'interruption d'exploitation, de transport, de dommages aux projets en cours de construction ou de montage ainsi que des risques liés à la responsabilité avant et après livraison. Ces deux programmes d'assurance seront fusionnés en un seul programme global à l'occasion de leur renouvellement le 1er janvier 2003.

De plus, nous souscrivons localement dans les pays où nous sommes présents des polices d'assurance à caractère obligatoire ou correspondant à des risques spécifiques tels que ceux liés à l'automobile, aux accidents du travail ou à la responsabilité de l'employeur.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

	Page
Comptes Sociaux	136
Rapport général des Commissaires aux Comptes	143
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	144
Proposition d'affectation du résultat	146
Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	146
Résultat et autres éléments caractéristiques de la Société relatifs aux cinq derniers exercices	147
Identité de la Société	148
Dispositions particulières des statuts	148
Capital — Actionnariat — Bourse	151
Administration — Direction — Contrôle	159
Autres informations	161

COMPTES SOCIAUX

Comptes de Résultat

	Note	Exercice clos le 31 mars 2000	31 mars 2001	31 mars 2002
			(en € millions)	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		2,5	2,8	–
Reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges		5,0	22,6	–
Autres produits		75,9	87,7	94,4
Total des produits normaux d'exploitation (I)		**83,4**	**113,1**	**94,4**
Autres achats et charges externes		49,3	46,4	39,6
Impôts, taxes et versements assimilés		1,3	0,5	0,7
Dotations aux amortissements et aux provisions pour risques et charges		0,7	–	1,9
Autres charges	(2)	0,1	0,4	0,3
Total des charges normales d'exploitation (II)		**51,4**	**47,3**	**42,5**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I — II)		**32,0**	**65,8**	**51,9**
Produits de participations		157,9	110,2	155,6
Autres intérêts et produits assimilés		57,7	154,2	88,0
Transfert de charges		12,2	–	–
Différences positives de change		–	–	–
Total des produits financiers (III)		**227,8**	**264,4**	**243,6**
Dotation aux amortissements et provisions		0,9	1,7	3,5
Intérêts et charges assimilées		93,8	203,7	238,2
Différences négatives de change		–	–	–
Total des charges financières (IV)		**94,7**	**205,4**	**241,7**
Résultat financier (III — IV)		**133,1**	**59,0**	**1,9**
RESULTAT COURANT (I — II + III — IV)	**(1)**	**165,1**	**124,8**	**53,8**
RESULTAT NON COURANT (V)		**–**	**0,7**	**0,1**
Impôts sur les bénéfices (VI)	(3)	(50,1)	(33,2)	(36,9)
Total des produits (I + III + V)		**311,2**	**378,2**	**338,1**
Total des charges (II + IV + VI)		**96,0**	**219,5**	**247,3**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**215,2**	**158,7**	**90,8**

Bilan

Actif

	Note	Montant net au 31 mars 2000	au 31 mars 2001 (en € millions)	au 31 mars 2002
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		1,7	1,7	1,7
Immobilisations financières	(1)			
Participations		8 038,0	6 553,5	6 553,5
Créances rattachées à des participations		–	954,8	4 623,9
Total I		**8 039,7**	**7 510,0**	**11 179,1**
ACTIF CIRCULANT				
Autres créances	(2)	884,2	4 136,6	658,5
Disponibilités	(3)	15,5	15,2	77,7
Comptes de régularisation	(4)	14,5	19,4	12,2
Total II		**914,2**	**4 171,2**	**748,4**
TOTAL GENERAL (I + II)		**8 953,9**	**11 681,2**	**11 927,5**

Passif

	Note	Montant au 31 mars 2000	au 31 mars 2001 (en € millions)	au 31 mars 2002
CAPITAUX PROPRES				
Capital	(5)	1 282,2	1 292,3	1 292,3
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 500,0	5 530,4	5 530,4
Réserves				
Réserve légale		130,3	130,3	130,3
Réserve indisponible		20,9	20,9	20,9
Report à nouveau		4,8	102,5	142,9
Bénéfice de l'exercice		215,2	158,7	90,8
Acomptes sur dividendes		–	–	–
Total I		**7 153,4**	**7 235,1**	**7 207,6**
AUTRES FONDS PROPRES				
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée	(6)	–	250,0	250,0
Total II		–	**250,0**	**250,0**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques		22,6	–	1,9
Total III		**22,6**	–	**1,9**
DETTES	(7) (8)			
Emprunts obligataires		672,3	1 227,1	1 226,8
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		438,1	834,6	2 187,1
Emprunts et dettes financières divers		622,0	2 087,7	1 001,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1,8	41,1	10,4
Dettes fiscales et sociales		34,6	0,5	40,4
Autres dettes		9,1	5,1	1,8
Total IV		**1 777,9**	**4 196,1**	**4 468,0**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		**8 953,9**	**11 681,2**	**11 927,5**

Annexes aux comptes sociaux

Les comptes arrêtés au 31 mars 2002 sont présentés conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général 1999 tel que décrit par le règlement CRC n°99-03 du 21 septembre 1999.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'est à signaler.

Principes et méthodes comptables

Les comptes sont établis suivant les principes, normes et méthodes d'évaluation applicables en France, soit :

— continuité de l'exploitation,

— indépendance des exercices,

— permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Titres de participation

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat. Les frais accessoires sont inscrits en charges à répartir et étalés sur 5 ans.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'usage.

Emprunts

Les emprunts figurent pour leur montant nominal. Les frais d'emprunts figurent en charges à répartir et sont étalés sur la durée de l'emprunt.

Opérations en devises

ALSTOM n'a pas généré, au cours de l'exercice 2001/02, d'opérations spécifiques en devises en dehors du cours normal de ses activités.

Nouveaux instruments financiers

Les nouveaux instruments financiers sont utilisés exclusivement pour couvrir les risques de taux induits par la gestion du portefeuille obligataire et de la dette.

Intégration fiscale

La société a créé avec plusieurs filiales un groupe d'intégration fiscale. La charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration. Les économies d'impôts sont conservées par la société mère.

Notes sur le bilan

Note 1 — Immobilisations Financières

ALSTOM Holdings est la seule filiale détenue par ALSTOM. Elle détient les filiales opérationnelles du Groupe. Les immobilisations financières comprennent les titres d'ALSTOM Holdings pour € 6 553,5 millions et les créances rattachées pour € 4 623,9 millions, dont € 32,1 millions au titre des intérêts courus.

Les principales données d'ALSTOM Holdings sont :

	(en € millions)
Capital social	401,5
Chiffre d'affaires	74,1
Résultat net	(2,8)
Dividende encaissé par ALSTOM	0,3

Note 2 — Autres créances

Les créances sont à moins d'un an et se décomposent comme suit :

	Montant brut	Dont entreprises liées
	(en € millions)	
Créances clients (1)	570,4	22,0
Compte courant ALSTOM Holdings	33,0	33,0
Autres créances	55,1	–
	658,5	55,0

(1) dont € 546,3 millions de créances achetées aux sociétés du Groupe en garantie de la ligne de crédit Commerzbank

Note 3 — Disponibilités

Les disponibilités sont constituées par des produits à recevoir sur des swaps de taux d'intérêts et d'un dépôt d'un mois renouvelable de € 67 millions auprès de la Commerzbank.

Note 4 — Comptes de régularisation actif

	Montant à l'origine	Amortissement de l'exercice	Reste à amortir au 31 mars 2002
		(en € millions)	
Charges à répartir			
Frais d'émission d'emprunts	13,4	2,6	8,4
Frais d'émission des T.S.D.I.	2,4	0,6	1,5
Autres	0,2	0,2	–
Charges constatées d'avance (1)			2,1
Primes de remboursement des obligations	–	–	0,2
	16,0	3,4	12,2

(1) y compris charges financières sur lignes de crédit (€ 1,3 millions)

Note 5 — Capitaux propres

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	215 387 459	€ 6
Actions émises pendant l'exercice	–	€ 6
Actions composant le capital social en fin d'exercice	215 387 459	€ 6

Les seuls mouvements sur les capitaux propres concernent le dividende (€ 118,3 millions) et le résultat de la période.

	(en € millions)
Report à nouveau au 01/04/2001	102,5
Bénéfice de l'exercice précédent	158,7
Distribution de dividendes	(118,3)
Report à nouveau au 31/03/2002	142,9

Note 6 — Autres fonds propres

ALSTOM a émis, le 29 septembre 2000, € 250 millions de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée. Ces titres ne sont remboursables qu'à l'initiative de l'émetteur sauf dans des circonstances exceptionnelles, incluant le défaut de paiement des intérêts dus, dans lesquelles les souscripteurs peuvent demander le remboursement. Les souscripteurs sont au même rang pari passu que d'autres souscripteurs de titres subordonnés. L'intérêt est payable au semestre, à un taux variable basé sur l'EURIBOR. Le paiement des intérêts courus peut être suspendu si les deux conditions suivantes sont réunies :

- les comptes annuels d'ALSTOM, la société mère, ne présentent pas de résultat distribuable,
- les comptes consolidés d'ALSTOM présentent un résultat net, part du groupe inférieur ou égal à zéro.

Note 7 — Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant au 31 mars 2002	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
		(en € millions)		
Dettes financières				
Emprunts obligataires	1 226,8	26,8	1 200,0	–
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 187,1	703,9	1 283,2	200,0
Emprunts et dettes financières divers	1 001,5	1 001,5	–	–
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10,4	10,4	–	–
Dettes fiscales et sociales	40,4	40,4	–	–
Autres dettes	1,8	1,8	–	–
TOTAL	4 468,0	1 784,8	2 483,2	200,0

Emprunts obligataires

La Société a émis, en juillet 1999, un emprunt obligataire de € 650 millions au taux de 5 % à échéance du 26 juillet 2006.

La Société a émis, en février 2001, un emprunt obligataire de € 550 millions au taux de 5,625 % à échéance du 6 février 2004.

Les intérêts courus non échus s'élèvent à € 26,8 millions.

Dans le cadre de l'émission obligataire d'un montant nominal de € 650 millions, le swap de taux fixe contre taux variable de € 600 millions a été partiellement annulé à hauteur de € 280 millions. Le swap de taux résiduel s'élève à € 320 millions au 31 mars 2002.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le poste ‘‘Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit’’ s’élève à € 2 187,1 millions et comprend notamment :

- Un crédit de € 400 millions auprès de Commerzbank,
- Des lignes de crédit syndiquées à hauteur de € 1 550 millions,
- Un crédit de € 200 millions auprès de la C.N.C.E.P,
- Un crédit de € 33,2 millions auprès de la CRCA Mutuel Charente-Périgord,
- Des intérêts courus non échus d’un montant de € 3,7 millions.

Emprunts et dettes financières divers

Les emprunts et dettes financières diverses se décomposent en emprunts auprès du Groupe suite au rachat des créances clients pour € 546,5 millions d’une part, des billets de trésorerie à court terme pour un montant de € 455,0 millions d’autre part.

Dettes fournisseurs

Le poste dettes fournisseurs pour € 10,4 millions comprend € 6,4 millions de fournisseurs du Groupe.

Note 8 — Charges à payer

	Montant (en € millions)
Emprunts et dettes financières divers	0,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1,4
Autres dettes	0,2
TOTAL	**1,8**

Notes sur le compte de résultat

Le résultat net de l'exercice clos le 31 mars 2002 s'établit à € 90,8 millions.

Note 1 — Les composantes du résultat courant

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation d'un montant de € 51,9 millions est composé de redevances facturées aux filiales du Groupe pour l'usage du nom ALSTOM pour € 94,4 millions, desquelles sont déduits des frais de gestion facturés par ALSTOM Holdings à hauteur de € 6 millions et divers frais externes.

Résultat financier

Il s'élève à € 1,9 millions et comprend, notamment :

- € 243,6 millions de dividendes reçus et autres produits financiers,
- € 238,2 millions d'intérêts sur les emprunts obligataires et autres dettes financières.

Note 2 — Rémunérations

- Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration : € 300 000 (inclus dans ''Autres charges'').
- Rémunération des mandataires sociaux : néant (les mandataires sociaux de la Société ne sont pas salariés de cette dernière).

Note 3 — Impôt sur les bénéfices

ALSTOM a créé avec plusieurs filiales un groupe d'intégration fiscale. La charge d'impôt est supportée par chaque société, comme en l'absence d'intégration, et les économies d'impôts sont conservées par la société mère.

Le produit d'impôts de € 36,9 millions correspond au produit net de l'intégration fiscale pour € 22,1 millions, et à un produit de € 14,8 millions dû à l'ajustement de l'impôt sur les sociétés de l'exercice précédent.

Autres informations

Engagements financiers

ALSTOM a donné des garanties à hauteur de € 91,0 millions, au profit de certaines de ses sous-filiales.

ALSTOM dispose, à fin mars 2002, de lignes de crédit de € 3 110 millions utilisées à hauteur de € 1 550 millions.

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 mars 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2002, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ALSTOM établis en euros, tels qu'ils sont présentés aux pages 136 à 142,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis selon les principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 7 mai 2002

Les Commissaires aux comptes

Barbier Frinault & Autres **Réseau Ernst & Young**	**Deloitte Touche Tohmatsu**
Gilles Puissochet	Alain Pons

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 mars 2002

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.225-38 du code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec les sociétés Alcatel et Marconi plc (anciennement The General Electric Company plc) ("Marconi")

Dans le cadre de la cession en bourse d'une partie des participations d'Alcatel et de Marconi, signature d'une convention de garantie et de placement le 8 février 2001 conclue entre ALSTOM, Alcatel, Marconi et un groupe de banques et d'institutions financières.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec les sociétés Marconi plc (anciennement The General Electric Company plc) ("Marconi") et GEC ALSTHOM N.V.

Convention de services transitoires en date du 16 juin 1998 : cette convention définit les conditions de résiliation progressive ou de maintien pour une période transitoire après l'introduction en bourse de la Société, de certains services d'assistance fournis par Marconi plc., notamment en matière d'assurance, de propriété intellectuelle, de plan de retraite, de gestion immobilière, d'environnement et du bénéfice de contrats d'achats groupés.

Au titre de l'exercice 2001/02, aucune rémunération n'a été versée.

Avec les sociétés Alcatel et GEC ALSTHOM N.V.

Convention de services transitoires en date du 16 juin 1998 : cette convention définit les conditions de résiliation progressive ou de maintien pour une période transitoire après l'introduction en bourse de la Société, de certains services d'assistance fournis par Alcatel, notamment en matière d'assurance, de propriété intellectuelle, de gestion immobilière, du bénéfice de contrats d'achats groupés et de télécommunications.

Au titre de l'exercice 2001/02, aucune rémunération n'a été versée.

Avec la société GEC ALSTHOM N.V.

Convention de transfert par GEC ALSTHOM N.V. à ALSTOM de ses droits et obligations en vertu du pacte d'actionnaires conclu le 21 février 1990 entre GEC ALSTHOM N.V., General Electric et European Gas Turbines (''EGT''), filiale de GEC ALSTHOM N.V. au terme de laquelle ALSTOM a pris l'engagement d'indemniser GEC ALSTHOM N.V. de toute réclamation ou perte ou dépense pouvant résulter de ce pacte d'actionnaires.

Au titre de l'exercice 2001/02, aucune rémunération n'a été versée.

Avec les sociétés Marconi plc (anciennement The General Electric Company plc) ("Marconi") et Alcatel

Dans le cadre de l'introduction en Bourse de la Société, signature d'une convention de garantie et de placement le 21 juin 1998 conclue entre un groupe de banques et d'institutions financières.

Avec les sociétés Marconi plc (anciennement The General Electric Company plc) ("Marconi") et Alcatel

Dans le cadre de l'introduction en Bourse de la Société, signature d'une convention de contre-garantie le 21 juin 1998 entre ALSTOM, Alcatel, Marconi, en vertu de laquelle la société a pris l'engagement d'indemniser ses actionnaires Marconi et Alcatel contre toute somme que ceux-ci seraient amenés à verser au titre de la convention citée ci-dessus.

Au titre de l'exercice 2001/02, aucune rémunération n'a été versée.

Avec les sociétés Alcatel et Marconi plc (anciennement The General Electric Company plc) ("Marconi")

Dans le cadre de l'introduction en Bourse de la Société, signature d'une convention d'enregistrement de droits le 21 juin 1998 entre ALSTOM, Alcatel et Marconi en vertu de laquelle Alcatel et Marconi bénéficient de droits leur permettant d'enregistrer leurs actions de la Société auprès de la Securities and Exchange Commission afin de pouvoir procéder à des offres publiques de ces titres aux Etats-Unis.

Avec la société GEC ALSTHOM N.V.

Convention d'indemnisation et de remboursement signée le 21 juin 1998 et conclue entre GEC ALSTHOM N.V. et son liquidateur ALSTOM. Dans le cadre de la réorganisation du groupe et notamment de la liquidation de GEC ALSTHOM N.V., ce contrat avait pour objet d'assurer aux liquidateurs de GEC ALSTHOM N.V. que la société qui allait en devenir actionnaire s'engageait à rembourser un montant équivalent à l'excès de distribution dont elle pourrait éventuellement bénéficier dans la liquidation et à financer dans certaines conditions d'éventuelles impositions de GEC ALSTHOM N.V. relatives à la distribution de ces actifs.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Neuilly-sur-Seine, le 7 mai 2002

Les Commissaires aux comptes

Barbier Frinault & Autres **Réseau Ernst & Young**	**Deloitte Touche Tohmatsu**
Gilles Puissochet	Alain Pons

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31 mars 2002 se solde par un résultat de € 90 818 472,19 pour lequel l'affectation suivante sera proposée à l'Assemblée Générale :

	Montant en €
Bénéfice de l'exercice	90 818 472,19
Report à nouveau antérieur	142 760 709,38
Dotation à la réserve légale	–
Bénéfice distribuable	233 579 181,57
Affecté au report à nouveau	233 579 181,57

Compte tenu de la perte nette consolidée enregistrée au titre de l'exercice 2001/02, le conseil d'administration a décidé de ne pas proposer à l'assemblée générale le paiement d'un dividende au titre de cet exercice.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	Nombre d'actions rémunérées	Dividende	Avoir fiscal	Revenu global
		€	€	€
Exercice 2000/01	215 387 459	0,55	0,275	0,825
Exercice 1999/00	213 698 403	0,55	0,275	0,825
Exercice 1998/99				
Acompte*	200 000 000	1,13	0,566	1,696
Solde	213 698 403	0,50	0,250	0,750

* versé le 22 juin 1998 aux seuls deux principaux actionnaires à cette date.

RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ RELATIFS AUX CINQ DERNIERS EXERCICES

	31 mars 1998	31 mars 1999	31 mars 2000	31 mars 2001	31 mars 2002
Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en milliers d'€)	38	1 303 124	1 282 190	1 292 325	1 292 325
b) Nombre d'actions ordinaires constatées	2 500	213 698 403	213 698 403	215 387 459	215 387 459
Opérations et résultats en fin d'exercice (en milliers d'€)					
a) Revenus du portefeuille	–	307 332	157 964	110 167	263
b) Résultat avant impôts et charges calculées (Participations et dotations aux amortissements et provisions)	–	390 910	166 450	106 212	59 378
c) Impôt sur les bénéfices	–	(21 662)	50 171	33 232	36 875
d) Participation	–	–	–	–	–
e) Résultat après impôt et charges calculées	–	346 381	215 232	158 743	90 818
f) Résultat distribué	–	106 856[(a)]	117 534	118 463	–
Résultats par action (en €)					
a) Résultat après impôts, mais avant charges calculées	–	1,73	1,01	0,65	0,45
b) Résultat après impôts et charges calculées	–	1,62	1,01	0,74	0,42
c) Dividende attribué par action	–	0,50[(a)]	0,55	0,55	–
Personnel[(b)]					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant	–	–	–	–	–
b) Montant de la masse salariale	–	–	–	–	–
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	–	–	–	–	–

(a) Auquel doit être ajouté l'acompte sur dividende d'un montant de € 226 millions (soit € 1,13 par action) payé le 22 juin 1998 aux seuls deux principaux actionnaires à cette date.

(b) La Société n'a pas de personnel à son effectif.

IDENTITE DE LA SOCIETE

Dénomination, siège social

ALSTOM
25, avenue Kléber, 75116 Paris.

Forme juridique

Société anonyme de droit français à conseil d'administration régie notamment par le Code de commerce.

Durée

Constituée le 17 novembre 1992 sous la forme d'une société anonyme dénommée ''JOTELEC'', la société expirera le 17 novembre 2091, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Immatriculation : 389 058 447 Paris

Code APE : 625 E

DISPOSITIONS PARTICULIERES DES STATUTS

Objet social *(article 3 des statuts)*

ALSTOM a pour objet, directement ou indirectement :

- La réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, maritimes, financières, mobilières, immobilières, en France et à l'étranger, et notamment dans les domaines suivants :
  - Energie ;
  - Transmission et distribution d'énergie ;
  - Transports ;
  - Equipements industriels ;
  - Construction et réparation navale ;
  - Ingénierie et conseil, étude de conception et/ou de réalisation et entreprise générale de tous travaux publics ou particuliers et de tous ouvrages ; et
  - Plus généralement, toutes activités connexes ou complémentaires des précédentes ;
- La participation d'ALSTOM, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe.

ALSTOM pourra, en outre, prendre un intérêt, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou dans tous organismes, français ou étrangers.

Exercice social *(article 18 des statuts)*

Du 1er avril au 31 mars.

Consultation des documents juridiques

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social d'ALSTOM.

Assemblées générales *(article 15 des statuts)*

Convocations et délibérations — Ordre du Jour — Les assemblées générales, ordinaires et extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par la loi, exercent les pouvoirs qui leur sont respectivement attribués par la législation en vigueur. Elles sont convoquées conformément aux règles et modalités fixées par la loi.

La réunion a lieu au siège social ou en tout autre endroit désigné par le conseil, soit dans le département du siège social, soit dans tout lieu du territoire de la République française.

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par le conseil d'administration si la convocation est faite par lui et, sinon, par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions fixées par la loi ont la faculté de requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions. L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour.

Admission et représentation — Les assemblées générales, ordinaires et extraordinaires, se composent de tous les actionnaires indistinctement.

Dans toutes les assemblées, les propriétaires d'actions nominatives n'ont le droit d'exercer leur droit de vote que si leurs actions sont inscrites à leur nom deux jours au moins avant la date de l'assemblée et le demeurent jusqu'à l'issue de celle-ci. Les propriétaires de titres au porteur doivent, deux jours au plus tard avant la date de cette réunion, justifier du dépôt de leurs titres dans les conditions légales ou produire l'un des certificats visés à l'article 136 du décret du 23 mars 1967. Ces délais pourront être modifiés par décision du conseil d'administration.

Tout actionnaire ayant émis un vote par correspondance ou donné une procuration en produisant un certificat d'immobilisation délivré par le dépositaire des actions, peut néanmoins céder tout ou partie des actions au titre desquelles il a transmis son vote ou son pouvoir, à condition de notifier, au plus tard la veille de l'assemblée, à 12 heures, à la société émettrice, les éléments permettant d'annuler son vote ou son pouvoir ou de modifier le nombre d'actions et de voix correspondantes.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Tout actionnaire peut voter par procuration ou par correspondance à une assemblée générale dans les conditions fixées par la loi.

Le conseil peut organiser, dans les conditions légales applicables, la participation et le vote des actionnaires aux assemblées par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Les actionnaires participant aux assemblées par visioconférence ou par ces autres moyens sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Droit de vote — Chaque membre de l'assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Le droit de vote appartient à l'usufruitier dans toutes les assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales. Il n'existe pas de droit de vote double.

Déclaration de franchissement de seuil de participation *(article 7 des statuts)*

Outre les obligations légales de déclaration de certaines fractions du capital prévues aux articles L. 233-7 à L. 233-11 du Code de commerce, toute personne physique ou morale qui viendrait à posséder un nombre d'actions d'ALSTOM égal ou supérieur à 0,5 % du nombre total d'actions doit, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, informer ALSTOM du nombre total d'actions qu'il possède, par lettre, télécopie ou télex. Cette déclaration est renouvelée dans les mêmes conditions chaque fois qu'un nouveau seuil de 0,5 % est franchi jusqu'à 50 % inclus. Pour la détermination de ces seuils, il sera également tenu compte des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce.

Dans chaque déclaration visée ci-dessus, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien tous les titres détenus ou possédés au sens de l'alinéa précédent. Il devra également indiquer la ou les dates d'acquisition. En cas d'inobservation des dispositions ci-dessus, l'actionnaire sera, dans les conditions et les limites définies par la loi, privé du droit de vote afférent aux actions dépassant les seuils soumis à déclaration, à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital au moins égale à 3 %.

Tout actionnaire dont la participation au capital devient inférieure à l'un des seuils susmentionnés est également tenu d'en informer ALSTOM dans le même délai de quinze jours et selon les mêmes modalités.

Identification des titres au porteur *(article 7 des statuts)*

ALSTOM peut, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, demander à tout organisme ou intermédiaire habilité, tout renseignement relatif à ses actionnaires ou détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote, leur identité et le nombre de titres qu'ils détiennent.

Répartition statutaire des bénéfices *(article 20 des statuts)*

Le bénéfice de l'exercice est constitué par les produits de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales d'ALSTOM y compris tous amortissements et provisions.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le solde, diminué comme il vient d'être dit et augmenté, si l'assemblée générale en décide ainsi, du report bénéficiaire et de prélèvements sur les réserves dont elle a la disposition, sous déduction des sommes reportées à nouveau par ladite assemblée ou portées par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti par l'assemblée générale entre les actions.

La perte, s'il en existe, est, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale peut accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende mis en distribution une option pour le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions d'ALSTOM, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans font l'objet d'un versement au Trésor Public.

Propositions de modifications statutaires

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire appelée à se tenir sur première convocation le 21 juin 2002 et en cas de défaut de quorum, sur deuxième convocation, le 3 juillet 2002 de :

- Réduire la durée des fonctions des administrateurs et des censeurs de six ans à quatre ans. Pour les administrateurs, la nouvelle durée s'appliquerait à compter des nominations d'administrateurs intervenant en 2002 ; et
- Mettre à jour les statuts en conformité avec la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques à l'effet d'insérer dans les statuts les nouvelles dispositions légales relatives principalement au rôle et aux pouvoirs du conseil d'administration, de son président, du directeur général et du directeur général délégué, sur le rôle des intermédiaires inscrits pour le compte d'actionnaires n'ayant pas leur domicile sur le territoire français et de définir les conditions dans lesquelles le conseil d'administration choisit le mode d'exercice de la direction générale de la société et de faciliter la convocation des conseils d'administration.

CAPITAL — ACTIONNARIAT — BOURSE

Au 7 mai 2002, le capital d'ALSTOM s'élève à € 1 292 324 754, divisé en 215 387 459 actions de € 6 nominal chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Autorisations d'augmenter le capital

Lors de l'assemblée générale mixte du 24 juillet 2001, les actionnaires ont approuvé les autorisations suivantes :

Autorisations d'augmentation du capital	Montants nominaux maximum autorisés	Solde disponible	Durée
Emissions d'actions et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions d'ALSTOM, avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription. (Résolutions nº 12 et 13) Emissions d'actions en conséquence de l'émission d'obligations à bons de souscription d'actions et de valeurs mobilières composées par des filiales d'ALSTOM. (Résolution nº 14)	Augmentation de capital : € 400 millions Emission de titres de créances : € 1 milliard	Augmentation de capital : € 400 millions Emission de titres de créances : € 1 milliard	26 mois à compter du 24 juillet 2001
Augmentation du capital d'ALSTOM par incorporation de réserves, bénéfices ou primes. (Résolution nº 16)	Augmentation de capital : € 200 millions	Augmentation de capital : € 200 millions	26 mois à compter du 24 juillet 2001
Autorisation de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions d'ALSTOM. (Résolution nº 17)	Augmentation de capital : 5 % du capital social à la date d'attribution par le conseil d'administration	Augmentation de capital : 0,96 %*	38 mois à compter du 24 juillet 2001
Émissions d'actions et/ou de titres donnant accès au capital d'ALSTOM réservées aux adhérents d'un plan d'épargne groupe. (Résolution nº 18)	Augmentation de capital : € 100 millions	Augmentation de capital : € 100 millions	5 ans à compter du 24 juillet 2001
Émissions réservées à la société ALSTOM Employee Participations Ltd, constituée en faveur des salariés des filiales étrangères appartenant à un plan d'épargne groupe. (Résolution nº 19)			2 ans à compter du 24 juillet 2001

* Sur la base du capital actuel au 7 mai 2002.

Il sera proposé lors de la prochaine assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire appelée à se tenir sur première convocation le 21 juin 2002 et en cas de défaut de quorum, sur deuxième convocation, le 3 juillet 2002, d'annuler d'une part les autorisations données au conseil d'administration dans les 12ème 13ème et 14ème résolutions, pour leur solde non utilisé par le conseil d'administration et d'autre part la 18ème résolution, et de renouveler ces autorisations dans les conditions suivantes :

- Autorisation d'émission d'actions et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un montant nominal d'augmentation de capital de € 600 millions et d'un montant nominal de € 1 milliard pour les titres de créances susceptibles d'être émis. Cette autorisation serait conférée pour une période de 26 mois,
- Autorisation d'émission des valeurs mobilières visées dans l'autorisation ci-dessus, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal d'augmentation de capital de € 300 millions et d'un montant nominal de € 1 milliard pour l'émission de titres de créances. Cette autorisation serait conférée pour une période de 26 mois,

- Limitation globale à € 600 millions des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu des deux autorisations ci-dessus et limitation globale à € 1 milliard du montant nominal de titres de créances susceptibles d'être émis en vertu de ces deux autorisations,
- Autorisation d'augmenter le capital par émission d'actions et/ou de titres donnant accès au capital, réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise de la Société, dans la limite d'un montant nominal d'augmentation de capital de € 100 millions. Cette autorisation serait conférée par une durée de cinq ans.

Evolution du capital

	Nombre d'actions créées	Montant nominal	Montant de la prime	Nombre cumulé d'actions	Capital
		(en FRF)	(en FRF)		(en FRF)
31 mars 1998	**–**	**–**	**–**	**2 500**	**250 000**
Division du nominal des actions de F100 à F40 et échange de 5 actions nouvelles contre 2 actions anciennes	6 250	–	–	6 250	250 000
Emission d'actions avec droit préférentiel de souscription	6 250	250 000	2 000 000	12 500	500 000
Emission d'actions rémunérant l'apport en nature effectué par Marconi plc	99 993 750	3 999 750 000	17 498 906 250	100 006 250	4 000 250 000
Emission d'actions rémunérant l'apport en nature effectué par Alcatel	93 947 534	3 757 901 360	16 440 818 450	193 953 784	7 758 151 360
Emission d'actions rémunérant l'apport en nature effectué par la Société Immobilière Kléber Lauriston	5.996.651	2.398.660.040	1.049.413.925	199.950.435	7 998 017 400
Emission d'actions réservée à Alcatel	49 565	1 982 600	8 673 875	200 000 000	8 000 000 000
Emission d'actions par appel public à l'épargne lors de l'introduction en bourse	9 756 098	390 243 920	1 609 756 170	209 756 098	8 390 243 920
Emission d'actions par exercice de bons de souscription	1 000 436	40 017 440	165 071 940	210 756 534	8 430 261 360
Augmentation de capital réservée aux salariés adhérant au Plan d'Epargne du groupe	2 941 869	177 674 760	373 617 363	213 698 403	8 547 936 120
31 mars 1999	–	–	–	**213 698 403**	**8 547 936 120**
		(en €)	**(en €)**		**(en €)**
31 mars 2000	–	–	–	**213 698 403**	**1 282 190 418**
Augmentation de capital réservée aux salariés adhérant au Plan d'Epargne d'Entreprise du groupe	1 689 056	10 134 336	30 403 008	215 387 459	1 292 324 754
31 mars 2001	**–**	**–**	**–**	**215 387 459**	**1 292 324 754**
31 mars 2002	**–**	**–**	**–**	**215 387 459**	**1 292 324 754**

Répartition du capital d'ALSTOM au cours des 3 derniers exercices

	% du capital et des droits de vote		
	31 mars 2002	31 mars 2001	31 mars 2000
Franklin Resources Inc[1]	12,8 %	7,0 %	–
Atout France	2,1 %	–	–
Caisse des Dépôts et Consignations	2,0 %	–	–
Groupe Société Générale[2]	1,5 %	1,5 %	–
Crédit Agricole Asset Management[3]	1,5 %	–	–
Marconi Corporation plc	–	5,7 %	24,0 %
Alcatel	–	5,7 %	24,0%
Salariés[4]	1,9 %	1,9 %	1,3 %
Public	78,2 %	78,2 %	50,7 %
Total	100 %	100 %	100 %

(1) Actions détenues au travers de différents fonds d'investissements et des comptes de clients sous gestion (déclaration de franchissement de seuil en date du 2 avril 2002, reçue après la clôture de l'exercice : 13,32 %).

(2) Déclaration de franchissement de seuil en date du 18 avril 2002, reçue après la clôture de l'exercice: 2,03 %.

(3) Actions détenues au travers de fonds communs de placement (déclaration de franchissement de seuil reçue après la clôture de l'exercice, en date du 11 avril 2002: 0,88 %).

(4) Actions détenues dans le cadre du plan d'épargne groupe ALSTOM.

A la connaissance d'ALSTOM, sur la base des déclarations de franchissement de seuil reçues, aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement, plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société.

Suite à l'opération de placement public réalisé en commun par les sociétés Alcatel et Marconi plc., dans le cadre duquel celles-ci ont cédé 35 538 930 actions chacune le 14 février 2001 (soit 16,5 % du capital d'ALSTOM chacune), Alcatel et Marconi plc. ont cédé en juin 2001 la totalité de leur participation résiduelle dans le capital d'ALSTOM (soit 5,7 % du capital d'ALSTOM chacune).

A la connaissance d'ALSTOM, il n'existe pas de pacte d'actionnaires portant sur le capital de la Société et les actions détenues par les mandataires sociaux et les membres du comité exécutif représentent environ 0,05 % du capital d'ALSTOM.

ALSTOM ne détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, aucune de ses actions et chaque membre du conseil d'administration détient au moins le nombre d'actions d'administrateur requis en vertu des statuts.

L'enquête réalisée par ALSTOM sur les titres au porteur identifiables faisait ressortir environ 250 000 actionnaires en décembre 2001.

Titres et droits émis donnant accès au capital – Plans d'options de souscription d'actions

Il n'existe pas de titres ou droits donnant accès au capital à l'exception des options de souscription attribuées par ALSTOM.

Les plans d'options sont décidés par le conseil d'administration sur proposition du comité de nominations et de rémunération qui en examine l'ensemble des modalités ainsi que les critères d'attribution.

Pour chacun des plans, les bénéficiaires des options ont été sélectionnés parmi les directeurs de centres de profits, les directeurs fonctionnels, les présidents de pays, les directeurs de grands projets et plus généralement les titulaires de postes clés salariés d'ALSTOM et de ses filiales qui ont contribué de manière significative aux résultats d'ALSTOM.

Le choix des bénéficiaires et le nombre des options attribuées tient compte de la fonction occupée, de la performance et du potentiel de chaque personne. Pour chacun des plans, le prix d'exercice des options consenties ne comporte jamais de rabais (ni de surcote) et correspond à la moyenne des vingt cours de bourse ayant précédé la date du conseil d'administration. De même l'exercice des options est toujours soumis à la condition que le contrat de travail ou le mandat du bénéficiaire soit en vigueur lors de la levée des options, sauf exception.

Les principales caractéristiques de l'ensemble des plans mis en place par ALSTOM sont résumées dans le tableau ci-dessous et il n'existe pas de plan d'options mis en place par d'autres sociétés du groupe donnant droit à l'acquisition d'actions ALSTOM.

Caractéristiques des plans d'options de souscription ALSTOM

	Plan n° 1	**Plan n° 2**	**Plan n° 3**	**Plan n° 4**	**Plan n° 5**
Date de création	22 avril 1999	14 février 2000	24 juillet 2001	24 juillet 2001	8 janvier 2002
Prix d'exercice (1)	€ 27,40	€ 30,00	€ 33,00	€ 33,00	€ 13,09
Point de départ d'exercice (2)	22 avril 2004	14 février 2003	24 juillet 2002	24 juillet 2002	8 janvier 2003
Date d'expiration	21 avril 2007	13 février 2008	23 juillet 2009	23 juillet 2009	7 janvier 2010
Nombre de bénéficiaires	850	1 683	1 703	8	1 653
Options attribuées	2 035 000	4 450 000	4 200 000	285 000	4 200 000
Attributions aux membres du Comité Exécutif (3)	175 000	250 000	160 000	285 000	255 000
Option annulées	116 200	379 500	184 700	142 500	116 000
Options restant à lever	1 918 800	4 070 500	4 015 300	142 500	4 084 000
Conditions et modalités d'exercice	Cours moyen de l'action de € 38 sur une période de 40 séances consécutives (entre le 22/04/99 et le 21/04/04) A défaut de réalisation de cette condition, les options seront caduques. A ce jour, cette condition n'est pas satisfaite.	Marge opérationnelle d'ALSTOM de 5,5 % pour l'exercice 2001/02 et 6 % pour l'exercice 2002/03. A défaut de réalisation de cette condition, les options seront caduques. Pour l'exercice 2001/02, cette condition n'est pas remplie.	– un tiers des options exerçables à partir du 24/07/02 – deux tiers des options exerçables à partir du 24/07/03 – la totalité des options exerçables à partir du 24/07/04	– 50 % des options exerçables à partir du 24/07/02 – 50 % des options exerçables à partir du 24/07/03 L'exercice de chacune des deux tranches d'options est soumis à la satisfaction d'objectifs financiers spécifiques assignés à chaque bénéficiaire. A défaut de réalisation de ces objectifs financiers, les options seront caduques. Pour l'exercice 2001/02, les objectifs financiers n'étant pas remplis, la première tranche des options (142 500 options) est annulée.	– un tiers des options exerçables à partir du 8/01/03. – deux tiers des options exerçables à partir du 8/01/04. – la totalité des options exerçables à partir du 8/01/05.

(1) Prix ni décoté ni surcoté, correspondant au cours moyen de l'action pendant les vingt séances de bourse ayant précédé la tenue du conseil d'administration ayant décidé le plan.

(2) Sauf conditions particulières mentionnées dans ''Conditions et modalités d'exercice''.

(3) Membres composant le comité exécutif au 31 mars 2002.

Au cours de l'exercice 2001/02, trois plans d'options ont exceptionnellement été mis en place, les plans n° 3 et n° 4 décidés le 24 juillet 2001 et le plan n° 5 décidé le 8 janvier 2002.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le plan n° 3 et le plan n° 5 ne soumettent pas l'exercice des options à des conditions particulières. Celles-ci seront progressivement exerçables par tiers sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution. Pour les résidents fiscaux français, la vente des actions correspondantes ne sera possible qu'après l'expiration du délai d'indisponibilité fiscale prévu par les textes (4 ans).

La mise en place du plan n° 5 a été décidée en anticipation d'un calendrier d'attribution annuel situé en milieu d'année de façon à accompagner l'exceptionnel effort de mobilisation du management d'ALSTOM entrepris depuis l'automne dernier.

Le plan n° 4 est un plan exceptionnel qui concerne les membres du comité exécutif. Les options attribuées sont exerçables pour moitié à partir de juillet 2002 et pour moitié à partir de juillet 2003, sous réserve de l'atteinte d'objectifs financiers spécifiques pour les exercices 2001/02 et 2002/03. A défaut de réalisation des conditions spécifiées aux dates prévues, ces options seront caduques. Compte tenu des résultats de l'exercice 2001/02, la première tranche de 142 500 options est de ce fait annulée.

Stock options consenties aux dix salariés non mandataires sociaux attributaires d'options au cours de l'exercice 2001/02 ayant reçu les plus importantes attributions

Les plans concernés sont les plans n° 3 et n° 4 dont le prix d'exercice est € 33 et la date d'échéance le 23 juillet 2009, ainsi que le plan n° 5 consenti au prix d'exercice de € 13,09 et dont la date d'échéance est le 7 janvier 2010.

Membres du comité exécutif

M. Salmon a reçu 20 000 options au titre du plan n° 3, 40 000 options au titre du plan n° 4 (condition d'exercice : résultat net consolidé d'ALSTOM), dont 20 000 sont annulées, et 40 000 options au titre du plan n° 5.

M. Boissier a reçu 20 000 options au titre du plan n° 3 ; 25 000 options au titre du plan n° 4 (condition d'exercice : EBIT Marine), dont 12 500 sont annulées, et 30 000 options au titre du plan n° 5.

M. Fries a reçu 20 000 options au titre du plan n° 3, 40 000 options au titre du plan n° 4 (condition d'exercice : EBIT Power), dont 20 000 sont annulées, et 40 000 options au titre du plan n° 5.

M. Joubert a reçu 20 000 options au titre du plan n° 3, 30 000 options au titre du plan n° 4 (condition d'exercice : EBIT T&D), dont 15 000 sont annulées, et 40 000 options au titre du plan n° 5.

M. Moreau a reçu 20 000 options au titre du plan n° 3, 30 000 options au titre du plan n° 4 (condition d'exercice : EBIT Transport), dont 15 000 sont annulées, et 20 000 options au titre du plan n° 5.

M. Newey a reçu 20 000 options au titre du plan n° 3, 20 000 options au titre du plan n° 4 (condition d'exercice : résultat net consolidé d'ALSTOM), dont 10 000 sont annulées, et 20 000 options au titre du plan n° 5.

M. Hibbert a reçu 20 000 options au titre du plan n° 3, 20 000 options au titre du plan n° 4 (condition d'exercice : résultat net consolidé d'ALSTOM), dont 10 000 sont annulées, et 25 000 options au titre du plan n° 5.

Autres dirigeants

M. Kruit a reçu 18 000 options au titre du plan n° 3 et 18 000 options au titre du plan n° 5.

M. Barrett a reçu 18 000 options au titre du plan n° 3 et 18 000 options au titre du plan n° 5.

M. Graenicher a reçu 18 000 options au titre du plan n° 3 et 18 000 options au titre du plan n° 5.

Aucune option n'a été levée par ces dix salariés au cours de l'exercice, les plans mis en place par la Société n'étant pas exerçables.

Options de souscription consenties aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2001/02

Les plans concernés sont les plans n° 3 et n° 4 dont le prix d'exercice est € 33 et la date d'échéance le 23 juillet 2009, et le plan n° 5 consenti au prix d'exercice de € 13,09 et dont la date d'échéance est le 7 janvier 2010.

Au cours de l'exercice 2001/02, le Président-Directeur Général a reçu 20 000 options au titre du plan n° 3, 80 000 options au titre du plan n° 4 dont l'exercice est soumis à la condition particulière décrite ci-dessus (atteinte des objectifs de résultat net consolidé d'ALSTOM au titre des exercices 2001/02 et 2002/03), dont 40 000 options sont annulées, ainsi que 40 000 options au titre du plan n° 5.

Aucune option n'a été attribuée par une autre société du groupe au Président-Directeur Général.

Aucune option n'a été attribuée aux autres mandataires sociaux de la Société au cours de l'exercice 2001/02 et au titre des plans antérieurs mis en place par la Société.

Aucune option n'a été levée par le Président-Directeur Général au cours de l'exercice 2001/02, aucun des plans d'options mis en place par la Société n'étant exerçables.

Au cours de l'exercice 1999/00, le Président-Directeur Général avait reçu 60 000 options de souscription au titre du plan n° 1 et 75 000 options au titre du plan n° 2 dont les conditions particulières d'exercice ont été précédemment rappelées.

Autorisation d'émission de titres non représentatifs du capital

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 24 juillet 2001 a autorisé le conseil d'administration, pour une durée de 5 ans à compter de la date de l'assemblée, à décider l'émission de tous titres de créances pour un montant nominal total de € 2,5 milliards.

Cette autorisation n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2001/02.

Rachats d'actions

L'assemblée générale mixte du 24 juillet 2001 a autorisé le conseil d'administration, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acquérir, sur le marché et hors marché et par tous moyens, des actions d'ALSTOM dans la limite de 10 % du capital social au 31 mars 2001, soit 21 538 745 actions.

Ces achats peuvent être réalisés en vue de régulariser les cours des actions, d'attribuer des actions aux salariés et anciens salariés, d'utiliser les actions dans le cadre d'options d'achat d'actions qui seraient consenties, en vue de la conservation, la cession, le transfert ou l'échange des actions dans le cadre d'opérations financières, ainsi que dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière du capital social et des fonds propres d'ALSTOM et notamment au regard de ses besoins de financement. Les actions peuvent également être annulées dans les conditions prévues par la loi.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions peut être effectué à tout moment, même en période d'offre publique, et par tous moyens, en bourse ou hors bourse, y compris par utilisation de tous instruments financiers, notamment par la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Le prix maximum d'achat a été fixé à € 50 par action et le prix minimum de vente à € 20 par action sauf disposition légale particulière.

Ce programme de rachat, qui a fait l'objet d'une note d'information visée par la COB le 15 juin 2001 sous le n° 01-803, n'a pas été utilisé par ALSTOM.

Lors de la prochaine assemblée générale mixte appelée à se tenir le 21 juin 2002 sur première convocation et à défaut de quorum, le 3 juillet 2002 sur deuxième convocation, il sera proposé l'annulation de cette autorisation et son renouvellement pour une période d'un an, dans les conditions des règlements COB n° 98-02 et n° 98-04 modifiés. Le nombre d'actions susceptibles d'être acquises au titre de cette autorisation ne pourrait excéder 10 % du capital social au 31 mars 2002, soit 21 538 745 actions. Le prix maximum d'achat et le prix minimum de vente proposés sont de € 40 et de € 10, respectivement.

Marchés des titres

L'action ALSTOM est cotée sur le Premier Marché d'Euronext Paris — Code Euroclear France : 12019), sur le London Stock Exchange (Official List) et sur le New York Stock Exchange. L'action ALSTOM ne fait plus partie du CAC 40 depuis le 3 avril 2002.

Volume des transactions et évolution du cours de l'action ALSTOM sur EURONEXT Paris (Premier marché)

Mois	Total transactions en titres	Moyenne des volumes quotidiens	Total des volumes (en €) (milliers)	Moyennes quotidiennes des capitaux (en €) (milliers)	Premier cours coté du dernier jour du dois (en €)	Cours du mois le plus haut (en €)	Cours du mois le plus bas (en €)
2000							
Octobre	9 167 570	416 708	237 873,77	10 812,44	25,20	28,00	24,00
Novembre	14 262 998	648 318	385 066,56	17 503,03	27,85	28,70	24,65
Décembre	7 631 931	401 681	204 088,72	10 741,51	27,39	28,10	25,41
2001							
Janvier	18 006 272	818 467	455 433,17	20 701,50	25,49	27,90	23,80
Février	47 073 166	2 353 658	1 324 095,51	66 204,78	30,50	30,63	25,35
Mars	27 843 365	1 265 608	820 172,63	37 280,57	31,60	31,70	27,11
Avril	19 898 739	1 047 302	636 272,61	33 488,03	33,00	33,80	29,30
Mai	36 162 086	1 643 731	1 192 698,14	54 211,28	34,90	35,88	30,10
Juin	60 320 792	3 016 040	1 980 517,43	99 025,88	32,50	36,00	32,00
Juillet	29 403 253	1 336 512	957 006,70	43 500,30	32,50	34,50	31,00
Août	21 368 438	929 063	668 070,19	29 046,53	29,52	33,36	29,10
Septembre	65 858 023	3 292 901	1 380 697,53	69 034,88	19,39	30,25	15,37
Octobre	78 108 043	3 396 002	1 212 119,15	52 700,83	17,20	17,90	12,85
Novembre	99 832 046	4 537 820	1 331 924,15	60 542,00	13,51	17,60	11,46
Décembre	38 907 441	2 161 525	499 946,68	27 774,82	12,09	14,30	11,64
2002							
Janvier	49 782 341	2 262 834	665 863,49	30 266,52	13,38	14,69	12,25
Février	28 381 219	1 419 061	365 775,90	18 288,79	13,43	13,98	12,36
Mars	62 034 282	3 101 774	93 035,52	46 517,78	15,40	16,30	13,45
Avril	37 842 946	1 802 045	55 568,30	26 458,01	14,45	15,50	14,00

Source : EURONEXT Paris

Moyenne des volumes et évolution du cours de l'action sur le London Stock Exchange et le New York Stock Exchange

	London Stock Exchange			New York Stock Exchange (ADS)		
	Moyenne des volumes quotidiens	Cours le plus haut (en £)	Cours le plus bas (en £)	Moyenne des volumes quotidiens	Cours le plus haut (en US $)	Cours le plus bas (en US $)
2000						
Quatrième trimestre	1 197	1 650	1 325	6 665	26,75	20,50
2001						
Premier trimestre	1 923	1 825	1 450	33 856	28,75	22,13
Deuxième trimestre	1 523	2 125	1 825	16 106	30,30	26,70
Troisième trimestre	863	2 100	1 175	20 754	29,40	14,40
Quatrième trimestre	774	1 225	773,5	52 625	15,75	10,35
2002						
Premier trimestre	874	850	725	31 573	14,29	10,77

Source : Bloomberg

Rémunération des mandataires sociaux et des dirigeants

Les mandataires sociaux

L'assemblée générale mixte du 24 juillet 2001 a porté a € 400 000 le montant maximum annuel des jetons de présence pouvant être réparti entre les membres du conseil d'administration.

Conformément à la recommandation du comité de nominations et de rémunération, le conseil d'administration a maintenu inchangé pour l'exercice 2001/02, les montants et modalités de répartition des jetons de présence appliqués pour l'exercice 2000/01. Ceux-ci se composent d'une partie fixe répartie entre les administrateurs à raison d'un montant de € 15 000 par administrateur — majoré d'une somme complémentaire pour le vice-président du conseil d'administration (€ 5 000), le Président du comité d'audit et le Président du comité de nominations et de rémunération (€ 7 500), et d'une partie variable répartie à raison de € 2 500 par présence effective aux séances du conseil et des comités. La partie fixe est versée en septembre de l'exercice et la partie variable en avril de l'exercice suivant.

Sur la base de ces modalités, le montant des jetons de présence versés au titre de l'exercice 2001/02 s'élève à € 300 000.

L'ensemble des rémunérations et avantages de toute nature versés durant l'exercice 2001/02 aux mandataires sociaux figure dans le tableau ci-dessous :

	(En Euros)
Pierre Bilger[1]	1 202 744
Sir William Purves[2]	42 500
Jean-Paul Béchat[2]	15 000
Candace Beinecke[2]	15 000
James B. Cronin[2]	15 000
Dr. Klaus Esser[2]	37 500
Jean-Pierre Halbron[2]	27 500
Patrick Kron[2]	15 000
John Mayo[2][3]	12 500
Paolo Scaroni[2][4]	15 000
Lord Simpson[2]	32 500
Serge Tchuruk[2][5]	15 000

(1) Rémunération et avantages en nature uniquement; le Président-Directeur Général ne perçoit pas de jetons de présence.
(2) Jetons de présence uniquement.
(3) Administrateur et membre du comité d'audit jusqu'au 14 mars 2001.
(4) Administrateur et membre du comité d'audit jusqu'au 12 décembre 2001.
(5) Administrateur et membre du comité de nominations et de rémunération jusqu'au 8 mars 2001.

Les mandataires sociaux ne reçoivent aucune rémunération ou avantage de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233.16 du Code de commerce.

Le Président Directeur Général

La rémunération du Président-Directeur Général, décidée par le conseil d'administration sur recommandation du comité de nominations et de rémunération, est constituée d'une partie fixe et d'une partie variable. La partie variable est assise sur le résultat net consolidé d'ALSTOM.

La rémunération versée au Président-Directeur Général au cours de l'exercice 2001/02 s'est élevée à un montant global de € 1 200 000 (contre un montant de € 1,3 millions pour l'exercice précédent) comprenant une partie fixe de € 880 000 et une partie variable versée au titre de l'exercice 2000/01 de € 320 000 (contre un montant de € 500 000 l'exercice précédent versé au titre de l'exercice 1999/00). Aucune rémunération variable ne sera versée au Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2001/02 et la partie fixe de sa rémunération pour l'exercice 2002/03 ne fera l'objet d'aucune augmentation par rapport à l'exercice 2001/02.

Le Président-Directeur Général ne perçoit pas de jetons de présence. Les options de souscription d'actions qui lui ont été attribuées, figurent en page 156 du présent Rapport Annuel.

Les membres du comité exécutif

Chacun des membres du comité exécutif perçoit une rémunération composée d'une partie fixe et d'une partie variable liée aux résultats financiers de l'exercice et/ou à la réalisation d'objectifs individuels fixés en début d'exercice. La partie variable attribuée au titre d'un exercice est versée au cours de l'exercice suivant.

Les rémunérations globales sont fonction à la fois de la performance financière de la Société et des contributions des individus et des équipes. Elles sont basées sur les pratiques de l'industrie, sur des enquêtes de rémunération et sur les conseils de professionnels des ressources humaines.

Ces rémunérations font l'objet de recommandations du comité de nominations et de rémunération.

Au cours de l'exercice 2001/02, le montant global des rémunérations versées aux membres du comité exécutif s'est élevé à € 5 200 000. La partie fixe représente € 3 900 000 (8 personnes concernées membres du comité exécutif au 31 mars 2002) et la partie variable liée aux résultats de l'exercice 2000/01 (versée au cours de l'exercice 2001/02) représente € 1 300 000 (8 personnes concernées membres du comité exécutif au 31 mars 2002). La partie fixe de la rémunération des membres du comité exécutif pour l'exercice 2002/03 ne fera l'objet d'aucune augmentation par rapport à l'exercice 2001/02.

Contrôle externe de la Société

Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Barbier, Frinault & Autres — Réseau Ernst & Young
représenté par Monsieur Gilles Puissochet
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé par l'AGO du 26 mars 1998, mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002/03.

Cabinet Deloitte Touche Tohmatsu — Audit
représenté par Monsieur Alain Pons
BP 136
185, avenue Charles-de-Gaulle
92203 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé par l'AGO du 26 mars 1998, mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002/03.

Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Francis Scheidecker
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé par l'AGO du 26 mars 1998, mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002/03.

Cabinet Deloitte Touche Tohmatsu — Audit
BP 136
185, avenue Charles-de-Gaulle
92203 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé par l'AGO du 26 mars 1998, mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002/03.

AUTRES INFORMATIONS

Organigramme simplifié au 31 mars 2002

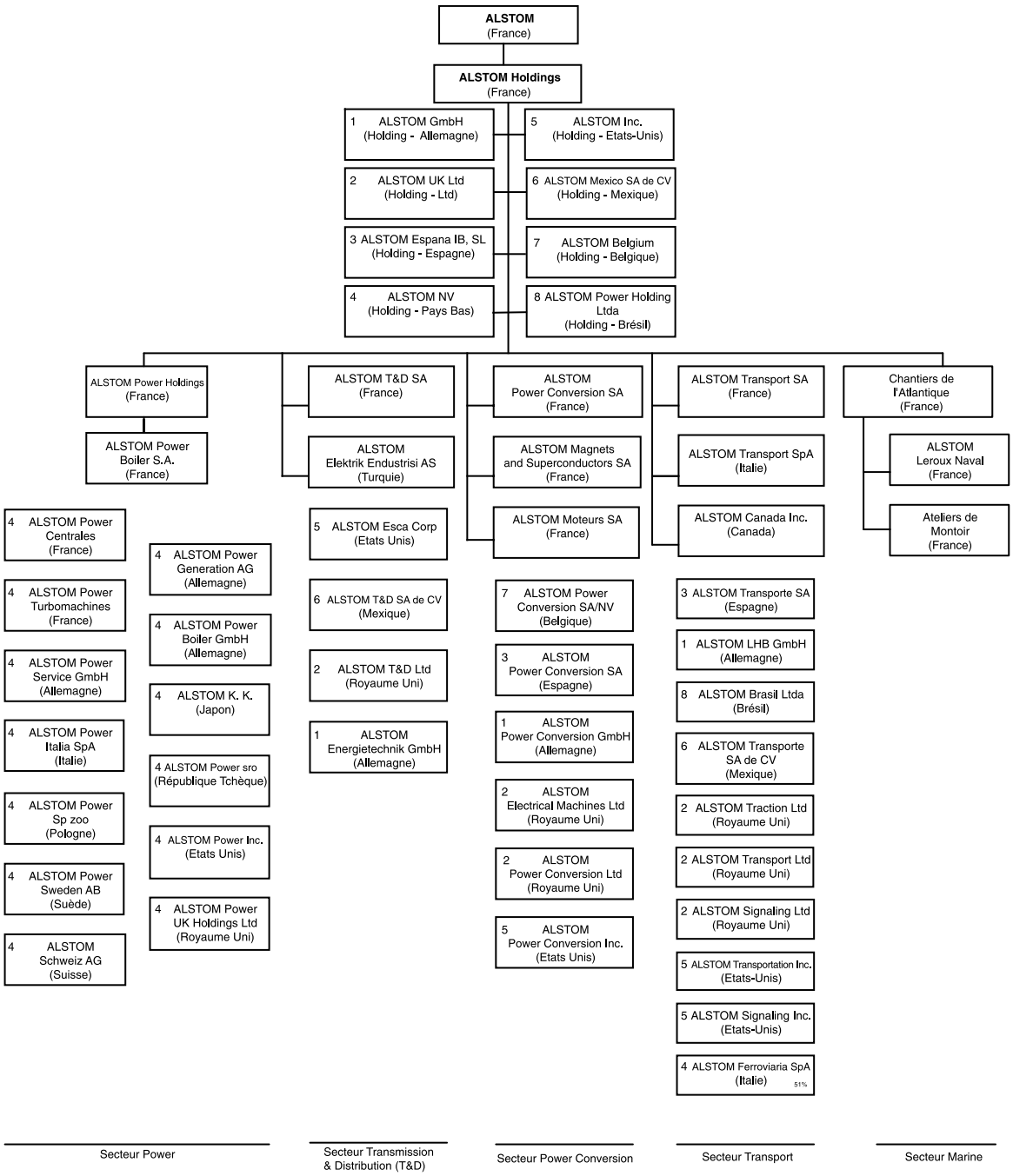

Note : Les sociétés sont détenues à 100% sauf indication contraire. Le numéro attribué a certaines sociétés indique le lien de détention par la société holding ayant le même numéro.

Participation, Intéressement et Plan d'Epargne ALSTOM

Toutes les sociétés françaises du groupe concernées par la loi du 7 novembre 1990 ont signé des accords de participation.

A ce jour, une dizaine de filiales françaises du groupe ont signé un accord d'intéressement.

Dans la note 3 aux comptes consolidés figurent sous la ligne ''Participation des salariés'', le montant des sommes dues au titre de la participation légale des salariés et au titre des accords d'intéressement pour les trois derniers exercices.

Lors de son introduction en bourse, ALSTOM a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne mis en place en juin 1998, qui a donné lieu à la création de 2 941 869 actions émises au prix de FRF 167 par action (€ 25,46). Au cours de l'exercice 2000/01, ALSTOM a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne d'entreprise, réalisée en date du 8 août 2000 et qui a donné lieu à la création de 1 689 056 actions de € 6 de valeur nominale, émises au prix de € 24 par action.

Informations sur les conventions réglementées

Au cours de l'exercice écoulé et depuis sa clôture, aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code du commerce n'a été conclue.

Les conventions conclues lors d'exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 mars 2002, figurent dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes inclus dans le présent Rapport Annuel.

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des membres des organes d'administration ou de direction.

Responsables de l'information

Pour toute information, contacter le département des Relations Investisseurs au siège social d'ALSTOM :

Robert Shaw
Elisabeth Rocolle-Teyssier
Responsables Relations Investisseurs

ALSTOM
25, avenue Kléber
75116 PARIS

Téléphone : +33 01 47 55 25 78
Fax : +33 01 47 55 28 61

Des informations sur les derniers cours de bourse et communiqués de presse, ainsi que des informations détaillées sur les sujets intéressant les actionnaires, sont disponibles sur le site internet d'ALSTOM :

http:www.alstom.com

Des exemplaires du Rapport Annuel pour l'exercice 2001/02, sont disponibles en langue française et en langue anglaise, sur demande adressée au département Relations Investisseurs.

Table de correspondance

Afin de faciliter la lecture du présent Document de Référence, qui comprend une partie institutionnelle et une partie financière, le tableau ci-dessous renvoie aux principales sections du Règlement n° 98-01 tel que modifié par le règlement n° 2000-07 de la Commission des opérations de bourse et aux pages du Document de Référence correspondantes.

Sections	Rubriques du Règlement n° 98-01	Pages
1.1	Nom et fonctions des responsables du document	163
1.2	Attestation des responsables	163 à 164
1.3	Nom et adresse des contrôleurs légaux	160
1.4	Politique d'information	26 à 27* ; 162
3.1	Renseignements de caractère général concernant la Société	148 à 150
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	151 à 158
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	153
3.4	Marché des titres de la Société	157 à 158
3.5	Dividendes	146
4.1	Présentation de la Société et du Groupe	85 à 123 ; 8 à 15*
4.3	Effectifs	122 à 123 ; 18 à 19*
4.4	Politique d'investissement	11; 28 à 29 ; 95 à 96 ; 104 ; 114 ; 121 ; 20 à 21*
4.7	Risques	124 à 134
5.1	Comptes consolidés et sociaux	42 à 84 ; 136 à 145
6.1	Organes d'administration, de direction et de surveillance	159 à 160 ; 22 à 25*
6.2	Intérêts des dirigeants dans le capital	153 à 156 ; 22*
6.3	Intéressement du personnel	153 ; 162*
7.1	Evolution récente	10 ; 2 à 7* ;
7.2	Perspectives d'avenir	9 à 10 ; 2 à 7*

* Partie institutionelle du Document de Référence.

Attestation du responsable du Document de Référence

A ma connaissance, les données du présent Document de Référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'ALSTOM. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 7 mai 2002
Le Président - Directeur Général

Pierre Bilger

Avis des Commissaires aux comptes sur le Document de Référence

En nos qualités de Commissaires aux Comptes des comptes consolidés de la société ALSTOM et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent Document de Référence.

Ce Document de Référence a été établi sous la responsabilité du Président-Directeur Général d'ALSTOM. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Le présent Document ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 mars 2000, 2001 et 2002 arrêtés par le Conseil d'Administration selon les principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce Document de Référence.

Neuilly, le 7 mai 2002

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Réseau Ernst & Young

Gilles PUISSOCHET

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

Alain PONS